

2024-2025

Master 1

Sciences de l'Information et des Bibliothèques

LES PRIX ET CONCOURS RECOMPENSANT LES BIBLIOTHEQUES

Enjeux, démarches et retombées

LAURA MOSCATO

Sous la direction de Véronique Sarrazin

Jury

Véronique Sarrazin

Florence Alibert

Soutenu publiquement le 24 juin 2025

AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant-es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Engagement à signer et à joindre à tous les rapports, dossiers, mémoires ou thèse

Je, soussignée

Moscato Laura, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

Signé par l'étudiante le 03 / 06 / 2025

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont premièrement à Madame Florence Alibert. Ainsi qu'à ma directrice de mémoire, Madame Véronique Sarrazin, qui a dirigé avec soin ce mémoire, a su m'accompagner au mieux dans les moments les plus compliqués et m'a promulgué de grands conseils et assistance pour m'aider au mieux dans la construction de cette étude.

Je remercie également les bibliothécaires (Claire Gourdon-Baillet, Bénédicte Dochain, Gaëlle Bourdon, Sophie Caruso et Mathilde Tellier) ayant accepté de m'accorder un entretien dans le cadre de mon étude de cas, ainsi qu'à toutes les bibliothèques ayant été dévouées pour répondre à mes questionnaires.

De même, je souhaite témoigner ma reconnaissance à l'ensemble des professionnels qui ont chacun accepté de répondre à mes questions pour m'aider et me guider dans mes recherches.

- À monsieur Claude Poissenot et Madame Laurence Santantonios au sujet du jury et de l'organisation du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques.
- À mesdames Amandine Jacquet, Nathalie Etienne, Virginie Delrue et monsieur Vincent de Lavenne qui ont répondu à mes questions, l'organisation et le jury du concours Chouettes Toilettées.
- À madame Raphaëlle Bats qui a accepté de me parler de la mise en place du prix du bibliothécaire/documentaliste de l'année de l'AIFBD et de son expérience en tant que lauréate de la première édition du prix du bibliothécaire de l'année de Livres Hebdo.
- À madame Anne Rivereau, qui a remporté avec la médiathèque de Beaucoz la première édition du jeu concours organisé en collaboration par WF education et l'ABF.
- À Jean-Philippe Accart d'avoir pris le temps de me répondre.
- Et pour les prix littéraires, merci à Anaïs Bécu pour m'avoir parlé en détail de son implication au sein du prix Sorcières et à Jean-Baptiste Chevalier, pour m'avoir reçu au sein de la médiathèque de la Roseraie et avoir pris de son temps pour me parler du prix Tatoulu et de ses enjeux pour les bibliothécaires et leurs usagers.

Merci à l'ensemble de ces personnes d'avoir répondu à mes questions.

Et finalement, je témoigne de ma gratitude à tous mes proches ayant accepté de faire de multiples relectures de mon mémoire, qui m'ont soutenu tout au long de l'écriture de ce mémoire.

LISTE DES ABREVIATIONS

ABDU : Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation

ABF : Association des bibliothécaires de France

AIFBD : Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes

ALA : American Library Association

BBF : Bulletin des bibliothèques françaises

BD : Bibliothèques départementales

BNF : Bibliothèque Nationale de France

BPI : Bibliothèque publique d'information

CNL : Centre National du Livre

ENSSIB : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

IFLA: International Federation of Library Associations and Institutions

INPI : Institut National de la Propriété Industrielle

LH : Livres Hebdo

LJ : Library Journal

SOMMAIRE

Avertissement	2
ENGAGEMENT de NON-PLAGIAT	3
Remerciements	4
Liste des abréviations	5
Sommaire	6
Introduction	7
Partie I : La démarche des prix récompensant les bibliothèques	9
Partie II : Les candidats, enjeux et retombées.....	36
Partie III : Communiquer sur les prix en bibliothèques	62
Conclusion de l'état de l'art.....	90
Bibliographie	91
Sitographie	93
Etude de cas	105
I) Pourquoi et comment candidatent les bibliothèques ?	106
II) Quels sont les étapes entre la candidature et les résultats ?	113
III) Les retombées après le prix ?	119
Conclusion de l'étude de cas :	125
Conclusion	127
Table des Annexes	130
Table des graphiques	186
Table des matières	190
Résumé	193
Abstract	193

INTRODUCTION

Dans un monde où la bibliothéconomie et les rapports aux bibliothèques sont en constante évolution. Les bibliothèques cherchent de plus en plus à se délester d'une image désuète et traditionnelle, en cherchant ainsi à se réinventer, à se créer une nouvelle image qui les rapproche encore plus de ses usagers.

D'après le dictionnaire Larousse, une bibliothèque peut se définir comme étant un : « Local ou édifice destiné à recevoir une collection de livres ou documents qui peuvent être empruntés ou consultés sur place¹ ». L'étymologie grecque du terme bibliothèque signifie « armoire à livre ». Aujourd'hui, la mission centrale de la bibliothèque s'est un peu élargie. Désormais, elle propose un panel de collections beaucoup plus large, comme le caractérise l'utilisation du terme de médiathèque, une nouvelle forme de bibliothèque qui propose de la consultation sur des supports nouveaux et variés (DVD, CD numérique) et qui s'adapte à la nouvelle ère du numérique.

La loi Robert définissait la mission principale des bibliothèques comme étant « de garantir l'égal accès pour tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs² ». Désormais, la bibliothèque n'est plus un simple entrepôt de documents qui sont mis à disposition et pas forcément proposés à l'emprunt. Désormais, elles répondent à des missions communes :

« à un ou à des besoins "au quotidien", qu'il s'agisse d'information (tout n'est pas sur internet) ou de récréation (on n'a jamais autant publié qu'aujourd'hui), mais aussi d'égalité (donner accès à l'information et à la formation à ceux qui n'en ont pas toujours les moyens), donc de démocratie, ou encore d'identité collective³ ».

Et surtout, elles abandonnent des pensées bibliothéconomiques trop traditionnelles pour désormais se concentrer sur l'accueil, l'implication de leurs usagers au sein de la vie commune de la bibliothèque. C'est une nouvelle pensée qui est arrivée vers le milieu du XXe siècle et qui se répand exponentiellement. L'évolution fut progressive, affirmée par l'arrivée de l'ère du numérique. La bibliothèque s'ouvre de plus en plus au public et développe encore aujourd'hui ses services, espaces et animations.

Cela nous permet de rebondir sur la question de prix et de concours sur laquelle porte ce sujet. Ce sont des démarches très anciennes en réalité qui existaient déjà pour récompenser des domaines de la culture. D'après le site TV5 Monde, un prix est une « Récompense accordée aux personnes les plus méritantes dans une compétition quelconque⁴ ». La démarche des prix dégage ainsi une idée de participation, de mise en compétition de concurrents sur une thématique particulière, dont l'objectif est de remporter la première position. Chaque participant doit présenter un projet particulier et

¹ Voir dictionnaire Larousse : [Bibliothèque](#)

² Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique relative - Article 310-1 A, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044537514>

³ BARBIER, Frédéric, « Introduction », *Histoire des bibliothèques. D'Alexandrie aux Bibliothèques Virtuelles*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 3-18

⁴ Voir TV5 Monde, Découvrir le français « dictionnaire » : [Prix](#)

celle qui sera considérée comme la meilleure sera récompensée. Il faut bien offrir quelque chose aux participants pour les inciter à s'inscrire et cela est permis grâce aux récompenses.

Pendant l'Antiquité, la démarche de récompenser par des prix certains groupes de personnes pour un accomplissement, existait déjà. Il y a les Jeux olympiques antiques, ou les prix littéraires durant l'Antiquité grecque et romaine qui récompensaient publiquement les lauréats à l'occasion de concours théâtraux et de poésie. Au cours du Moyen-Age se développent les prix universitaires récompensant étudiants et professeurs méritants recevaient des distinctions pour récompenser leur travail et pour leurs performances. Il y a aussi les prix universitaires créés au XVIIIe siècle à la suite de l'officialisation des académies en 1635. Leur objectif était de faire avancer l'innovation, la réflexion sur les sciences (comme c'est le cas du prix Longitude Act organisé par l'Académie de Londres des Sciences pour déterminer la longitude en mer) et les problèmes sociaux, donc des domaines qui touchent beaucoup la société.

Ces prix incitaient donc à se surpasser, à chercher l'excellence pour gagner en visibilité et en reconnaissance. L'Académie des sciences encourage, soutient et protège l'esprit de recherche scientifique. Elle contribue aux progrès des sciences et de leurs applications, à la diffusion de celles-ci en France et à l'international et conduit des réflexions relatives aux enjeux politiques, éthiques et sociétaux, actuels ou futurs.

Ainsi, la démarche des prix existe depuis longtemps, mais l'initiative de récompenser des bibliothèques ou des bibliothécaires reste une démarche assez récente. Si en France c'est principalement au XXIe siècle que ces prix et concours se développent, à l'étranger, ils existent depuis le milieu du XXe siècle. Par exemple, le Library Journal, un journal américain créé par Melvil Dewey en 1876, propose un ensemble de prix annuels pour récompenser des bibliothèques d'Amérique du Nord (États-Unis, Mexique et Canada). Le prix le plus ancien, intitulé le « Librarian of the Year » est décerné depuis 1988.

Ainsi, à travers ce mémoire, nous allons nous intéresser aux concepts des prix et des concours qui sont mis en place, inspirés par des démarches déjà existantes en se demandant de quelle façon se développe cette démarche pour les bibliothèques françaises et francophones. Il s'agira donc de réfléchir à la création, aux enjeux et aux acteurs de ces prix, mais également à la question des bibliothèques participantes des enjeux de leur participation et des candidatures qui jouent un rôle important pour les bibliothèques, ses équipes, leurs services, leurs usagers... Et plus généralement, il s'agira de réfléchir à l'impact de la communication, enjeu crucial pour les bibliothèques et de son importance pour communiquer sur ces prix des bibliothèques.

PARTIE I : LA DEMARCHE DES PRIX RECOMPENSANT LES BIBLIOTHEQUES

Depuis longtemps, dans un monde où le domaine de la bibliothéconomie est en constante évolution, les bibliothèques se réinventent de plus en plus pour se délier de l'image désuète à laquelle on les a rattachées. Des démarches sont attentées pour guider un peu les bibliothèques dans leur recherche d'innovation, de création de lieux dynamiques qui s'accordent aux idéologies sociétales et bibliothéconomiques. Entre prix et concours, ces démarches émergent de plus en plus, s'inspirant d'approches semblables qui existent déjà en dehors de la France. Leur objectif étant de distinguer à différentes échelles et avec différents impacts, des bibliothèques ou bibliothécaires françaises et francophones pour valoriser leur travail et distinguer leur unicité.

Ces démarches relèvent véritablement de stratégies réfléchies par leurs organisateurs qui sont régulièrement des institutions liées plus ou moins au domaine de la culture, du livre ou des bibliothèques. Cela assoit leur légitimité et leur soutien aux bibliothèques car ils représentent des acteurs majeurs pour la profession. Le choix du jury et des partenaires de ces prix joue également un rôle essentiel puisqu'ils sont d'une manière ou d'une autre également impliqués dans le monde des bibliothèques (fournisseurs, acteurs, partenaires). Ils assurent, au même titre, la pérennité du prix ou du concours puisqu'ils lui offrent une certaine visibilité auprès des professionnels.

Je vais présenter de façon générale des démarches qui sont mises en place, en France, pour récompenser les bibliothèques et les bibliothécaires. En plus d'évoquer les prix, les concours nationaux, il s'agira de parler également des prix départementaux et locaux qui existent bien qu'étant un peu moins connus ; d'en faire une présentation générale, puis de s'intéresser aux acteurs qui participent à leur organisation, aux jurés et leur rôle, ou encore aux partenaires de ces prix qui permettent de les faire vivre et connaître. Enfin il sera question d'analyser et d'essayer de comprendre les enjeux derrière la mise en place de ces démarches. Le but, étant d'essayer d'identifier et comprendre aussi comment l'influence américaine et internationale a mené à la création de ces types des prix, démarches déjà existantes car on va le voir, ces démarches et réflexions sont nées à partir de démarches similaires qui existaient auparavant dans le reste du monde, avant d'être importantes dans le domaine de la bibliothéconomie française.

1. Présentation des prix récompensant les bibliothèques françaises et francophones

[Les prix internationaux et étrangers et leur impact sur la conception des prix récompensant les bibliothèques en France :](#)

Même si mon sujet concerne les démarches récompensant les prix en France, il est important de se rendre compte qu'il existe des démarches de ce type à l'échelle internationale ou même dans certains pays du monde comme les États-Unis, qui ont émergé bien avant leur introduction en France. On peut citer par exemple le National Medal for Museum and Library Service qui a été créé en 1994 et récompense les

bibliothèques et musées pour leur contribution apportée à leur communauté. Il s'agit de la plus ancienne récompense à l'échelle nationale. Sinon, l'une des plus anciennes distinctions américaines date de 1953. Il s'agit de la Melvil Dewey Medal qui a été renommée en 2020, ALA Medal of Excellence. C'est un prix annuel qui récompense un important leadership lié à la gestion, à la formation et à la profession du bibliothécaire (il récompense la figure du bibliothécaire et non les activités de la bibliothèque). Ce prix-là n'est pas honorifique puisqu'il remet au lauréat une médaille de bronze accompagnée d'une citation d'honneur encadrée en or 24 carats.

Sinon, il est important je pense, de montrer qu'il existe des prix internationaux, dont certains ont même pu distinguer des bibliothèques françaises. Par exemple, le prix de l'innovation Internationale de l'ALA a distingué en 2022 la bibliothèque La Bulle située à Annemasse. En 2013, la première édition du prix Stanford pour l'innovation a récompensé la BNF pour ses projets Gallica et data.fr. qui, comme l'explique cette citation, « rend hommage à la politique de numérisation et de diffusion que la France mène depuis de nombreuses années⁵ ». La portée de cette distinction est importante, car elle récompense l'une des plus grandes et anciennes bibliothèques du pays, mais elle reconnaît aussi l'immense travail qui y a été effectué derrière. La médiatisation faite à ce sujet permet de la faire reconnaître aux yeux des professionnels, et des publics.

En termes de prix internationaux, on peut en citer de nombreux qui ont un impact important à l'échelle mondiale, touchant notamment à la diversité du domaine de la bibliothéconomie. Par exemple, il y a le prix de la Bibliothèque Verte de l'IFLA (Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques) qui répond aux enjeux de l'urgence climatique qui commence à s'imposer au monde des bibliothèques. Le prix incite les candidats du monde entier à réduire leur impact environnemental, récompensant ainsi leurs initiatives créatives. En 2022, c'est notamment la médiathèque parisienne de la Canopée qui a été lauréate de la catégorie « Best Green Library Project ». En plus d'avoir vu être récompensé un établissement français, ce prix a eu un véritable impact en France. En 2022, l'ABF (Association des bibliothécaires françaises) a créé une commission spéciale intitulée « commission Bibliothèques Vertes ». Le but est évidemment de jouer un rôle de formateur pour les bibliothèques pour les aider à prendre conscience du problème « pour rendre leurs établissements encore plus responsable⁶ ».

Cette réflexion montre que ces prix qui ont pu émerger dans le monde vont avoir un impact particulier sur la France. Les bibliothèques françaises candidates, devenant lauréates peuvent inspirer de façon générale les bibliothèques à participer à des prix organisés en France. Elles y gagnent en expérience, en connaissance, choses qu'elles peuvent partager autour d'elles à d'autres bibliothèques. Sinon, de façon plus générale, c'est l'organisation de ces prix à l'étrangers qui a pu inspirer la création des prix organisés en France. La preuve en est que ce fut le cas pour le prix Livres Hebdo des Bibliothèques

⁵ « La BNF lauréate du « Stanford Prize for Innovation in Research Libraries », Ministère de la Culture et de la Communication, [en ligne], consulté le 02/11/2024, disponible sur : <file:///C:/Users/wentl/Downloads/130301%20-%20cp%20Stanford%20Prize%20BNF.pdf>

⁶ « Bibliogrill – Plus vertes les bibliothèques avec l'ABF ! », *Bibliothèque publique d'information (BPI)*, [en ligne], 25 mai 2023, [en ligne], consulté le 8/03/2025, disponible sur : <https://pro.bpi.fr/plus-vertes-bibliotheques-abf/>

(principale prix national français), qui s'inspira d'après Claude Poissenot⁷, du Prix ALA récompensant les bibliothécaires aux Etats-Unis.

En France, la démarche des prix, des concours, des distinctions prenant position pour récompenser les bibliothèques de leurs actions se développe de plus en plus. Ainsi, j'ai décidé de présenter l'ensemble de ces démarches par un classement qui suivra différentes catégories dépendant de leur impact et portée à l'échelle de la France, du plus étroit au plus large :

Les prix locaux :

Il s'agit d'une sorte de distinction qui est généralement accordée aux bibliothèques et aux bibliothécaires par le maire de leur ville. Il s'agit d'une forme de remerciement de la tutelle pour souligner leur implication dans la vie culturelle de la ville. C'est également le moyen de valoriser le travail et l'impact qu'ils ont eu sur la ville et ses habitants, ayant régulièrement su utiliser l'influence de la bibliothèque pour multiplier les inscriptions, les accueils et faire de cet endroit un lieu de vie et de socialisation reconnu par la communauté (notamment grâce aux animations). Il s'agit d'une cérémonie en petit comité, plus personnelle, puisqu'elle peut réunir l'ensemble des personnes distinguées par le maire, mais également on peut y inviter des membres de sa famille pour y assister. Pour donner des exemples, la mairie de la ville d'Ahuy a récompensé quatre de ses bibliothécaires bénévoles en leur remettant une médaille de la ville gravée de leur nom en remerciement de leur dévouement et de tout ce qu'ils ont pu accomplir pour la communauté. Comme expliqué par le maire Jean-Claude Douhait : « Pour une si petite commune, nous pouvons être fiers que vous ayez réussi à attirer autant de lecteurs⁸ ». Ils ont réussi au sein d'une petite ville, à rassembler la communauté autour de la bibliothèque, à la faire prospérer et à faire revenir au goût du jour le symbole de la lecture et de ce que représente une bibliothèque/médiathèque aujourd'hui. Il y a aussi l'exemple de la bibliothèque communale Marie Pellan⁹ dans laquelle Jean-Pierre Guillou et Myriam Daniel, deux bibliothécaires bénévoles, ont été récompensés par les adjoints de la ville pour les mêmes raisons. Dans les deux cas, ce sont des bibliothécaires bénévoles qui ont ainsi été récompensés ce qui montre que dans un premier temps ce sont des petits établissements qui sont concernés pour raviver la lecture dans les intérêts de la communauté et de les rapprocher de la bibliothèque. Dans ces bibliothèques, on retrouve généralement peu ou pas de bibliothécaires en dehors des bénévoles, qui sont des personnes travaillantes « sans obligation et gratuitement¹⁰ » ; donc l'intérêt est aussi de récompenser des acteurs importants de la communauté. C'est aussi le moyen de remercier les membres de la communauté qui s'impliquent dans les actions de la bibliothèque de leur ville.

⁷ Entretien téléphonique avec Claude Poissenot

⁸ « Ahuy : les bibliothécaires municipales distingués », *Le Bien Public*, [en ligne], publié le 24 décembre 2013, consulté le 8/03/2025, disponible sur : <https://www.bienpublic.com/grand-dijon/2013/12/24/ahuy-les-bibliothecaires-municipales-distinguees>

⁹ « Les bénévoles récompensés », *Le télégramme*, [en ligne], publié le 28 mars 2017, consulté le 8/03/2025, disponible sur : <https://www.letelegramme.fr/finistere/guilligomarch-29300/spanbibliothequespan-les-benevoles-recompenses-2912882.php>

¹⁰ Dictionnaire Le Robert : bénévole

Les prix départementaux :

Pour les bibliothèques départementales la mission est d'accompagner les petites bibliothèques de leur réseau en agissant comme centre de ressource permettant la promotion de la lecture (en faisant des prêts de documents) et en les soutenant par la mise en place de formations, ou en proposant un catalogue de ressources numériques important (ce qui est intéressant lorsque la bibliothèque manque considérablement de budget). En France plus précisément, d'après la loi Robert, dans l'article 330-2 deuxièmement, de la loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 : il faut « favoriser la mise en réseau des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements¹¹ ». C'est important, comme l'établit cet article, de faire en sorte que la bibliothèque départementale assure la bonne mise en réseau de ces bibliothèques, mais également qu'elle fasse en sorte de la poursuivre sur une longue période. Ces bibliothèques départementales organisent donc parfois des prix leur permettant de dynamiser un peu plus les nombreuses bibliothèques de leur réseau en les incitant à y participer.

Ici c'est plutôt l'exemple d'un concours organisé par un conseil départemental pour les bibliothèques d'un réseau de BD que je vais citer. Il s'agit du concours de la Bibliothèque citoyenne qui est organisé par le conseil départemental de Haute Garonne. Ce prix récompense chaque bibliothèque du réseau de la Médiathèque Départementale de Haute Garonne. La médiathèque de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille a remporté le prix de la Bibliothèque Citoyenne de l'année 2021¹² et a reçu pour cette occasion, un diplôme et un buste en statue représentant une Marianne pour récompenser l'investissement de son équipe de bénévole dans la création de ses ateliers « Éducation aux Médias – Les « fake-news » ou fausses informations ». La médiathèque de Noé s'est vue de son côté décerner le prix en 2022¹³ pour la mise en place de son atelier de philo¹⁴. La médiathèque Monique Font de Labastide-Saint-Sernin et ses tantines (un groupe de bénévoles) a remporté la première place du prix lors de l'édition 2020 pour la création de leurs spectacles originaux et dynamiques d'abord produits en bibliothèque pour émerveiller les enfants, attirer les publics, puis en salle des fêtes, et qui ont par la suite été mis en ligne sur YouTube, avec l'arrivée de la crise sanitaire. Cela récompense notamment leur implication auprès d'un public intergénérationnel et souligne l'impact important sur leur communauté. L'année précédente, la médiathèque de Cugnaux a remporté la troisième place pour le réaménagement de ses espaces. C'est un prix qui récompense les engagements vers une démarche de transformation hybride des lieux et la mise en place de projets pour remettre au goût du jour le rapport du public, à la lecture. L'objectif des projets, puisqu'il s'agit bien d'un prix de la Bibliothèque citoyenne, est toujours de chercher à créer du dynamisme, à innover pour attirer de nouveaux publics. C'est d'ailleurs ce que confirme cette citation

¹¹ Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique relative - Article 330-2 deuxièmement - Code du patrimoine

¹² « Une médiathèque du Lauragais remporte le prix de la Bibliothèque citoyenne de l'année 2021 », *Rédaction Lauragais : Voix du midi*, [en ligne], publié le 1^{er} février 2022, consulté le 07/04/2025, disponible sur : https://actu.fr/occitanie/sainte-foy-d-aigrefeuille_31480/une-mediathèque-du-lauragais-remporte-le-prix-de-la-bibliothèque-citoyenne-de-l-annee-2021_48375160.html

¹³ « La médiathèque lauréate du prix de la bibliothèque citoyenne », *La Dépêche du Midi*, publié le 4 mars 2023, consulté le 03/03/2025, disponible sur : <https://www.ladepeche.fr/2023/03/04/la-mediathèque-laureate-du-prix-de-la-bibliothèque-citoyenne-11037060.php>

¹⁴ Ibid.

disant : « Et ça marche : aujourd’hui, un quart de la population de Labastide-Saint-Sernin est abonné à la médiathèque »¹⁵.

De son côté, la bibliothèque municipale d’Ennery¹⁶ s’est vu décerner par le conseil départemental, le prix de l’animation culturelle en 2015, dans le cadre de la 7e édition du congrès départemental des bénévoles des bibliothèques du réseau de lecture publique. Cette distinction félicite Martine Schmidt et Josiane Guyon (deux bénévoles) pour la mise en place de leur exposition sur l’artisanat africain et leurs animations autour de l’Afrique, mettant en avant un partage culturel important passant par la présentation d’objets décoratifs thématiques, de photos, de vêtements, mais aussi par la mise en place d’ateliers, et de lecture de contes africains. Ce prix s’inscrit à nouveau dans une démarche qui établit comme objectif de récompenser les établissements contribuant vivement à la promotion de la lecture dans leur ville et au sein de leur communauté.

Les prix nationaux :

Le Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques est un prix national mis en place par le magazine professionnel des métiers du livre « Livres Hebdo » et qui s’est développé en partenariat avec La Sofia. C’est une Société française des intérêts des auteurs de l’écrit qui s’occupe (depuis sa création en 1999) de la gestion des droits de prêts en Bibliothèque en assurant la rémunération juste des auteurs et des éditeurs pour le prêt de leurs livres. En parallèle, Livres Hebdo fait partie de la même entreprise qu’Electre (base de donnée des livres) ce qui accentue la conception d’interprofessionnalité du prix Livres Hebdo qui va être analysé un peu plus tard.

Créé en 2010, ce prix a pour objectif de récompenser des bibliothèques, comme l’explique cette citation « proposant des services particulièrement novateurs et efficaces pour prendre en compte la diversité des publics desservis et développer la fréquentation des bibliothèques¹⁷ ». Toute bibliothèque (de lecture publique, universitaire, centre de ressources...) française et élargie aux bibliothèques francophones depuis l’année 2013 ayant entrepris des initiatives innovantes dans leur établissement, est invitée à candidater à ce prix. En 2024, neuf catégories différentes sont récompensées dont les lauréats sont choisis par un jury interprofessionnel. Il y a dans un premier temps les prix thématiques, comme le prix de l’Accueil, le prix de l’Animation, le prix de l’innovation numérique, le prix de la communication, le prix de l’Espace Intérieur, le prix du coup de cœur du Jury, le prix du Service Innovant, mais également le prix de la Bibliothèque hors-de-France et le prix de la petite Bibliothèque. Les trois dernières catégories ont été introduites en 2018. De leur côté, le Grand Prix et le prix du Bibliothécaire de l’année sont assez particuliers et se distinguent des autres catégories. En effet, pour le Grand Prix, qui est la principale distinction non honorifique (puisqu’un La Sofia remet 5000 euros au

¹⁵ « Le prix de la « Bibliothèque citoyenne de l’année » remis aux Tantes de Labastide-Saint-Sernin », *Conseil départemental de la Haute-Garonne*, [en ligne], 23 janvier 2021, 04/03/2025, disponible sur : <https://www.haute-garonne.fr/actualite/le-prix-de-la-bibliotheque-citoyenne-de-lannee-remis-aux-tantes-de-labastide-saint>

¹⁶ « La bibliothèque d’Ennery récompensée », *Le Républicain Lorrain*, [en ligne], publié le 27 novembre 2015, consulté le 14/02/2025, disponible sur : <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-metz-agglo-et-orne/2015/11/26/la-bibliotheque-d-ennery-recompensee>

¹⁷ « Le Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques avec la Sofia », *Livres Hebdo*, [en ligne], consulté le 11/11/2024, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/page/le-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-avec-la-sofia>

lauréat), le lauréat est désigné par les membres du jury comme représentant la bibliothèque la plus innovante et répondant au mieux aux critères attendus par le jury. Peut y prétendre une bibliothèque ayant particulièrement brillé dans au moins 3 catégories thématiques et qui aura particulièrement attiré l'attention des membres du jury. Il n'y a donc pas de candidatures à proprement parler pour ce prix, puisque chaque bibliothèque candidate peut y être éligible à condition qu'elle ait, de son côté, candidaté à plusieurs catégories thématiques. Finalement, pour le prix du ou de la Bibliothécaire de l'année, ce ne sont pas des bibliothécaires qui candidatent, mais bien la rédaction de Livres Hebdo qui désigne cinq bibliothécaires qui représentent le mieux selon eux, la profession. Ce sont ensuite aux lecteurs de Livres Hebdo d'engager les démarches pour désigner celui qui deviendra le futur lauréat du prix. Les candidats peuvent aussi proposer à leurs familles et à leurs proches de voter en faisant diffuser le lien d'accès au vote comme me l'a expliqué Raphaëlle Bats. En 2012, d'après le Palmarès consacré au prix par la revue *LH Magazine*, les lauréates (le duo @leslecturesdechamallow) ont récolté 329 votes sur un total de 640. Toujours d'après cet article de Fanny Guyomard, « Elles sont les symboles d'une mutation du métier de bibliothécaire, qui vulgarise désormais la littérature sur les réseaux sociaux¹⁸ ». Voilà ce que représente cette catégorie, le ou la bibliothécaire symbolisant au mieux les mutations du métier et s'accordant le plus aux nouvelles visions que l'on se fait de cette profession. Sinon, d'autres changements ont également été apportés, entre 2016 et 2019, un prix de la diffusion scientifique existait auparavant alors qu'en 2023, un prix de la communication a été ajouté. En 2024, le prix Livres Hebdo des Bibliothèques a fêté ses 15 ans et continue d'être proposé, prouvant le bon accueil et l'importante influence qu'il dégage en faveur de ses organisateurs et de ceux qui y participent et qui s'en inspirent.

Depuis 2015, l'ENSSIB organise le Prix de l'innovation numérique en bibliothèque qui a comme objectif de donner plus de visibilité à des bibliothèques ayant mis en place des projets et des services innovants relevant de tout ce qui touche au numérique. Ce prix s'inscrit dans le cadre du Biennale du numérique organisée par l'ENSSIB et qui accueille à cette occasion les professionnels du livre autour de la connaissance du numérique. En 2013, le PRES de l'Université de Bordeaux a été distingué pour l'installation de la nouvelle interface de recherche et d'indexation Babord +. Lors de la 5^{ème} édition du prix, c'est le projet Limédia des bibliothèques du Sillon Lorrain (réunissant les BU des agglomérations d'Épinal, de Metz, de Nancy et de Thionville) qui a été distingué pour ses engagements particuliers dans le cadre du projet Bibliothèque numérique de référence (BNR) qui est développé par le ministère de la Culture. Ils ont ainsi créé trois bibliothèques numériques, Média mosaïque, Limédia galleries et Limédia kiosque, soit un site de prêt et un site de consultation de documents conçus pour inciter à l'élargissement des publics par un usage concis du web. D'après Malik Diallo, responsable du projet Limédia, c'est « une mine d'or¹⁹ » de l'information, proposant des documents copiables, exploitables par les abonnés, mais également par les non-abonnés qui peuvent également profiter d'une base de données très florissante.

¹⁸ GUYOMARD, Fanny, « Grand Prix des bibliothèques », *LH Magazine*, novembre 2021, n°14, pages 60-83

¹⁹ TOGNAZZI, Cécile, « limedia.fr la bibliothèque numérique du Sillon Lorrain récompensée par le prix de l'innovation numérique », *Franceinfo : France 3 Grand est*, [en ligne], publié le 21 octobre 2019, consulté le 03/03/2025, disponible sur : <https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/moselle/limediafr-bibliotheque-numerique-du-sillon-lorrain-recompensee-prix-innovation-numerique-1751759.html>

Il y a également le prix du bibliothécaire / documentaliste francophone de l'année, organisé depuis 2020 par l'AIFBD. Il s'agit d'une association francophone des bibliothécaires et documentalistes fondée en 2006 et qui entend donner plus de visibilité et approfondir les liens entre les différents professionnels de ces métiers du livre, à travers le monde. C'est d'ailleurs le premier prix français et francophone imaginé pour récompenser les bibliothécaires, puisque cette catégorie du prix Livres Hebdo est apparue en 2020 alors que le prix de l'AIFBD était déjà pensé depuis au moins 2019, comme me l'a expliqué Raphaëlle Bats, ancienne directrice de l'association à l'époque de la première édition du prix. Ce prix a pour objectif de récompenser un(e) bibliothécaire ou documentaliste francophone pour donner de la visibilité à ses engagements au sein de sa communauté, mais aussi plus généralement dans le monde de la bibliothéconomie, pour son travail et à ses actions de valorisation et d'innovation. « La récompense vise à « nommer un(e) collègue qui pour vous incarne notre profession aujourd'hui »²⁰. Par vous, cette citation entend parler des adhérents qui sont ceux devant choisir les nominés pour le prix. Ainsi tout bibliothécaire ou documentaliste professionnel francophone peut être éligible sous la condition d'avoir un diplôme en bibliothéconomie ou en sciences de l'information ou d'être professionnellement actif. Ce prix particulier prend la forme « de nomination par un tiers²¹ » ou d'un appel aux candidats, ce qui signifie que c'est aux membres de l'AIFBD de nommer un collègue de leur choix qui, selon eux, incarnerait parfaitement cette fonction de professionnelle de l'année. Il est d'ailleurs précisé qu'il n'est pas possible de se présenter soi-même, ni de nommer un ancien professionnel n'étant plus en activité. En 2020, le premier prix a été accordé à Charlotte Hénard, bibliothécaire à Toulouse et membre de la Commission Développement de la lecture auprès des publics spécifiques du CNL. Elle a été désignée parmi 22 nominés venant du monde entier, qui ont été choisis par leurs collègues qui se sont mobilisés pour voter pour une même personne puisque le gagnant est désigné d'après le nombre de votes qu'il a obtenu. Dans un communiqué, l'AIFBD a dit : « Félicitations à Charlotte Hénard pour ce prix, mais plus généralement pour sa carrière au sein des bibliothèques, son engagement associatif, son travail de publication utile à un grand nombre de collègues. Charlotte, c'est avec grand plaisir que nous vous remettons ce prix²² ». Cette citation met en avant plusieurs points, le fait que le prix ait pour enjeu de récompenser les actions, la carrière complète du lauréat, mais également de souligner l'honneur et la reconnaissance qu'éprouve l'AIFBD d'organiser ce prix et de pouvoir en récompenser les professionnels du métier en tant que personnes et non comme simples membres d'une collectivité. Ce prix a été mis en place par l'un des groupes de travail de l'AIFBD qui travaille sur la valorisation des bibliothèques francophones. Comme me l'a expliqué Raphaëlle Bats, directrice de l'époque à l'AIFBD, le but était de pouvoir valoriser et reconnaître non pas les bibliothèques mais les

²⁰ MAHE, Julie, « Prix bibliothécaire francophone : tout un symbole pour une profession », *Actualitté*, [en ligne], publié le 23/03/2023, consulté le 24/02/2025, disponible sur : <https://actualitte.com/article/110856/international/prix-bibliothecaire-francophone-tout-un-symbole-pour-une-profession>

²¹ BONILLA DE LA PLATA, Christopher, « Prix AIFBD Bibliothécaire/documentaliste francophone de l'année édition 2023 », *AIFBD*, [en ligne], publié le 20 mars 2023, consulté le 22/01/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/prix-aifbd-du-bibliothecaire-documentaliste-francophone-de-lannee-edition-2023/>

²² OURY, Antoine, « Charlotte Hénard désignée bibliothécaire de l'année 2020 », *ActuaLitté*, [en ligne], publié le 20 juillet 2020, consulté le 08/03/2025, disponible sur : <https://actualitte.com/article/6549/bibliotheque/charlotte-henard-designee-bibliothecaire-francophone-de-l-annee-2020>

bibliothécaires et de pouvoir en identifier des personnes qui ont des visions, des idées à partager et qui le font en développant des stratégies très originales et marquantes.

Il y a également le jeu concours mis en place par WF éducation qui est un fournisseur d'équipements spécialisés pour les établissements publics comme les bibliothèques et les écoles, en collaboration avec l'ABF. Il est promu à travers les réseaux sociaux et l'ABF pour proposer notamment aux bibliothèques municipales et intercommunales qui centralisent leurs activités sur le secteur ado et qui pourraient ainsi se montrer intéressées de s'inscrire en remplissant un formulaire²³ pour tenter de remporter du mobilier spécialisé qui sera exposé dans leur stand à l'occasion du congrès de l'ABF. Lors de la première édition de ce jeu concours, en 2023, c'est la médiathèque de Beaucouzé qui a remporté l'espace lecture pour adolescents. Elle a été choisie parmi près de 30 candidatures et la cérémonie a eu lieu lors du congrès de l'ABF 2023 où on lui a remis comme lot, du mobilier spécifique. Le gain de ces lots apporte énormément à la bibliothèque : entre modernité et mise en valeur des espaces et des collections, elle participe fortement à la valorisation et à l'évolution de l'établissement. Ces lots ont donc un véritable impact pour la stratégie de modernisation de l'établissement et guide les bibliothèques dans leur décision de s'inscrire au concours. Comme l'a écrit la médiathèque de Beaucouzé dans son dossier de candidature : « Pour continuer à organiser des événements en direction des ados et leur proposer un endroit accueillant et adapté à la médiathèque, nous serions très heureux de pouvoir remporter un espace lecture pour eux grâce à votre concours WF Education & ABF et d'autant plus dans le cadre de notre projet de réaménagement²⁴ ». Cette citation montre que la candidature de la bibliothèque s'inscrit dans les projets de réaménagement de l'établissement et de leur service et que leurs réflexions sur la question (qui sont mises en place depuis quelques années pour améliorer le rapport de la bibliothèque avec ce public d'adolescents et ainsi éviter à la bibliothèque d'en perdre son intérêt en se renouvelant) ont ainsi guidé en quelque sorte leur volonté de candidater au concours.

De son côté, le concours Chouettes Toilettes organisé par l'ABF a été mis en place sous l'initiative d'un petit groupe de bibliothécaires qui se sont montrés intéressés par la question notamment au cours de la pandémie de la Covid-19. D'après Amandine Jacquet²⁵, ce sont également les nombreuses photographies publiées par Sophie Cornière de la bibliothèque Saint-Sever à Rouen sur leurs nouvelles toilettes « les plus belles » qui les ont inspirés à créer ce concours dès novembre 2020. Cette réflexion a été menée par plusieurs personnes dont Amandine Jacquet, Vincent de Lavenne ou encore Nathalie Etienne. Toujours d'après Amandine Jacquet, le concours a été avant son lancement adopté par l'ABF et notamment par sa commission légothèque (représentée par Virginie Delrue au sein du comité organisateur du concours) pour en encadrer les démarches. Ce concours original organisé pour la première fois en 2021 et qui a été renouvelé à nouveau jusqu'en 2023 récompense les toilettes les plus belles et originales des bibliothèques mais surtout les toilettes les plus inclusives et offrant le plus de services. C'est notamment à l'occasion de la Journée mondiale des Toilettes, le 19 novembre 2020 qu'a émergée cette volonté d'imaginer un concours qui permettrait d'offrir de la visibilité à un aspect important : la

²³ Annexe 1 : Formulaire d'inscription au prix Livres Hebdo des Bibliothèques pour l'année 2025 disponible sur le site du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques

²⁴ Information récupérée dans le dossier de candidature de la médiathèque de Beaucouzé pour le concours WF Education

²⁵ Entretien téléphonique avec Amandine Jacquet

mise en avant de l'hygiène et de l'accessibilité dans des lieux inclusifs tels que les bibliothèques. Le contexte de la crise de la Covid-19 est important car un recul a été connu en France sur la question de l'accès à des toilettes publiques, et en tant que lieu public et libre d'accès, rendre les sanitaires de la bibliothèque accueillants commence à entrer dans la réflexion. Virginie Delrue²⁶ ajoute que « de plus, c'est souvent dans les bibliothèques qu'on trouve les seules toilettes gratuites et accessibles de ma ville²⁷ ». Cela souligne l'importance de cette démarche ; conditionnant les réflexions des bibliothèques pour le re-façonnement de l'accueil et des toilettes en bibliothèques, inscrites comme une nécessité dans une ville où l'accès aux toilettes publiques est parfois limité voire inexistant. Ce concours est aussi un appel général adressé aux bibliothèques pour les inciter à réfléchir sur les démarches d'inclusivités et sur la question de l'accueil. L'objectif est aussi de pousser à la réouverture de toilettes qui ont été dans le cas de beaucoup d'établissement, fermées au public pour diverses raisons (ménage, réparation en suspens...) notamment pendant la période du Covid. Les bibliothèques sont l'un des seuls lieux culturels actuels à offrir ce service gratuit, comme l'explique l'ABF dans son communiqué datant du 22 mars 2021, « Les bibliothèques sont ouvertes, leurs toilettes aussi²⁸ ». L'objectif de Chouettes Toilettes est ainsi d'inscrire l'ABF, les bibliothèques candidates et les professionnels en général dans une réflexion globale sur l'inclusivité et l'accès aux toilettes, de donner plus de visibilité à ces lieux parfois négligés et d'agir en conséquence pour innover et répondre aux nouvelles attentes. À travers un titre, parlant, « volontairement provocateur²⁹ » comme l'affirme Virginie Delrue, il faut interroger sur la question de l'accueil en bibliothèque et la lier à la réflexion autour des toilettes qui sont d'une certaine manière à l'image de son établissement. On l'a dit, certaines personnes se rendent aux toilettes uniquement, dû à son accessibilité, et si elles renvoient une image positive, cela peut donner envie de rester à la bibliothèque et de la découvrir. Cela peut aussi renvoyer à une image positive des équipes, puisque les toilettes sont le miroir de la bibliothèque et de ses équipes (après tout, ils en sont à l'origine). Ce concours original incite les bibliothèques candidates qu'elles soient de petites ou grandes bibliothèques, publiques, universitaires... à innover, à imaginer, à se surpasser pour la concrétisation du projet qui saurait les départager. Également, comme l'explique Virginie Delrue il existe une application portant le nom « Où sont les toilettes ?³⁰ » qui répertorie et localise les toilettes publiques. Ce prix incite ainsi d'une certaine manière à encadrer ces services publics pour les rendre utiles à la population. Et notamment à une partie de la population en particulier, comme le traduit le partenariat avec l'AFA Crohn. À ce sujet, Amandine Jacquet³¹ m'a d'ailleurs expliqué que le Covid a été un véritable recul sur la question pour ces personnes, car avec la fermeture des toilettes publiques, elles n'osaient plus sortir de chez elles par peur de ne pas avoir accès à des toilettes lorsque cela est nécessaire. Comme me l'a dit Virginie Delrue, « De nombreuses personnes viennent dans nos établissements pour les toilettes. Si l'accueil y est positif, elles resteront pour découvrir l'établissement. Et puis, si on a de « chouettes

²⁶ Annexe 4

²⁷ Annexe 4

²⁸ « L'ABF rejoint le mouvement Urgence Toilettes », Association des Bibliothécaires de France (Communiqué de l'ABF), [en ligne], publié le 22 mars 2021, consulté le 06/04/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/1/217/915/ABF/-communiqu%C3%A9-labf-rejoint-le-mouvement-urgence-toilettes>

²⁹ Annexe 4

³⁰ Annexe 4

³¹ Entretien téléphonique avec Amandine Jacquet

toilettes », c'est que l'équipe l'est aussi³² ! ». Les toilettes sont ainsi à l'image de la bibliothèque et reflètent tel un miroir ce qu'elles représentent en termes d'accueil et d'inclusivité. Certaines personnes découvrent l'établissement en allant aux toilettes et si elles ont apprécié l'accueil, cela peut contribuer à changer l'image parfois stricte et désuète qu'elles se faisaient des bibliothèques.

Pour conclure sur cette partie, ces démarches de prix et concours existent depuis longtemps à l'international mais commencent à émerger depuis peu en France. Si on a évoqué des démarches de distinctions personnelles, effectuées entre une bibliothèque et sa mairie, il existe des prix et concours à plus grande échelle qui entament des démarches et s'engagent à primer les bibliothèques françaises et francophones pour leurs actions. Les bibliothèques sont mises en compétition, et les établissements les plus innovants, originaux et inventifs seront ainsi récompensés pour leur projet. Différents types de prix sont imaginés pour récompensés un service particulier (concours Chouettes Toilettes ou l'innovation numérique de l'ENSSIB) ou plus générale mais avec des catégories diversifiées ce qui a pour objectif d'intéresser un grand nombre de candidats pouvant s'inscrire à la catégorie souhaitée.

2. Quels sont les différents acteurs intervenant dans l'organisation de ces prix ?

- Les organisateurs

La mise en place d'un prix national nécessite la participation et l'intervention de multiples acteurs. Dans un premier temps, il y a la question des organisateurs de ces prix et/ou de ces démarches. En effet, ces démarches ont commencé à être réfléchies par des professionnels des métiers du livre et/ou précisément du métier de bibliothécaire qui ont travaillé avec des institutions, des associations ou des revues spécialisées pour mettre en place ce prix. Pour le prix *Livres Hebdo* des bibliothèques, l'idée est venue de Claude Poissenot et de la journaliste Laurence Santantonios qui ont travaillé avec *Livres Hebdo* pour la mise en place de ce prix. Au contraire d'autres organisateurs que je vais citer juste après, *Livres Hebdo* est bien un acteur professionnalisant mais il s'agit d'un magazine professionnel qui touche de façon générale les différents métiers du livre (comprenant les bibliothécaires, les libraires, les éditeurs...). Conformément à son rôle de média de référence pour ces professions, cela lui permet consolider son rôle, en validant ses engagements auprès de ses adhérents puisque *Livres Hebdo* crée également des prix pour les libraires et les éditeurs. Elle reconnaît leur rôle, leur importance, leur association puisque notamment à travers le jury, *Livres Hebdo* appuie sur l'association entre les différents professionnels du livres, qu'il soutient et invite au terme d'un évènement fédérateur, la cérémonie de remises des prix qui favorise les échanges entre chaque professionnel et partenaires (puisque le prix peut aussi permettre l'acquisition de partenaires et une meilleure couverture médiatique dans le monde du livre).

Dans le cadre du concours Chouettes Toilettes, celui-ci a été créé par un groupe de bibliothécaires ayant commencé à se questionner sur l'accueil en bibliothèque et la symbolique derrière l'accès à leurs toilettes. Ce groupe est notamment constitué de

³² Ibid.

Nathalie Clot, de Nathalie Etienne, d'Amandine Jacquet, de Vincent de Lavenne ainsi que d'un membre de la commission Accessibilité de l'ABF, Hélène Brochard et d'un membre de la commission Légothèque de l'ABF, Virginie Delrue. L'objectif de cette commission est de souligner le « rôle d'accompagnement des bibliothèques dans la construction des individus en leur donnant accès à des collections, des espaces et des services³³ ». D'après Amandine Jacquet, un projet de table ronde, intitulé Les toilettes en bibliothèque, facteur d'inclusion ou de discrimination ? a été organisé par l'équipe lors du Congrès de l'ABF 2021 pour appuyer le lancement du concours. La commission AccessibilitÉS de son côté, défend « l'accès à la culture et aux savoirs pour les personnes en situation de handicap, d'illettrisme, sous-main de justice et en établissements de santé et médicaux sociaux³⁴ » s'intéresse également de ce fait aux problématiques d'accessibilité en bibliothèque. L'ABF a fait labelliser le concours et permet ainsi de l'encadrer et de le diriger. D'ailleurs, la commission Légothèque de l'ABF qui œuvre depuis longtemps cette question, comme l'explique Virginie Delrue, avait déjà travaillé sur des réflexions pour faire dégenrer des toilettes en bibliothèque³⁵. Ils étaient déjà au point sur le sujet d'où la volonté de vouloir s'impliquer dans ce projet. L'ABF a finalement dévoilé ses engagements et rejoint en 2021, le mouvement Urgence Toiletttes qui a été révélée à l'occasion de la Journée mondiale des Toilettes datant du 19 novembre 2020.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule démarche à laquelle l'ABF a participé. Il y a aussi le jeu concours qui est organisé en collaboration avec WF éducation. En tant qu'association professionnelle du domaine de la bibliothéconomie, c'est en fait dans le cadre de ses missions adressées aux bibliothèques que s'inscrit la création de prix, concours, label pour distinguer, reconnaître et récompenser les bibliothèques de leurs actions. Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique à partir de 1969, il s'agit de la plus importante association de bibliothécaires en France. Pour apporter une définition plus explicative, « L'ABF est l'association de tou-te-s les bibliothécaires professionnel-le-s et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société³⁶ ». Pour offrir cette conception d'échanges, l'ABF ouvre des commissions (permanentes ou en fonction de l'actualité bibliothéconomiques) dans lesquels s'inscrivent les prix qu'ils ont créés. « Les actions de l'ABF ont pour objectif de promouvoir la place et le rôle des bibliothèques dans une société de l'information en constante évolution ». Cette citation affirme à nouveau le rôle important de l'association pour les bibliothèques puisqu'en plus de les promouvoir et de les représenter, elle est aussi là pour les défendre. Décerner un prix permet à l'association de prouver son expertise et l'engagement qu'elle met en avant. La mise en place de plusieurs prix montre d'autant plus qu'elle s'engage et soutient les bibliothèques sur plusieurs aspects. Cela souligne d'autant plus le fait de la diversité des bibliothèques et le fait qu'elle se renseigne sur les réflexions des bibliothèques et leur apporte une forme de soutien. Elle prend position sur un sujet d'actualité comme ce fut le cas du mouvement Urgence Toilettes qui a ensuite mené à la création du concours

³³ Commission Légothèque, *Association des Bibliothécaires de France*, [en ligne], consulté le 22/05/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/4/117/239/ABF/commission-legotheque>

³⁴ Commission AccessibilitÉS, *Association des Bibliothécaires de France*, [en ligne], consulté le 22/05/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/4/188/824/ABF/commission-accessibilites>

³⁵ Annexe 4 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Virginie Delrue.

³⁶ « L'Association des Bibliothécaires de France c'est... », *Association des bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 05/03/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/1/113/228/ABF/l-association-des-bibliothecaires-de-france-cest>

Chouettes Toilettées, en assure son soutien et permet le développement du monde professionnel en affirmant sa position d'association professionnelle.

En termes d'association, il y a également l'AIFBD qui organise un prix pour les bibliothécaires/documentalistes francophones. Ainsi, il y a également un enjeu pour l'AIFBD de mettre en place ces démarches distinguant les bibliothèques car elle s'accorde comme pour l'ABF à la réalisation de sa mission, qui « la mise en réseau des bibliothécaires et documentalistes francophones, ainsi qu'à leur valorisation dans leur milieu professionnel³⁷ ». Leur implication leur permet de consolider leur rapport aux bibliothèques et également de les légitimer dans leurs actions.

De son côté, l'ENSSIB a mis en place le prix pour l'innovation numérique qui s'inscrit dans le cadre de la Biennale du numérique, un congrès qui a pour objectif de valoriser dans son ensemble l'innovation numérique en bibliothèque. L'ENSSIB qui est l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des bibliothèques, organise ce prix qui est lié à ses objectifs fondamentaux, d'enseignement, de recherche des savoirs dans le domaine des sciences de l'Informations. D'après cette citation : « Elle forme les conservateurs et bibliothécaires d'État, recrutés par concours et propose également une riche offre de formation tout au long de la vie, sur place et à distance, la validation des acquis de l'expérience et des parcours labellisés³⁸ ». En tant que principal acteur de la formation des professionnels des bibliothèques, elle se positionne comme acteur majeur de la réflexion sur l'évolution numérique en bibliothèque, concept assez récent qui est en pleine émergence. A double-sens, l'ENSSIB se crée une bonne image pour les bibliothèques mais aussi pour ces étudiants en montrant et prouvant l'attention et la reconnaissance qu'elle porte au métier et aux professionnels du métier en particulier. Cela permet de créer toujours une sorte de passerelle entre le monde professionnel et le monde étudiant, qu'ils encadrent et ont pour mission de former et de guider (par exemple en se servant de projet comme modèle pour alimenter les programmes de la formation).

Globalement, on retient de ces démarches ou prix nationaux français qu'ils sont principalement organisés par des institutions professionnelles des métiers du livre et notamment du métier de bibliothécaire. Ce sont des grands noms du domaine de la bibliothéconomie et des acteurs majeurs du monde du livre qui affirment globalement un intérêt particulier pour aider, conseiller, informer, soutenir les bibliothèques et bibliothécaires françaises et francophones, peu importe leur taille, leur domaine...

- Les partenaires

Un prix, dans l'ensemble, ne peut pas vivre, se construire par lui-même. Il lui faut des partenaires, des sponsors, du soutien pour lui permettre de vivre et de perdurer dans le temps. Les prix ont généralement de nombreux partenaires qui ont un lien direct avec le prix qu'ils soutiennent. Leur rôle est d'aider à augmenter la visibilité en faisant de la communication régulière sur leurs réseaux. Plus le partenaire est connu et plus son impact

³⁷ « Qu'est-ce que l'AIFBD », AIFBD, [en ligne], consulté le 07/05/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/quest-ce-que-laifbd/>

³⁸ « L'offre de formation », ENSSIB, [en ligne], consulté le 10/04/2025, disponible sur : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation#:~:text=L'Enssib%20d%C3%A9livre%20le%20dipl%C3%B4me,exp%C3%A9rience%20et%20des%20parcours%20labellis%C3%A9s>

sera important. La réflexion peut aller dans les deux sens, puisque le concours fait de son côté également de la promotion pour son partenaire en le remerciant et en le mettant en avant sur ses réseaux sociaux, à travers l'écriture d'articles. C'est aussi un moyen de renforcer sa légitimité, puisque le prix s'associe à des organismes connus et reconnus pour se faire un nom, et parfois un partenaire peut aussi leur fournir des locaux, un lieu pour y faire la cérémonie (concours Chouettes Toilettes et concours WF Education au congrès de l'ABF). Le partenaire peut aussi être fortement impliqué dans le prix, puisque parfois ils sont bien présents au sein du jury (comme pour le Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques ou il y a un représentant de La Sofia dans son jury). Dans certains cas, cela peut dépendre aussi d'une question financière. Par exemple, La Sofia est le partenaire officiel de Livres Hebdo et ils s'associent dans le cadre de l'organisation du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques. Sofia renouvelle régulièrement son partenariat et, chaque année, elle finance la dotation de 5000 euros qui est remise au lauréat du Grand Prix, notamment pour les acquisitions de livres. C'est ce qu'explique George Pelletier, son directeur, qui ajoute qu'en tant que partenaire, leur implication dans le prix et le fait d'avoir accepté de reverser cette somme aux bibliothèques et librairies est un moyen « de retourner à nos partenaires un coup de chapeau³⁹ ». D'après cet article de France Culture, La Sofia avait également en 2016, soutenu le Prix de la diffusion scientifique : « Ce prix spécial est soutenu par la Sofia qui l'a doté de 5 000€ destinés à l'acquisition d'ouvrages de sciences⁴⁰ ». Donc c'est l'occasion pour La Sofia, de les remercier de l'appui continu que les bibliothèques leur apportent depuis longtemps en les soutenant à leur tour. Il s'agissait aussi de mettre en avant l'aspect complémentaire qui associe à la fois les libraires et les bibliothécaires, dans ce qu'ils apportent respectivement à leur ville et à leur communauté. D'après cette citation : « Livres Hebdo estime qu'il y a une vraie urgence à promouvoir les bibliothèques et leur rôle dans le rapprochement du public et du livre ». Déjà que les bibliothécaires et libraires travaillent ensemble, puisque les acquisitions des bibliothèques se font principalement dans les librairies locales, « pour favoriser les circuits courts de vente pour dynamiser un tissu local de librairies⁴¹ ». Il y a des convergences d'intérêt puisque comme l'explique Claude Poissenot, elles « partagent une même inscription locale⁴² ». Les librairies sont au courant des nouveautés littéraires, ont un panel de connaissance important et sont de ce fait un allié important des bibliothèques. Comme il le montre les librairies peuvent assister et aider les bibliothèques à répondre aux besoins de leur usagers en leur fournissant des documents dans le cadre de médiation, ou de partenariat, et inversement.

De son côté, le prix des bibliothécaires/documentalistes de l'année organisé par l'AIFBD est sponsorisé par CAIRN, qui offre une bourse au lauréat pour lui permettre de

³⁹ « Masterclasse 2024 : La Sofia », *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24 octobre 2024, consulté le 16/11/2024, disponible sur : https://youtu.be/7Uy_nxulMQQ?si=p5zzFPmKBNeJUIW3

⁴⁰ « Grand Prix livres hebdo des bibliothèques francophones », *France Culture*, [en ligne], publié le 16 septembre 2016, consulté le 16/11/2024, disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/evenement/grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-francophones-2548145>

⁴¹ CHETRIT, Judith, « Bibliothécaire et libraires jouent la carte de la proximité », *La gazette des communes*, [en ligne], publié le 13 septembre 2018, consulté le 29/05/2025, disponible sur : <https://www.lagazettedescommunes.com/579905/bibliothe-caires-et-libraires-jouent-la-carte-de-la-proximite/>

⁴² POISSENOT, Claude, « Bibliothécaires-libraires : vers une convergence des intérêts ? », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié 18 novembre 2013, consulté le 29/05/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/bibliothe-caires-libraires-vers-une-convergence-des-interets>

participer au congrès de l'AIFBD de l'année suivante. Au contraire, le prix de l'innovation numérique de l'ENSSIB qui s'inscrit dans le cadre de la Biennale du numérique, reçoit du soutien financier notamment du CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie), de la SOFIA ou d'un représentant de la collectivité territoriale, la Région Auvergne Rhône Alpes qui assure d'une certaine façon une reconnaissance institutionnelle. Cela prouve d'une autre manière l'importance des partenaires, car ils offrent un soutien budgétaire pour l'organisation du prix, mais également pour le financement des lots et des récompenses. Le prix Livres Hebdo s'adjoint de nombreux partenaires au fil des années. On en retrouve de nombreux tel que l'ADBU (Association française des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation), Bibliotheca (une entreprise internationale qui est spécialisée dans les solutions technologiques adressées aux bibliothèques), Ammareal qui est une entreprise positionnée comme étant une librairie d'occasion solidaire qui a pour objectif de redonner une seconde vie aux livres. Ils sont eux-mêmes en partenariat avec plus de 450 bibliothèques qui leur confient régulièrement leurs documents désherbés. Il y a aussi l'entreprise ASLER DIFFUSION, l'ABF ou encore le CFC qui travaille dans le cadre du financement de la presse et du livre et dont la décision de s'associer à Livres Hebdo a été guidée par la ressemblance qui lie leur mission personnelle à celle des bibliothèques, pour « le partage des savoirs et la promotion des œuvres⁴³ ». Il s'agit en partie d'une question de confiance, car le sujet des partenariats met en gage la réputation des deux parties. La société américaine 3M qui s'occupe notamment de systèmes de sécurité (comme les bandes de détection électromagnétiques) et d'automatisation (bornes de prêt et de retour, étiquettes RFID) est l'un des principaux partenaires de Livres Hebdo. Leur division « Library Systems » a d'ailleurs été acquise par Bibliotheca en 2015. Il y a de l'autre côté, l'entreprise alsacienne de mobilier Dubich qui s'est régulièrement réengagée pour offrir son soutien au prix. Et ces partenaires sont aussi très souvent liés aux métiers du livre et aux bibliothèques puisqu'ils fournissent du matériel spécialisé du matériel spécialisé justement pour des services bibliothéconomiques. Ils sont compétents dans le domaine et engagé et en confirment à nouveau leur soutien et la reconnaissance de leur travail, comme le montre cette citation au sujet de 3M et Dubich : « C'est que toutes deux travaillent depuis plus de quarante ans dans le réseau des bibliothèques - municipales, départementales et universitaires - et cherchent à répondre le mieux possible aux besoins de ces professionnels qui les connaissent bien⁴⁴ ». Ils ont d'ailleurs offert à chaque lauréat, un vidéoprojecteur et un chèque-cadeau pour du mobilier de bibliothèque. En 2013, Bibliotheca a rejoint les sponsors du prix, qui comme l'exprime cet article de Livres Hebdo, « sont plus nombreux cette année à s'intéresser au prix⁴⁵ ». Cela montre que le prix gagné en popularité, en reconnaissance et en légitimité (c'est la 4^{ème} édition donc le prix fonctionne plutôt bien) ce qui explique que de plus en plus de partenaires s'y intéressent et souhaitent rejoindre l'aventure. Il ajoute que le prix est aussi soutenu par France Culture et France Télévisions. La présence de sponsors

⁴³ « Masterclasse 2024 : Katia Labayle pour le CFC », *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/6LplvRmdp6s?si=6Xt20y9g8AfzBrNb>

⁴⁴ FERRAND, Christine, « 3M et Dubich, sponsors du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 avril 2015, consulté le 02/03/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/3-m-et-dubich-sponsors-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques>

⁴⁵ SANTANTONIOS, Laurence, « Dany Laferrière président du jury du Grand Prix des bibliothèques 2013 », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 avril 2015, consulté le 02/02/2025, disponible sur : <https://m.livreshebdo.fr/article/dany-laferriere-president-du-jury-du-grand-prix-des-bibliotheques-2013>

médiatiques est de son côté un bon moyen pour faire la promotion du prix, ce qui est très important surtout à ses débuts. En 2020, c'est l'entreprise Asler qui a été partenaire du prix. Il s'agit d'une entreprise française spécialisée dans la création de matériel, mobilier adressé aux bibliothèques et centres de documentation. Sur son compte Facebook, Asler ajoute que c'est une entreprise : « servant les bibliothèques depuis plus de 30 ans⁴⁶ ». Sur son site, elle précise en ajoutant qu'il s'agit du coup d'un moyen « d'apporter notre soutien et reconnaissance aux bibliothèques participantes⁴⁷ ». Ces deux citations font le lien du coup entre cette entreprise qui fournit du matériel et aménage les bibliothèques depuis longtemps, et qu'en tant que fidèle partenaire de leur entreprise, c'est une sorte d'honneur de les soutenir à leur tour.

D'une part, l'association du concours Chouettes Toilettes avec l'ABF et ses commissions AccessibilitéS, Légothèque et Labenbib, participent à sa stratégie de valorisation (de même que pour le concours WF education qui est vivement partagé par l'ABF). D'autre part, les organisateurs du concours ont su dénicher plusieurs partenaires qui l'ont doté de prix et ont relayé parfois sa communication. L'un des partenaires institutionnels principal du prix est l'association AFA Crohn RCH France, qui est assez spécifique. En effet, la réflexion autour de l'ouverture et de l'accessibilité des toilettes met en exergue certains aspects importants. Les toilettes se doivent d'être facilement accessibles car dans la population, il existe des personnes nécessitant d'y avoir accès régulièrement et très rapidement à des toilettes, comme c'est le cas des personnes atteintes de la maladie de Crohn. Cette association nationale, qui soutient depuis longtemps les malades, travaille désormais sur la question de l'accessibilité des toilettes publiques. A l'origine d'une carte « Urgence Toilettes », la démarche permet aux adhérents de la carte d'avoir accès aux toilettes de bâtiments partenaires, qui sont référencées dans une application spéciale intitulée, « Où sont les toilettes ? » et dont l'AFA est elle-même partenaire. L'ABF a de son côté rejoint le mouvement Urgence Toilettes dont l'objectif est de faire remonter auprès des élus l'urgence de recenser les toilettes publiques et surtout de faire de l'hygiène et de cette notion d'accessibilité publique, une « priorité de santé publique⁴⁸ » comme ils l'expriment dans ce communiqué. Comme a pu me l'expliquer Vincent de Lavenne⁴⁹, l'ABF a fourni à la fois une contribution matérielle (des lots) mais aussi organisationnelle (créneau lors du congrès pour la cérémonie de remise de prix par exemple). Cela passe aussi par de la communication et de la valorisation, qui est dans le même temps profitable pour l'organisateur et son partenaire, comme par exemple le journal Flush, qui est un magazine entièrement dédié aux toilettes. Le double intérêt est bien identifié, puisque le concours offre un abonnement aux lauréats, ce qui permet de faire de la promotion pour le partenaire, et de l'autre côté, le magazine fait également de la promotion pour le concours auprès de son propre public puisqu'un article a d'ailleurs été publié sur la question. Le concours Chouettes Toilettes a également offert en lot une brosse de toilette qui a été fabriquée à partir de coquilles d'huîtres, des abonnements de magazines qui pouvaient être fournis comme le journal Nectart, des pisse-debout, des

⁴⁶ASLER DIFFUSION, Page Facebook, @ASLER, [en ligne], consulté le 03/03/2025, disponible sur : https://www.facebook.com/ASLER.DIFFUSION/?locale=fr_FR

⁴⁷ ASLER, « partenaire du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 31 octobre 2020, consulté le 03/03/2025, disponible sur : <https://asler.fr/asler-partenaire-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques/>

⁴⁸ « L'ABF rejoint le mouvement Urgence Toilettes », Association des Bibliothécaires de France (Communiqué de l'ABF), art.cit.

⁴⁹ Annexe 5 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Vincent de Lavenne.

livres sur le sujet des toilettes ou de l'intimité, des dérouleurs de papier toilette, etc. Cela a été plutôt compliqué au début de trouver et réunir des partenaires, comme l'explique Amandine Jacquet⁵⁰, car il s'agissait d'un concours récent, ayant peu de portée médiatique (donc le risque qu'il soit un échec). Finalement, ce sont principalement des petits fournisseurs ou des petites entreprises qui commencent à se faire connaître ou ne sont pas encore connus dans le milieu qui se sont montrés intéressés (car cela pouvait leur offrir de la visibilité en contrepartie de leur participation). Par exemple, l'entreprise BIOM Paris a fourni des brosses à toilettes éco-responsables et biodégradables en lot gagnant. L'entreprise Pisse-debout a fourni également certains de leurs produits pour les gagnants. Il y a aussi l'ABF qui a proposé des goodies spécialisés comme des autocollants et des pins à l'effigie du concours, mais aussi le livre *Accessibilité universelle et inclusion en bibliothèque* qui a été offert à chacun des lauréats. La commission Labenbib (désormais commission numérique) de l'ABF a fabriqué et fourni des dérouleurs de papier toilettes, de porte-manteaux et porte-sac..., qu'ils ont également fourni.

Dans l'ensemble, les partenaires choisis n'avaient pas forcément les mêmes moyens pour fournir des gros lots ou en fournir à tous les lauréats mais chaque lauréat avait au total le même nombre de lots qui était choisi en fonction de l'établissement (abonnement pour les petites bibliothèques qui n'en avaient pas forcément ou alors le nombre de brosses à toilettes qui dépendait du nombre de toilettes sur place...). L'ensemble des lots était ainsi envoyé par colis, aux bibliothèques qui ne se déplaçaient pas forcément lors du congrès (dû à la distance, au manque de moyens des petites bibliothèques ou au fait qu'il ait été effectué en distanciel lors de la première édition). Il a ajouté qu'ils avaient toutefois pu se rendre à la Bibliothèque de la Canopée pour leur remettre leurs lots. Comme il le précise également, la qualité des multiples dossiers a été récompensée en offrant également des petits lots aux bibliothèques qui n'ont malheureusement pas pu recevoir de prix, pour tout de même les récompenser pour ce qu'elles ont pu entreprendre. Cela montre que l'intérêt était vraiment de les récompenser pour leurs actions même sans avoir été primés.

Pour conclure sur la question des partenariats pour l'ensemble de ces prix et concours. Ils sont importants pour faire vivre et faire fonctionner un prix. Ils peuvent l'aider à le faire démarrer en lui offrant un apport budgétaire, leur expertise puisqu'ils sont eux-mêmes des associés réguliers des bibliothèques et peuvent ainsi attirer leurs propres publics à s'y intéresser. Le prix apporte une reconnaissance des partenaires puisqu'ils sont invités parfois dans le jury, aux cérémonies. Ils sont parfois interviewés comme ce fut le cas de Geoffrey Pelletier de La Sofia ou Katia Labayle qui ont été invités pour la masterclass 2024 de Livres Hebdo pour expliquer leur rôle, leur implication dans le prix... Réciproquement, les partenaires communiquent régulièrement sur le concours. La présence des partenaires pour un prix est donc perçue comme indispensable car elle offre une certaine légitimité en associant le concours à d'autres institutions existantes dans le monde de la bibliothéconomie.

- La composition du jury

Et enfin, il est important également d'évoquer les membres du jury de ces prix. Pour le cas de *Livres Hebdo*, par exemple, celui-ci comporte des intervenants de multiples

⁵⁰ Entretien téléphonique avec Amandine Jacquet

professions des métiers du livre. Le président du jury, (souvent choisi par le rédacteur en chef de la revue) a pour rôle notamment de mener et diriger les discussions. Il s'agit pour la plupart du temps d'un auteur ou d'une autrice français(e). Mais il y a également des illustrateurs, des auteurs de bande dessinée comme de manga, ce qui diversifie le champ de la profession. De plus, il n'y a pas forcément que des professionnels français, ce qui nous indique que le choix peut aussi dépendre de l'impact que cette personne peut avoir sur le public français et sur les bibliothèques françaises, par rapport à une œuvre récente ou par rapport à sa carrière en général. C'est ce qu'explique cette citation qui affirme : « **Zep**, dont les livres sont les plus empruntés dans les bibliothèques publiques⁵¹ ». Cela confirme l'idée que c'est bien un auteur ayant une notoriété notable auprès des bibliothèques qui est recherché pour mener la présidence du jury.

Mais quel est l'enjeu derrière ce choix ? Il s'agit de confier une charge importante dont le métier se trouve à la source de la création de la chaîne du livre, et comme je l'explique dans la sous-partie suivante, le prix tend à renforcer les liens entre les différents métiers du livre (les auteurs étant soutenus par La Sofia). Il faut d'autant plus noter que ces auteurs possèdent chacun, un certain lien avec les bibliothèques, qu'il soit personnel (certains développent leur rapport aux bibliothèques comme un souvenir de leur enfance) ou bien professionnel, donc en lien avec leurs études ou leur métier actuel puisque certains écrivent dans les bibliothèques, font des activités, des rencontres régulières. Maylis de Kerangal explique : « Les bibliothèques sont des endroits où tous les livres ont leur chance. Pour un écrivain, être sélectionné par une bibliothèque est une chose importante⁵² ». D'après ces auteurs, il s'agit de remercier ces lieux de diffusion culturelle qui leur offrent l'opportunité de se faire connaître d'une différente manière qu'au sein des librairies puisque le public ciblé n'est pas forcément le même. Accepter cette position est plus qu'un honneur car cela leur permet de se sentir reconnus dans un monde très vaste (celui de l'écriture) tout en restant attachés à un point qui les fascine et leur permet l'émergence de moult souvenirs : les bibliothèques. Ils ont eux-mêmes régulièrement fréquenté des bibliothèques et éprouvent ainsi un lien étroit avec ces établissements. Maylis de Kerangal affirme, « c'est un lieu de rencontre et d'échange avec les lecteurs mais aussi avec les bibliothécaires car il y a toujours un moment privilégié avec eux qui me permet d'entrer dans les coulisses de leur métier⁵³ ». Dans le cadre de son métier, ses rapports aux bibliothèques, comme elle l'évoque, ont beaucoup évolué. Elle prend le temps de les visiter, de faire des rencontres et d'en apprendre plus sur le métier si intéressant. Diriger la présidence de ce prix est ainsi dans la même idée, un moyen de partager son expérience et de valoriser et soutenir ce métier. L'autrice Anne Berest qui a pris la tête du jury en 2023, a évoqué le fait que son rapport aux bibliothèques s'était largement développé tout au long de sa vie comme lieu indispensable de partage de la lecture et de la culture, que cela soit pendant son enfance, pendant ses études ou actuellement, puisqu'elle s'y rend régulièrement pour pouvoir écrire ses romans ou même y effectuer des recherches. De son côté, Catherine Meurisse évoque une fréquentation moins importante des bibliothèques,

⁵¹ PIAULT, Fabrice, « Zep présidera le jury du 2^e grand prix « Livres Hebdo » des bibliothèques », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 30 décembre 2013, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/zep-presidera-le-jury-du-2e-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques>

⁵² HEURTEMATTE, Véronique, « Maylis de Kerangal : "En bibliothèque, tous les livres ont leur chance" », *Livres Hebdo*, publié le 16 juin 2017, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/maylis-de-kerangal-en-bibliotheque-tous-les-livres-ont-leur-chance>

⁵³ Ibid.

dans le cadre de son travail, bien que déambuler parmi les livres, faire des découvertes littéraires et culturelles fait partie de son enfance et de son apprentissage. Aujourd'hui, il s'agit d'une réalité qui concerne un grand nombre de personnes : l'impact de posséder une bibliothèque qui nous est propre, qui correspond à nos besoins, à ce que l'on aime, se ressent de plus en plus. Comme elle l'explique, « J'ai besoin d'avoir avec moi les romans, les essais, les catalogues d'exposition, les livres d'art que j'ai chinés⁵⁴ ». Mais les activités des auteurs en bibliothèque ne s'arrêtent pas à l'intégration de la bibliothèque dans le cycle de création d'un ouvrage, mais également à sa promotion. Par exemple, le BPI, qui en janvier 2021, a fait exposer ses dessins dans l'établissement. De son côté, Dominique de Saint Mars, l'autrice de la célèbre saga jeunesse *Max et Lili*, racontait que « le rôle qu'elles ont joué dans le succès de son œuvre, chaque année en tête du baromètre des prêts en bibliothèque⁵⁵ ». Cela montre que le travail de l'auteur est indissociable des bibliothèques qui les soutiennent énormément en termes de valorisation auprès de leur public. Comme elle le dit, « c'est grâce aux bibliothèques que la collection a été connue⁵⁶ ». D'abord ayant reçu un accueil très négatif, elle le dit, « les bibliothécaires, eux, y ont tout de suite cru⁵⁷ ». L'auteur, en parallèle, accorde également son soutien aux bibliothèques, en participant à leur valorisation (rencontres, dédicaces). Présider le prix est aussi un moyen de rendre compte de cette action et de reconnaître, valoriser et soutenir activement ces établissements qui travaillent sur des projets formidables qui méritent d'être révélés au grand jour.

« J'ai même mis en scène une bibliothécaire dans Lili a peur des contrôles, inspirée de quelqu'un que je connais, et qui montre le rôle important des bibliothécaires dans l'éveil et l'accompagnement des enfants⁵⁸ ».

Cette citation confirme son implication pour soutenir le métier de bibliothécaire à travers ses propres œuvres. Voilà également un moyen de soutenir le métier et de les remercier de ce qu'ils ont l'habitude de faire pour eux et pour les publics. De son côté, Éric Reinhardt, se dit « content de consacrer un peu de temps à ce prix professionnel qui récompense le dynamisme des établissements de lecture publique, à qui les écrivains doivent tant car ces établissements donnent accès aux livres au plus grand nombre⁵⁹ ». Cela confirme les rapports importants qui lient les auteurs aux bibliothèques et confirme

⁵⁴ GUYOMARD, Fanny, « Catherine Meurisse : « Les bibliothèques sont le lieu de la découverte et de l'émancipation » », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 14 septembre 2021, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/catherine-meurisse-les-bibliotheques-sont-le-lieu-de-la-decouverte-et-de-lemancipation#:~:text=Catherine%20Meurisse%2C%20auteure%20et%20illustratrice,raconte%20son%20rapport%20aux%20biblioth%C3%A8ques>.

⁵⁵ HEURTEMATTE, Véronique, « Dominique de Saint Mars : « J'ai été connue grâce aux bibliothèques » », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 23 août 2019, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/dominique-de-saint-mars-jai-ete-con nue-grace-aux-bibliotheques#:~:text=Auteure%20de%20la%20c%C3%A9l%C3%A8bre%20s%C3%A9rie,barom%C3%A8tre%20des%20pr%C3%AAts%20en%20biblioth%C3%A8que>

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ MOULIN, Mylène, « Éric Reinhardt : "Les bibliothécaires sont des algorithmes humains » », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 7 juin 2020, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/eric-reinhardt-les-bibliothecaires-sont-des-algorithmes-humains>

leur volonté d'apporter du soutien à ces professionnels du métier. C'est à double sens, mais la bibliothèque joue un rôle de relais pour l'auteur et inversement en participant à leur revalorisation. Les auteurs peuvent ainsi aider les bibliothèques à retrouver de la légitimité face notamment aux réseaux sociaux, aux séries, aux librairies qui gagnent en popularité et qui peuvent leur faire concurrence. C'est un moyen d'assurer leur soutien à la culture, à la création littéraire, à la relation entretenue entre les auteurs et les bibliothèques, qui donnent d'une certaine manière, vie aux œuvres. Leur participation au jury permet également de leur offrir un certain bruit médiatique à la suite de la sortie de l'un de leurs nouveaux ouvrages. Car le choix derrière l'identité du président de l'année peut être dicté par les sorties littéraires. Un auteur qui a sorti un gros livre avec un impact médiatique important peut fortement attirer les regards en bibliothèque et ainsi être choisi à ce poste pour cette raison.

Pour évoquer le jury du prix dans son intégralité, on retrouve également des représentants d'autres métiers du livre, d'où cette notion de pluralité des métiers qui est régulièrement associée à son jury. On y retrouve des bibliothécaires, des libraires, des représentants du monde de l'édition, des partenaires du prix et également, chaque année depuis 2011, un représentant de la précédente bibliothèque lauréate est invité à y participer.

Cette notion de pluralité au sein du jury se répète dans le cadre du prix des bibliothécaires de l'année de l'AIFBD où au sein d'un jury composé de 6 membres, on retrouve 3 membres du conseil d'administration de l'association, 2 membres de la section Visibilité des bibliothèques francophones qui est à l'origine de la mise en place du prix, et un représentant du sponsor qui soutient le prix lors de chaque édition. Cette diversité est assez limitée en comparaison du prix Livres Hebdo en sachant que son rôle est très différent. Le modèle de composition reste similaire lors des deux uniques éditions du prix, mais les représentants changent à chaque fois. En 2020, pour la première édition du prix, Christopher Bonilla de la Plata qui est le responsable de la section Visibilité des francophones de l'AIFBD, était d'ailleurs président du jury. D'après cette citation, « Christopher Bonilla de la Plata a porté depuis le début (dès 2018) ce projet de Prix AIFBD et a su le mener à son terme⁶⁰ ». Cela confirme son rôle ; l'importance qu'il a apportée pour le prix et conforte le choix de l'avoir désigné à ce rôle de président du jury.

Pour le concours Chouettes Toilettes qui a connu trois éditions entre 2021 et 2023, le jury était constitué à la fois de certains membres fondateurs du concours que j'ai déjà pu citer, mais également de bibliothécaires invités à participer au projet, qui apportent leur expertise du terrain. Il y a également une représentante de deux partenaires du prix, Eve Saumier pour l'AFA Crohn RCH France dont la présence est importante car souligne l'importance de l'association avec le prix, le soutien apporté aux personnes atteintes de la maladie de Crohn et surtout pour souligner cet enjeu de l'accessibilité des toilettes qui les concernent également. On retrouve aussi Aude Lalo pour représenter le magazine Flush. Il y a également des représentantes de l'ABF (Virginie Delrue de la commission Légothèque et Hélène Brochard pour la Commission AccessibilitéS). Pour les deux éditions suivantes, le jury accueille également des lauréates de la première année dont Claire Gourdon-Baillet,

⁶⁰ BATS, Raphaëlle, « Le prix AIFBD remis à Charlotte Hénard », *AIFBD*, [en ligne], publié le 27 août 2020, consulté le 05/04/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/le-prix-aifbd-remis-a-charlotte-henard/>

directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans qui a également reçu le Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques en 2023.

Très inspirés sur ces réflexions, les membres de ce jury sont tous très concernés par ces problématiques et même après que le concours eut connu sa fin, ils ont continué un peu chacun de leur côté à militer à leur manière. Ce fut également très instructif puisque comme l'a expliqué Amandine Jacquet, c'est devenu naturel désormais pour elle d'observer les toilettes des bibliothèques lorsqu'elle à l'occasion d'en visiter. C'est ce qu'explique également Virginie Delrue :

« Aujourd'hui, je suis plus attentive aux toilettes en général. Partout où je vais, je remarque les côtés sexistes et souvent non légaux. Il y a encore du travail ! Pour les bibliothèques que je visite, je n'hésite pas à parler du concours pour signaler la check-list bien utile pour rendre les toilettes (et donc la bibliothèque) plus accueillantes⁶¹ ».

Son côté militant ne s'est pas arrêté là et elle continue de se battre pour l'inclusion et l'accessibilité des toilettes en bibliothèque, en offrant des conseils, en parlant et présentant le concours. Vincent de Lavenne⁶² a ajouté qu'il avait eu lui-même un peu d'espoir que le prix ait une portée encore plus importante. Entre ouvrir la démarche jusqu'à l'international, en ouvrant le concours à des bibliothèques hors de la francophonie ou bien même le fait de passer du concours à une phase de publication qui permettrait de synthétiser les thématiques pour les proposer sous formes de pistes pour aider les collègues intéressés mais à qui la forme du concours ne correspond pas.

La checklist mise en place par le jury répond d'ailleurs à cette préoccupation, puisqu'elle propose aux bibliothèques de se questionner, selon les valeurs et particularités de son établissement. Et cela incite donc les bibliothèques à entamer des réflexions, à se poser les bonnes questions sur leurs propres toilettes, comme me l'a expliqué Amandine Jacquet, pour déterminer les démarches à suivre en termes d'inclusion.

Ainsi, nous avons pu voir que l'une des similarités qui lient chacun de ces jurys, est la notion d'interprofessionnalité qui est mise en avant. Que cela soit pour le Grand Prix Livres Hebdo, pour le jury du concours Chouettes Toilettes ou pour le prix du bibliothécaire de l'AIFBD, on retrouve au sein du jury des représentants des différents métiers du livre mais aussi des représentants des partenaires du prix qui y sont invités. Cela offre une diversité de perspective et de points de vue en rapport aux métiers du livre car chacun possède une sensibilité particulière par rapport à la profession et au sujet de l'innovation. Cela prouve que l'ensemble des parties s'intéresse aux prix et aux bibliothèques, ce qui va dans les deux sens puisque des bibliothécaires participent également au jury de prix récompensant les librairies et le métier de l'édition (en particulier dans le cadre de Livres Hebdo). Et pour les membres du jury en particulier, cela permet de se rendre compte de l'importance de la collaboration entre ces différents secteurs du livre et de la médiatiser.

⁶¹ Annexe 4 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Virginie Delrue.

⁶² Annexe 5 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Vincent de Lavenne.

3. Quel est le rôle du jury

Selon le prix ou le concours, chaque jury possède un rôle très différent. Dans le cadre du Grand Prix Livres Hebdo, le jury a pour rôle de délibérer et de choisir les différents lauréats pour chaque catégorie (sauf pour le prix du bibliothécaire de l'année). Dans la masterclass 2024, disponible sur YouTube, ils font état de 79 dossiers proposés par 29 bibliothèques. Les dossiers de candidature sont réunis par la journaliste de Livres Hebdo en charge du prix ; puis un premier tri est effectué ; et en parallèle, les autres membres font aussi une lecture des dossiers. L'examen final des dossiers et le choix des lauréats est ensuite fait lors de la séance de délibération. Ils sont choisis à l'unanimité par les membres du jury (chacun défend un ou plusieurs candidats mais un vote final est effectué). Finalement, la cérémonie a lieu pour remettre un prix à chaque lauréat, de la main de tous les membres du jury (du moins ceux qui sont présents), qui font un discours de félicitation pour présenter le projet et également le valoriser auprès des invités.

Pour le prix du Bibliothécaire/documentaliste de l'année organisé par l'AIFBD, chaque membre du jury a évidemment son mot à dire. Pour définir le rôle des membres de ce jury, ils « ont accepté de se prêter à l'exercice d'analyse des nominations⁶³ ». C'est bien du coup les professionnels qui s'occupent de nommer des bibliothécaires/documentalistes mais le rôle du jury est donc ensuite de départager le vainqueur en comptant le nombre de votes obtenus par chacun. Ainsi, d'après les indications qui ont été communiquées, chacun va choisir dans un premier temps trois des nominés classés par ordre de préférence. Par la suite, on leur accordera à chacun un certain nombre de points selon son classement final. Comme précisé ici : « La première personne aura 3 points, la seconde 2 points et la dernière 1 point. La personne ayant totalisé le plus de points dans le classement général remporte le prix⁶⁴ ». Le vainqueur sera tout simplement la personne ayant récolté le plus de points après addition de tous les résultats.

Finalement pour le jury du concours Chouettes Toilettées, son travail est donc de distinguer les bibliothèques qui ont su se démarquer en termes d'inclusion. Ce travail leur demande beaucoup de temps personnel, car il faut s'occuper de la communication (réseaux sociaux, communiqués de presse...), répondre aux mails, relancer des participants. Les dossiers sont ensuite mis en ligne et partagés. Une séance est organisée pour défendre les candidats et délibérer pour trouver à l'unanimité un lauréat pour chaque catégorie. Il faut ajouter que les candidats ne s'inscrivent pas pour une catégorie particulière, mais pour le concours. C'est ensuite au jury de trouver un lauréat pour chacune d'entre elles. C'est un travail minutieux et important qui, comme expliqué par Virginie Delrue, ne s'inscrit évidemment pas dans le cadre de leur métier d'origine « Tout ce qui concerne la commission, y compris le concours, se fait hors temps de travail⁶⁵ ». Mais pour autant, des complications peuvent être rencontrées. Il n'y a peut-être que peu de candidats chaque année (on compte une bonne vingtaine pour la première année) mais il faut pouvoir les départager et cibler celui qui correspond le mieux aux attentes et critères demandés par chacune des catégories, en sachant que, comme me l'a expliqué Virginie Delrue, les titres

⁶³ BONILLA DE LA PLATA, Christopher, « Le prix AIFBD remis à Didier Jaurès Voitan », dans *AIFBD*, [en ligne], publié le 2 juin 2023, consulté le 15/01/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/le-prix-aifbd-remis-a-didier-jaures-voitan/>

⁶⁴ « Prix AIFBD du bibliothécaire/documentaliste francophone de l'année », AIFBD, [en ligne], consulté le 14/01/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/prix-aifbd-du-bibliothecaire-documentaliste-de-lannee/>

⁶⁵ Annexe 4 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettées de Virginie Delrue.

des catégories ont été adaptés en fonction des différents dossiers. Vincent de Lavenne affirme : « Les délibérations se sont toujours effectuées en visio, avec une discussion collégiale sur la qualité des dossiers, sur la manière d'organiser des comparaisons qui créaient elles-mêmes des catégories⁶⁶ ». De plus, comme me l'a expliqué Amandine Jacquet, il peut y avoir des désaccords au sein du jury, mais pour autant il n'y a jamais de bonnes et de mauvaises réponses (cela est surtout dû au fait que chaque bibliothèque propose un projet « libre » pour candidater), car le contexte de la bibliothèque joue aussi énormément sur les décisions qu'ils prennent. Finalement, les résultats sont partagés lors du congrès de l'ABF où une mini-cérémonie est mise en place. Les lauréats sont annoncés et le jury fait un discours pour expliquer un peu quels éléments les ont poussés à donner le prix à l'établissement (cela fait en partie acte de valorisation pour la bibliothèque avec les articles postés par l'ABF, les diaporamas présentant les lauréats et les vidéos de la cérémonie complète, notamment de l'année 2021). Pour finir, chacun des membres du jury a fini par adopter de nouvelles démarches réflexives à la suite de leur participation au jury, qui évidemment, s'inscrivent dans une continuité de réflexions sur lequel ils se questionnaient déjà. Nathalie Etienne⁶⁷ a évoqué l'inspiration que les projets lui insufflent pour militer en vue d'améliorer les toilettes de son établissement. Amandine Jacquet⁶⁸, qui accompagnait déjà des projets d'aménagement et de réaménagement des bibliothèques (et donc de leurs toilettes) m'a évoqué l'aspect instructif de ce prix. Désormais devenue une banalité, elle a tendance à analyser les toilettes de chaque bibliothèque qu'elle visite.

Finalement, on retient qu'il s'agit d'un jury très diversifié, ce qui leur permet d'aborder un sujet qui sera traité différemment, selon la professionnalisation de chacun. Cela permet de questionner différentes thématiques, que cela concerne des questions de pratiques, d'esthétiques, d'hygiènes, sociales, leur inclusivité (l'AFA Crohn s'assure notamment par sa présence que cette réflexion ne soit pas écarter aux personnes ayant des besoins spécifiques, nécessitant l'accès à des toilettes rapidement). Cela signifie d'en mélanger les réflexions pour en évaluer chaque projet sous différents angles et arriver à identifier de façon légitime le lauréat final pour chaque catégorie.

4. Quel est l'enjeu derrière l'organisation de ses prix ?

La question de l'enjeu derrière l'organisation de ce type de prix et de démarches récompensant les bibliothèques a commencé à se poser en France vers le début du XXIème siècle. L'organisation de prix nationaux est assez novatrice en France, mais s'inspire largement de prix internationaux ou étrangers qui existent déjà et fonctionnent depuis très longtemps. Dans l'idée, il s'agit de valoriser, de distinguer les innovations en bibliothèques, de récompenser le travail des bibliothécaires envers leur public et leur communauté en termes d'accueil, d'aménagement, d'animations, de numérique... Le XXIème siècle a connu des évolutions bibliothéconomiques importantes, avec l'apparition d'une nouvelle ère du numérique, question de l'accueil qui depuis le milieu du XXe siècle, est centrée sur les publics et non plus sur les livres et les collections. Cela incite à repenser les collections, les espaces, l'accueil, les services de la bibliothèque pour les mettre à jour et répondre au mieux aux besoins de leurs usagers.

⁶⁶ Annexe 5 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettées de Vincent de Lavenne.

⁶⁷ Entretien téléphonique avec Nathalie Etienne

⁶⁸ Entretien téléphonique avec Amandine Jacquet

D'après Claude Poissenot⁶⁹, le prix Livres Hebdo des bibliothèques, s'est inspiré du Prix du Bibliothécaire de l'année, organisé aux Etats-Unis par le Library Journal depuis plusieurs décennies. Née en 2010, l'initiative a été lancée par lui-même et Laurence Santantonios, anciennement rédactrice pour Livres Hebdo, qui travaillaient tous deux depuis longtemps dans le domaine des bibliothèques. Celle-ci, comme elle me l'a expliqué⁷⁰, en tant que journaliste chargée de la rubrique bibliothèque de Livres Hebdo, a été une interlocutrice récurrente et privilégiée des bibliothèques ce qui lui a notamment permis de faire beaucoup de rencontres et d'observer les réflexions sur l'innovation qui commençaient à naître. L'objectif principal derrière la création de ce prix était notamment de vouloir changer les bibliothèques, de les moderniser pour pouvoir changer l'image négative à laquelle elles ont pendant très longtemps été associées et donc de récompenser leur capacité d'adaptation à cette nouvelle société et à ses besoins. C'est une volonté que Claude Poissenot inscrit dans la continuité de son blog « penser la nouvelle bib », qui permettait aux bibliothécaires, à cette époque où le monde professionnel des bibliothèques était relativement fermé sur le sujet, d'échanger librement sur leurs réflexions liés les publics, assez novatrices pour le secteur de la bibliothéconomie française. Pour reprendre les termes de Laurence Santantonios⁷¹, Livres Hebdo est en quelques sorte la boussole des bibliothèques et se voulait ainsi devenir un outil indispensable pour les bibliothèques leur permettant donc de se représenter à travers. Ainsi le prix, peuvent s'inscrire dans cette conception.

Mettre en place ce prix explique aussi vouloir prouver que les bibliothèques changent et qu'il faudrait encadrer les professionnels et les guider dans ces démarches qui placent les publics au centre de la réflexion... La charte de la médiation de la BMA, adoptée en 2015, dit que « Les collections et les services d'une bibliothèque n'ont de sens que s'ils sont mis en relation avec leurs publics⁷² ». Ainsi, les approches bibliothéconomiques qui centralisent la réflexion des bibliothécaires autour de leurs usagers et qui sont apparus au XXe siècle ont pour nouvelle tendance d'innover, de pratiquer pour eux. Les services sont faits pour répondre à leurs besoins, et les collections pour répondre à leurs demandes. Cette charte met ainsi en exergue les 4 missions des bibliothécaires, qui affirment l'importance des publics dans leur cadre de travail. Il s'agit de valoriser, d'accueillir et de bien accueillir les publics, d'animer la bibliothèque pour « conquérir et fidéliser des publics⁷³ » et d'être capable de se former pour s'adapter aux nouveaux services qui se développent.

C'est une démarche intellectuelle récente qui se développe lors de la première décennie du XXIe siècle, mais cette notion de bibliothèque innovante, propre à la bibliothéconomie contemporaine, reste tout de même assez verrouillée sur ce sujet. La crainte du changement n'est pas une notion nouvelle, mais cela explique la volonté de devoir guider les bibliothèques à travers ces étapes, car elles peuvent craindre de s'aventurer dans des projets inconnus ou craignent le refus de la tutelle pour les accompagner dans ces projets. Claude Poissenot appelle cela « faire la pédagogie du

⁶⁹ Entretien téléphonique avec Claude Poissenot

⁷⁰ Entretien téléphonique avec Laurence Santantonios

⁷¹ Entretien téléphonique avec Laurence Santantonios

⁷² LEPAN, LILA, *Bilan des usages et collections de fonds inclusifs et accessibles et définition d'axes de développement : Stage dans les bibliothèques municipales d'Angers*, mémoire Master 2 Sciences de l'Information et des bibliothèques, Angers, 2021-2022, p.33

⁷³ Ibid. p.34

changement en bibliothèque⁷⁴ ». Désormais, ce qui est aussi pris en compte, c'est de récompenser les bibliothèques qui ne s'intéressent plus seulement aux livres, mais aussi aux publics et aux différents services qui leur sont adressés en bibliothèque car l'action de la bibliothèque est indissociable de ses publics (donc des inscrits et non-inscrits qui se rendent à la bibliothèque). Ces prix stimulent également l'esprit créatif, innovateur des bibliothèques pour les pousser à se surpasser afin d'atteindre le meilleur d'elles-mêmes.

L'institution organisatrice de ce type de prix doit dans l'ensemble avoir un ou des intérêts précis et communs aux professionnels des métiers du livre qui encadrent d'une certaine manière l'organisation de ce type de prix. Il y a déjà la présence d'Electre qui en joue un rôle puisqu'il s'agit d'une base de données des livres qui édite en quelque sorte la revue *Livres Hebdo* (son directeur fait d'ailleurs régulièrement un discours lors de la cérémonie). Ainsi, l'idée est également de renforcer les liens qui se développent entre les différents métiers du livre. Par exemple, les prix organisés par le magazine *Livres Hebdo* ont un jury qui est constitué d'acteurs interprofessionnels pour renforcer les différents métiers afin d'en récompenser un en particulier. Plusieurs prix sont organisés par le magazine *Livres Hebdo*, lui-même magazine interprofessionnel des métiers du livre. Il y a un Grand Prix des Bibliothèques créé en 2010 par la volonté du sociologue français Claude Poissenot, un Grand Prix des Librairies qui existe depuis 2019 et un Grand Prix de l'Édition dans lesquels participent également des bibliothécaires. Pour le prix des Librairies, en 2023 il y avait « Sophie Bobet, directrice de la médiathèque de la Canopée La Fontaine⁷⁵ ». En 2022, il y avait « Joël Carré (directeur de la bibliothèque de l'INSA de Rouen)⁷⁶ » qui était présent. Ce renforcement est commun à chacun de ces prix grâce à ce jury « interprofessionnel ». En effet, qu'importe le prix organisé, on retrouvera dans le jury, des bibliothécaires, des libraires, parfois des éditeurs, des journalistes de *Livres Hebdo* et parfois même un représentant de La Sofia (qui représente les auteurs). Pour autant, pour le prix des Librairies il y a aura une majorité de libraires et de membres de *Livres Hebdo* et très peu de représentants des autres professions. Régulièrement on retrouve un bibliothécaire et un éditeur. Pour le Prix des Bibliothèques il y a généralement autant de représentants pour les librairies et pour les maisons d'édition que dans les autres prix.

Un des autres objectifs est de sensibiliser à l'importance des bibliothèques et de réaffirmer la promotion de la lecture, puisque malgré le nouvel aspect innovateur qui est mis en avant, les publics sont placés au centre de la réflexion et non plus les collections et le livre. La lecture est tout de même centrale et, dans certains cas, le jury recherche chez un lauréat cette idée que la lecture doit en partie être mise en lumière par les bibliothèques, par la mise en place de stratégies innovantes. Pour le prix *Livres Hebdo*, c'est d'ailleurs l'un des critères mis en avant par le prix *Livres Hebdo* (revue qui comme le nom l'indique parle des livres). Carole Zalberg (vice-présidente de La Sofia) insiste d'ailleurs dessus : « Les critères importants, c'était non seulement d'être imaginatif ; innovant dans

⁷⁴ Entretien téléphonique avec Claude Poissenot

⁷⁵ KNAPPEK, Charles, « Le palmarès du Grand prix Livres Hebdo des librairies 2023 », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 16 juin 2023, consulté le 26/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-palmares-du-grand-prix-livres-hebdo-des-librairies-2023>

⁷⁶ GIRGIS, Dahlia, « Le palmarès du Grand prix Livres Hebdo des librairies 2022 », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 3 juillet 2022, consulté le 26/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-palmares-du-grand-prix-livres-hebdo-des-librairies-2022>

les propositions mais que ce soit toujours en lien avec la lecture⁷⁷ » ; « puisque les bibliothèques deviennent aussi un peu un lieu de vie et c'est très bien mais il ne faut pas oublier que à l'origine c'est fait pour amener les gens à la lecture⁷⁸ ».

Il y a aussi l'idée de valoriser le travail des bibliothécaires, puisque ce prix a aussi pour objectif de reconnaître le travail immense qu'ils engagent au service de leur établissement, de leurs publics et donc de les récompenser pour leurs actions. C'est aussi le moyen de les motiver à poursuivre leurs actions (car la reconnaissance obtenue peut prouver qu'ils ne les ont pas faites en vain). En effet, malgré les contraintes, les échecs, seront d'une manière ou d'une autre, récompensés. Participer à ces prix leur offre ainsi une visibilité plus poussée qui est accentuée par les stratégies de communication. Les médias, la presse, les réseaux y participent activement et attirent dans la même idée des publics autrefois peu intéressés se rendant compte que ce qu'ils pensaient être la bibliothèque a bien évolué. D'autres bibliothèques peuvent s'intéresser aux projets qui ont été découverts, rendre visite à l'établissement, les contacter pour s'en inspirer ou demander des conseils. Donc d'une autre manière, cela contribue aussi à la valorisation et à la promotion du prix autant que des lauréats. La cérémonie de remise de prix contribue aussi à ce sentiment de rencontre et de partage car elle permet également de faire des rencontres et de découvrir d'autres projets très intéressants (ou même, dans le cas de bibliothèques non lauréates, de comprendre les raisons expliquant le fait que leur établissement n'ait pas été choisi).

De son côté, le concours Chouettes Toilettes relève d'un questionnement atypique sur la conception de l'accueil et de l'inclusion des toilettes des bibliothèques. Ce concours a été créé pour sensibiliser à l'importance des toilettes en bibliothèque et donc interroger plus largement la question de l'accueil. Étant un lieu public, les bibliothèques se doivent de pouvoir accueillir les personnes nécessitant d'y avoir accès pour des raisons médicales, comme l'explique le partenariat du prix avec l'AFA Crohn (ou les personnes désirant tout simplement s'y rendre). L'objectif de ce concours et de ce partenariat est donc dans un certain sens d'informer les bibliothèques et de les faire réfléchir sur ces aspects corollaires à la bibliothéconomie. Donner un premier regard positif aux toilettes peut stratégiquement inciter à attirer de nouveaux publics. En ces termes, le concours encourage les bibliothèques à innover et à se dépasser pour répondre au mieux aux besoins de leurs publics. Il lutte pour dégenrer les toilettes des bibliothèques, et les rendre plus inclusives. Le concours milite également contre la précarité et d'après Amandine Jacquet⁷⁹, pour la dignité pour chacun puisqu'il offre la possibilité à des personnes précaires d'avoir accès à des solutions d'hygiène (cela va de pair avec la précarité menstruelle). La bibliothèque offre un espace sûr et agréable à l'image de son établissement. Ce concours, finalement, a eu un bon succès, le but n'étant pas forcément d'avoir énormément de candidats, mais bien d'avoir un véritable impact sur les bibliothèques, et d'en faire passer son message. Au bout de 3 ans, le concours a ainsi été arrêté, car, comme me l'a expliqué Nathalie Etienne⁸⁰, l'équipe du concours a constaté que les bibliothèques commençaient à se remettre par

⁷⁷ « Le Jury du Grand prix Livres Hebdo des Bibliothèques avec La Sofia 2024 présidé par Laurent Binet », *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 15 octobre 2024, consulté le 07/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/IAyVvYKXCs?si=Kh1EIFstO-WkXBW5>

⁷⁸ Ibid.

⁷⁹ Entretien téléphonique avec Amandine Jacquet

⁸⁰ Entretien téléphonique avec Nathalie Etienne

elles-mêmes en question sur le sujet des toilettes. Les bibliothèques ont commencé à se renseigner sur le sujet après avoir pris connaissance du concours (grâce à la stratégie de communication et notamment via les réseaux sociaux), et la réflexion est ainsi rentrée dans la norme. Cela s'est ressenti même au niveau du concours, car les projets devenaient très normatifs (faire preuve d'originalité devenait plus compliqué, car les grands points avaient déjà été questionnés). Il y avait aussi un aspect technique assez compliqué, car il fallait renouveler les équipes, cela prenait du temps chaque année. Les membres du jury ne travaillent pas que sur le concours et cela pouvait empiéter sur leur travail et leurs engagements personnels (Vincent de Lavenne a évoqué le fait qu'il était à côté engagé au sein du Cyclo-Biblio, de la commission de recherche de l'ADBU et d'un « groupe pour le développement des ressources éducatives libres qui amenait des collaborations avec des associations européennes⁸¹ »). Et surtout, comme l'a rajouté Virginie Delrue, « Et puis nous voulions laisser la possibilité d'un autre concours organisé par une autre commission de l'ABF »⁸². La finalité de ce concours a été la réalisation d'une checklist publiée en ligne permettant aux bibliothèques de se questionner sur leurs toilettes en prenant en considération chaque aspect de ce sujet.

Pour les concours départementaux, il s'agit principalement de dynamiser un peu le réseau de la bibliothèque départementale en valorisant et en donnant de la visibilité à des initiatives locales au-delà de la simple bibliothèque. Cela peut aussi permettre de resserrer les liens entre les différentes bibliothèques du réseau, d'encourager les échanges, de s'inspirer des autres projets, mais également avec la bibliothèque départementale, qui assure son soutien à son réseau de bibliothèques. Pour la BD, c'est aussi un moyen de sensibiliser les élus et le public par la communication en montrant que les petites bibliothèques sont et méritent d'être soutenues pour le travail et donc les inciter à en faire de même. L'idée est un peu similaire pour les distinctions locales, mais donc à une plus petite échelle. Souvent, lorsqu'une mairie décide de distinguer l'un de ces établissements culturels comme la bibliothèque, c'est dans un premier temps pour saluer le travail de celle-ci, son implication et ce qu'elle permet d'apporter en offrant à la fois l'accès à la culture, mais également un lieu de cohésion, de découverte et de rencontre qui attire très souvent les publics. Parfois cela récompense une action particulière, un événement qui a eu un grand impact sur la communauté. Cette distinction permet de motiver les équipes à continuer leurs efforts, puisqu'on les récompense pour ce qu'elles ont déjà pu faire, à gagner en visibilité, à obtenir des partenaires, du budget en prouvant encore leur motivation. C'est aussi à double sens, mais en tant que membre de la collectivité de la ville, la mairie a tout intérêt à récompenser et soutenir la bibliothèque car elle reflète en quelque sorte la municipalité dont elle fait partie. Cela permet de valoriser l'image d'un établissement culturel qui soutient sa communauté et donc de montrer que la ville soutient par la même l'engagement positif établi envers ses habitants.

Tout au long de cette partie, nous avons cherché à identifier les différentes démarches existantes pour honorer et distinguer les bibliothécaires et les bibliothèques. La présence de prix, concours... se multiplient en France et s'intéressent de plus en plus à vouloir récompenser ces établissements dans leurs généralités (françaises, francophones et tout type de bibliothèque également). De plus, après avoir également identifié ceux qui

⁸¹ Annexe 5 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Vincent de Lavenne.

⁸² Annexe 4 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Virginie Delrue.

préparent et organisent ces démarches, qui sont souvent associés aux domaines des métiers du livres et des bibliothèques, nous avons développé les principaux intérêts et enjeux qui pourraient nous expliquer les raisons de l'organisation de ces prix. Ainsi cela nous a permis de prendre conscience du rôle crucial que jouent ces prix, concours et initiatives pour honorer les bibliothèques, les soutenir, les valoriser et reconnaître leur rôle, leur profession. Ils permettent d'une certaine manière de les faire vivre et évoluer en étant guidés par ces démarches. Toutefois, ceux-ci ne naissent et ne survivent pas par leurs propres moyens puisque nous avons pu déterminer le rôle crucial que jouent les divers intervenants de l'organisation de ces initiatives. Ainsi, les prix ne peuvent pas vivre sans la présence de leur partenaire, du jury et des organisateurs. Mais d'un autre côté la présence des bibliothèques, qui sont évidemment au centre de ces initiatives, est indispensable pour la pérennité et le fonctionnement de ces prix sur une longue durée. Ainsi, la seconde partie va questionner de façon générale l'implication des bibliothèques, dans le cadre de ces distinctions.

PARTIE II : LES CANDIDATS, ENJEUX ET RETOMBÉES

Cette seconde partie va donc concerner les candidats et lauréats participant à ces prix et concours. Invitant tout type de bibliothèques (et/ou bibliothécaires) à y participer, leur attractivité et reconnaissance au niveau des bibliothèques a pu évoluer avec les années d'existence du prix. Pour les moins reconnus, il y a évidemment peu de candidatures recensées. Le concours Chouettes Toilettes comptait une vingtaine de dossiers (la première année précisément) et un peu moins les deux années suivantes. Mais ce concours ne s'intéressait pas forcément à réunir un grand nombre de candidats (du moins autant que le fait Livres Hebdo) mais plutôt d'en mobiliser assez pour en faire comprendre et passer leur message. Comme me l'a dit Nathalie Etienne, il s'agissait de : « montrer ce qu'il est possible de faire, ce que les autres ont déjà fait ; de donner des idées⁸³ ». Ils ont d'ailleurs été même étonnés du succès qu'avait obtenu le prix. Du fait du sujet assez atypique et tabou qu'il présentait, cela pouvait faire peur aux bibliothèques de s'y aventurer. Au contraire, pour Livres Hebdo qui a connu en 2024 sa 15^{ème} édition, la portée du prix au niveau des candidats est très différente. Des articles de Livres Hebdo fournissent quelques chiffres intéressants pour se rendre compte de la portée du prix sur les bibliothèques. En 2011, Livres Hebdo évoque 64 dossiers sans pour autant donner le nombre de bibliothèques participantes. En 2013, le prix a pris une dimension réelle et « a reçu 88 dossiers provenant de 50 villes, soit un taux de participation supérieur à l'année dernière⁸⁴ ». De plus, les bibliothèques francophones s'intègrent désormais dans cet amalgame de candidats, faisant la promotion du prix en dehors du pays pour en inviter d'autres bibliothèques à participer dans le futur.

« au total, 98 dossiers, provenant de 50 établissements, ont été soumis au jury du grand prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones. La catégorie Accueil a attiré 14 candidatures, Animation 26, Espace intérieur 14, Service innovant 16, Innovation numérique 7, diffusion scientifique 7, Petite bibliothèque 11, et Bibliothèque hors de France 3⁸⁵ ».

Voilà les chiffres récoltés pour l'année 2018. En 2021, il y avait 78 dossiers pour un total de 41 bibliothèques. En 2024, il était question de « départager 79 dossiers proposés par 29 bibliothèques⁸⁶ ». Il faut préciser que pendant les premières années du prix, il y avait beaucoup de catégories récompensées (5 en 2012). Ces chiffres témoignent donc d'une réalité. Les bibliothèques s'intéressent de plus en plus à ces démarches pour répondre aux

⁸³ Entretien téléphonique avec Nathalie Etienne

⁸⁴ HEURTEMATTE, Véronique, « Grand prix Livres Hebdo 2013 des Bibliothèques », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 29 novembre 2013, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/grand-prix-livres-hebdo-2013-des-bibliotheques>

⁸⁵ « Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2018 : la Médiathèque du Sud Sauvage récompensée », *L'INFO.RE*, [en ligne], publié le 14 décembre 2018, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.linfo.re/dossiers-partenaires/ville-de-saint-joseph/grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-2018-la-mediathèque-du-sud-sauvage-recompensee>

⁸⁶ GUYOMARD, Fanny, « Le palmarès 2024 du Grand prix Livres Hebdo des bibliothèques », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 octobre 2024, consulté le 16/11/2025 : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-palmares-2024-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques>

besoins de leurs publics et aux évolutions que connaît la société. Ainsi, le prestige qui entoure le prix, généré par son organisateur qui est dans le domaine de la bibliothéconomie, les membres du jury qui sont eux aussi très connus (la cérémonie est souvent un moment pour les bibliothèques de les rencontrer) et les partenaires motivent de plus en plus les bibliothèques à y participer.

Ainsi, il s'agira donc d'évaluer quels sont les enjeux de participation, comment se déroulent les candidatures, et les retombées générales de ces démarches sur les bibliothèques. Enfin il s'agira de faire un parallèle avec les prix littéraires qui existent depuis longtemps en bibliothèque (organisé par celles-ci ou alors des prix nationaux comme le Prix Sorcières dont elles font la promotion) et d'établir les rapports établis entre ces deux entités. En tant que promoteur de la lecture et de la culture, les bibliothèques s'intéressent à la mise en place de prix littéraires dans leur établissement depuis longtemps. Cela peut s'inscrire comme une action culturelle permettant de jouer sur la question de l'innovation sur l'animation en bibliothèque, qui est notamment l'une des catégories mises en avant par le Grand Prix Livres Hebdo. Ainsi il s'agira de voir en quoi les prix littéraires peuvent avoir un lien avec ces démarches de prix distinguant les bibliothèques.

1. Quel est l'enjeu derrière la participation des bibliothèques a ces prix

L'idée est d'essayer de saisir ce qui pousse les bibliothèques à candidater à ces prix. Ces prix sont la plupart du temps honorifiques, il n'y a pas tout le temps une « distinction » à gagner, comme c'est le cas pour le concours Chouette Toilettes par exemple, où des lots sont distribués par leurs partenaires. Dans le cas de Livres Hebdo, seul le Grand Prix offre une récompense de 5000 euros, mais pour autant, les Bibliothèques ne candidatent pas à ce prix (pour être éligible, il faut candidater à plusieurs prix thématiques et le vainqueur est ensuite choisi par le jury). Le concours Chouettes Toilettes offre de son côté une multitude de lots matériels à ses lauréats (et également aux candidats). Mais ce sont de petits lots, en lien avec les toilettes, qui sont fournis par les partenaires du concours. Ce sont des lots d'utilité pratique (comme les pisses-debout ou les brosses à toilettes originales), ou des revues et ouvrages thématiques dont l'objectif est du coup de permettre aux bibliothèques de poursuivre ces démarches d'innovations dans leurs toilettes, en leur permettant de développer leurs réflexions.

Ainsi, ce que gagnent les bibliothèques, en plus du diplôme qui est le reflet matériel représentant la fierté de ces établissements qui l'affichent au-devant des usagers et de la notoriété, ce sont des rencontres intéressantes avec d'autres professionnels du livre. Les bibliothèques remodélisent leur image autour de ce prix, qui permet d'une certaine manière de parfaire leur image et de soutenir et valider leurs engagements envers leur public. Par exemple, la bibliothèque de la Canopée⁸⁷ explique que c'est la volonté de faire en sorte que les usagers se sentent plus à l'aise d'aller aux toilettes qui les a poussés à candidater,

⁸⁷ « Nos toilettes sont trop chouettes ! », *La fabrique à idée : le blog de la médiathèque de la Canopée*, [en ligne], publié le 14 juin 2022, consulté le 06/11/2025, disponible sur : <https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2022/06/14/nos-toilettes-sont-trop-chouettes/>

confirmant ainsi ses propres démarches d'inclusivité sur lesquelles elle se questionnait déjà. En plus de se battre contre la précarité, la précarité menstruelle (par la collecte participative et protections périodiques), et pour l'égalité hommes/femmes ; ils se sont associés avec une jeune illustratrice du nom de Isabelle Simler, pour intégrer de la déco dans leurs toilettes, réalisée au cours d'ateliers participatifs à la médiathèque (avec les usagers intéressés).

Présenter un diplôme, un logo, permet également d'apporter une certaine légitimité auprès des publics qui n'ont pas forcément connaissance de ces démarches. Que cela soit pour les bibliothèques, mais également pour les bibliothécaires qui commencent aussi à être distingués (sans candidater pour autant) ces démarches leur apportent de façon similaire une plus grande notoriété (nationale et à l'internationale, puisque les prix impliquent également des professionnels francophones). De plus, elles établissent désormais leurs réflexions et engagements que cette nouvelle expérience leur a permis d'acquérir, au profit de leur établissement et de leur carrière future.

Ces prix, concours, distinctions ont été conçus pour guider les bibliothèques dans des réflexions sur l'accueil des publics et les innovations nécessaires pour pouvoir les mettre en pratique, ce qui engage la réputation de la bibliothèque. En effet, lorsque la bibliothèque participe à ce type de prix, elle va généralement être mise en avant par l'organisateur (et ses partenaires) à travers divers moyens comme les réseaux sociaux, la publication d'articles, lors de la cérémonie de remise des prix ou directement sur leur site internet. Ils valorisent la bibliothèque, lui donnent de la visibilité, en présentant l'établissement, en dévoilant ses projets et ses initiatives innovantes, ces équipes... Cela vaut qu'elle soit lauréate (il existe une masterclass des lauréats publiés dans un numéro du *LH Magazine*, et également sur le compte YouTube qui propose des interviews des lauréats et une vidéo montrant en quelques images, une présentation de l'établissement et de son projet) ou simplement candidate. Le guide de l'innovation qui est publié par *Livres Hebdo* dans un volume hors-séries valorise à nouveau les établissements lauréats dans un article publié l'année suivante (les candidats ayant participé en 2023 apparaissent dans le guide de l'année 2024). En parallèle, des bibliothèques n'ayant pas été promues mais ayant proposé des projets tout aussi novateurs et captivants, peuvent également obtenir un petit article les mettant en valeur en proposant des photos, quelques chiffres et un texte descriptif présentant l'établissement et le projet mis en place (cela fonctionne pour chaque établissement). Cela engage la réputation et la notoriété des candidats mais principalement du côté des usagers de la revue et non d'un public général, car ils sont des professionnels des métiers du livre et donc pour beaucoup des collègues bibliothécaires. *Livres Hebdo* est le « Véritable lien entre les différents partenaires de l'écosystème du livre, *Livres Hebdo* apporte à ses lecteurs une vision précise des enjeux majeurs du secteur, des tendances éditoriales et des évolutions métiers⁸⁸ ». Cela explique le fait que les bibliothèques soient régulièrement adhérentes de la revue, puisqu'elle propose le suivi régulier de l'actualité sur les secteurs du livre. En 2008⁸⁹, le média revendique 10 000 adhérents, dont environ 32% de bibliothécaire, 28% de libraires, 25% d'éditeurs, 12% de

⁸⁸ « Qui sommes-nous », *Livres Hebdo*, [en ligne], consulté le 08/04/2025, disponible sur :

<https://www.livreshebdo.fr/page/qui-sommes-nous>

⁸⁹ FERRAND, Christine, PIAULT, Fabrice, « Livres Hebdo, une rédaction bimédia », *Livres-Hebdo*, n° 745, 12 septembre 2008, p. 10-11.

centres de documentations et 3% de médias. La revue est assez connue mais principalement dans le domaine des livres, surtout que beaucoup peuvent être également abonnés à la newsletter, et suivre le site web pour être mis au courant de l'actualité.

Le prix et ses retombées peuvent aussi motiver les bibliothécaires, car il y a des enjeux qui sont mis en avant (au niveau de la communication, l'obtention de lots...) et peuvent ainsi les motiver à s'y engager. Très souvent c'est leur réputation qui est engagée, et les bibliothèques cherchent de différentes manières à pouvoir se valoriser. Ils sont fiers de leur travail et la récompense est le summum d'une longue période de réflexion, d'organisation et d'attente des résultats. Le prix leur permet également de valider et de confirmer leurs engagements auprès de leur public, mais aussi de leur tutelle et de les inciter à poursuivre leurs efforts et à maintenir leurs engagements (et même à se réinscrire dans des prix futurs). Implicitement, c'est aussi la reconnaissance professionnelle qui est mise en avant, car très souvent les bibliothécaires et leur action sont assez sous-estimés et peu valorisés, alors qu'ils présentent des projets très passionnants et qui, suscitent souvent de la curiosité. Cela influence les usagers qui, dans le cadre de certaines initiatives, participent et contribuent activement au projet, ce qui peut ainsi constituer le moyen de les gratifier. Mais c'est aussi le cas de la tutelle, ou d'autres professionnels du livre qui sont plus enclins à s'y intéresser car ils sont parfois à la recherche d'un modèle pour entamer leurs propres démarches. C'est toujours intéressant de découvrir le travail des autres pour s'en inspirer et sans nécessairement prendre la décision de soi-même participer à un prix. En effet, si certains établissements s'y intéressent dans le but d'engager des démarches d'innovation des services, espaces en prenant les primées pour modèle, d'autres le font dans l'objectif de candidater à leur tour pour y participer. Ce prix encourage parfois d'autres bibliothèques et bibliothécaires à découvrir et partager leur travail, les projets innovants qui ont été présentés, et à prendre contact avec eux pour poser des questions, pour des renseignements, le tout en profitant d'une soirée forte en émotion. C'est régulièrement le cas pour des bibliothèques qui souhaiteraient candidater à des prix, mais qui éprouvent une certaine crainte de le faire par elles-mêmes, par peur de ne pas avoir compris les attentes par exemple. Les professionnels dans cette situation s'entraident pour les guider avec leur projet. Ainsi, en plus de pouvoir faire parler de leur établissement, les bibliothèques participent à la promotion de ces prix qu'elles soutiennent attentivement.

Cependant, l'une des questions que l'on pourrait se poser concerne les bibliothèques qui ne candidatent pas à ces prix et concours. Ces prix nationaux offrent une grande diversité du point de vue de la taille des bibliothèques et de leur localisation, puisque l'ouverture sur la francophonie est assurée. Comme l'a expliqué Vincent de Lavenne, membre du jury du concours Chouettes Toilettées, « On voulait vraiment récompenser la qualité des dossiers et le fait que les collègues aient pris leur temps pour participer à ce concours⁹⁰ ». Cette citation nous permet de rebondir sur le fait que, d'un autre côté, les bibliothèques n'ont pas forcément de temps à accorder à la candidature d'un prix par manque de professionnels, par manque de temps quand la mise en place du projet en nécessite, par manque de budget, ce qui peut être un frein important à la candidature de certaines bibliothèques. La discussion que j'ai eue avec ma directrice de

⁹⁰ « Congrès ABF 2021 – R1 Remise des prix du concours Chouettes Toilettées », ABF – Association des bibliothécaires de France, YouTube, [en ligne], publié le 24 juin 2021, consulté le 04/04/2025, disponible sur : <https://youtu.be/17ktvV01PVw?si=8rD7-Lg5ca5VzrnC>

stage, Céline Stevenot, directrice de la médiathèque de Montbéliard, m'a également permis de comprendre qu'un sentiment d'injustice pourrait se ressentir chez des petites bibliothèques en particulier que cela empêcherait de vouloir candidater ne se croyant pas légitime d'avoir une chance face à de grandes structures (dû au manque de moyen, de budget et de temps à y accorder peut-être). Des questionnements et réflexions se posent régulièrement pour tenter de justifier leur participation à ce prix. Mais si les prix sont évidemment ouverts à l'ensemble des bibliothèques, les catégories sont justement adaptées, comme avec le Grand Prix Livres Hebdo qui a mis en place une catégorie spéciale Petite bibliothèque. C'est aussi le cas du concours Chouettes Toilettes, puisque lors de la première édition du concours, en 2021, des catégories qui s'adaptent chaque année selon notamment les candidats, étaient orientées précisément vers les petites bibliothèques (comme le Prix Services offerts, où il y a une catégorie petites bibliothèques et une catégorie grosses bibliothèques). Cette même année, la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans (ville de 350 habitants) a remporté le prix Spécial du Jury dans la catégorie petites bibliothèques. Dans le cadre du Grand Prix Livres Hebdo, cette même bibliothèque a d'ailleurs été distinguée du Grand Prix. Comme l'indique Claire Gourdon-Baillet, directrice de l'établissement, « C'est la première fois qu'une si petite bibliothèque est ainsi distinguée⁹¹ ». Cette Ludo-médiathèque qui avait déjà été distinguée du prix de la petite bibliothèque en 2019, fut comme expliqué ci-dessus, assez surprise d'avoir été distinguée du Grand Prix qui il ne faut pas l'oublier, ne dépend pas du dépôt de candidature des bibliothèques car c'est la première en 14 éditions qu'une petite bibliothèque (comptant plus précisément 732 adhérents pour un village de 360 habitants) est soit ainsi distinguée.

Ainsi les bibliothèques candidatent de plus en plus à ces démarches honorifiques ou offrant des distinctions matérielles pour plusieurs raisons. C'est en effet à la fois un moyen de faire des rencontres, de s'intéresser aux autres projets, de se faire reconnaître en tant qu'entités professionnelles dans un monde large puisque les prix garantissent un minimum de communication pour les lauréats et parfois même pour les candidats (comme avec le guide de l'innovation de Livres Hebdo). Cela accorde également une certaine forme de reconnaissance professionnelle au regard de leurs usagers, de leur tutelle et de leurs partenaires en offrant une certaine légitimité aux actions qu'ils effectuent, qui sont reconnues à grande échelle. Réfléchir aux enjeux de candidatures nécessite pour autant de s'intéresser aux bibliothèques qui justement ne sont pas forcément intéressées de candidater. Le manque de temps, de moyens, les contraintes, les injustices ressenties par de petites bibliothèques ayant moins de moyens et de portée nationale craignant d'être moins légitimes de remporter un prix, peuvent en être un facteur. Mais pour répondre à cela, les prix s'adaptent en offrant justement des catégories adaptées à tous types de bibliothèques. Cela montre ainsi ce qui pousse ou non les bibliothèques à vouloir candidater à ces démarches qui étaient assez méconnues auparavant et les adaptations effectuées pour permettre à tous types de bibliothèques invitées à y participer, de vouloir le faire.

⁹¹ BARUCQ, Romain, « « C'est la première fois qu'une si petite bibliothèque est ainsi distinguée » : un prix prestigieux pour la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans », *SUD OUEST*, [en ligne], publié le 28 octobre 2023, consulté le 18/03/2024, disponible sur : <https://www.sudouest.fr/landes/borderes-et-lamensans/c-est-la-premiere-fois-qu-une-si-petite-bibliotheque-est-ainsi-distinguee-un-prix-prestigieux-pour-la-ludo-mediathèque-de-borderes-et-lamensans-17214675.php#:~:text=Une%20r%C3%A9f%C3%A9rence,de%20Gaal%20pour%20tout%20biblioth%C3%A9caire>

2. Comment participer à ces prix ? Quels en sont les critères ?

Dans le cadre de ces prix et concours, il existe une certaine diversité dans le cadre des candidatures. En effet, il n'y a pas forcément de démarche de candidature, ni de compétition explicite entre les participants. Pour autant cela ne signifie pas forcément qu'ils ne font pas tout ce qui est en leur pouvoir pour être distingués. Il y a par exemple le cas du Grand Prix Livres Hebdo. Il n'y a pas forcément de candidature, étant donné que pour y être éligible il faut avoir candidaté à plusieurs prix thématiques. Ainsi indirectement les bibliothèques s'engagent parfois dedans car elles ont, par pur volonté, décidé de candidater à plusieurs catégories, alors que d'autres l'ont fait pour pouvoir être éligible au Grand Prix (il s'agit donc d'une candidature indirecte).

La démarche de candidature reste toutefois la plus répandue, ce qui sous-entend ainsi l'implication d'une véritable compétition entre les différents dossiers. D'après le dico en ligne Le Robert, le verbe candidater signifie « se porter candidat⁹² ». Le dictionnaire de la Langue française le définit plutôt comme : le fait de « Postuler ou présenter sa candidature à un poste, une fonction ou une opportunité⁹³ ». Alors que d'après Wikipédia une « distinction est remise à une personne, un groupe de personnes ou un organisme en reconnaissance d'un certain degré d'excellence dans un domaine spécifique⁹⁴ ».

Ces prix et ces concours ne nécessitent pas demander tout le temps à ces participants de poser une candidature, du moins pas par eux-mêmes. En effet, c'est le cas dans le cadre des prix qui récompensent les bibliothécaires ou alors des démarches de distinctions locales où les bibliothécaires où elles sont souvent démarchées par les organisateurs (soit la tutelle). Par exemple, pour le prix du Bibliothécaire/documentaliste de l'AIFBD, le choix est laissé aux professionnels de voter pour un collègue qui reflétera au mieux ce que représente aujourd'hui la figure du bibliothécaire. Le choix de voter en groupe pour une même personne est aussi possible étant donné que c'est le bibliothécaire ayant reçu le plus de votes qui sera distingué.

« C'est une mise en avant, une promotion. Il sélectionne des bibliothécaires qui ont eu des activités spécifiques au cours de l'année, qui ont montré des initiatives intéressantes ou qui ont participé à un travail ou des aventures particulières. Nous sommes 5 ou 6, il y a un petit concours et les lecteurs de Livre Hebdo votent⁹⁵ ».

Par cette citation, Jean-Rémi François, directeur de la Bibliothèque Départementale des Ardennes définit le déroulement et les enjeux de la catégorie du bibliothécaire de l'année de Livres Hebdo dont il a été lauréat en 2023.

⁹² Voir la définition du dictionnaire Le Robert : [Candidater](#)

⁹³ Voir la définition du dictionnaire La langue française : [Candidater](#)

⁹⁴ Wikipédia : [Distinction \(honorifique\)](#)

⁹⁵ FORBOTEUX, Isabelle, « PORTRAIT. Élu "bibliothécaire de l'année 2023", cet ambassadeur de la lutte contre l'illettrisme défend la culture pour tous », *France 3 Grand Est*, [en ligne], publié le 20 décembre 2023, consulté le 07/04/2025 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/ardennes/charleville-mezieres/portrait-elu-bibliothecaire-de-l-annee-2023-cet-ambassadeur-de-la-lutte-contre-l-illettrisme-defend-la-culture-pour-tous-2893538.html>

En fait, les nominés et lauréats sont généralement assez surpris d'apprendre qu'ils ont été nominés pour ce prix, puisqu'ils n'ont jamais précisément posé de candidature. L'objectif du prix est de mettre en avant celui qui interprète au mieux la figure de la profession. Pourtant certains ne se rendent pas forcément compte de la portée de leurs démarches et de leurs actions, d'où cet effet de surprise qui peut être identifié. Par exemple, Daniel Bourrion qui fut l'un des nominés lors de l'édition 2024 fut très surpris de sa nomination. Il ne s'imaginait pas forcément remporter ce prix. Pour autant, avec un ton assez humoristique, il salue l'expérience exceptionnelle que cela lui a permis de vivre. Aux termes de notre entretien téléphonique, Raphaëlle Bats a évoqué la surprise qu'elle a eu d'avoir été nominée lors de la première édition du prix en 2020. D'après ce qu'elle m'a expliqué, c'est la mise en place de son séminaire Biblio-covid qui fit émerger un immense travail collectif avec la participation de nombreux bibliothécaires bénévoles et la participation d'énormément d'intéressés (le programme a d'ailleurs dû être réaménagé car il y avait plus de participants que prévus), qui lui a permis d'être repérée par la rédaction de Livres Hebdo. L'apport de ce prix est assez complexe car déjà le cadre du covid a empêché d'en créer un lieu d'échange convivial mais en plus il s'agit d'une distinction à titre purement honorifique donc qui peut potentiellement permettre de valoriser le/la bibliothécaire en tant que « personne » adoptant des projets et développant des idées en son nom, et non celui de sa bibliothèque. Cela permet de mettre en avant la reconnaissance du métier, de la carrière d'une personne, de ce qu'elle apporte au monde professionnel en termes d'innovation notamment, ce qui tend en partie à valoriser ce prix. Le regret qu'elle a évoqué touche la question des retombées du prix. Elle aurait trouvé intéressant que le lauréat (au même titre que le lauréat du Grand Prix) soit invité pour rejoindre le jury car comme elle l'explique il y a une sorte de fierté au moment de la réception des résultats, mais après le prix reste sans suite et cela aurait pu rendre l'expérience encore plus innovante et intéressante à vivre. Mais s'agissant d'un prix récent : elle a d'ailleurs été lauréate de sa première édition, la catégorie n'en était qu'à son début et donc c'est une réflexion qui aurait pu être imaginée plus tard (ou alors c'était trop compliqué en termes d'organisation). Il n'y a pas vraiment de réponse à cette question.

Sinon, dans le cadre des distinctions locales comme je l'ai expliqué il n'y a pas véritablement de candidature puisque c'est la mairie elle-même qui distingue sa bibliothèque pour ses actions et leur impact sur la communauté locale et il n'y a pas la question de mettre en compétition plusieurs établissements pour pouvoir les récompenser par la suite. La décision lui revient, en tant que tutelle de les récompenser et de plus, le fait que beaucoup de villes n'aient qu'une seule bibliothèque en leur sein, il n'y a pas la question du choix de l'établissement qui se pose, ou de mise en compétition puisque la distinction est personnelle et en est adaptée. La mairie ne distingue d'ailleurs pas uniquement des bibliothèques mais toutes sortes de services et établissements pour leur apport envers la communauté.

Dans le cadre des prix et concours nationaux, les procédures de candidatures sont assez diverses et s'adaptent à chaque prix. Par exemple, pour le prix de l'innovation numérique, chaque bibliothèque ou centre de documentation qui candidate, doit présenter son projet sous la forme d'un poster en format A1 accompagné d'une fiche détaillant le projet. Tous les posters seront affichés dans les locaux de l'ENSSIB à l'occasion de la Biennale du numérique.

Pour le jeu concours organisé par WF education associé à l'ABF, Anne Rivereau⁹⁶, directrice de la bibliothèque de Beaucouzé qui a participé à l'édition 2023, récompensant « les animations proposées aux ados⁹⁷ » m'a expliqué qu'ils avaient dû préparer un cahier des charges, un dossier assez complet qui fait 17 pages pour mettre en avant l'ensemble des projets et animations présentés. Il y a par exemple, une après-midi geek qui a été organisée avec les ados et le bibliopôle qui a prêté deux malles complètes de jeux vidéo pour l'occasion. Le Zec Tour qui est un projet lancé par le bibliopôle, dont l'objectif est de faire venir des artistes faire un concert dans des lieux qui ne sont originellement pas conçus pour en accueillir (dont la médiathèque). Il y a le projet des apprentis journalistes du « Couzé jeunes » issu d'un partenariat avec la MJA (Mission jeunesse-aîné) permettant à des jeunes de devenir le temps d'une expérience, rédacteurs d'un numéro du Couzé jeunes spéciale. Pour l'occasion les jeunes ont eu le droit à une formation journalistique avec une animatrice de la MJA, une journaliste et membre de l'association Report'Cité. Il y a aussi un prix littéraire, le Mangalu qui s'inscrit dans ce dossier de candidature, qui présente un panel d'animations et de médiations très large et varié mettant en faveur les rapports des bibliothèques et leurs engagements avec un public de jeunes adolescents puisque comme expliqué dans cet article, « L'objectif était de présenter et de mettre en avant les animations mises en place à leur attention⁹⁸ ». En plus d'un dossier très complet, un corpus important de photos et d'annexes a été ajouté pour pouvoir compléter la candidature.

Pour le prix du bibliothécaire de l'année de l'AIFBD, il y a quand même quelques informations nécessaires à donner pour valider la nomination d'un professionnel. Il faut ainsi indiquer le nom du ou de la candidate, l'établissement où il/elle travaille et exprimer dans un paragraphe de maximum 500 mots : « Les raisons qui font que le/la nominée mérite d'être mise à l'honneur⁹⁹ ».

Pour le Grand prix Livres Hebdo, le système est là aussi assez différent. Pour candidater, chaque bibliothèque, peu importe sa taille, son pays, ou son rôle doit préparer avant la date butoir établie en amont, un dossier de candidature devant comporter, un formulaire d'inscription, une lettre de candidature de 3000 signes maximum « pour chacun des trophées auxquels vous souhaitez concourir » comme indiqué dans cet article, car régulièrement les bibliothèques ne candidatent pas à une seule mais à plusieurs catégories. Cela peut dépendre de ce que chaque bibliothèque veut représenter puisqu'elles peuvent candidater à plusieurs catégories. Le dossier doit finalement comporter des annexes (pas plus de 20). Cela peut être des photos, des liens URL, des liens vidéo, des témoignages d'usagers (qui sont les personnes les plus aptes à en parler), ou bien des articles de presse. Le tout permettant de mettre en valeur les initiatives mises en place.

J'ai pu ainsi trouver en ligne des bibliothèques qui ont mis en ligne leur dossier de candidature. Il y a par exemple les Bibliothèques Universitaires d'Angers, qui ont candidaté en 2021 aux prix de l'Accueil, de l'Animation et du Service Innovant. J'ai aussi trouvé le dossier de candidature des Bibliothèques de Vienne pour l'obtention du prix catégorie animation, avec leur projet intergénérationnel « Deux fleurs en hiver ». L'analyse de ces

⁹⁶ Entretien téléphonique avec Anne Rivereau

⁹⁷ Annexe affiche Beaucouzé fournit dans le cadre de l'entretien avec Anne Rivereau

⁹⁸ « Beaucouzé. La médiathèque Anita-Conti reconnue pour ses animations », Ouest-France, [en ligne], publié le 18 juin 2023, consulté le 16/02/2025, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/beaucouze-49070/beaucouze-la-mediathèque-anita-conti-reconnue-pour-animations-04ce76ba-0ceb-11ee-a165-1b05090f3b72>

⁹⁹ « Prix AIFBD du bibliothécaire/documentaliste francophone de l'année », AIFBD, *art. cit.*

dossiers nous montre que les bibliothèques jouent énormément sur l'esthétique en jouant sur les couleurs, en agrémentant le texte explicatif, de photos et d'images pour représenter les services, le projet et même mes équipes. C'est d'ailleurs ce qu'a fait la Bibliothèque de Vienne le Trente, puisqu'elle présente rapidement chaque membre de l'équipe, mais aussi l'ensemble des acteurs ayant permis l'organisation de ce projet, dans ce qu'elle appelle « la lettre de motivation » qui est en fait un petit texte présentant les raisons de la mise en place de ce projet, les acteurs et partenaires, les objectifs et les résultats qui ont été retenus.

Ainsi, c'est ce dossier qui sera par la suite lu par le jury pour délibérer. Au total, il y a 6 prix thématiques (Prix de l'Accueil, de l'Animation, prix de la Communication, de l'Espace Intérieur, du Service Innovant et de l'Innovation numérique) et 3 prix spéciaux, celui de la petite Bibliothèque, de la Bibliothèque hors de France et le prix du coup de cœur du jury. Ce dernier, au même titre que le prix du bibliothécaire de l'année et du Grand Prix ne demande pas de candidature mais dépend d'un choix du jury. Celui-ci d'après les valeurs qui le représentent le plus (ou d'un projet en particulier qui a été lancé) peut décider du prix auquel il désire candidater. Les catégories sont fixes depuis quelque temps même si elles ont évolué. Les prix spéciaux sont apparus à partir de 2018 au même titre que le prix du Service Innovant et que le prix du Bibliothécaire de l'année (2020) ainsi que le prix de la communication. De son côté, le prix de la diffusion scientifique a existé entre 2016 et 2019. Cette grande diversité des catégories permet d'attirer un plus large public et d'offrir plus d'intérêt aux bibliothèques de candidater car elles peuvent trouver une catégorie, une thématique qui les représente parfaitement. Certains se renouvellent d'ailleurs en participant plusieurs années à différentes catégories car ils comprennent d'un côté l'intérêt du prix et surtout prennent plaisir à y participer et sont motivés à vouloir toujours s'engager dans de nouvelles démarches d'innovations.

La médiathèque de Fontaine-Etoupefour qui a été lauréate du prix des petites bibliothèques a préparé un dossier consistant, présentant le dynamisme de son établissement, de ses équipes, l'évolution continue de ses collections, de ses services, de ses évolutions en termes d'horaires (ouverture le dimanche), de ses espaces pour répondre aux besoins des publics... L'objectif est vraiment de répondre aux besoins des publics sans oublier l'importance de la lecture en bibliothèque. Ayant accueilli pas moins de 16 500 usagers en 2019, cette bibliothèque, « elle a tout d'une grande » comme l'explique le slogan choisi qui était plutôt bien apprécié par le jury. Voilà d'ailleurs ce qu'ils ont indiqué dans leur compte rendu : « Le slogan de cette médiathèque aux multiples facettes n'est pas usurpé¹⁰⁰ ». Voilà ce qui a conquis les jurés et permis de réaliser un rêve devenu réalité.

« J'avais longtemps rêvé d'une médiathèque un peu spéciale qui ouvre plus, même le dimanche, où les lecteurs empruntent plus de documents et où ils peuvent faire des provisions de rencontres

¹⁰⁰ « La médiathèque de Fontaine-Etoupefour lauréate du Grand prix Livres Hebdo 2021 », *Ouest-France*, [en ligne], publié le 02 novembre 2021, consulté le 02/02/2025, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/normandie/fontaine-etoupefour-14790/la-mediathèque-de-fontaine-etoupefour-laureate-du-grand-prix-livres-hebdo-2021-f58930a6-3bfd-11ec-8618-abb34852b976>

d’auteur, d’expositions, de spectacles, de concerts, dans un lieu convivial et spacieux... Et ce rêve est devenu réalité¹⁰¹ ! »

Voilà les paroles d’Olivéra Lajon (responsable de la médiathèque depuis 2018) au sujet de ses rêves en termes bibliothéconomiques. Elle voulait elle-même depuis longtemps voir l’établissement dans lequel elle travaillait, évoluer, adopter de nouvelles démarches, ce qu’a permis cette participation au prix Livres Hebdo, qui a agi comme un guide pour encadrer leurs démarches et réflexion. C’est d’ailleurs elle-même qui a insisté auprès de ses collègues, sous les encouragements de Claude Poissenot : « j’ai reçu un mail de Claude Poissenot, universitaire, qui s’intéresse de très près aux bibliothèques et qui m’a encouragée à participer¹⁰² ». Il l’a ainsi incitée à rejoindre cette aventure, qui fut finalement vivement récompensée. De son côté, la bibliothèque de la Canopée¹⁰³ a été invitée à y participer sous la recommandation de Camille Bérenger (assistante chef de projet événements pour Livres Hebdo), avec qui les bibliothécaires avaient déjà eu l’occasion de travailler à la suite de l’écriture de plusieurs articles sur leur établissement. Cette question, de se demander comment les bibliothèques sont invitées à candidater aux prix, sera à nouveau étudiée lors de l’étude de cas de ce mémoire.

Ainsi, le prix Livres Hebdo avance de nombreux critères de sélection qui leur semblent indispensables pour qu’un prix catégorisé soit accordé à une bibliothèque. Pour reprendre les citations citées plus tôt par Carole Zarberg, les bibliothèques se doivent en effet de faire preuve d’imagination, de créativité en termes d’innovation. Elles doivent entreprendre des démarches pour s’adapter à un nouveau concept de tiers-lieux, ou de lieu de sociabilité et donc commencer à prendre en compte l’importance de leurs usagers dans leurs réflexions, mais pour autant il est considéré important dans les décisions du jury, de ne pas trop s’écarter de ce rapport à la lecture qui est rattaché aux bibliothèques depuis leur création. C’est notamment ce que tend à expliciter cette citation qui affirme : « Ils sont bien sûr des lieux où l’on vient emprunter et rendre des livres. Ils sont des lieux du livre, mais aussi, et tellement, des lieux du vivre¹⁰⁴ ».

On peut ainsi s’inspirer des lauréats et de leurs projets qui représentent aux mieux les attentes et critères établis par le jury (puisqu’ils ont pour ainsi dire été choisis parmi une multitude de dossiers comme étant la bibliothèque la plus innovante de leur catégorie). A travers les master classes des lauréats que Livres Hebdo a publié sur leur compte YouTube, on peut s’en rendre particulièrement compte. Les projets des lauréats doivent présenter des initiatives innovantes rattachées à ces éléments que j’ai évoqués auparavant.

¹⁰¹ Ibid.

¹⁰² Ibid.

¹⁰³ « Dans les coulisses du Grand Prix Livres Hebdo », *La fabrique à idées, le blog de la médiathèque de la Canopée*, [en ligne], publié le 21 novembre 2021, consulté le 04/01/2025, disponible sur : <https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2021/11/25/dans-les-coulisses-du-grand-prix-des-bibliotheques-livres-hebdo/>

¹⁰⁴ ORSENNA, Erik, CORBIN, Noël, « Voyage aux pays des bibliothèques. Lire aujourd’hui, lire demain », *Ministère de la Culture*, [en ligne], publié en février 2018, p.9, consulté le 19/04/2025, disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68043-voyage-au-pays-des-bibliotheques-lire-aujourd-hui-lire-demain.pdf>

Le réseau de bibliothèque de Rouen, qui a remporté le Grand Prix 2024, avait pour objectif de « dépasser le blocage par rapport à l'écrit, à des souvenirs scolaires malheureux et de montrer que les bibliothèques s'adressent vraiment à tout le monde¹⁰⁵ ». Pour cela ils ont mis en place de nouveaux services toujours reliés aux livres et à la lecture, à la création d'un lieu de vie permettant de faire des rencontres avec comme envie de légitimer plus les usagers et non usagers à désirer côtoyer les bibliothèques. Cela passe par la création d'une bibliothèque ambulante (dispositif attractif qui attire la curiosité à l'extérieur de la bibliothèque, coloré avec des hamacs mis à dispos qui a été dessiné par une illustratrice locale). Mais également des actions de médiations pour montrer les différents services, comme la navette, gratuité de la bibliothèque, aménagement des horaires, emprunts d'instruments de musiques et actions, proposés par la médiathèque (lecture à voix haute, siestes musicales). Pour donner un autre exemple, La médiathèque La Trente, située à Vienne, a créé un projet inspiré du roman de Delphine Pessan, *Deux fleurs en hiver*, devenu l'un des coups de cœurs des bibliothécaires à l'origine du projet pour recréer une relation intergénérationnelle et lever leurs préjugés personnels, entre des lycéens de la ville et des résidents d'un EHPAD par la mise en place d'ateliers créatifs : rencontre avec l'autrice, atelier d'écriture de haïku qui vont d'ailleurs être illustrés par le lycée, ce qui le concrétise encore mieux. Ce projet né de la médiathèque qui est instigatrice des liens sociaux, continue aujourd'hui de fonctionner par l'initiative des élèves eux-mêmes, ce qui prouve la réussite du projet et son impact sur ses usagers. Le dernier exemple que je vais évoquer, est le cas de la médiathèque de l'Eurométropole de Strasbourg¹⁰⁶, lauréate du prix de la communication 2024. Son projet Inside Out, qui s'inscrit dans le cadre de l'obtention du statut Strasbourg Capitale mondiale du livre de l'UNESCO, implique la mise en spectacle de la lecture. « La lecture se donne à voir pour ce qu'elle est, une pratique personnelle ». Cette citation nous explique que le projet associe la lecture à ses usagers, en leur proposant d'être pris en photo et de poser devant l'appareil avec leurs œuvres, livres, bd... préférés. Enfants, adultes, personnes en situation de handicap, tout le monde est invité à participer à ce projet dont l'objectif est de partager avec l'extérieur, l'importance qu'il accorde à la lecture par la mobilisation des citoyens. Les photos sont ensuite affichées sur la médiathèque, sur la face de la gare pour pouvoir avoir un plus grand impact avec les non publics à l'extérieur de la bibliothèque. L'aspect collectif et participatif est accentué par le fait que les usagers sont invités à aider à coller les photos pour en faire une véritable activité collective. Il y a aussi la médiathèque de Brignais, lauréate du prix de la communication 2024, qui invite ses usagers à être pris en photo dans la médiathèque pour « casser l'image attendue des lecteurs selon leur âge » pour les mettre en scène. Les photos sont ensuite affichées dans la rue, sur des dépliants, marques pages ou sur les réseaux sociaux. A la médiathèque de Briançon¹⁰⁷, des ateliers littéraires sont mis en place (écrits par des usagers entre 14 et 30 ans à partir des collections de la médiathèque) et qui mènent à une soirée lecture à voix haute organisée avec un metteur en scène local et sa compagnie pour les guider.

¹⁰⁵ GUYOMARD, Fanny, « Grand Prix Livre Hebdo des Bibliothèques 2024 », *LH Magazine*, novembre 2024, n°47, pages 30-47

¹⁰⁶ « Masterclasse 2024 : Médiathèques de l'Eurométropole de Strasbourg, Prix de la Communication », *Livres Hebdo*, [en ligne], YouTube, publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/TOZk1p1F8Zs?si=KCQ3C3zW0bNkDuvL>

¹⁰⁷ LANNEAU, Michel, « Guide de l'innovation 2024 : bibliothèques », *Livres Hebdo*, Paris, 2024, p.9

Ces exemples permettent donc un critère général à ces prix qui est établi par Livres Hebdo montrant que la lecture, n'est pas dissociée des autres concepts bibliothéconomiques à être valorisée par les démarches et notamment par les catégories du Grand prix Livres Hebdo. Mais ce n'est pas le seul prix à engager ces critères pour le choix des lauréats.

« Parce que les jeunes générations ont un rapport au livre plus distancié et que, dans le même temps, les bibliothèques et médiathèques sont souvent les derniers lieux de lien social, de rencontre et de partage dans les villages, elles se doivent de se réinventer et de réinventer le rapport à la lecture, souligne Anne Boyer. C'est précisément ce que font les Tantines¹⁰⁸ ».

Cette citation montre que dans le cadre du concours de la bibliothèque citoyenne de l'année, organisé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, l'enjeu de la lecture s'applique également ici avec les Tantines de la bibliothèque de Labastide-Saint-Sernin, lauréates en 2020. Cela peut être ainsi identifié comme un critère général qui serait essentiel pour la personnification de « la meilleure bibliothèque » qui selon les catégories, renvoie très régulièrement à cette idée. Ce prix qui « soutient les projets dédiés à la lecture publique et plus largement à toutes les initiatives culturelles et associatives¹⁰⁹ », s'inscrit bel et bien dans cette réflexion.

Il y a aussi des projets très originaux qui vont se concentrer sur d'autres aspects et tactiques d'innovation sans pour autant se centrer sur la lecture mais de façon plus générale sur le rapport aux usagers ou alors même sur une démarche mémorielle. La médiathèque d'Arès¹¹⁰ et la présence de deux chats, Victor et Hugo à la médiathèque compte beaucoup sur l'intégration des usagers dans la bibliothèque mais surtout d'écoliers qui se rendent avec plaisir à la médiathèque pour les retrouver. Ces animaux attirent la curiosité des usagers et attirent des visiteurs extérieurs curieux de cette innovation. Dans la catégorie innovation, la médiathèque de l'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées s'est associée à la ville japonaise de Kofu pour la mise en place d'un projet de commémoration (au sujet de la Légende advenue des mille grues). Des ateliers d'origamis ont été organisés avec les usagers, écoliers et étudiants et les guirlandes ont ensuite été envoyées au Japon, pour le 6 août, soit la date de la commémoration de la jeune Sadako Sasaki, dont la légende s'inspire de son rêve (elle voulait exaucer son rêve de guérison, après avoir eu une leucémie des suites du bombardement d'Hiroshima, en pliant mille papiers en 1000 oiseaux). Cela montre la grande diversité des projets et que les bibliothèques sont libres de présenter une innovation, une initiative assez originale. Livres Hebdo récompense également l'excellence, l'originalité ; donc ces projets s'intègrent bien dans ces critères car ils proposent des projets très différents, des services et animations novateurs tout en intégrant les usagers dans ses initiatives.

¹⁰⁸ « Le prix de la « Bibliothèque citoyenne de l'année » remis aux Tantines de Labastide-Saint-Sernin », *Conseil départemental de la Haute-Garonne*, art. cit.

¹⁰⁹ « Remise du prix de la bibliothèque citoyenne de l'année », *Le Petit Journal*, [en ligne], publié le 21 janvier 2020, consulté le 08/03/2025, disponible sur : <https://www.lepetitjournal.net/31-haute-garonne/e31t-pays-tolosan/2020/01/21/remise-du-prix-de-la-bibliotheque-citoyenne-de-lannee/>

¹¹⁰ LANNEAU, Michel, « Guide de l'innovation 2024 : bibliothèques », *Livres Hebdo*, art. cit. p.9

Pour le concours Chouettes Toilettes, c'est assez différent car les catégories sur les trois années ne sont pas les mêmes. En effet, les bibliothèques candidatent à un prix général et ensuite c'est au jury de retravailler les différentes catégories pour les adapter aux différentes bibliothèques, ce qui était plus pratique et évident à faire ayant une vingtaine de candidatures par année. Les bibliothèques candidatent en répondant à des questions thématiques, évidemment en rapport avec l'inclusion des toilettes en bibliothèques en soulignant l'importance de leur accès et de la mise en place de services adaptés (signalétique...). Mais il fallait également, décrire le projet assez précisément et en partager des photos, le tout à travers un bulletin de participation mis en ligne. Il était plus facile ainsi d'adapter les catégories selon ce que présentaient les différents candidats et le petit nombre de participants (trop de bibliothèques candidatant au concours auraient pu être un frein à ce système). Ce concours impose aux bibliothèques de développer des stratégies inventives pour présenter des projets uniques en leur genre. Les bibliothèques sont ainsi libres de présenter un projet unique, et les catégories sont adaptées pour correspondre à chacun.

Listes des catégories selon les éditions :

- 2023 : Prix comme à la maison ; prix du meilleur projet ; prix « on joue le jeu » ; prix des petits coins ; prix « à votre service » ; prix « les pouces verts » et prix mention spéciale du jury étant reconnu comme « le Prix du Meilleur projet¹¹¹ ».
- 2022 : prix du meilleur espoir ; prix du meilleur projet, prix du scénario, prix de la lutte contre la précarité, prix de la mise en scène, prix du jury.
- La première année, en 2021, les catégories étaient très différentes puisqu'il y avait une catégorie générale qui était subdivisée en 2 pour les petites bibliothèques d'un côté, et les grandes bibliothèques de l'autre. On avait ainsi un prix de l'esthétique, un prix des services offerts, un prix spécial du jury et un prix du meilleur projet.

Cette liste met bien en lumière cette idée que les catégories s'adaptent pour toucher de nombreuses thématiques permettant à tout type de bibliothèques d'y candidater. Pour un plus petit concours comme c'est le cas de Chouettes Toilettes, l'adaptation se fait chaque année, car le peu de candidats comparé au prix Livres Hebdo, le permet.

Finalement, candidater prend énormément de temps, demande beaucoup d'attention et de travail pour pouvoir proposer un dossier solide et assurer ses chances auprès du jury. C'est un investissement personnel et significatif, qui demande aux bibliothécaires d'y accorder beaucoup de temps, de l'organisation. Et cela dépend énormément des projets mis en place. Car certains peuvent être déjà terminés, c'est notamment le cas des projets d'ouverture de l'établissement. Dans le cadre d'animations comme pour les bibliothèques de Vienne, le projet été rallongé sur 3 ans. Ainsi, selon son avancée, la phase de rédaction et de structuration du dossier sera plus facile et rapide car il faut l'écrire et le synthétiser au plus simple et précis. Il faut réunir les annexes, les photos, faire des vidéos quand ils en proposent (la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans à

¹¹¹ « Concours Chouettes Toilettes 2023 », Association des Bibliothécaires de France (ABF), [en ligne], consulté le 17/01/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/1000/export>

mis des liens de vidéos de présentation sur leurs dossiers de candidatures). Il faut aussi récolter des chiffres, des statistiques pour la présentation de la bibliothèque et du projet. Certains réunissent aussi des retours des usagers, des témoignages des usagers qui sont régulièrement ceux qui profitent le plus des nouvelles initiatives de leurs bibliothèques et qui sont le plus aptes à en parler avec une perception et des attentes très différentes des professionnels des bibliothèques, des tutelles, des partenaires ou même des jurys... Ils apportent un regard différent et novateur qui apporte beaucoup au dossier. Ainsi pour un projet plus récent et moins avancé (ou alors une candidature faite un peu en dernière minute), cela peut être plus long et plus stressant (à cause du manque de temps). De plus, l'autre élément à prendre en compte est qu'il peut y avoir du monde qui travaille sur la mise en place du dossier, surtout dans un grand établissement. Il faut prendre ainsi en considération la disponibilité de tous les acteurs, les équipes et services de la bibliothèque qui, sollicitées par leur propre tâche ne peuvent pas forcément accorder beaucoup de temps à cette initiative. Il y aussi la tutelle pour faire valider le projet, le dossier et même la participation en générale. Les partenaires, et les acteurs extérieurs qui dans le cadre de certains projets y jouent un rôle important. Et puis il y a les usagers, qui peuvent faire des témoignages, des photos, des vidéos et il faut donc les réunir et organiser, ce qui peut prendre du temps et demander une certaine organisation.

Ainsi, les modalités de candidature sont très différentes selon les prix et les catégories qui sont proposés. Pour ceux qui distinguent les bibliothèques, le terme de candidature est adéquat puisque les bibliothèques sont invitées à y participer et à y présenter le projet qu'elles souhaitent mettre en avant ; la multiplicité des catégories permet à chaque établissement de trouver une catégorie qui lui correspond puisque chaque bibliothèque ne centre pas ces activités sur tous les aspects d'innovations mis en avant. La forme des dossiers est aussi très différente puisque certains s'appuient sur un dossier écrit, agrémenté d'images alors que pour le prix de l'innovation numérique de l'ENSSIB il s'agit plutôt de la réalisation d'un poster représentant leur projet. Pour les bibliothécaires, c'est assez différent puisqu'ils/elles ne candidatent pas elles-mêmes mais sont choisies par les rédacteurs de Livres Hebdo pour l'un et par leurs collègues via l'intermédiaire d'un appel à nomination pour le prix de l'AIFBD. Cela prouve donc qu'il y a une certaine diversité dans les candidatures des bibliothèques et des bibliothécaires.

3. Quels sont les retombées de ces prix pour les bibliothèques

Il est important de bien identifier l'enjeu de cette sous-partie. Ici, c'est la question des retombées de ces prix, en rapport aux bibliothèques candidates et lauréates qui nous intéresse. Donc nous ne cherchons pas ce qui met en jeu les bibliothèques à participer mais bien les conséquences et les aboutissements qu'elles en tirent.

Dans un premier temps, pour les bibliothèques lauréates, l'obtention d'un prix peut traduire un véritable sentiment de surprise. Il y a tellement de bibliothèques qui participent chaque année (pour Livres Hebdo on est d'ailleurs à environ 80 dossiers chaque année) qu'il y a toujours un peu, voire beaucoup d'étonnement d'apprendre la nouvelle. En conséquence, la bibliothèque veut partager cette nouvelle, autour d'elle, et montrer à quel

point ils sont fiers de leur bibliothèque, de leur projet, de leur équipe et de tout le travail qui a été effectué en conséquence. Régulièrement les lauréats sont mis au courant avant la cérémonie pour pouvoir les inviter à s’y rendre. Même si parfois, il est compliqué de s’y rendre car n’ayant pas forcément les moyens, le temps pour y aller ou alors une seule personne va en avoir la possibilité de vivre cette expérience. Les résultats peuvent être biaisés car ils les connaissent en avance et savent déjà s’ils sont lauréats. Claire Gourdon-Baillet s’est exprimée sur le sujet.

« J’étais en formation quand j’ai appris que l’on cherchait à me joindre urgemment. Je me suis isolée dans le couloir pour appeler et on m’a dit qu’on avait remporté le Grand Prix. J’ai demandé : “Vous pouvez répéter”, car je n’étais pas certaine d’avoir bien compris », rit encore Claire Gourdon-Baillet¹¹²».

La surprise est d’autant plus importante car le Grand Prix ne s’obtient pas par candidature mais est décidé par l’unanimité des juges. Etant une petite bibliothèque, et la première à devenir lauréate du Grand Prix, la confusion de se demander si ce n’est pas une erreur peut en être expliquée. Mais pour autant cela est bien réel et le fait de connaître les résultats en avance ne gâche en rien l’ambiance de la cérémonie. De son côté, la médiathèque de la Canopée a connu la même surprise. « Un brin d’incrédulité suivie d’une immense joie – le jury nous a décerné un prix hors catégorie, celui du coup de cœur du jury, qui comme son nom l’annonce, va droit au cœur...¹¹³ ». Ainsi, à l’occasion de la cérémonie de remise des prix, les bibliothèques ont l’opportunité de faire de belles rencontres, de pouvoir présenter son projet, de le valoriser devant un important public de professionnels, d’exprimer sa joie, ses émotions et sa fierté, de faire des remerciements à ses partenaires, à sa tutelle ou à ses usagers. C’est d’ailleurs autour d’un buffet et dans une salle resplendissante et surtout très symbolique que les échanges sont permis. Les rencontres affluent, entre bibliothécaires intéressés de partager leurs idées, avec les membres du jury qui reste des personnalités influentes des métiers du livre. La Bibliothèque de la Canopée a particulièrement apprécié de rencontrer Catherine Meurisse, autrice et présidente du jury en 2021, qui leur a d’ailleurs laissé un joli souvenir (un mot de sa part illustrant son « coup de cœur » pour la bibliothèque).

Participer à ces démarches de distinction permet d’un autre côté le partage des pratiques. Ces distinctions mettent en lumière des initiatives très intéressantes qui inspirent régulièrement d’autres établissements à engager des démarches de leur côté. Lors de la cérémonie de remise de prix, les bibliothécaires intéressés prennent contact avec ceux qui ont développé des projets qui les intéressent pour leur poser des questions, leur demander des conseils. Les bibliothèques participantes peuvent elle-même être inspirées à continuer des démarches innovantes au sein de leur établissement, en se basant sur les projets des lauréats ou d’autres candidats dont les différents projets sont partagés dans le numéro du Guide de l’innovation qui leur est dédié. « Dans le guide des innovations du magazine Livres Hebdo, nous avons découvert et testé une idée de valorisation des livres numériques. Elle est issue du Service commun de la documentation Université Lyon

¹¹² BARUCQ, Romain, « « C’est la première fois qu’une si petite bibliothèque est ainsi distinguée » : un prix prestigieux pour la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans », *SUD OUEST*, art. cit.

¹¹³ « Dans les coulisses du Grand Prix Livres Hebdo », *La fabrique à idées, le blog de la médiathèque de la Canopée*, art. cit.

¹¹⁴ »_Comme le montre cet exemple, la médiathèque départementale de l'Oise s'est inspirée d'un article présentant le projet de la tiny library (petite bibliothèque thématique avec un QR code intégré permettant d'avoir un accès continu à des livres électroniques) du SCD de l'Université de Lyon 1 pour s'en inspirer et développer une initiative dans le même style.

Après avoir gagné le prix, les bibliothèques s'expriment beaucoup sur le sujet pour annoncer la nouvelle, féliciter leur équipe et ce qu'elle a pu faire mais aussi les projets qui ont été effectués et tous les acteurs qui y ont joué un rôle important. Cela fait suite à l'obtention de félicitations et d'hommages qui attisent la fierté des bibliothécaires d'avoir fait honneur à leur profession. D'après Jean-Luc Moudenc (maire de Toulouse) : « Cette belle distinction pour les bibliothèques de Toulouse met en lumière le travail effectué¹¹⁵ ». Cette citation prouve que l'obtention de ces distinctions touche directement les bibliothécaires puisqu'elle récompense des projets innovants, parfois longs, compliqués, collectifs qui s'inscrivent dans l'image et la marque de la bibliothèque. Ce prix permet de mettre en valeur une véritable reconnaissance du métier de bibliothécaire et des bibliothèques en général. C'est ce qu'affirme également Melody Calcagni, représentante de la médiathèque de Brignais : « C'est juste le prix de communication mais on le prend un peu comme un prix global sur tout notre travail et l'aboutissement et l'énergie qu'on y a mis¹¹⁶ ». Elle explique que ce prix est plus qu'une récompense touchant une thématique particulière mais récompense en réalité l'ensemble de leurs actions et montre que celles-ci ont eu un important succès. Elle a également affirmé qu'il s'agit d'une : « reconnaissance de la profession parce qu'on a la reconnaissance des usagers, des publics, de la municipalité, des personnes qui travaillent avec nous...¹¹⁷ ». Le prix valide en quelque sens le travail qui a été effectué mais communiquer à ce sujet permet aussi d'obtenir une reconnaissance de toutes ces personnes qui sont tout autant importantes au regard des bibliothèques car elles travaillent énormément avec et pour eux. D'après Josianne Messier (directrice de la bibliothèque Guy-Bélisle) : « C'était réellement un plaisir de pouvoir recevoir le prix ce soir en personne parce que c'est vraiment un prix qui vient soutenir et mettre en valeur le dynamisme et la passion de chacun des employés des bibliothèques¹¹⁸ ». Olivéra Lajon complète en disant : « C'est un prix honorifique mais qui récompense le travail réalisé avec l'équipe d'une quinzaine de bénévoles. Si nous pouvons faire tout ce que la médiathèque propose, c'est parce que tous sont très investis¹¹⁹ ». Il s'agit donc également de récompenser un travail long, éprouvant où les contraintes ont pu

¹¹⁴ « Une tiny library pour valoriser les livres numériques », Médiathèque départementale de l'Oise, [en ligne], consulté le 02/06/2025, disponible sur : <https://mdo.oise.fr/numerique/prest-du-livre-numerique-en-bib/957-com-et-mediation-des-livres-numeriques/3962-une-tiny-library-pour-valoriser-les-livres-numeriques>

¹¹⁵ « Grand prix livre hebdo : la bibliothèque de Toulouse récompensée pour son accueil », *France Info, Le blog à Lire : Les livres et leurs auteurs en Midi-Pyrénées*, [en ligne], publié le 8 décembre 2014, consulté le 15/03/2025, disponible sur : <https://france3-regions.blog.francetvinfo.fr/le-blog-a-lire/2014/12/08/grand-prix-livre-hebdo-la-bibliotheque-de-toulouse-recompensee-pour-son-accueil.html>

¹¹⁶ « Cérémonie du Grand Prix des Bibliothèques 2023 : retour en images », *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 27 octobre 2023, consulté le 04/11/2024, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=IzxUslakq4Q>

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Ibid.

¹¹⁹ « La médiathèque de Fontaine-Etoupefour lauréate du Prix Livres Hebdo des petites bibliothèques ? », *La Bibliothèque du Calvados*, [en ligne], publié le 9 novembre 2021, consulté le 07/04/2025, disponible sur : <https://bibliotheque.calvados.fr/la-mediathèque-de-fontaine-etoupefour-laureate-du-prix-livres-hebdo-des-petites-bibliotheques.aspx?lg=fr-FR>

se multiplier. Il est également fédérateur car les bibliothécaires, les bénévoles, les tutelles et parfois les publics sont assez impliqués dans le projet. Ainsi comme le dit la bibliothèque de Sèvremoine, « Le Prix de l'Accueil est un symbole fort qui met en lumière l'engagement des élus, des agents et des bénévoles¹²⁰ ». C'est une distinction qui a beau n'être qu'honorifique, elle confirme leur investissement à tous. La reconnaissance de leur aboutissement est d'ailleurs validée (légitimée car c'est la « preuve » que la bibliothèque a été distinguée par le prix) par l'obtention d'un diplôme remis lors de la cérémonie. Régulièrement les bibliothèques le mettent en avant, ce qui confirme leurs engagements reconnus par le prix et également l'importance de ce prix pour eux. Placé visuellement dans la bibliothèque de sorte à attirer le regard du public, les établissements le mettent régulièrement en valeur sur leurs réseaux sociaux.

La reconnaissance professionnelle, est un terme qui « renvoie aux situations d'appréciation, voire de considération de l'agir professionnel d'un acteur. Ainsi, la reconnaissance professionnelle sous-tend un processus d'évaluation qui peut émaner de pairs mais aussi d'un « hiérarchique », ou encore d'une instance externe sur le travail d'un individu¹²¹ ». La reconnaissance professionnelle a un véritable impact pour les bibliothèques car elle permet de mettre en avant son métier, et ses points forts en montrant qu'il ne faut pas craindre d'innover et tenter d'évoluer sur certains points. Certaines de ces bibliothèques ont pu participer sur plusieurs années, sans avoir auparavant été lauréat mais il faut persévérer car c'est cela le secret de la réussite. Olivéra Lajon ajoute : « Nous sommes toutes très fières d'avoir été récompensées et personnellement, je continue à me dire que bibliothécaire, c'est un chouette métier¹²² ! ». Cette citation montre, que cela confirme aussi la fierté en tant que professionnel évidemment car cela conforte ces démarches et ses engagements au sein et en rapport à son métier. On retrouve cette idée, dans le prix de la bibliothèque citoyenne de l'année : « cette remise de récompense a été un grand moment, heureux que la médiathèque le reçoive de par la motivation et la dynamique des médiathécaires¹²³ », récompense à nouveau le travail exceptionnel des bibliothécaires, au terme d'une soirée forte en émotion.

De façon générale, l'obtention de ces prix permet la mise en lumière de la bibliothèque lui offrant un certain degré de prestige et de visibilité apporté par l'implication de l'organisateur, de ses partenaires et des différents sites spécialisés centrés sur la bibliothéconomie qui font énormément de communication pour parler d'eux et les valoriser. Faire de la communication sur des sites professionnels apporte énormément aux bibliothèques lauréates car cela permet de faire connaître et de reconnaître leur action et leur importance au profit d'un public de particulier qui pourrait s'y intéresser. Plus généralement, les lauréats du prix livres Hebdo bénéficient d'une importante couverture médiatique qui s'inscrit dans cette idée. Cela passe par la publication d'articles pour présenter les différents lauréats, mais aussi un palmarès qui est publié dans un numéro du

¹²⁰ « Les bibliothèques-ludothèques de Sèvremoine reçoivent le prix Livres Hebdo de l'accueil », *Sèvremoine*, [en ligne], consulté le 03/04/2025, disponible sur : <https://www.sevremoine.fr/actualite/prix-hebdo-taiga/>

¹²¹ JORRO, Anne, HOUOT, Isabelle, « Reconnaissance professionnelle », JORRO, Anne (dir.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, 2022, De Boeck Supérieur, p.355 à 359, [en ligne]

¹²² « La médiathèque de Fontaine-Etoupefour lauréate du Prix Livres Hebdo des petites bibliothèques ? », La Bibliothèque du Calvados, art. cit

¹²³ « La médiathèque lauréate au prix de la bibliothèque citoyenne », La Dépêche du Midi, art.cit.

LH magazine. Également, les lauréats sont aussi interviewés dans le cadre d'une masterclass publiée sur le compte YouTube de la revue où ils sont libres de parler de leur projet, de leur établissement, de leurs services... Il en est de même pour le prix de l'innovation de l'Enssib, « le ou les projet(s) primé(s) fera/feront l'objet d'une présentation publique par les lauréats¹²⁴ » et « Ils seront, par ailleurs, valorisés par l'Enssib sur son site internet et dans le BBF¹²⁵ ». Ces citations nous montrent que le prix valorise également ces lauréats en présentant les projets à l'oral, en les faisant découvrir aux différents invités, en affichant les posters réalisés pour une consultation visuelle également. Ils partagent également les résultats sur leur site personnel et sur leurs réseaux sociaux. Il en est de même pour le jeu concours WF education qui a partagé une courte vidéo présentative du lauréat, de son projet, de ce qu'il a remporté, en la diffusant sur leurs réseaux sociaux. A double-sens, l'organisateur peut valoriser le lauréat d'un côté et son mobilier de l'autre. Les lots sont d'ailleurs mis en valeur et exposés lors du congrès de l'ABF, sur leur stand, pour être mis en avant aux yeux du public.

Pour les bibliothèques non lauréates, la situation est assez différente. Chaque bibliothèque arrive, présente une candidature qui reflète la bibliothèque, ses équipes, ses usagers et les services qu'elle offre. Il est de ce fait légitime pour les bibliothèques n'ayant pas été distinguées à l'occasion de prix ou du concours, de ressentir un peu de déception, dû aux résultats. En termes de valorisation, effectuée par l'organisateur du prix ou du concours, l'accent est évidemment mis sur les lauréats mais il y a quand même une initiative qui est proposée pour pouvoir valoriser ses bibliothèques. Pour le Prix Livres Hebdo, ses bibliothèques sont médiatisées à travers un guide de l'innovation qui paraît chaque année et qui est créé spécialement pour pouvoir mettre en valeur les projets de ces bibliothèques n'ayant pu être distinguées. Ce guide réunit en une cinquantaine de pages (58 en 2021, 55 en 2023...) les meilleures initiatives présentées au cours du prix. Cela comprend tout un panel d'informations, le nom de la ville, la date de construction, la surface en m2, le nombre de salariés travaillant à la médiathèque, le nombre d'habitants dans la ville, le nombre d'entrées à la bibliothèque et enfin les horaires hebdomadaires d'ouvertures. A cela, on ajoute un titre accrocheur, qui résume en quelques mots le projet proposé, quelques photos et un texte de présentation pour bien valoriser les projets en intégrant le maximum d'informations, très utiles et intéressantes pour les professionnels. Ainsi, cette valorisation apporte également dans le cas des bibliothèques non lauréates, une certaine valorisation et reconnaissance professionnelle puisqu'elle soutient et reconnaît également leurs actions et leurs projets. En termes de communication finalement, ses bibliothèques notifient généralement leur tutelle avec des informations peut-être sur les résultats ou en transmettant justement ce guide de l'innovation qui met en gage leur action et pour montrer d'une certaine manière qu'ils ont eux aussi été récompensés par cet article. Auprès des usagers, comme on le verra dans l'étude de cas, la communication est beaucoup moins mise en avant.

¹²⁴ « Prix de l'innovation numérique en bibliothèque 2017 », *Auvergne-Rhône-Alpes livres et lecture*, [en ligne], consulté le 04/05/2025, disponible sur : <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/prix-de-l-innovation-numerique-en-bibliotheque-2017/pdf>

¹²⁵ Ibid.

Pour finir d'évoquer la retombée des prix sur les bibliothèques, l'impact est de façon générale très marquant, car elles sont très curieuses et attirées par ces nouvelles initiatives qui commencent à se développer. Comme me l'a expliqué Claude Poissenot, le prix Livres Hebdo attire chaque année beaucoup de nouveaux participants, car les bibliothécaires s'approprient de plus en plus le prix. Grâce à la communication et au lien qui relie Livres Hebdo aux bibliothèques, de plus en plus d'établissements s'intéressent à ces prix et engagent des réflexions innovantes. Les projets dévoilés des anciens lauréats et anciens candidats (grâce aux guides de l'innovation qui sont d'ailleurs épuisés en version papier, prouvant l'attrait qu'ils ont eu auprès d'un public professionnel et fonctionnent tel un indicateur montrant le bon fonctionnement du prix) motivent les bibliothèques à imaginer leur propre participation et du coup cela démontre que le monde professionnel s'intéresse au prix et que celui-ci a de l'intérêt à continuer d'exister. Du côté du concours Chouettes Toilettes, l'appropriation du concours par les bibliothèques a été telle que le concours a mis fin à son activité après avoir accompli la mission qu'il s'était mise en tête de remplir. C'est-à-dire, confirmer, la nécessité pour les bibliothèques de commencer à redéfinir leur approche avec leurs toilettes et les publics. Encore aujourd'hui, les projets innovants ne s'arrêtent pas montrant que cette réflexion continue d'être questionnée. On peut donc dire que dans le cadre de ces démarches-là, les bibliothèques se sont bien approprié ces prix qui ont été reconduits sur plusieurs années consécutives et ont eu un impact plutôt important bien qu'à des échelles différentes (le concours Chouettes Toilettes à tout de même eu moins d'impact que le prix Livres Hebdo). Mais de leur côté, des prix comme celui de l'innovation numérique de l'ENSSIB ou celui du Bibliothécaire de l'année de l'AIFBD sont moins répandus et connus. Ils ont peu été reconduits (pas tous les ans, et pour le deuxième, la seconde édition a eu lieu 3 ans après la première) et ont eu un impact très minimisé comme nous l'avons montré en début de partie.

L'obtention de ces prix peut se traduire comme un véritable élément de surprise qui crée une sorte d'engouement poussant les bibliothèques à communiquer sur le sujet, d'exprimer leurs émotions, leur joie et à montrer comment sont récompensées leurs actions. Le prix offre aussi une couverture médiatique à ses lauréats (et dans le cadre de Livres Hebdo à ses candidats) ce qui intègre une volonté de présentation des candidats et lauréats qui peuvent s'exprimer, présenter leur établissement, leurs équipes, faire des remerciements... Le prix offre le lieu et le moyen pour créer des rencontres, puisque la cérémonie invite candidats, lauréats, jury, et autres professionnels du livre à discuter ensemble, et donc c'est l'occasion de pouvoir présenter leur projet et idées d'innovations à des intéressés. A grande échelle, cette distinction récompense la profession (c'est une reconnaissance professionnelle) mais aussi tous ceux qui y ont participé que cela soit les équipes, les partenaires, la tutelle, les habitants... Cela permet ainsi de mettre la bibliothèque en lumière, de la dévoiler aux yeux d'un grand public pour valider ses engagements et les récompenser. Tout le monde ne lit pas et ne connaît pas forcément Livres Hebdo, pourtant la bibliothèque partage énormément sur le sujet, notamment auprès de ses usagers. Cela peut les pousser à se questionner sur le sujet et comprendre l'enjeu de ces prix pour les bibliothèques, ce qui est évidemment compliqué à établir lorsque l'on n'est pas un professionnel sur le sujet.

4. Des démarches de prix familières en bibliothèque

Les bibliothèques ne sont pas étrangères aux démarches de prix, et ce depuis très longtemps. En lien avec les bibliothèques, on retrouve notamment les prix littéraires qui sont régulièrement introduits par les bibliothèques à différentes échelles. D'après ce billet publié par les médiathèques de Rennes métropoles, « Un prix littéraire est une animation incontournable des bibliothèques et médiathèques. Il s'agit de lire une sélection de livres et de voter pour son préféré en fonction de critères : le déroulement de l'histoire, l'écriture, le graphisme, les sentiments créés en nous, etc.¹²⁶ ». Il s'agit donc d'un prix qui vise à récompenser et valoriser, la lecture, les livres mais également les auteurs, directement organisé par les bibliothèques, un réseau de bibliothèques. Cela peut aussi être dans un contexte où la bibliothèque agit comme récepteur, car elle partage le prix auprès de ses usagers mais n'en contrôle pas, ni les dimensions, ni les résultats. Désormais, ces prix littéraires peuvent aussi être thématiques. On retrouve des prix de mangas, de bandes dessinées... pour correspondre à tous les usagers. Il y a aussi, des prix organisés selon les usagers, pour les tout-petits, pour la jeunesse, pour les scolaires, pour les ados, les adultes, pour les personnes âgées. Il y a de plus en plus de choix dans les catégories, ce qui permet d'attirer l'attention, surtout lorsqu'une bibliothèque cible un public particulier et se concentre sur lui pour l'atteindre (certaines bibliothèques se trouvent près de plusieurs écoles, ou dans un secteur avec un fort taux d'usagers âgés). Ces bibliothèques auront plus tendance à organiser des prix pour des enfants ou alors avec des écoles par exemple.

Les bibliothèques organisent de plus en plus régulièrement des prix littéraires pour promouvoir la lecture au sein de l'établissement. Mais de façon plus générale les prix peuvent être créés au sein d'un seul établissement, ou alors celui-ci appartient à un vaste réseau, le prix peut avoir été créé dans ce contexte. C'est le cas du prix Tatoulu des bibliothèques de la ville d'Angers. Jean-Baptiste Chevalier, travaillant à la Bibliothèque de la Roseaie, m'a expliqué les intérêts et enjeux d'organiser ce type de prix pour les bibliothèques¹²⁷. Déjà j'ai pu noter que ce prix est l'un de ceux qui sont organisés par la bibliothèque. Il y a notamment le prix du mordu du polar, ou encore le prix Mangalu qui est porté par son organisateur, la librairie Azu Manga, pour faire découvrir l'univers du manga à des collégiens. La médiathèque n'en est qu'un messenger au même titre que le prix Cézam organisé par l'institution portant le même nom. Ce prix récompense des auteurs de romans et bandes dessinées récents, sur une sélection de 10 documents, et incite les usagers à en élire son titre préféré.

« Le Prix du Roman Cezam s'inscrit aussi dans la vie littéraire locale en s'associant à des médiathèques municipales, des librairies indépendantes...etc¹²⁸ ».

¹²⁶ « Y'a pas que les Grands Prix : vie et coulisses des médiathèques », *Les médiathèques Rennes Métropoles*, [en ligne], consulté le 04/04/25, disponible sur : <https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/actu/ya-pas-que-les-grands-prix#:~:text=Un%20prix%20litt%C3%A9raire%2C%20qu'est,sentiments%20cr%C3%A9%C3%A9s%20en%20nous%2C%20etc.>

¹²⁷ Entretien téléphonique avec Jean-Baptiste Chevalier

¹²⁸ « Prix Roman Cezam 2025 », *bibliothèques d'Angers*, [en ligne], consulté le 17/04/2025, disponible sur : <https://bibliotheques.angers.fr/iguana/uploads/file/Prix%20Cezam/Livret%20PR%20NATIONAL%202025%20-CPDL49 BD.pdf>

« Le Prix du Roman Cezam représente notre engagement à promouvoir de nouvelles voix littéraires grâce à un prix décerné par le public, à la fidélité renouvelée des lecteurs ainsi que des rencontres uniques avec les écrivains en lice¹²⁹ ».

Ces deux citations, tirées du livret officiel du prix Cézam présentent parfaitement l'intérêt que portent ces prix pour les bibliothèques mais également pour les usagers puisqu'ils permettent de refaçonner la vie littéraire locale qui nécessite parfois d'être remise en vigueur. Ils offrent également et au même titre que les autres prix des nouveaux moyens de promouvoir la bibliothèque en attirant les publics par la communication, le bouche à oreille qui joue un rôle majeur et la mise en place d'animations originales permettant de redonner vie à l'établissement en faveur de tous les publics.

Le prix Tatoulu qui fut le sujet principal de notre rencontre, est un prix qui est mis en place par la ville d'Angers. Créé en 2009-2010 à l'initiative de l'école Parcheminerie, de la Bibliothèque Toussaint et de la Ville d'Angers, il est porté depuis plusieurs années en collaboration entre chaque bibliothèque de la ville et des écoles maternelles de leur quartier respectif. Ce prix chaque année concerne deux écoles qui sont choisies pour y participer (chacune ne pouvant participer que 3 fois pour permettre ainsi de laisser le choix à d'autres établissements à l'avenir, d'y participer). Créé en partenariat avec la librairie La Luciole qui s'occupe des acquisitions, les 9 bibliothèques angevines qui organisent le prix, se réunissent pour choisir une vingtaine d'albums jeunesse qui constitueront la première liste d'ouvrages (il s'agit régulièrement de nouveautés). Par la suite, une première réunion est organisée à l'école avec les enseignants et parents où l'ensemble des livres sont présentés pour sélectionner (par vote) 5 ouvrages qui seront ensuite proposés aux enfants. La synthèse est faite entre les votes des deux écoles pour la sélection de ces 5 ouvrages. Ensuite, la bibliothèque achète plusieurs lots de ces ouvrages pour pouvoir les prêter aux classes. Il y aura d'abord une présentation du prix et les livres vont donc être prêtés aux classes. Les élèves pourront à tour de rôle les apporter chez eux pour les lire avec leur famille. Il y a un véritable investissement de leur part. Deux nouveaux accueils sont organisés où d'abord 3 livres puis les deux derniers sont présentés par les bibliothécaires. Des jeux et activités sont d'ailleurs organisés sur le thème de chaque ouvrage comme le parcours créé autour d'images du livre, pour *Si j'étais un cheval*). Ces accueils sont un moyen également de faire la promotion de la bibliothèque en plus de la lecture, puisque les élèves entretiennent un rapport particulier avec l'établissement qu'ils apprennent à développer. La dernière étape, c'est le vote. Enfants, parents, frères-sœurs sont conviés à la bibliothèque pour voter pour leur ouvrage préféré. Le vote se fait dans des isolements et les bulletins (avec une image du livre facilitant la mémorisation des enfants) sont ensuite mis dans une urne. Le dépouillement est séparé entre les enfants et les parents car leurs avis sont très différents et ne se basent généralement pas sur des critères similaires.

L'objectif de ce prix est dans un premier temps, de valoriser les livres et le rapport à la lecture pour les enfants et pour leurs familles.

¹²⁹ Ibid.

« Cinq livres sont sélectionnés chaque année. Un à un, ils sont prêtés aux enfants durant quelques jours, afin qu'ils puissent les découvrir à la maison, en famille. Cela renforce les liens autour du livre et en classe, chaque ouvrage est matière à travail éducatif¹³⁰ ».

Voilà les termes d'une enseignante ayant participé au prix. Celui-ci insiste sur la volonté de renforcer les liens des professeurs, des élèves et de leurs parents autour du livre, avec des accueils de la bibliothèque, des lectures en classe, personnels avec les parents, des activités, tout est conditionné pour piquer l'intérêt de chacun. Car ce prix ne concerne pas uniquement les jeunes collégiens, mais il fédère et crée une cohésion avec la bibliothèque qui organise le prix, les classes qui en font la réception, les partagent et les enfants et les parents qui les lisent et participent aux votes. Comme cité ci-dessous, il permet de « Fédérer les parents autour d'un projet collectif école/bibliothèque permettant de faire découvrir la bibliothèque et les animations autour des livres¹³¹ ». De même, il permet de mener des discussions, des débats autour des livres et de les réunir, en organisant un prix permettant à ses participants de socialiser entre eux. Les enfants développent leur sens critique, et apprennent les principes des votes, nécessitant bien souvent de développer de nouvelles capacités de réflexions, aidés par l'implication de la bibliothèque et des enseignants.

Pour les bibliothèques c'est un véritable travail d'équipe qui est mis en avant car il faut pouvoir préparer le prix, les accueils... se rendre dans les classes, au titre d'une mission dite « hors les murs » pour rencontrer les parents (et leur donner envie de voter) et les enfants pour les aider aussi à comprendre l'intérêt de leur participation. Pour autant le premier contact se fait avec les écoles puisqu'il faut d'abord les choisir. Mais le prix ayant pris une grande popularité, désormais les écoles commencent même à solliciter la bibliothèque pour y participer. Les enseignants sont souvent très impliqués et motivent derrière les parents et les enfants ce qui facilite cet échange. Le programme est ensuite mis en place pour faire les accueils. Désormais il y a 2 classes par école à chaque fois car une adaptation a été nécessaire pour faciliter les accueils pour les bibliothèques (mais ce n'est pas le cas dans chaque bibliothèque présentant le prix). Pour faciliter également les votes, la bibliothèque a par exemple accueilli l'une des classes le matin, et la seconde l'après-midi, cela permettait d'accueillir moins de monde en même temps. Finalement ce prix est très bien accueilli, les bibliothèques continuant de l'appliquer chaque année. Elles sont sollicitées par des écoles désirant participer ou reparticiper (le bouche à oreille entre écoles, parents à un impact important). Des enfants viennent parfois à la médiathèque en dévoilant leur fierté de connaître tel livre qu'ils ont connu grâce au prix. Les livres sont proposés dans les rayons avec une étiquette indiquant son lien avec le prix, ou tout simplement d'y avoir participé. Cette association menée par la bibliothèque offre ainsi une bonne image à son établissement, et à ses bibliothécaires permettant sa valorisation par la promotion et valorisation du prix.

Dans certains cas, ces prix peuvent se transformer en véritable moments de sociabilité, incitant les échanges entre les lecteurs pour partager leur découverte, leur avis,

¹³⁰ « Angers. Le prix "Tatoulu" des maternelles Parcheminerie et Cussoneau attribué », *Courrier de l'Ouest, Ouest France*, [en ligne], publié le 16/06/2013, consulté le 10/05/2025, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/angers-le-prix-tatoulu-des-maternelles-parcheminerie-et-cussoneau-attribue-61c164d6-19c8-3531-8221-c0f439dec4f1>

¹³¹ « Récapitulatif du prix Tatoulu » fournit par Sophie Massé, bibliothécaire travaillant à la bibliothèque de La Roseraie

autour d'événements créés spécialement dans cet objectif. Cela intéresse les usagers et ravit les bibliothécaires de voir que leur prix fonctionne et attire les regards.

Les bibliothèques comme je l'ai expliqué agissent parfois comme relais de prix nationaux auquel elles participent sans en avoir de réel impact puisque celui-ci est entièrement géré par l'organisateur du prix. Elles ne sont pas forcément organisatrices de ces prix, mais acceptent d'y participer et de les promouvoir avec grand plaisir.

Mais d'autres fois, des prix sont organisés par les bibliothécaires en personne, mettant en rigueur leur expertise personnelle et incitant les participants à se dévoiler en toute impunité sur ces préférences, ses coups de cœur, son expertise professionnelle. C'est notamment le cas du prix Imaginal des bibliothèques qui est organisé depuis 2018 sous la direction du festival Imaginale de la ville d'Epinal. Ce prix a pour objectif de promouvoir la lecture et la littérature de SFFF (science-fiction, fantasy et fantastique), en bibliothèque, en y récompensant le « meilleur roman d'imaginaire » publié l'année précédente.

Il s'agit d'une thématique qui se répand énormément dans le domaine des bibliothèques, ce qui explique l'apparition plutôt récente de ces démarches. De plus, ce thème, devenu populaire vers le XIXe siècle, se développe dans la littérature jeunesse. Désormais, de façon générale, les lecteurs s'intéressent à cette littérature de l'imaginaire. Anne Besson complète ce propos en affirmant : « Jusqu'alors, les jeunes lisaient (parfois) des livres pour adultes ; désormais, les adultes dévorent en toute impunité des livres pour les jeunes ». Ainsi l'insertion de ce prix au sein des bibliothèques peut intéresser un public transgénérationnel qui serait susceptible de s'intéresser avec enthousiasme aux lectures proposées par le prix, pour les découvrir, mais aussi les partager autour d'eux. Cinq romans sont choisis par un comité de sélection paritaire et constitué de bibliothécaires, devant respecter les critères ci-dessous : « Les romans retenus le sont en raison de leur qualité littéraire, de la richesse de leur imagination ou de leur capacité à susciter la réflexion et le débat chez les lecteurs, quels qu'ils soient. Ils doivent pouvoir s'adresser à un public adulte¹³² ». L'objectif est donc à partir de l'expertise des professionnels, de mettre en lumière les meilleurs romans récemment apparus pour ensuite pouvoir les proposer en bibliothèque.

Un autre prix national français qui est associé aux bibliothèques (ainsi qu'aux librairies), est le prix Sorcières, mis en place par l'ABF et l'ALSJ (Association des librairies spécialisées jeunesse) en 1989. Il s'agit d'un prix littéraire jeunesse que l'ABF résume : « Symbole de la complémentarité de deux métiers, cette sélection réaffirme le souhait des libraires et des bibliothécaires de proposer aux jeunes lecteurs d'aujourd'hui des livres qui ne laissent pas indifférents¹³³ ». Les bibliothécaires et libraires souhaitant y participer se réunissent par région, et donnent une cotisation pour devenir « une sorcière » et être éligibles à participer aux prix. Les votes se font par prorata (donc par proportion selon les

¹³² « Règlement du prix imaginaires des bibliothécaires 2024 », *Imaginales le festival des mondes imaginaires Epinal*, [en ligne], consulté le 06/05/2025, disponible sur : <https://www.imaginales.fr/wp-content/uploads/2024/04/Reglement-Prix-Imaginales-des-bibliothe-caires-2024.pdf>

¹³³ « Le Prix Sorcières : Pourquoi, comment, et son histoire », *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 12/01/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/4/25/13/ABF/le-prix-sorci-eres-pourquoi-comment-et-son-histoire>

régions) car il y a un plus grand nombre généralement de libraires que de bibliothécaires qui y participent. Les représentants libraires et bibliothécaires formant la commission du prix, se réunissent soit au siège social de l'ABF ou en visio-conférence pour mener les discussions et définir une sélection de 30 ouvrages. Ce sont ensuite les adhérents qui votent pour élire les six lauréats répartis en 3 prix, avec un lauréat pour les livres ados et un autre pour les livres enfants.

Créée en 1997, la commission (8 bibliothécaires et 7 libraires de l'ALSJ) qui se réunit au moins 6 fois par an, s'occupe de la sélection des trente ouvrages selon de nombreux critères et se réunit également comme jury du prix. Elle établit une liste de référence d'ouvrages mais les adhérents peuvent également faire des suggestions ayant « pour vocation de garantir la diversité éditoriale : petits et grands éditeurs et maisons d'édition indépendantes¹³⁴ ».

Anaïs Bécué¹³⁵, bibliothécaire jeunesse de la médiathèque de la Corderie à Marcq-en-Barœul, qui fait partie de la commission du prix pour représenter de la région des Hauts de France, m'a parlé un peu de son expérience et notamment de l'impact qu'elle apporte sur son métier. L'association avec ce prix demande d'accorder un temps important au prix que cela soit pour les membres de la commission comme pour les adhérents. Son travail est donc de coordonner les bibliothécaires inscrits qui sont peu nombreux (du moins dans sa région). L'explication qu'elle m'a fournie, puisqu'elles sont environ 7-8 bibliothécaire, et qu'il y a parfois des blocages du côté de la direction ou des tutelles car cela demande du temps et en cas de manque de main d'œuvre à la bibliothèque, le refus des tutelles ou de la direction peut être légitimé. L'implication dans un projet extérieur ne devant évidemment pas empiéter sur le travail personnel (sauf en cas d'exception). Dans sa médiathèque, l'approche du prix a plutôt été reçue comme un enrichissement pour l'établissement, car même si elle doit parfois assister à des réunions pendant son temps de travail (ce qui peut bloquer d'autres établissements ne pouvant pas forcément se l'accorder), l'apport est important pour la bibliothèque. Ainsi cela permet d'enrichir et valoriser ces collections (personnelles ou pour les acquisitions de la bibliothèque) en sachant que les librairies apportent un regard très différent à ce sujet, avec des usagers très divers et qui surtout sont au courant de lectures parfois pas encore sorties et peuvent ainsi les partager. Anaïs Bécué m'a aussi expliqué que sa médiathèque s'impliquait à faire de la communication personnelle auprès des publics, en indiquant par exemple sur une étiquette que tel ouvrage a obtenu le prix, ou encore par une présentation rapide sur leurs réseaux sociaux. Mais cela soulève un point important, le fait que ce prix professionnel ne soit pas très répandu auprès des usagers non professionnels qui ne se rendent pas forcément compte de leur portée, de leur intérêt puisque ce prix met principalement en gage les bibliothécaires. Malgré la communication faite à ce sujet, ce prix n'est pas très connu des usagers, ce qui est ressenti un peu comme une déception, au même titre du coup que les prix récompensant les bibliothèques qui ne sont que très peu connus en dehors des professionnels des livres.

¹³⁴ « La Charte du Prix Sorcières », *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 04/05/2025, disponible sur : https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/prix_sorcières/charte_prix_sorcières.pdf

¹³⁵ Entretien téléphonique avec Anaïs Bécué

Cette sous-partie me permet de réagir ainsi sur la question de l'engagement des bibliothèques dans ces prix qui reflètent différents aspects qui se présentent au sein des initiatives de prix récompensant les bibliothèques. Les prix littéraires permettent aux bibliothèques de travailler sur leurs stratégies de communication, ce qui fait partie des missions principales de la médiathèque. Mais aussi les prix fédèrent les publics, les usagers, les intervenants, et les bibliothèques pour et autour de leur organisation, de leurs projets... Il y a aussi du coup la question de l'animation, qui est au centre de cette réflexion autour des prix littéraires. Cela met en jeu également des initiatives autour de l'accueil puisque pour pouvoir accueillir tout le monde, il faut effectuer un travail particulier dessus, faire des aménagements... Donc, que cela soit de l'animation, de la médiation, de l'accueil des publics, il s'agit de thèmes qui comme nous l'avons vu sont très présents dans les démarches récompensant les publics. Ainsi ce sont des enjeux familiers aux prix des bibliothèques, qui sont reliés ici à l'accueil de prix littéraires par l'établissement. Et ce sont également des enjeux qui sont rattachés à ces prix puisqu'elles peuvent s'associer à des thématiques particulières. En effet les réflexions autour des animations, de l'accueil, ou de la communication sont des sujets généralement distingués lors de ces prix et concours ce qui permet d'en faire le parallèle. Ainsi, pour les bibliothèques qui décident de candidater à ces prix, elles peuvent le faire en présentant des projets reliés à des prix littéraires ou bien des initiatives ayant pour objectif de promouvoir la lecture en y fédérant les usagers (par la communication) pour faire élire leur œuvre favorite. Par exemple, la médiathèque de Beaucouzé, qui a été lauréate du jeu concours WF Education et de l'ABF a présenté dans son dossier de candidature un ensemble d'animation proposé aux adolescents, comprenant le prix Mangalu, qui est organisé par la librairie Azu Manga en partenariat avec de nombreux documentalistes et bibliothécaires angevins. Cela met bien en rapport les usagers et la lecture, puisque comme l'indique cette phrase : « Le but est toujours d'associer au maximum les ados aux fonds qui leurs sont destinés dans la médiathèque. S'ils sont acquéreurs, ils seront aussi de très bons prescripteurs¹³⁶ »! Ainsi, les prix littéraires en plus d'avoir un impact important pour les bibliothèques, peuvent être associés à ces démarches distinguant les bibliothèques. Il y a finalement une autre démarche que j'ai trouvée intéressante et qui a été présentée dans le cadre de la catégorie animation du prix Livres hebdo des bibliothèques 2024. Il s'agit de la Médiathèque de Brive¹³⁷ qui organise une sorte de défi qui a pour objectif de promouvoir la poésie en récompensant le premier emprunt d'un document qui aura été annoncé. Chaque vainqueur remportera ainsi un marque page réalisé par l'une des bibliothécaires. Ce n'est pas réellement un prix, mais une initiative visant à promouvoir la lecture, en y récompensant des usagers pleins de curiosités.

Donc à double sens, la volonté de rejoindre ces initiatives, leur apporte de travailler sur des engagements personnels vis-à-vis de leurs publics, qui engagent leur fidélité, mais également leur curiosité. Et lorsque les résultats sont concluants, l'envie peut les pousser à s'engager dans des initiatives plus larges, celles des prix qui récompensent les bibliothèques pour leurs actions. L'enjeu en est ainsi familier et permet à la bibliothèque d'adopter ses démarches dans les deux sens puisque dans les deux cas, elle joue sur sa valorisation et sur sa reconnaissance professionnelle. Par conséquent, un véritable lien peut être imaginé entre ces prix littéraires créés par les bibliothécaires au service de ses

¹³⁶ Information récupérée dans le dossier de candidature fournit par la médiathèque de Beaucouzé

¹³⁷ LANNEAU, Michel, « Guide de l'innovation 2024 : bibliothèques », *Livres Hebdo*, art. cit. p.17

usagers et d'elles-mêmes (puisqu'elles peuvent mettre en lumière leur expertise personnelle) et les démarches récompensant les bibliothèques dans lequel peuvent s'inscrire ses réflexions, et lui permettre ainsi d'être distingué pour ses actions.

Pour conclure sur cette seconde partie, les bibliothèques qui participent, intègrent les prix dans leur programme depuis longtemps ; commencent peu à peu à s'interroger sur la conception des prix existants pour distinguer leur originalité et créativité sur de multiples catégories imaginables. Elles y candidatent ou non selon différents systèmes de candidatures mais dans l'ensemble l'un des critères le plus souvent mis en avant est bien le fait de faire re-imaginer de nouvelles manières de penser et introduire les pratiques de lecture tout en adaptant l'accueil des publics et des tout publics en insistant sur la conception de lieux développés dans cet objectif. Cela aide à changer et améliorer la perception des bibliothèques et donc à faire venir de plus en plus de non-publics grâce à l'intégration de stratégies particulières, pouvant les rendre curieux. Ces prix en outre offrent de la visibilité à l'établissement et à son projet, permettent de valoriser ceux qui en sont à l'origine (en reconnaissant leur travail) et incitent et encouragent à poursuivre les démarches en validant leurs engagements au sein de leurs équipes, avec leur tutelle, les usagers, les partenaires. Cela leur permet de montrer l'importance de ces engagements car des destinataires qui ne connaissent pas forcément leur impact peuvent s'y opposer alors qu'il y a un véritable intérêt identifié de vouloir continuer ses démarches puisque cela permet d'attirer des publics, et des professionnels à découvrir la bibliothèque plus en détail. C'est un investissement important qui peut être craint par la bibliothèque, les tutelles mais qui a finalement un véritable impact sur la stratégie de la bibliothèque.

PARTIE III : COMMUNIQUER SUR LES PRIX EN BIBLIOTHEQUES

La conception de communication est un élément majeur pour les bibliothécaires qui souhaiteraient se créer une image et pouvoir se faire connaître du public, d'autres professionnels. De plus, l'ère du numérique fait évoluer les besoins en bibliothèques et communiquer devient indispensable. Les missions de ces bibliothèques modernes ont beaucoup évolué et celles-ci sont devenues de véritables lieux de vies, qui engagent des démarches d'innovation nécessitant de communiquer en interne et avec l'extérieur pour informer, pour les faire connaître. Le nouveau point important ce sont aussi les rapports qu'établissent ces bibliothèques modernes avec les publics et les non publics, car leur mission est désormais d'attiser la curiosité de personnes pour les attirer à la bibliothèque. Cela s'inscrit ainsi comme une véritable stratégie de la bibliothèque, pour fidéliser les publics, valoriser le travail de ses équipes, attirer les investisseurs et convaincre sa tutelle... Conformément, cette stratégie de communication s'applique également dans le cadre des prix récompensant les bibliothèques puisque celles-ci communiquent d'une certaine façon à ce sujet pour le partager, pour le faire connaître. Les prix s'imposent ainsi à la fois comme un sujet de communication, mais également en tant qu'outil de communication pour les bibliothèques. Plus en général, les prix stimulent la communication des bibliothèques et celles-ci en tirent profit dans leurs stratégies. Ces prix sont de bonnes occasions pour permettre aux bibliothèques de communiquer et l'objectif pour la bibliothèque et ainsi de trouver le meilleur moyen de tirer partis de ces prix et concours pour pouvoir en faire de la communication dessus et en valoriser leur établissement et son travail.

Mais pour autant, je pense nécessaire d'évoquer la conception de la communication en bibliothèque pour la définir et comprendre un peu ses principes. Puis je ferai un parallèle pour introduire le rapport des bibliothèques et de leurs stratégies de communication, en lien du coup à ses prix et concours.

1. Comment définir la communication en bibliothèque ? Pourquoi en faire ? Pour qui ?

« La communication, c'est l'action de communiquer, de transmettre, d'informer. Cette fonction désigne l'étude générale du langage sous trois aspects :

- L'expression (celui qui utilise ce type de communication cherche à communiquer une intention, une émotion, un état de conscience) ;
- La représentation (donne des informations sur les évènements, retransmet un savoir) ;
- L'action sur autrui (cherche à convaincre, à séduire, à influencer autrui, transmettent des ordres, intime des interdictions)¹³⁸ ».

¹³⁸ JOLY, Bruno, « Chapitre 1. Présentation de la communication », *La communication*, De Boeck, Bruxelles, 2009, p. 7 à 10, En ligne [consulté le 24/03/2025]

Bruno Joly met en exergue des termes importants relatifs aux missions des bibliothèques, l'idée d'informer et de communiquer. D'après Marielle de Miribel¹³⁹, informer du latin *informare* renvoie aux modalités pour transmettre une information (il s'agit souvent de données à but informatives ayant pour objectif d'engager la satisfaction de celui qui la recevra) et ce qu'elle contient alors que par communiquer, du latin *communicare*, on entend par là, l'acte de diffusion, de transmission de cette information entre deux lieux différents. C'est un concept qui est très souvent centré non pas sur le lecteur, mais sur la prise d'information en rapport à la bibliothèque.

Comme elle l'ajoute, « on ne peut pas ne pas communiquer¹⁴⁰ ». Ce concept de communication donc est indissociable de la bibliothèque que l'on connaît aujourd'hui. Même en ne cherchant pas à le faire, la bibliothèque communique chaque jour passivement, même si cela n'est pas très voyant au regard des publics. La signalétique, l'accueil, le choix des collections, les espaces, les activités et les médiations... s'inscrivent comme des moyens de communication pour les bibliothèques. Ainsi, communiquer en bibliothèque est un concept qui s'impose de plus en plus au sein des réflexions bibliothéconomiques. Dans le cadre de la communication interne en bibliothèque au sein d'une équipe, il s'agit de communiquer pour le bon fonctionnement de l'établissement. Hélène Brochard, présidente de l'ABF, définit les rapports indissociables entre le métier de bibliothécaire et la conception de la communication en bibliothèque :

« Pour être bibliothécaire, il faut être bon communicant. Une énorme partie du métier repose sur la valorisation de nos services auprès des usagers, des élus et des partenaires. Il y a des formations à l'advocacy, mais c'est aussi une question de personnalité. Il ne faut pas devenir bibliothécaire si on n'a pas envie d'échanger avec les autres¹⁴¹ ».

Il existe différents niveaux de communication que cela soit entre collègues, entre les bibliothèques, avec ses supérieurs ou même avec les usagers. La première citation fait d'ailleurs état de trois types de communication majeurs : l'expression, la représentation et l'action sur autrui.

¹³⁹ DE MIRIBEL, Marielle, « L'information et la communication en Bibliothèque », *Communication & langages*, 1999, p. 55-80 (p.56), En ligne [consulté le 05/03/2025]

¹⁴⁰ Ibid. p. 57

¹⁴¹ GUYOMARD, Fanny, « Bibliothèques et communication, mode d'emploi », *Livre Hebdo*, [en ligne], publié en 2025, consulté le 30/03/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/bibliotheques-et-communication-mode-demploi>



Figure 1 La communication à trois dimensions, Ophélie Ramonatxo, *Communiquer ! Les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*

Cette image présente ainsi les trois principales communications appliquées en bibliothèques : auprès des élus, des services et partenaires et auprès des usagers.

Il est fondamental pour la bibliothèque de communiquer de façon régulière avec sa tutelle. Celle-ci gère ainsi les actions de la médiathèque, elle s'occupe des candidatures, des financements et bien souvent de la question de la communication qui est la clé de la réussite de la médiathèque. La bibliothèque joue d'ailleurs de son côté un rôle culturel important pour la collectivité, ce qui explique l'importance de maintenir une bonne image entre les deux. La bibliothèque communique ainsi pour montrer ce dont elle est capable de faire, moderniser son image, pour elle-même, pour ce qu'elle offre à la communauté (accès à la culture...) pour prouver sa valeur à cette tutelle. La tutelle c'est également un véritable soutien politique, car dans le cadre de projet de grande envergure (comme les rénovations ou les grosses animations...) elle est décisionnaire. Ainsi le maintien d'une bonne entente entre les deux partis est indispensable, ce que tend à établir la stratégie de communication. Une communication régulière, l'envoi de rapports, de bilans... est nécessaire pour que cela fonctionne. Romain Gaillard¹⁴², insiste sur l'importance de faire remonter les données liées aux médias auprès de la tutelle. Il s'agit de faire remonter par exemple le nombre d'abonnements sur une période, l'observation des publications qui ont le plus de succès, mais également les résultats d'enquêtes effectués pour se rendre compte de l'influence des réseaux sur les usagers de l'établissement. Le but étant d'établir une relation de confiance des deux côtés.

Au sujet des partenaires, la bibliothèque s'associe dans le cadre d'actions extérieures (en termes de médiation ou non). Le partenaire pouvant agir comme ancrage territorial, au sein d'un réseau (quand il s'agit d'un partenariat avec une autre bibliothèque), d'un partenaire financier ou bien encore médiatique... communiquer avec est nécessaire pour créer un premier contact, puis le maintenir dans le temps lorsque la bibliothèque décide de poursuivre ses actions (offre de service qu'elle ne pourrait pas forcément acquérir sans leur présence) en collaboration avec eux. Cette collaboration est importante également, car le partenaire peut communiquer lui-même sur la bibliothèque et réaffirmer sa légitimité ou alors la valoriser auprès de leur propre public. Les partenaires ne sont pas des freins à l'innovation et peuvent en conséquence dans l'optique d'aider la

¹⁴² GAILLARD, Romain, « Elaborer et mettre en œuvre une stratégie digitale. Identité et marque sur les réseaux sociaux », ACCART, Jean-Philippe (dir.), *Personnaliser la bibliothèque. Construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, La Boîte à outils n°44, 2018, p.147-158

bibliothèque dans ses initiatives. Ainsi la bibliothèque communique avec ses partenaires pour mettre en place leurs actions, mais de l'autre côté il y a un à double sens un travail de visibilité qui est mis en place : la bibliothèque offre de la visibilité à ses partenaires et inversement, ce qui permet à cette collaboration de fonctionner et de poursuivre.

La communication s'applique aussi pour les publics et leur accueil optimisé dans de bonnes conditions. Il s'agit notamment d'informer les usagers des nouveautés en termes de collection, de médiation, de changements au sein de l'établissement. Il faut aussi être capable d'identifier en amont les publics en question, en les segmentant par : tranche d'âge, sexe, profession, lieu d'habitat, repérer leur taux de présence annuel (en observant leur taux d'emprunt). Ou alors en essayant de repérer leur habitude de lecture ou ce qu'ils viennent faire à la bibliothèque (lire, travailler, uniquement assister aux animations...). Le service public joue sa part dans cette conception, car il ne faut pas oublier l'idée que la Bibliothèque est avant tout un lieu au service de ses usagers. Il est inenvisageable pour les bibliothécaires de ne pas établir des stratégies de communication au service de ces usagers. Communiquer signifie informer que cela soit à travers le site internet, mais également directement au sein de l'établissement. Cela passe par la mise en place d'un service public modernisé qui accorde une attention particulière à l'accueil des usagers. D'après Dominique Lahary, « Dans un grand nombre de bibliothèques, on dit qu'on est "en service public", ou même "en SP", quand on doit faire son temps de travail en présence du public ¹⁴³ ». C'est un concept qui évoque un principe d'égalité et d'équité ; chaque usager est en droit de se voir accorder et de recevoir les services de la bibliothèque. Les heures de SP sont intégrées dans la mission hebdomadaire des bibliothécaires pour pouvoir se mettre à disposition des usagers en cas de renseignement, pour gérer les emprunts et la récupération des documents ou même pour offrir l'accès aux sanitaires (à la médiathèque de Montbéliard, les sanitaires doivent être ouverts grâce à un interrupteur qui se trouve à l'accueil). « L'utilisateur est multiple. Il n'est pas qu'un simple consommateur. Il est aussi un contribuable et un citoyen qui a des comportements, des besoins, des attentes particuliers ¹⁴⁴ ». Le travail du bibliothécaire est donc de définir et de répondre au mieux, à ses besoins et à ces contestations.

Ainsi, la communication est un élément majeur pour le fonctionnement de la bibliothèque. « Les bibliothèques ne peuvent pas ne pas communiquer ¹⁴⁵ ». Que cela soit en interne pour informer les usagers, qui sont concernés par la première forme de communication au sein de la bibliothèque, l'accueil, l'utilisation de signalétique, de pictogrammes, les bibliothèques communiquent tout le temps. Mais la communication est

¹⁴³ LAHARY, Dominique, « Service public et personnel des bibliothèques : La notion de service public dépasse la notion de fonction publique », *BIBLIOTHÈQUE(s), Revue de l'Association des bibliothécaires de France*, [en ligne], décembre 2010, n°53-54, consulté le 30/03/2025, disponible sur : <http://www.lahary.fr/pro/2010/BIBLIOTHEQUES53-servicepublicetpersonnel.htm#:~:text=Dans%20un%20grand%20nombre%20de,travail%20en%20pr%C3%A9sence%20du%20public>

¹⁴⁴ DE QUATREBARBES, Bertrand, « Bibliothèques : service public et service du public », KOENIG, Marie-Hélène, *Connaitre les publics. Savoir pour agir*, Presses de l'ENSSIB, La Boîte à outils n°8, 1998, p.25-35 (paragraphe 10), [en ligne], consulté le 07/04/2025, disponible sur : <https://books.openedition.org/pressesenissib/14778?lang=fr>

¹⁴⁵ « La communication sur l'activité du service en bibliothèque », *Wikiterritorial*, [en ligne], publié le 11 décembre 2023, consulté le 22/01/2025, disponible sur : <https://encyclopedie.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/fiches/La%20communication%20sur%20l%27activit%C3%A9%20du%20service%2028biblioth%C3%A8que%29/>

aussi externe. Il faut informer la tutelle de ses activités, de ses besoins... Car celle-ci s'intègre dans la phase décisionnelle des bibliothèques et il faut donc adopter une stratégie de communication particulière, pour la convaincre et gagner sa confiance. Il en est de même avec les partenaires qui sont des acteurs importants pour mettre en place des animations, faire de la médiation, mais aussi pour obtenir des sources de financement. De plus, « La bibliothèque doit être actrice dans l'image qu'elle renvoie d'elle-même et de ses activités, car elle est actuellement très peu visible médiatiquement¹⁴⁶ ». Créer la marque de la bibliothèque s'inscrit donc dans cette stratégie de reconnaissance de l'établissement. Il est également important d'identifier ses cibles, car la stratégie de communication devra être adaptée pour en choisir les supports adéquats. Voilà ce que va questionner cette seconde sous-partie, identifier comment communiquent les bibliothèques.

2. Comment et par quels outils passe la communication des bibliothèques par rapport à ces prix ?

Pour communiquer, les bibliothèques développent différentes stratégies, utilisent de multiples supports leur permettant de capter l'attention des usagers, de professionnels... Ces supports sont soit directement créés et alimentés par la bibliothèque comme le site web, les blogs ou les réseaux sociaux. D'autres peuvent être publiés en dehors de la bibliothèque (par des services extérieurs comme la mairie, la bibliothèque départementale ou encore la presse) qui les valorisent régulièrement. Ainsi, les prix permettent à la bibliothèque d'accentuer la communication qu'elle contrôle et de profiter d'un certain nombre de communications qu'elle ne contrôle pourtant pas. Finalement, le développement de la marque qui s'inscrit comme l'identité de la bibliothèque joue un rôle crucial dans le cadre de la communication des bibliothèques en rapport à ces prix qui les distinguent puisqu'elle est le fil rouge qui connecte la bibliothèque et ses divers supports, aux usagers, et assure la formation d'un véritable lien de fidélité.

2.1. Les médias comme outils de communication utilisés par et pour la médiathèque

Le dictionnaire Larousse définit le terme média comme désignant « un support permettant la diffusion de documents ou de messages sonores ou audiovisuels¹⁴⁷ ». De son étymologie latine, le terme média, « médium » signifie intermédiaire. Ainsi, de manière générale, le média a comme usage de faire la passerelle entre les transmetteurs et les receveurs d'une information pour en permettre son adhésion par les usagers, de la façon la plus claire et la plus rapide possible. Il existe dans le monde de nombreux médias qui ont évolué très différemment avec les époques. Les plus anciens sont identifiés comme étant la presse écrite, la radio et la télévision. Mais avec l'arrivée tardive du numérique, de nouveaux médias centralisés autour d'internet commencent à apparaître et qui, dans le cadre de la communication en bibliothèque, vont avoir un impact majeur. Ce nouveau média réunit diverses compétences qui étaient déjà exploitées par ces prédécesseurs (la lecture, l'écoute, l'observation de photos, d'images...), mais désormais, les journaux peuvent être consultés en ligne, ce qui peut en faciliter l'accès, les usagers peuvent eux-

¹⁴⁶ Ibid.

¹⁴⁷ Voir la définition du dictionnaire Larousse : [média](#)

mêmes interagir en publiant, commentant, likant et partageant du contenu que cela soit sur les réseaux sociaux, sur des blogs, des podcasts... Ils peuvent exprimer leur avis, et cela permet de créer un véritable média communautaire interactif.

Une partie de ses médias, qui vont dans un premier temps être présentés pour en expliquer les intérêts et enjeux pour la bibliothèque, peuvent donc leur permettre de communiquer sur selon les établissements et leur stratégie de communication adoptés, sur les prix ou concours qui ont comme objectif de récompenser les bibliothèques, que cela soit pour les candidats ou pour les lauréats.

2.1.1. Le site web

Le site internet agit comme la véritable vitrine numérique de la bibliothèque : il s'agit du portail documentaire faisant le lien entre le catalogue en ligne, les ressources numériques disponibles à travers les bases de données en y présentant les nouveautés littéraires, les programmations culturelles, mais également des informations sur les secteurs ; les collections ; les services ; les horaires ; les conditions de prêts, d'inscriptions... Le tout est régulièrement mis à jour par les soins de la médiathèque pour offrir un service complet à leurs usagers et d'une autre manière, alléger le travail du bibliothécaire en leur offrant plus d'autonomie (consultation du compte lecteur, effectué des recherches sur le catalogue en ligne, réservation de document, préinscription). En tant que bibliothèque « hybride », ce principe tend à offrir une forme d'interactivité qui se rapprochera d'une certaine manière de ce que l'on retrouve directement à la bibliothèque, comme le représente le service « Ask a Librarian ». Au sujet de la recherche d'information, on peut évoquer le parallèle avec les moteurs de recherches tels que Google. Comme le dit cette citation, « lorsque Google propose tous les résultats, la bibliothèque propose le bon résultat, et lorsque Google donne un accès direct à l'information, la bibliothèque en fournit la référence¹⁴⁸ ». Internet tend à présenter une base de données abondante, nous submergeant d'informations parfois n'ayant aucun rapprochement avec la recherche en question alors que la bibliothèque mise plutôt sur la pertinence de la recherche. On peut en filtrer les informations, effectuer des recherches approfondies par le titre, l'auteur, l'année... De plus, le risque de se faire envahir de fake news, de désinformation est limité, car les bibliothèques contrôlent leurs ressources.

Ainsi, dans le cadre des prix et concours récompensant les bibliothèques exposent directement sur leur site web, leur participation au prix et ce qu'elles ont pu remporter. Le site web est l'élément qui est souvent le plus consulté par les usagers notamment, car il offre un accès au catalogue de la bibliothèque. Ainsi indiquer fièrement sur le site web que la bibliothèque a remporté un prix peut être un moyen de mettre au courant rapidement les usagers de la bibliothèque en sachant que souvent ils ne sont pas au courant en amont de la participation de leur établissement (régulièrement, les bibliothèques communiquent sur le sujet après ce qui va être évoqué dans l'étude de cas). C'est aussi pour qu'ils se rendent compte de la portée de la démarche à l'échelle nationale, car pour les non professionnels, il est compliqué de se rendre compte de l'importance de ce type de prix

¹⁴⁸ GUINET, Sarah, « 3. Bibliothèques et réseaux », *Clic par clic : bibliothèques, réseaux sociaux et advocacy*, Diplôme national de master mention sciences de l'Information et des bibliothèques, sous la direction de Marie-France Peyrelong à l'ENSSIB, 2018, p.20, [en ligne], consulté le 01/04/2024, disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68573-clic-par-clic-bibliotheques-reseaux-sociaux-et-advocacy.pdf>

pour les bibliothèques et les bibliothécaires. Les bibliothèques aujourd'hui communiquent énormément à travers leur site internet pour faire passer des messages. Les prix peuvent ainsi être valorisés en insérant une bannière qui est la première chose visible dans le site web lorsque l'on se rend dessus. Par exemple, la bibliothèque de l'Alliance Française de Singapour a intégré, sur son site web, une bannière spéciale sur la page principale du portail. Le site web est la vitrine numérique de la bibliothèque, régulièrement consulté et c'est donc stratégiquement intéressant de présenter le prix dessus puisque c'est la première page qu'ils voient en allant sur le site. Le but étant d'informer les usagers au sujet de la distinction de la bibliothèque complétée par la phrase « Un grand merci à tous ». C'est également un autre moyen de mêler et d'inciter les publics à s'intéresser à cette distinction et de leur montrer qu'ils ont grandement participé aux projets qui ont permis à la bibliothèque d'être élu. La médiathèque de Saint-Aubin du Pavail¹⁴⁹, sur le site du réseau des médiathèques, a également intégré une bannière avec indiqué, le nom du prix, de la catégorie et le nom de la bibliothèque. De son côté, la bibliothèque du Palais de Lyon 3, a publié sur son site tout un article pour présenter le prix, le projet d'innovation de la bibliothèque... Ils ont également inséré une bannière, une photo du palmarès de l'année 2021, de l'avis du jury qui sont tirés du numéro du LH Magazine ainsi que des photos de la bibliothèque. Voilà du coup, comment les bibliothèques font usage de leur site web pour communiquer sur ces prix et les distinctions qu'elles ont pu obtenir.

2.1.2. Les blogs

Tenir un blog pour les bibliothèques est un outil dynamique puissant permettant de dynamiser la communication entre la bibliothèque et ses usagers tout en s'adaptant à des pratiques nouvelles liées au développement du web. Cela lui permet également d'accroître sa visibilité sur internet auprès d'un grand public diversifié, dont des non-publics qui pourraient s'intéresser à certains sujets précis. On peut définir le blog comme étant une sorte de journal en ligne et attractif créé par la bibliothèque. Lionel Dujol référence les trois types existants dans le monde des bibliothèques : les blogs généralistes qui sont un espace d'ouverture et de partage avec les usagers, les blogs thématiques permettant la mise en valeur des contenus de la bibliothèque et de l'expertise des bibliothécaires et également les blogs d'animation qui sont des supports d'une animation de la bibliothèque. Dans un blog, on peut développer sur l'actualité et les informations sur l'établissement (heures d'ouverture, les services, fermetures, inscriptions...), présenter les actions culturelles de la bibliothèque (ateliers, expositions, heures du conte, conférences...), valoriser les collections (par la présentation des nouveautés, des coups de cœur, les fonds...), traiter des sujets bibliothéconomiques, ou alors laisser libre volonté aux bibliothécaires de s'exprimer sur l'actualité, sur leurs coups de cœur... C'est également l'occasion de révéler les coulisses de la médiathèque en présentant les équipes (qui sont les rédacteurs du blog et font vivre l'établissement de leur présence), en présentant leurs missions, la mise en place des activités ou en présentant leurs collections. Il s'agit de présenter, structurer et diffuser l'information d'une toute nouvelle manière. Ce format applique de plus un système d'échange où les publics peuvent interagir en laissant des commentaires. Ainsi le blog est bien plus qu'une simple vitrine de la bibliothèque, ce qui la différencie du site web de la

¹⁴⁹ « Une médiathèque créative, participative et Do It Yourself ! », *Saint-Aubin du Pavail, Pays de Châteaugiron. Réseau des Médiathèques*, [en ligne], consulté le 03/06/2025, disponible sur : <https://mediatheques.pcc.bzh/le-reseau/les-mediatheques/saint-aubin-du-pavail>

bibliothèque et lui permet d'améliorer son image et de gagner en visibilité. L'objectif pour la bibliothèque est donc également de se façonner une nouvelle image en se rapprochant de ses usagers. Le carnet de l'Épitomé de la Bibliothèque municipale de Nancy établit un lien avec son territoire en racontant l'histoire de ses collections dont un fonds assez particulier puisque le fonds Lorrain qui se consacre particulièrement au territoire.

Pourquoi appelle-t-on parfois cela un carnet ? Le terme de « carnet » renvoie à un espace personnel à l'image d'un carnet de notes ou l'on exprimera par écrit nos idées, nos réflexions. Dans ce cas précis, le carnet est en ligne et suggère une implication très personnelle de ses membres pour l'alimenter notamment par la rédaction d'articles qui reflètent la pensée des bibliothécaires qui y partagent leur expertise à travers des sujets qu'ils apprécient (actualité, culture, bibliothéconomie), leurs coups de cœur littéraires, cinématographiques, musicaux, ou encore des conseils de lectures. Pour les bibliothécaires, ce blog est donc avant tout un véritable lieu d'expression, d'autant plus que chaque article qu'ils écrivent est signé de leur nom.

Beaucoup d'éléments sont à prendre en compte dans la création d'un blog efficace, dont la mise en place de la ligne éditoriale qui « devient le fil conducteur qui détermine l'identité, la cohésion du site »¹⁵⁰. Comme pour tout type de support de communication, cela passe par l'identification des objectifs du blog (informer, créer des liens avec les publics, promouvoir la bibliothèque, ses services, ses collections...), du public à qui il va s'adresser. Est-ce qu'il s'agit d'adultes, d'un public professionnel, d'étudiants, de chercheurs (pour les bibliothèques universitaires) ou bien d'enfants... ? Est-ce qu'on adapte le contenu du blog comme une vitrine de la bibliothèque physique pour intéresser un public ne connaissant pas forcément l'établissement, ces espaces, ces services ou est-ce que l'on s'imagine que le public sera uniquement constitué d'habités ? Il faut aussi se demander quel type de contenus on va proposer (des photos, des vidéos, des articles, des interviews...), le ton qui va être adopté (pédagogique en apprenant à utiliser les services de la bibliothèque comme le catalogue en ligne ou bien les multiples ressources numériques, ludiques avec des jeux ou des quizz, informel, personnel, libéré, anecdotique...) et quelle sera la régularité de publication (irrégulier, mensuel, semainier, journalier). Par rapport à cette régularité, cela peut également dépendre du type de publication, car il y a une grande différence entre publier sur l'actualité, sur les événements concernant la bibliothèque (il y a une publication qui sort quand c'est nécessaire) ou sur ses coups de cœur personnels. Les caractéristiques du blog sont que les articles sont régulièrement classés par catégorie et chaque article est identifié et relié aux différentes catégories par des tags et complété par d'autres pour préciser un peu plus le sujet abordé.

Le blog Louise & les Canards sauvages, qui est produit par la bibliothèque Louise Michel située à Paris, propose en plus de multiples catégories coups de cœur (pour tous les goûts), une catégorie reportage, événement (pour évoquer l'actualité culturelle à la médiathèque : rencontre auteur, escape game, jeux de rôles...) ; il existe une catégorie intitulée « Au-delà du chignon... » qui s'adresse à un public qui s'intéresse aux réflexions bibliothéconomiques et à ses nouveautés. Cela montre que les blogs sont également un moyen de communiquer et d'échanger entre bibliothécaires.

¹⁵⁰ HELLY, Perrine, « 3. Comment lancer et faire fonctionner un blog de bibliothèque ? Quelques pistes concrètes à partir de l'exemple du Buboblog », GALAUP, Xavier (dir), *Développer la médiation documentaire numérique*, Presses de l'ENSSIB, La boîte à outils n°25, 2012, p.135-147 (paragraphe 7), En ligne [consulté le 02/04/2025]

Ainsi dans le cadre des prix, l'usage du blog pour permettre aux bibliothèques de s'exprimer passe principalement par la description de leur expérience, car bien souvent ils s'adressent à un public qui ne connaît pas forcément en quoi consiste le prix. Un blog est comme un journal intime. Ainsi la bibliothèque peut vraiment exprimer ses ressentis sur la candidature, les contraintes et les complications qu'elles ont vécues, sur l'annonce des résultats, de la cérémonie de remise des prix, sur leur fierté personnelle et collective... Il s'agit aussi de présenter les coulisses de leur participation au prix, de dévoiler des photos, ou par exemple ce qu'ils ont tiré de leur expérience. C'est ce qu'a fait la médiathèque de la Canopée sur leur blog *La fabrique à Idée*¹⁵¹. Elle évoque le contexte du prix, les membres du jury, les différentes catégories. Puis ses modalités de candidature, les raisons qui les ont poussés à candidater, puis leur ressenti et réaction après la réception des résultats, la préparation pour la cérémonie, le tout accompagné de multiples photos, les représentants à la cérémonie... Elles ont aussi montré le succès qu'a obtenu la bibliothèque en exploitant la notoriété qu'ils ont obtenue par des commentaires sur les réseaux, les blogs les félicitant, en indiquant l'intérêt qu'ils ont suscité chez d'autres bibliothécaires qui se sont montrés intéressés par leur projet et leur expérience. C'est aussi un moyen d'exposer les rencontres qu'ils ont pu faire, féliciter les projets des autres vainqueurs (comme avec le message illustré par Catherine Meurisse, présidente du jury) et les hommages qu'ils ont pu recevoir, pour prouver aux publics l'importance de cette distinction et surtout partager leurs remerciements. Voilà comment peut se résumer l'usage des blogs pour communiquer dans le cadre de l'obtention de ces prix, pour les bibliothèques.

2.1.3. Les réseaux sociaux

Il y a aussi les réseaux sociaux qui sont très populaires en France. Cet article d'Archimed fait état de « 80 % des Français¹⁵² » qui seraient utilisateurs d'un réseau social. Dans cette idée, ils sont très répandus et les intégrer dans la vie de la bibliothèque peut être un atout stratégique de communication. Pour autant, il a fallu que les bibliothèques adoptent les codes du web pour faire usage des réseaux sociaux de la meilleure des façons. Comme l'explique Sophie Gimenez : « il faut faire en sorte que les écrans soient nos alliés. Parler avec les jeunes de BookTok, leur montrer que l'on connaît aussi et parler des livres dont ils parlent¹⁵³ ». De même, pour Stéphane Torregrosa : « Il n'y a pas de secret, il faut aller chercher les gens là où ils sont¹⁵⁴ ». Ce qui est expliqué c'est que la présence majeure des réseaux sociaux dans la vie des jeunes est très importante et introduit régulièrement de nouvelles réflexions. Mais au lieu de la restreindre, il faudrait s'en servir dans le sens de la bibliothèque en partageant les nouveautés, des événements et de l'action culturelle. Car les études prouvent la facilité de toucher le public par ce type de média et notamment un public plus jeune qui ne lit pas forcément la presse, des blogs ou n'écoute pas de podcast.

D'après Cosette Spirin (formatrice spécialiste du numérique en médiathèque), « Les réseaux sociaux doivent être considérés comme une extension de l'accueil physique dans

¹⁵¹ « Dans les coulisses du Grand Prix Livres Hebdo », *La fabrique à idées, le blog de la médiathèque de la Canopée*, art. cit.

¹⁵² Kbamenga, « La place des médias sociaux en médiathèque », *Archimed*, [en ligne], consulté le 08/02/2025, disponible sur : <https://www.archimed.fr/blog-view/9/le-blog/208/la-place-des-medias-sociaux-en-mediatheque>

¹⁵³ GUYOMARD, Fanny, « Bibliothèques et communication, mode d'emploi », *Livres Hebdo*, art. cit.

¹⁵⁴ TORREGROSA, Stéphane, « La communication en médiathèque », *Squid Impact*, [en ligne], consulté le 07/02/2025, disponible sur : <https://www.squid-impact.fr/la-comm-en-mediatheque/>

les structures¹⁵⁵ ». En effet, il s'agit d'un véritable outil de communication qui se présente comme une vitrine numérique de la bibliothèque et qui s'inscrit dans une stratégie de fidélisation, pour animer la communauté de lecteurs et d'usagers de la bibliothèque qui suivent les réseaux et pour créer une image plus moderne de la marque. La présence des bibliothèques en ligne et sur les réseaux sociaux s'est largement développée avec l'apparition du Covid-19 et la fermeture des établissements physiques. Il s'agit du coup en ouvrant les accès à la bibliothèque par internet d'assurer la continuation d'un système qui avait très bien fonctionné à une période où il n'était pas possible de se rendre à la bibliothèque, bien que la situation soit aujourd'hui bien changée. Pourquoi est-il important pour une bibliothèque de s'orienter vers l'utilisation des réseaux sociaux ? Dans son mémoire, Sarah Guinet résume le rôle des réseaux sociaux en lien avec les bibliothèques : « Les réseaux sociaux en bibliothèque sont donc au carrefour d'une volonté d'interaction avec le public, tout en le fidélisant et en diffusant de l'information¹⁵⁶ ». Chaque plateforme possède ainsi une influence sur un certain public et il est important pour la bibliothèque de cerner quel type de public elle cherche à atteindre pour adopter une stratégie d'ouverture vers l'extérieur et de partage.

Créer la marque de la bibliothèque doit s'accompagner de la mise en place d'une stratégie digitale. Cela va permettre à l'établissement de se recentrer dans sa recherche d'unicité en établissant de nouvelles méthodes pour se représenter, et mettre en lumière les valeurs qu'elle souhaite véhiculer. Cela peut être du contenu intellectuel concernant ce qui touche aux collections, aux animations, il y a aussi les représentations en image et vidéos des coulisses de la bibliothèque qui sont généralement bien appréciées du public. Mais chaque bibliothèque ne s'étend pas sur tous les médias et réseaux existants, car il y a aussi la réflexion importante de se demander dans lesquels veulent-ils investir pour éveiller la curiosité de leur public.

La bibliothèque se crée sa propre communauté permettant les échanges (comme un lieu de socialisation numérique) s'inscrivant comme un véritable lieu de proximité avec ses usagers. Le plus compliqué avec ces réseaux, c'est de les mettre régulièrement à jour pour assurer un bon suivi, une bonne fidélisation des publics. Pour cela, la présentation passe par différents formats, l'utilisation de photos, de vidéos, la création de shorts (courtes vidéos explicatives), de texte, de même, de GIF importants pour attirer le bon public (il faut s'adapter aux nouvelles tendances). Sur Facebook par exemple, on va privilégier le partage de l'information, la création de groupes d'échange, ou la promotion d'événements. La particularité de ce réseau est qu'il touche un public très large. Sur Instagram, l'on favorise le partage par image, avec description un peu plus longue que sur X ayant un nombre de caractères limité. D'un point de vue plus sociologique, l'usage des réseaux sociaux permet également de mettre en résonance l'intérêt des gens, en mesurant d'une certaine façon leur présence : en observant les abonnés, le nombre de likes par post, en notant les sujets qui attirent le plus de likes et de commentaires... Ce qui attire beaucoup le regard, ce sont notamment les publications qui relatent la vie interne de la médiathèque. Blagues entre collègues, anecdotes de travail, mises en scène, des moments d'enthousiasme que l'on souhaite partager sur le moment (« faire une story ou un réel »),

¹⁵⁵ Kbamenga, La place des médias sociaux en médiathèque, Archimed, *art. cit.*

¹⁵⁶ GUINET, Sarah, « 3. Bibliothèques et réseaux », *Clic par clic : bibliothèques, réseaux sociaux et advocacy*, *art. cit.* p.20

voilà ce qui attire particulièrement l'attention des abonnés, et explique leur présence importante sur les réseaux.

Désormais, l'utilisation des réseaux sociaux dans la vie de la bibliothèque s'inscrit comme un phénomène innovant, s'adaptant aux nouveautés numériques et modernes. C'est un canal très intéressant permettant de maximiser leur visibilité. Souvent, peu importe le format qui sera présenté, elles y indiqueront le nom du prix et de la catégorie remportée, une ou plusieurs photos (ou vidéos), un court texte exprimant leur fierté et des remerciements envers leurs équipes, la tutelle ou l'ensemble des acteurs qui ont pu les aider. Et généralement, les bibliothèques ajoutent des hashtags pertinents pour attirer l'attention telle que #grandprixlivreshebdodesbibliothèques ; #reconnaissance ; #distinction... et parfois accompagné d'un hashtag au nom de la bibliothèque.

Par exemple, les deux bibliothécaires jeunesse de Cavalaire-sur-Mer, Magali Vonesch, Charlène Rodrigues connues sous le pseudonyme « Les lectures de Chamallow » offrent régulièrement des conseils de lectures pour les petits et vulgarisent la littérature à travers les réseaux sociaux sur des vidéos amusantes et pédagogiques publiées sur Instagram, YouTube ou encore TikTok. Elles ont été récompensées pour cette raison par le prix de la Bibliothécaire de l'année par la revue *Livres Hebdo* après avoir été choisies comme bibliothécaires représentant parfaitement cette nouvelle mutation du métier, par les professionnels adhérents de la revue. Elles ont d'ailleurs évoqué leur participation au prix sur leur compte TikTok, sur YouTube, ou Instagram (donc pour toucher différents publics). Sur leur compte TikTok par exemple, elles ont partagé une publication pour présenter leur animation, et pour demander à leurs usagers d'aller voter pour elles. Ainsi, les bibliothèques partagent régulièrement à travers les réseaux, les résultats notamment en exposant leur fierté représentée vivement par le diplôme qu'elles ont obtenu. Certaines ont ainsi publié des photos d'elles-mêmes, lors de la cérémonie portant fièrement leur diplôme dans les mains. Ou alors en a publié fièrement leur diplôme installé dans la médiathèque aux yeux des usagers. Elles partagent également leur expérience en détaillant. La Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans¹⁵⁷, a partagé une vidéo sur leur compte Instagram pour présenter le prix à leurs lecteurs, les dossiers et projets qu'ils ont proposés et surtout expliquer comme ils ont réussi à remporter le Grand Prix Livres Hebdo. La Bibliothèque municipale de Vevey, lauréate du prix du Jury 2023 du Concours Chouettes Toilettées, a publié une vidéo assez originale où deux de leurs bibliothécaires ont fait un unboxing de l'ensemble des lots qu'elles ont pu remporter, avant de poser fièrement avec leur diplôme. Ainsi, le format peut être assez divers et l'information se relaye soit à travers le partage de photos, de vidéos immersives ou explicatives, des shorts (courtes vidéos), mais également en partageant des photos de la cérémonie (avec l'ensemble des lauréats ou du jury comme l'a fait la bibliothèque La Coop' à Lorrez-le-Bocage-Préaux qui a remporté le prix de la Petite Bibliothèque en 2020) en y dévoilant le lieu de cérémonie symbolique et chic pour aussi impressionner les usagers. C'est aussi le moyen de remercier tous les acteurs ayant porté le projet de chaque bibliothèque, jusqu'à l'obtention de son prix, en lui offrant des remerciements et montrant ainsi que leurs efforts communs ont bien été récompensés. Finalement, des bibliothèques n'ayant malheureusement pas remporté de prix peuvent également utiliser les réseaux sociaux pour évoquer leur participation à ce prix. La médiathèque de Landévant a d'ailleurs partagé une publication

¹⁵⁷ Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans, Page Instagram @ludomediathèque_bl, [en ligne], publié le 16 octobre 2023, consulté 05/04/25, disponible sur : <https://www.instagram.com/reel/CydQRfcqtOd/?igsh=aDRvOXEwcmpuYW0w>

constituée de photos du projet ainsi que d'une photo de l'article qui leur a été consacrée dans le guide de l'innovation de l'année 2023¹⁵⁸. C'est également une véritable reconnaissance de leur travail qui leur permet de saisir et attirer leurs lecteurs en leur partageant leur fierté.

Parfois, les bibliothèques communiquent également en publiant des communiqués de presse. C'est un document qui est destiné à des journalistes avec pour objectif principal de promouvoir une actualité, ou encore un nouvel événement qui se déroule à la bibliothèque ou alors en lien avec celle-ci. Ainsi, les prix qui récompensent les bibliothèques peuvent être évoqués à travers ses communiqués et par conséquent des bibliothèques ont relayées à plusieurs reprises, leur participation aux prix, à partir de cet outil de communication. Par exemple les médiathèques de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg¹⁵⁹, Capitale mondiale du livre UNESCO qui a publié un communiqué de presse pour évoquer l'obtention du prix de la catégorie communication le mardi 15 octobre 2024, par le réseau pour leur projet Inside Out. De son côté, la médiathèque Moulins Communauté¹⁶⁰ qui a récemment pris le nom de médiathèque Samuel Paty, à publier un communiqué de presse pour promouvoir leur projet de Challenge Lecture Fantasy qui a reçu le prix de l'animation en 2021.

2.2. Les outils que la médiathèque ne contrôle pas

2.2.1. La presse écrite

La presse est un média qui se base à l'origine sur la production de l'imprimé papier sur divers supports tels que le journal, le magazine, les brochures... et dont l'objectif principal est de collecter, réunir et diffuser l'information. Il s'agit du média existant le plus ancien, qui s'est développé avec le temps depuis l'invention de l'imprimerie par Gutenberg. À partir de 1631, la presse devient informative et renvoie désormais à cette notion de presse d'actualité que l'on connaît aujourd'hui. D'après Francis Balle, la mission des journalistes est précisée : il faut « dire "ce qui se passe", ce qui vient de se passer, ce qui va se passer¹⁶¹ ».

Aujourd'hui, la relation entre la presse et les bibliothèques se développent de plus en plus et sur différents supports telles que la presse locale, la presse régionale, ou pour les plus grandes bibliothèques, sur la presse nationale. Dans la PQR (Presse quotidienne régionale), comme l'explique Claude Poissenot, on évoque plutôt des bibliothèques des petites communes. Dans son étude, il explique notamment que les bibliothèques de plus grandes villes ont davantage de visibilité à travers la presse, car elles sont beaucoup

¹⁵⁸ Médiathèque de Landevant, Page Instagram, @mediathequedelandevant, [en ligne], publié le 16 décembre 2023, consulté le 03/06/2025, disponible sur : <https://www.instagram.com/reel/C06hXM9KXPS/?igsh=NjlmCWV6MDFzcTg5>

¹⁵⁹ « Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2024 : les médiathèques de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg lauréates dans la catégorie communication », *Strasbourg Capitale Mondiale du Livre UNESCO 2024* (Communiqué de Presse), [en ligne], publié le 17 octobre, consulté le 07/02/2025, disponible sur : <https://www.strasbourg.eu/documents/976405/505473764/20241017-Grand-Prix-Livres-Hebdo.pdf/36e85a80-d8ed-26ba-013d-f7e7cb1c09c8?version=1.0&t=1729239096182>

¹⁶⁰ « Challenge lecture Fantasy ! », *Moulins communauté*, [en ligne], consulté le 07/02/2025, disponible sur : https://www.agglo-moulins.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/pdf/CP_Challenge_lecture.pdf

¹⁶¹ BALLE, Francis, « Les médias », *Que sais-je ?*, Presses Universitaires de France, 2014, p. 7-14, En ligne [consulté le 04/04/2025] : <https://shs.cairn.info/les-medias--9782130631347-page-7?lang=fr>

atteintes par la concurrence, ce qui nécessite très souvent de retravailler leur image et leurs stratégies de communication pour gagner en visibilité.

Certains sujets d'articles de presse sont souvent plus répandus que d'autres. Claude Poissenot propose cette répartition¹⁶² :

- 29 % = rencontre avec des artistes, écrivains ;
- 28 % = animation culturelle (sans présence d'artistes) : expositions ;
- 25 % = nouveauté, projet ;
- 16 % = collections de la bibliothèque ;
- 15 % = la bibliothèque comme lieu d'expression ;
- 13 % = fréquentation ;
- 6 % = sujet d'actualité ;
- 5 % = accueil de classe ;
- 2 % = patrimoine ;
- 2 % = accueil de bébés ;
- 2 % = autre.

Ainsi on observe que ce sont les articles sur les animations, la médiation culturelle (les rencontres avec des artistes) et également sur la rénovation et/ou la création de la bibliothèque qui sont les plus répandus. Ils mettent en avant les facteurs de dynamisme et d'innovation des bibliothèques, ce qui peut faire partie de l'image qu'elles essayent de faire passer. Régulièrement, ce sont aussi les projets, les rénovations, les changements de noms de bibliothèques qui peuvent être relayés par la presse, car ils relèvent parfois d'un investissement extérieur de la mairie, d'investisseurs ou même des habitants (comme le cas de la dénomination des bibliothèques). D'autres fois, ce sont les animations qui sont relayées par la presse puisqu'elles s'inscrivent comme étant un phénomène d'actualité au sein de la ville et de la communauté.

Selon Violaine Appel : « C'est la communication autour de ces évènements qui sert de point d'appui majeur pour les relations presse, puisque l'évènement crée l'actualité¹⁶³ ». Cela définit spécifiquement l'appui qu'apporte la presse pour communiquer sur les médiations en bibliothèque. Le terme de médiation est d'ailleurs défini par le sociologue Claude Poissenot « comme le fait de présenter une œuvre au public [...] défini par la mise en place d'évènements dans la bibliothèque¹⁶⁴ ». La question de l'animation en bibliothèque a un rôle majeur, car elle impacte directement les usagers et la mission de la

¹⁶² POISSENOT, Claude, « 2. On parle de la bibliothèque : image des bibliothèques dans la presse régionale », ACCART, Jean-Philippe (dir), *Communiquer ! Les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes permet*, Presses de l'enssib, Boîte à outils n°21, 2010, p31-37 (paragraphe 9)

¹⁶³ APPEL, Violaine, BOULANGER, Hélène, LACOTE-GABRYSIK, Lyllette, « 1. Instaurer une culture de la communication dans les bibliothèques », ACCART, Jean-Philippe (dir), *Communiquer ! Les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes permet*, Presses de l'enssib, Boîte à outils n°21, 2010, p16-30 (paragraphe 37)

¹⁶⁴ POISSENOT, Claude, « 1. Les publics au cœur de la communication », VIDAL, Jean-Marc (dir.), *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque*, Presses de l'enssib, Boîte à outils n°27, 2012, p18-26 (paragraphe 1)

bibliothèque, se doit de toucher autant les non-usagers. Le choix des animations peut s'inscrire dans la politique stratégique de communication de la bibliothèque et à nouveau avoir un lien avec son image personnelle. L'usage dans ce cadre précis de la presse a donc son importance, car elle peut avoir un important impact sur les publics de la bibliothèque et sur la collectivité, mais comme évoqué précédemment, cela va dépendre des sujets qui seront évoqués.

Ainsi, pour les bibliothèques, l'obtention d'un prix qui les distingue est une excellente occasion d'attirer la presse locale. En effet, comme expliqué, les prix suscitent l'intérêt de la presse à différents niveaux. Il y a évidemment la presse professionnelle que l'on a déjà évoquée et qui couvre régulièrement ces initiatives pour les partager auprès d'un public de professionnels intéressés d'en découvrir plus sur les lauréats... Au contraire, les raisons sont un peu différentes dans le cadre de la presse régionale ou locale. Leur impact est beaucoup plus général, car la presse n'est pas uniquement lue par des professionnelles ni des usagers de la bibliothèque. La presse participe de façon générale à la promotion des bibliothèques au sein d'une communauté. Mais celle-ci s'intéresse notamment aux prix où ils sont gages d'innovations, de modernité... Ils suscitent aussi, selon les projets, un rapprochement à la collectivité puisque certains engagent des réflexions sociétales très fortes qui peuvent intéresser les lecteurs de la presse. Mais surtout pour rebondir à la précédente citation de Claude Poissenot, les thématiques qui sont le plus répandues dans la presse locale (en rapport aux bibliothèques) sont celles qui touchent aux animations, aux médiations culturelles, aux rénovations ou aux ouvertures des établissements. Ainsi tout ce qui met en lumière le dynamisme et l'innovation des bibliothèques et qui sont des phénomènes d'actualités qui intéressent la presse puisque cela s'inscrit dans leur mission. D'un côté, les bibliothèques utilisent généralement la presse (écrite ou numérique) dans l'objectif de communiquer au sujet de leur participation à ces prix, car cela leur permet de gagner en visibilité auprès d'autres publics. L'usage est de mettre à l'honneur l'engagement de ces bibliothèques, de valoriser leur travail, leur profession auprès du grand public. Cela leur permet également d'améliorer plus en profondeur leur marque, leur image et de la mettre en valeur, car ce prix ou ces démarches sont un moyen en quelque sorte de valider et légitimer ces engagements. À travers la presse locale, ces bibliothèques et particulièrement les bibliothèques lauréates qui communiquent plus à ce niveau, essayent aussi de révéler un peu ce prix caché que les publics ne connaissent pas forcément et n'en distinguent pas non plus sa portée et son impact pour les bibliothèques. Les articles en lignes sont régulièrement republiés par la bibliothèque, sur leurs réseaux sociaux ou le site pour les rendre encore plus accessibles. Ces articles insèrent généralement, une présentation de la bibliothèque, de leur projet, et également du prix en question. Et certains journaux couvrent parfois plusieurs bibliothèques ayant été décernées d'un prix. Par exemple le journal Ouest France a publié des articles sur la bibliothèque de Beaucouzé qui a remporté le prix WF education, ainsi que la BU d'Angers qui été lauréate à deux reprises du prix Livres Hebdo.

Ainsi on observe que ce sont les articles sur les animations, la médiation culturelle (les rencontres avec des artistes) et également sur la rénovation et/ou la création de la bibliothèque qui sont les plus répandus. Ils mettent en avant les facteurs de dynamisme et d'innovation des bibliothèques, ce qui peut faire partie de l'image qu'elles essayent de faire passer. Régulièrement, ce sont aussi les projets, les rénovations, les changements de noms de bibliothèques qui peuvent être relayés par la presse, car ils relèvent parfois d'un

investissement extérieur de la mairie, d'investisseurs ou même des habitants (comme le cas de la dénomination des bibliothèques). D'autres fois, ce sont les animations qui sont relayées par la presse puisqu'elles s'inscrivent comme étant un phénomène d'actualité au sein de la ville et de la communauté.

2.2.2. La communication externe

La bibliothèque peut être valorisée grâce à de la communication externe qui a tendance à la mettre en valeur, à partager son expérience sur un plus large public. L'intérêt ici est que régulièrement des institutions associées d'une certaine manière aux bibliothèques, font de la communication sur elles et sur les prix auxquels elles participent (ces prix ont d'ailleurs tendance à accentuer la communication autour des bibliothèques). Ces moyens de communication profitent énormément aux bibliothèques qui profitent de leur côté de cette valorisation de leurs services et de leur bibliothèque. Ils tirent parti de cette communication ce qu'ils ont fait et pour montrer ce qu'ils sont capables de faire.

C'est notamment le cas des Bibliothèques départementales qui parfois publient un billet pour évoquer la distinction de l'une de leurs bibliothèques et la partager sur leur réseau comme ce fut le cas de la bibliothèque départementale de Calvados pour la médiathèque de Fontaine-Etoupefour. D'autres fois, c'est le réseau de bibliothèques de la ville, le site internet de la ville ou même le site d'une Université lorsque sa BU remporte le prix, qui publie sur la question pour en partager la nouvelle, donner des remerciements à la bibliothèque, à son équipe et à ses partenaires pour le travail qu'ils ont effectué. Dans d'autres cas, il peut s'agir de sites professionnels comme Bibliotheca, le CNL, la BBF... ou même du ministère de la Culture qui très souvent publient sur les lauréats du prix Livres Hebdo pour la promouvoir et lui donner un peu plus de légitimité aux regards des professionnels du livre. C'est aussi un honneur pour elles, pour le soutien de leur image, de leurs membres et de leur travail, de se faire reconnaître par ces institutions. La Ludo-médiathèque a partagé sur son Instagram un article qui était disponible sur la page d'accueil du Ministère de la Culture en indiquant en écrivant en commentaire : « Si ce n'est pas la classe?! ». Cela prouve la du coup que la bibliothèque ressent de ces communications externes une véritable reconnaissance et qu'elles l'apprécient.

2.2.3. La cérémonie de remise des prix

Finalement, je vais introduire la question du lieu de cérémonie qui va un peu dans le sens de cette communication externe qui est favorable aux bibliothèques.

Le choix du lieu de cérémonie traduit le message que les organisateurs souhaitent faire passer. Du côté de Livres Hebdo, on a été choisi un lieu différent chaque année qui sont toujours des lieux très prestigieux de la culture bibliothéconomique française comme le montre ce tableau.

Le lieu n'étant pas stabilisé, cela peut découler de la volonté de vouloir faire découvrir ces prestigieuses bibliothèques aux invités, en sachant que des bibliothécaires francophones sont très souvent invités à la cérémonie. Certaines étant d'ailleurs plus connues que d'autres, mais elles sont toutes autant importantes culturellement parlant. La décision d'effectuer la remise de prix à la BPI a un peu été dirigée par le contexte de la bibliothèque. Destinée à être fermée en 2025 pour raison de travaux, la BPI, qualifiée par

Claude Poissenot de « vitrine de la lecture publique en France¹⁶⁵ » a ainsi été choisi pour recevoir la cérémonie lors de cette dernière édition. Ce lieu permet de découvrir de nouveaux établissements aux invités, qui peuvent le visiter et assistent même à un discours du directeur de la bibliothèque en début de cérémonie. C'est aussi un lieu qui va représenter en quelque sorte l'image du prix, car il est étroitement associé à lui et à ses différents partenaires, ce qui peut expliquer le fait de choisir un lieu prestigieux.

Ce sont des bibliothèques parisiennes qui sont choisies, ce qui les rend plus accessibles dans un premier temps. Mais pour les invités et notamment les bibliothèques candidatent, cela aurait pu être intéressant d'intégrer des bibliothèques symboliques situées en province. C'est une réflexion que j'évoquerai plus en détail dans l'étude de cas. Ainsi le côté prestigieux de ces bibliothèques offre à la bibliothèque lauréate une forme de prestige similaire puisque la bibliothèque est associée au prix et que le prix est principalement associé sur les photos que l'on retrouve, à ce lieu symbolique. Par ailleurs, les bibliothèques centrent généralement leur communication autour de ces photographies prises lors de la cérémonie, au côté des autres lauréats, du jury, ou bien avec leur diplôme dans les mains... en les publiant sur leurs réseaux sociaux, ou bien sur internet. Ces photos confirment le succès de la bibliothèque, ce qui explique la volonté de vouloir communiquer dessus. C'est déjà prestigieux de pouvoir y être invité, mais l'importance de ces lieux se reflète au niveau médiatique. Les médias tels que la presse, les interviews ont beaucoup plus tendance à médiatiser une telle action, ce qui fait que les bibliothèques sont assurées d'une plus grande couverture médiatique. Le lieu de cérémonie associe la bibliothèque à une image positive qu'elle divulgue auprès de sa tutelle, de ses partenaires, usagers pour en renforcer sa réputation et la légitimer.

Pour les autres prix, le principe est assez similaire même si le lieu n'est pas choisi. En réalité, il se déroule lors du congrès associé au prix, lors du congrès de l'ABF pour le concours Chouettes Toilettes et le concours associé à WF Education. La ville ou le pays dépend donc de l'emplacement du congrès. L'intérêt de ces lieux est d'offrir et de maximaliser l'intérêt des professionnels sur les prix qui ne sont pas très souvent valorisés. Très souvent, les invités en question qui assistent aux cérémonies sont des lauréats et des bibliothécaires ou professionnels qui se rendent au congrès et peuvent ainsi découvrir plus en détail les conditions du concours, les projets, et même leur donner envie de s'y intéresser et de prendre des contacts avec. Ainsi, le lieu de cérémonie trouve sa place dans cette réflexion sur la communication des bibliothèques, car il leur permet de s'exprimer. En effet, il s'inscrit comme un lieu de partage, une soirée de découverte des lauréats, des projets dans un premier temps, dirigé par la cérémonie. Puis les convives sont invités à discuter entre eux autour d'un buffet. Les rencontres sont ainsi au goût du jour, il est possible de discuter de ces projets, de partager son expérience, de retrouver d'anciennes connaissances, ou même de s'intéresser à d'autres établissements. Il est aussi possible de rencontrer des membres du jury, de leur poser des questions, de s'intéresser au prix... ce qu'ont tendance à beaucoup apprécier les invités. C'est un lieu chaleureux où on partage sa fierté (les lauréats s'expriment d'ailleurs à travers un discours de remerciement), où ils ont la possibilité de s'exprimer.

¹⁶⁵ Entretien téléphonique avec Claude Poissenot

Ainsi, la communication joue un rôle crucial en termes de valorisation, de reconnaissance, mais également pour faire vivre la bibliothèque. Les prix qui récompensent les bibliothèques sont un gage de valorisation des activités, des services, de ces équipes. Le choix stratégique de ces lieux assure une couverture médiatique, car ce sont des bibliothèques parisiennes assez connues et très symboliques qui intéressent les publics et la presse. Le voir associer à la bibliothèque lui confirme également un certain prestige. Cela engage la fierté des bibliothécaires qui n'hésitent pas à la mettre en scène en publiant des photos de la cérémonie ou elles posent avec leur diplôme qui incarne le prestige de ce prix et donne une image valorisante à l'établissement. Ce diplôme qui souligne bien le lien établi entre le prix qui le remet, le lieu de cérémonie où elle le récupère, et la bibliothèque où elle l'affiche aux yeux de tous.

2.2.4. La marque

On pourrait définir une marque comme étant l'action de marquer un produit, une personne, un lieu pour en permettre l'identification. D'après l'American Marketing Association comme le cite Jean-Philippe Accart, « Une marque est un nom, un terme, un signe, un symbole, un dessin ou toute combinaison de ces éléments servant à identifier les biens ou services d'un vendeur et à les différencier de la concurrence ». Au sein des bibliothèques et en général du domaine culturel, le concept de marque se développe de plus en plus et touche la bibliothèque et dans certains cas, ces services (exemple de Gallica ou d'Eurekoi). Le tout s'avère nécessaire dans l'idée où les bibliothèques ont besoin de se créer, d'exister dans un monde saturé de bibliothèque et de services en compétition. Dans cette situation, c'est l'unicité que va s'accorder la bibliothèque qui va lui permettre de se créer un nom. Le but étant pour la bibliothèque de se personnaliser (avec un logo, des réseaux...) de sorte que ces services puissent être repérés, reconnus par les publics, qu'on les reconnaisse à leur juste valeur et qu'elle ne devienne pas un substitut à la culture qui a du mal à se faire sa place. Il est important d'ajouter que le concept de marque est à distinguer de la notion de communication, car elle renvoie plutôt au principe que la marque est une intention stratégique voulue par son créateur pour se mobiliser et réunir ses ressources sur la création d'une différence nécessaire à l'établissement pour se faire remarquer. Au contraire, la communication est plutôt observée comme étant la dernière étape de cette stratégie, imaginée avec pour objectif de la faire connaître.

Travailler la marque de la « bibliothèque »

« Construire une stratégie de marque revient à réfléchir à la politique de communication et de marketing à mettre en place, à donner une identité à la bibliothèque ou au service (d'autant plus si le service est en ligne). Cela comprend notamment le logo, la signature institutionnelle et le système de valeurs de l'organisation »¹⁶⁶.

D'après Jean-Philippe Accart, construire une stratégie de marque voit peu à peu naître la notion d'identité des bibliothèques. Celles-ci s'identifient désormais derrière de multiples signes de personnification du lieu comme la création d'un logo, d'un site web, d'une enseigne, d'un nom qui permet à la marque de peu à peu se dessiner. Pourtant,

¹⁶⁶ ACCART, Jean-Philippe, « Mode d'emploi », ACCART, Jean-Philippe (dir.), Personnaliser la bibliothèque : construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation, Presses de l'ENSSIB n°44, 2018, p.9-16 (paragraphe 10)

associer des valeurs à cette nouvelle case identitaire nécessite une réflexion importante, le but n'étant pas de prétendre être ce que l'on n'est pas vraiment. L'attache est d'autant plus importante dans le cas du nom et du logo. En effet, ils se positionnent au centre même de la communication de la bibliothèque. Ils apparaissent partout, que cela soit dans les mails, sur les différents types de supports de communication (affiches, flyers), les goodies promotionnels, les articles de presse, ou encore les communiqués de presse... La marque construit ses services dérivés pour en faire le reflet de la bibliothèque. Dans le cadre de la communication sur les prix, les bibliothèques s'expriment énormément par ces types de support, ce qui prouve leur importance et souligne ainsi le lien qui lie la communication des bibliothèques à ces prix

La stratégie de la marque fonctionne également à travers les blogs, et les réseaux sociaux. Amandine Jacquet et Vincent Bonnet expliquent dans cet article de la revue NECTART, qu'elle sert à « offrir une image “modernisée”, amusante et accessible de la bibliothèque et des bibliothécaires afin de faciliter l'appropriation par les publics¹⁶⁷ ». C'est en soit-ce qu'apporte le prix et le concours à la bibliothèque puisque celles-ci candidatent et présentent des réflexions sur l'innovation... L'établissement est donc rattaché à une vision d'excellence puisque l'objectif de ces démarches est de récompenser les bibliothèques les plus notables dans une certaine thématique.

Mais pour que cela fonctionne, la bibliothèque doit être capable de connaître la marque qu'elle a créée en évaluant ce qu'elle va proposer, son unicité, et en laquelle elle va avoir la capacité de se distinguer des autres (quels services particuliers, collections, fonds ont été mis en place pour y parvenir). Une fois cette étape passée, il faut aussi penser au message que la bibliothèque va vouloir véhiculer à travers ses différentes stratégies de communication, ce qu'elle va proposer et apporter, comment elle veut être perçue et quelle valeur désire-t-elle partager. Ainsi comme l'explique Jean-Philippe Accart : « Le message créé doit faire le lien entre un point de départ (l'identité de la bibliothèque) et un point d'arrivée (la vision que l'on souhaite que le public en ait)¹⁶⁸ ». Ici, la question des prix va avoir un but purement informatif. En effet, dans le cadre de ces démarches, les bibliothèques communiquent très rarement dessus, en amont des résultats. Mais en réalité, cela va être adapté selon le public que la bibliothèque cherche à informer. Cet extrait permet d'identifier une large liste de groupe susceptible pour la bibliothèque d'être intéressé :

« interne proche (personnels de la bibliothèque), interne éloigné (autres personnels de l'organisation englobante), publics inscrits, non-inscrits, potentiels, non-lecteurs, partenaires acquis ou potentiels (associations, système éducatif, institutions diverses), tutelle, médias, organisations professionnelles, intervenants (auteurs, conférenciers, etc.), fournisseurs, etc.¹⁶⁹ ».

Dans la plupart des cas, on ne part pas *ex nihilo*, mais on essaye d'améliorer les éléments qui constituent déjà notre marque. C'est notamment à partir des études qui ont

¹⁶⁷ BONNET, Vincent, JACQUET, Amandine, « Entre marketing et branding, les bibliothèques en quête de visibilité ! », *Sous l'influence du privé, le renouveau des politiques publiques ? Entretien avec Edgar Morin*, NECTART, 2019, n°9, p.52-61, [En ligne], consulté le 06/04/2025, disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-nectart-2019-2-page-52?lang=fr>

¹⁶⁸ ACCART, Jean-Philippe, « Mémento », ACCART, Jean-Philippe (dir.), *Personnaliser la bibliothèque : construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation*, Presses de l'ENSSIB n°44, 2018, p.165-172 (paragraphe 12)

¹⁶⁹ APPEL, Violaine, BOULANGER, Hélène, LACOTE-GABRYIAK, Lyllette, « Instaurer une culture de la communication dans les bibliothèques », ACCART, Jean-Philippe (dir), *op. cit*, p16-30 (paragraphe 26)

été effectuées, des statistiques qui ont été retenues sur les services et collections, des enquêtes que la bibliothèque a effectuées auprès de son public pour essayer de comprendre les points importants à améliorer, que l'on peut y parvenir. La bibliothèque est à l'écoute permanente de son public et c'est un autre point majeur à mettre en avant pour pouvoir par la suite orienter les décisions à prendre. On effectue ainsi ce que Françoise Geoffroy-Bernard appelle une veille globale. Il faut prendre en compte ces informations pour identifier quels outils seront les plus intéressants d'utiliser pour pouvoir communiquer au mieux sur la question de ces prix, mais également identifier quelles sont les cibles qui seront les plus intéressantes d'en apprendre plus en détail. Cela est nécessaire pour amplifier la portée de la victoire de la bibliothèque, la valoriser ou encore la faire reconnaître. Ainsi des publications assez courtes (vidéos et photos) ayant pour but de présenter le prix et la distinction, seront favorisées sur les réseaux sociaux tels qu'Instagram et seront consultés par un public assez général. Les articles qui sont intégrés sur le site web visent vraiment les usagers de la bibliothèque qui ont accès au site et s'y rendent régulièrement. Dans le cadre des blogs, le public visé est plus précis, ce qui permet à la bibliothèque de préparer des publications beaucoup plus détaillées, qui évoque les coulisses du prix, de la cérémonie... car ce sont généralement des personnes qui sont intéressées par ce que propose le blog, qui vont le consulter. Et ils pourront par ailleurs en faire des retours constructifs.

Ainsi la notion de marque est étroitement liée aux bibliothèques et aux prix et concours qu'elles remportent, car cela les rend plus reconnaissables. L'impact est beaucoup plus important, car le prix est associé directement à l'identité de la bibliothèque et à ses divers outils de communication qu'elle développe pour amplifier sa visibilité et consolider l'image qu'elle dégage d'elle-même. Parler du prix consolide et valorise la marque de la bibliothèque et inversement puisque du coup la bibliothèque est directement liée au prix dont elle a été lauréate.

Le nom de la bibliothèque

D'après le dictionnaire.com, le verbe nommer signifie « Attribuer, imposer un nom à une personne ou une chose¹⁷⁰ ». Le dico en ligne Le Robert définit l'acte de nomination comme signifiant « Donner un nom à (qqch.). Affecter un nom, un terme à (une classe de choses, une notion distincte)¹⁷¹ ». Ainsi, dans un contexte où les bibliothèques ressentent de plus en plus le besoin de se faire connaître, de se créer une identité pour être identifiables dans un monde où les bibliothèques sont très durement mises en compétition. Donner un nom à une bibliothèque est une réflexion importante en termes de communication. Pour que le nom devienne identifiable, il faut le rendre unique comme l'explique, Michel Lepeu « Comme tout ADN, chaque marque est unique, identifiable et traçable¹⁷² ».

Une bibliothèque cherche donc à se créer un nom accrocheur, pour stimuler la mémoire des usagers. Parfois, une médiathèque se trouve un nom au moment de sa création, pour commencer à créer et développer son identité, à se faire connaître des

¹⁷⁰ Voir la définition du dictionnaire.com : [Nommer](#)

¹⁷¹ Voir la définition du dico en ligne le Robert : [Nommer](#)

¹⁷² LEPEU, Michel, « La marque et son univers », ACCART, Jean-Philippe (dir.), *Personnaliser la bibliothèque : construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation*, Presses de l'ENSSIB n°44, 2018, p.18-26 (paragraphe 4)

habitants de la ville et de ses futurs usagers. Plus fréquemment, c'est lors d'une campagne de changements drastiques (comme des travaux importants et de grosses démarches innovantes font en termes d'intégration numérique, d'innovation sur l'inclusion ou sur l'accueil et la médiation culturelle) que le nom est donné permettant d'offrir une nouvelle identité à sa bibliothèque.

Le processus de choix du nom de la bibliothèque est avant tout dirigé par la mairie, la tutelle de l'établissement et bien souvent les bibliothécaires en sont exclus. Les démarches d'implication et d'inclusion de la communauté dans le cadre de la dénomination d'une bibliothèque sont assez rares, mais cela arrive de plus en plus. Sinon au sujet des usagers, Albane Le Jeune parle de « concours de citoyens »¹⁷³. Ces actions sont nouvelles, car il était très rare d'inclure la population dans de telles décisions. Elles s'inscrivent dans des démarches participatives, mises en place par les bibliothèques pour que la communauté puisse s'intégrer dans ses décisions. Par exemple en 2024, le réseau de bibliothèques de Grenoble a lancé un nouveau projet de dénomination concernant sept de leurs établissements en incitant vivement les habitants à y participer à travers des séances d'échanges organisées en bibliothèques ou en leur permettant de déposer leurs propositions dans des boîtes à idées. Cela montre que l'implication des habitants d'une ville est de plus en plus demandée. Les professionnels des bibliothèques sont peu évoqués, mais jouent également un rôle important dans la dénomination de leurs bibliothèques. Albane Le Jeune, dit dans son mémoire, « Leur implication est réelle, dans des proportions variables, mais elle est souvent indirecte »¹⁷⁴. Leur rôle n'est donc pas de choisir ce que deviendra le nom de l'établissement, mais la tutelle peut dans certains cas leur demander de faire des propositions ou bien simplement d'en discuter ensemble.

Très souvent ce que l'on retient d'une bibliothèque c'est son nom. Il faut donc lui trouver un nom respectable qui ne remet pas en cause les valeurs sociétales. La loi 2121-29 du Code général des collectivités territoriales établit qu'il ne doit pas être « ni de nature à provoquer des troubles à l'ordre public, ni à heurter la sensibilité des personnes, ni à porter atteinte à l'image de la ville ou du quartier concerné »¹⁷⁵. De plus, il ne doit pas faire référence au nom d'une personnalité vivante exerçant notamment une influence politique, à moins que son accord lui ait été demandé au préalable. Le choix du nom peut également avoir une valeur géographique en portant le nom de la ville ou d'un de ses lieux marquants. Cela peut aussi découler d'une valeur historique en commémoration d'un événement, ou d'une personnalité importante liée ou non à la ville. Elle peut aussi avoir une valeur explicative sur la fonction de l'établissement et les services qu'elle propose. Par exemple, la bibliothèque Chaptal à Paris a été renommée Bibliothèque Louis Walser Gaillard, désignant l'une des grandes figures féminines de la langue des signes. Cette décision a été en partie prise du fait que l'établissement soit l'un des 5 pôles sourds du réseau parisien. D'après cette citation tirée de l'article de *Livres Hebdo* :

¹⁷³ *Ibid.* p.33

¹⁷⁴ LEJEUNE, Albane, La dénomination des bibliothèques territoriales : analyse et perspectives, Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Anne Marie Bertrand à l'ENSSIB, 2013, p.32, En ligne [consulté le 03/04/2025] : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60369-la-denomination-des-bibliotheques-territoriales-analyse-et-perspectives.pdf>

¹⁷⁵ LEJEUNE, Albane, « Le nom de votre bibliothèque se démarque-t-il ? Dénomination des bibliothèques territoriales et notion de marque », ACCART, Jean-Philippe (dir.), *Personnaliser la bibliothèque : construire une stratégie de marque et augmenter sa réputation*, Presses de l'ENSSIB n°44, 2018, p.47-59 (paragraphe 6)

« elle propose un accueil en Langue des Signes Française, des œuvres et revues sur le monde des sourds et au sein de sa programmation, des activités culturelles, spectacles et animations autour de la culture sourde, notamment des heures du conte bilingue LSF/Français oral chaque mois »¹⁷⁶.

De plus, comme le souligne Anne-Marie Bertrand, « il ne suffit pas de changer de nom pour changer d'image, il faut surtout changer la bibliothèque »¹⁷⁷.

Le prix au même titre qui à la bibliothèque a ainsi une dimension identitaire. Le nom de la bibliothèque est régulièrement associé à un de ses aspects particuliers, à un service qui le représente. La bibliothèque change, et la marque et le nom évoluent avec pour correspondre à ces changements. Et c'est ce nom qui va ensuite être rattaché au prix et c'est ce nom qui va être principalement retenu. Car le prix récompense une bibliothèque en insistant sur son appellation. Ainsi l'enjeu de mémorisation est bien mis en avant, car une bibliothèque possédant un nom marquant, original aura plus de chance d'être retenue.

Le nom associé au prix par sa communication. Dans chaque outil qui sera utilisé, même lorsque cela ne découle pas d'un travail de la bibliothèque, son nom sera associé directement à la distinction. C'est le cas notamment dans les articles de presses locales, de presses professionnelles. C'est aussi le cas sur les diplômes et certifications que transmettent les organisateurs aux lauréats. Dessus, on retrouve inscrit en gros le nom de prix, de la catégorie et le nom de la bibliothèque. Ces diplômés soulignent bien l'importance du nom de la bibliothèque surtout du fait qu'ils sont inscrits au sein d'une stratégie de visibilité étant régulièrement partagée sur les réseaux sociaux, le site web, dans la presse, ou tout simplement affichés dans la bibliothèque pour susciter la curiosité des usagers qui le voit.

Finalement, il en est de même pour les prix des bibliothécaires qui pour le coup sont encore plus marquant puisqu'ils identifient directement le ou la bibliothécaire en tant que personne et non en tant que membre d'une équipe. Il/elle est récompensé pour son travail, pour ce qu'elle a entrepris et c'est son nom qui est ainsi rattaché à la distinction.

Développer la marque pour combattre les préjugés de la bibliothèque

Créer ou refaçonner la marque est aussi un moyen de contrer les stéréotypes qui pèsent sur les bibliothèques et le métier de bibliothécaire. D'autant plus qu'internet et les réseaux regorgent de désinformation et de clichés sur la bibliothéconomie qu'un public peu expert sur la question risquerait d'assimiler trop facilement. Par exemple, on imagine très souvent la bibliothèque comme étant un réservoir de livres et de documents divers, un lieu où règne un silence de mort et surveillé par le stéréotype d'une « vieille bibliothécaire au chignon serré¹⁷⁸ ». Il est vrai qu'une grande partie des usagers viennent en bibliothèque pour travailler, pour lire au calme, mais désormais le développement de bibliothèque tiers-lieux prône la mise en place de lieux de socialisation qui nécessite

¹⁷⁶ GUCHEREAU, Alexiane, « A Paris, la bibliothèque Chaptal change de nom », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 21 janvier 2020, consulté le 10/04/2025, disponible le : <https://www.livreshebdo.fr/article/paris-la-bibliotheque-chaptal-change-de-nom>

¹⁷⁷ BERTRAND, Anne-Marie, *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Ed. du Cercle de la librairie, 2002, p.120.

¹⁷⁸ TORREGROSA, Stéphane, *La communication en Bibliothèque*, art. cit.

l'adaptation de ses espaces. Selon la troisième annexe du mémoire de Marie Garambois¹⁷⁹ : les clichés sur les bibliothécaires présents dans la littérature populaire peuvent exercer une influence très importante sur les gens, car ils sont fréquents au sein d'œuvres majeures telles qu'Harry Potter, les Simpson ou encore le film Ghostbusters. Ainsi, d'après Stéphane Torregrosa : « Que vous le vouliez ou non, vous communiquez ! Alors, pourquoi ne pas chercher à maîtriser l'image que vous renvoyez ?¹⁸⁰ ». Le bibliothécaire possède toutes les cartes en main pour influencer l'image de sa bibliothèque et cela peut être perçu comme important dans cette réflexion contre les clichés qui peuvent restreindre les publics à venir en bibliothèque.

Bien souvent, les publics touchés par ces clichés sont ceux qui ne connaissent pas la bibliothèque et ses valeurs. Ainsi la marque influe principalement sur les publics qui ont établi une relation très compliquée avec les bibliothèques. D'après Vincent Bonnet et Amandine Jacquet, « la bibliothèque est bien souvent perçue par ceux qui ne la fréquentent pas comme un lieu essentiel à la société, mais qui « n'est pas pour eux¹⁸¹ ». On peut en développer diverses raisons, comme l'aspect « prolongement de l'école » que les étudiants et ados ont parfois tendance à refouler. Il y a de même les personnes qui ne lisent pas, mais ne connaissent pas forcément les autres services de la bibliothèque, ceux qui préfèrent acheter leurs propres livres ou tout encore ceux qui préfèrent travailler chez eux. Ainsi la stratégie de communication de la bibliothèque peut centrer sa réflexion pour retravailler l'image de la bibliothèque dans l'objectif de refaçonner cette vision extérieure très souvent péjorative qu'ont les usagers et non-usagers.

Mais ces démarches de prix et concours qui récompensent les bibliothèques ont justement comme objectif de lancer les bibliothèques dans des réflexions d'innovations, de travail sur leurs services, sur leurs espaces, collections, médiations. Par conséquent, ces initiatives guident les bibliothèques pour refaçonner leur image en s'opposant à une image désuète qui est trop souvent associée à ces établissements. Et l'obtention d'un prix, l'impact qu'offre un important attrait médiatique permet justement de concrétiser et valider cette nouvelle vision. Associer à un prix qui récompense l'innovation, et à une thématique spécifique correspondant à l'un des services de la bibliothèque lui permet de gagner en visibilité et en reconnaissance, car le prix engage également la reconnaissance de la bibliothèque, de ses équipes... Cela reconnaît également que la bibliothèque s'inscrit comme un établissement moderne, qu'elle parvient à s'adapter aux besoins de la société et qu'elle continue de se développer à l'encontre des clichés du métier.

Donc, la marque de la bibliothèque joue un rôle crucial pour contrer les stéréotypes des bibliothèques, à partir d'une communication mise en place autour de la réception des prix qui les distinguent.

Pour conclure, il existe donc, une multitude d'outils qui permettent aux bibliothèques de communiquer sur les prix auxquels elles ont participé et principalement

¹⁷⁹ GARAMBOIS, Marie, « « Le métier de bibliothécaire à l'épreuve des stéréotypes : changer d'image, un enjeu pour l'advocacy », Mémoire d'étude pour le diplôme du conservateur des bibliothèques sous la direction de Christopher Evans à l'Ensib, Université de Lyon, 2016

¹⁸⁰ Ibid.

¹⁸¹ BONNET, Vincent, JACQUET, Amandine, « Entre marketing et branding, les bibliothèques en quête de visibilité ! », *art. cit.*, p.52-61

pour les lauréats qui communiquent beaucoup plus sur le sujet. Ces outils se déclinent en trois parties : la communication imaginée et dirigée par la bibliothèque ; la communication qui est dirigée en extérieur, mais qui fait profit à la bibliothèque et enfin, le cas de la marque, qui agit comme l'identité de la bibliothèque. Son nom étant directement associé au prix, cela facilite la mémorisation et la reconnaissance de la distinction associée au prix. Gage d'innovation et d'excellence, le prix confère à la bibliothèque, mais aussi à ses associés, à ses partenaires une légitimité particulière. La marque étant l'identification de la bibliothèque par son nom, son logo... elle s'ancre également au sein des autres outils de communication mis en avant dans cette partie, mais pour ceux également qui seront évoqués dans la partie suivante. Le prestige qui est associé au prix est donc associé à la marque, et par conséquent à la bibliothèque, à sa tutelle, à ses partenaires et également à ses outils de communication puisqu'elle en fait le lien avec la bibliothèque. Finalement, elle permet également la déconstruction des clichés des bibliothèques et des bibliothécaires qui sont régulièrement mis en avant. Les prix offrent visibilité et reconnaissance aux bibliothèques qui confirment leur image de bibliothèque moderne, et confirment par la même occasion leur positionnement comme acteur essentiel de la communauté locale, départementale... en s'adaptant à leurs besoins pour fidéliser les publics et attirer ceux qui n'en font pas partie.

3. Les outils de communications qui sont peu utilisés par rapport à ces prix.

Après avoir évoqué les principaux outils de communication qui ont été utilisés par les bibliothèques pour communiquer sur les prix qui les distinguent. Il existe d'autres outils de communications qui sont utilisés en bibliothèque, qui peuvent potentiellement être utilisés par celles-ci dans ces stratégies de communication, mais dont il y a peu d'information sur le sujet, d'où leur insertion dans une partie séparée.

3.1. Les bibliogoodies

Les goodies ou les produits dérivés des bibliothèques se développent de plus en plus dans un objectif de promotion. Certaines d'entre elles basent leur stratégie de communication sur la production de goodies à l'effigie de l'établissement. Le panel de goodies est assez large, on peut retrouver des sacs cabas, des sacs en tissus, de la papeterie, des marque-pages et toute sorte d'objets portant la marque de la bibliothèque, mais qui sont gratuits puisqu'ils s'inscrivent avant tout comme des cadeaux publicitaires...

Ainsi, les bibliothèques de l'agglomération Plaine-Vallée ont lancé le projet « All Inclus'livres ». Il s'agit d'offrir un tote bag à l'image de la bibliothèque à chaque personne effectuant un emprunt pendant la période estivale. Ce sont des tote bags thématiques, dans lesquels on réunit quelques ouvrages peu empruntés qui pourraient potentiellement intéresser les usagers. Diane Bourguignon, responsable de la bibliothèque Soisy, explique la réflexion derrière ce projet en disant que : « C'est l'occasion de faire sortir des ouvrages qui ne sont pas consultés, alors que les étagères regorgent de pépites littéraires »¹⁸². En

¹⁸² CAHEN, Fabrice, « Soisy-sous-Montmorency. À la bibliothèque, un sac et des livres offerts cet été », *La Gazette Val d'Oise*, [en ligne], publié le 8 août 2022, consulté le 06/04/2025, disponible sur : https://actu.fr/ile-de-france/soisy-sous-montmorency_95598/soisy-sous-montmorency-a-la-bibliotheque-un-sac-et-des-livres-offerts-cet-ete_52985204.html

complément, le projet de tote bag surprise tend du coup à promouvoir les découvertes littéraires aux usagers. Ici, la stratégie est de créer un véritable sentiment d'appartenance à une communauté dans le monde et de valoriser le projet et par la même occasion la bibliothèque en en faisant la promotion de ses collections. La médiathèque de Marzan offre à leurs nouveaux adhérents, un sac à l'effigie de l'établissement qui a été créé pour célébrer ses 10 ans. La BU du Saulcy, à l'Université de Metz a offert en 2020 aux étudiants, des tote bags noirs en coton arborant le logo de l'Université, son nom et son slogan « Les BU à votre service » qu'il était possible de récupérer après un emprunt. Dans la même idée, des marque-pages sur la même thématique étaient mis à disposition. Ainsi, la création de ces déclinaisons participe à cette promotion de la bibliothèque de ses services.

Finalement, la question du graphisme joue une part essentielle derrière cette réflexion et il est également possible de le faire évoluer. Le site de la bibliothèque départementale d'Ille-et-Vilaine dans le cadre de l'évènement organisé par le centre de formation Trans'Fair « Com' Une Image — La communication en bibliothèque : Trans'Faire IV¹⁸³ », nous offre un panorama de bibliogoodies qui ont été proposés par diverses bibliothèques du réseau. Le Tote bag, ou encore les marque-pages représentent le réseau de médiathèque Liffre-Cormier communauté, suivent pour leur part une charte graphique très similaire. Au contraire, à Couesnon Marches de Bretagne, le graphisme des marque-pages et programmes culturels change selon les saisons culturelles pour s'accorder avec. À Fougères Agglomération, des biscuits à l'effigie de l'évènement Trans'Faire ont même été réalisés pour l'occasion.

Puisque les bibliogoodies sont imaginés dans la plupart des cas pour représenter la bibliothèque et ses évènements... il est fort possible que certains établissements en aient imaginé pour justement représenter la distinction et la valoriser. Il y a par exemple la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans qui a créé des marque-pages pour représenter le Grand Prix qu'elle a obtenu en 2023 (j'en reparlerais plus en détail au sein de l'étude de cas). Mais sinon il n'y a pas vraiment d'exemples à ce sujet, ce qui pourrait être très intéressant de découvrir.

3.2. Les supports internes (affichage...)

Très souvent, la bibliothèque développe divers supports de communication permettant la diffusion d'un message (la promotion de l'établissement, de ses collections, de l'action culturelle ou d'évènements) en y attirant l'attention du lecteur... Il y a d'un côté les affiches en bibliothèques. Selon le site de la médiathèque départementale d'Ille & Vilaine : « Une image vaut mieux qu'un long discours...¹⁸⁴ ». Les affiches sont nombreuses et introduisent une multitude de sujets différents : les horaires d'ouvertures, les fermetures exceptionnelles de l'établissement, les évènements culturels de la médiathèque. La production d'affiches festives, colorées, va forcément attirer le regard ; il n'y a pas besoin de matériel particulier pour en faire et un simple accès à des outils en ligne tel que le site Canva qui permettra la création de ce type d'affichage. Pour qu'elle soit efficace, elle doit être concise et lisible avec peu de texte, il ne faut pas la surcharger

¹⁸³ « Com' Une Image - La communication en bibliothèque : Trans'Faire IV », Médiathèque Départementale D'Ille-et-Vilaine, [en ligne], publié en 2019, consulté le 08/03/2025, disponible sur : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/trans-faire/1031-com-une-image-trans-faire-iv>

¹⁸⁴ Ibid.

d'informations inutiles (pour une animation culturelle, on indique le public visé, le lieu, les dates et horaires et le type d'animation proposé), et elle peut être colorée (cela attire toujours le regard). On favorise d'ailleurs très souvent le format de l'infographie qui permet de concevoir des supports visuels pour pouvoir partager de façon précise et concise des données et des informations. Par exemple, cette infographie de la médiathèque Cesson-Sévigné a été créée pour introduire l'établissement en quelques chiffres. Le document n'est pas submergé d'informations et l'on introduit des données qui sont susceptibles d'intéresser les usagers comme le top 3 des livres les plus lus ou bien encore les DVD et CD les plus empruntés, ou bien l'âge du plus jeune lecteur qui est de deux mois. Des bibliothèques peuvent potentiellement faire des affiches pouvant représenter les prix... mais dans la plupart des cas, ce sont simplement les diplômes qui sont affichés dans la bibliothèque. Ce qui est déjà un gage de valorisation interne, mais je n'ai pas réellement trouvé de bibliothèque qui avait spécialement préparé une affiche à ce sujet.

3.3. La newsletter

D'après le dictionnaire Larousse, une Newsletter, traduit de l'anglais *news* qui signifie nouvelles et de *letter* qui signifie lettre, est un : « Bulletin d'information périodique envoyé, par l'organisation ou le site web qui l'édite, sur la messagerie électronique des personnes qui y sont inscrites¹⁸⁵ ». Les lettres d'informations agissent comme un outil de veille. Ce sont des publications envoyées par mail aux usagers qui ont accepté d'y souscrire pour recevoir un récapitulatif des actualités de la médiathèque. C'est un service complémentaire au site web, permettant à tous les usagers d'être tenus au courant de l'actualité en un seul envoi, qu'il s'agisse d'informations pratiques sur des changements d'horaires, ou encore sur les collections (conseil de lecture, nouveauté, coup de cœur). Cela permet à ceux qui le souhaite de faire de la veille d'information, un terme que l'Université de Montréal définit comme « une activité continue, répétée fréquemment, visant une surveillance active permettant de rester à jour dans un domaine précis¹⁸⁶ ». C'est aux usagers de s'y inscrire s'ils le désirent. Dans la même idée, l'utilisateur peut se désinscrire de la Newsletter à tout moment. C'est une information qui est d'ailleurs bien accessible et précisée sur le site web de la bibliothèque. C'est important de la mettre en valeur pour ne pas créer de la confusion auprès des usagers qui au moment de l'inscription pourrait se demander s'ils auraient la possibilité de se désinscrire. Dans beaucoup de cas d'ailleurs, le site met à disposition l'archivage des anciennes newsletters qui sont consultable pour n'importe quelle personne qui consulterait le site (usager ou non) qui voudraient se renseigner sur des informations qu'ils ont pu louper ou juste pour découvrir le fonctionnement de ce service de communication. Il faut donc créer une lettre concise, ne noyant pas le lecteur sous un flot d'informations. Il faut aussi mettre en place une charte éditoriale, une charte rédactionnelle (qui impose de trouver un titre bref, d'écrire des phrases courtes, de mettre en valeur l'information par des chiffres, de la couleur...) et une charte graphique pour assurer une certaine cohérence visuelle, facilité la lisibilité (il est important de choisir une bonne police d'écriture telle que Arial ou Times New Roman, mais également une palette de couleur cohérente, l'ajout de photos, d'illustrations...) et la

¹⁸⁵ Voir Dictionnaire Larousse [en ligne] : [Newsletter](#)

¹⁸⁶ « Faire de la veille informationnelle », Université de Montréal : Les bibliothèques, [en ligne], consulté le 04/04/2025, disponible sur : <https://bib.umontreal.ca/guides/methodologie/veille#:~:text=Qu'est%2Dce%20que%20la,jour%20dans%20un%20domaine%20pr%C3%A9cis>

compréhension des informations transmises pour assurer la conception de la lettre. La lettre est personnalisée par l'établissement selon les informations qu'il souhaite fournir, les publics qu'il souhaite cibler. Elle transmet la marque de l'établissement, donc on y indique le logo, le nom de l'établissement. Par exemple, la lettre d'information de la bibliothèque départementale de Touraine fournit des informations mensuelles sur « l'actualité du réseau, les nouveaux outils d'animation culturelle, les rendez-vous à ne pas manquer, les retours sur événements, les clins d'œil, les applis numériques, les nouveautés du réseau...¹⁸⁷ ». Les bibliothèques de Tours qui proposent une newsletter sur le thème du Young Adult (genre de transition créé à partir de la fantasy, de la romance, du fantastique et qui se trouve entre la littérature adolescente et la littérature adulte). Cette newsletter propose des actus, nouveautés et coups de cœur littéraires avec une régularité un peu différents de la normale puisqu'elle est envoyée tous les trois mois.

3.4. Le podcast

Un nouvel outil de communication saisit de plus en plus l'intérêt des bibliothèques, il s'agit du podcast. Comme le présente la médiathèque départementale de l'Oise, « les podcasts sont un moyen original et ludique de valoriser les actions menées par les bibliothèques¹⁸⁸ ». Un podcast est d'après la contraction des termes « iPod » et « broadcasting » : une « baladodiffusion ». Il s'agit donc d'un média très facile d'accès et sans entrave, pouvant être écouté à n'importe quel moment et dans n'importe quel lieu (dans les transports, en travaillant, en ayant les yeux fermés...) et permettant de s'exprimer par un contenu audio sur le même principe que la radio. C'est un média qui propose une très grande variété de contenus, de formats et de durées différentes et que l'on peut adapter à son propre rythme d'écoute (le mettre en pause, revenir en arrière, le réécouter, le télécharger...). C'est un format très malléable sans limites de temps, de caractères et il est possible d'en faire usage même avec peu de budgets. Cela peut être à la fois un moyen de s'exprimer pour les bibliothécaires, mais également pour les usagers, car une proximité particulière se lie entre les deux, et l'expérience peut sembler moins intimidante et plus personnelle. Par exemple, à la bibliothèque de Laversines, à l'occasion des Rendez-vous du Numérique, ce sont 10 jeunes de 12 à 17 ans qui ont été préparés (choix des rôles, sujets, répétitions...) à animer la « Radio Ados Laversines » sur une journée. D'un autre côté, il y a les bibliothèques de Toulouse Métropole qui proposent à travers leur podcast « Chut ! » un nouvel épisode mettant régulièrement en lumière une de leur bibliothèque.

Dans le podcast intitulé La place des médias sociaux et des outils digitaux en médiathèque produit par Archimed (Archi Culturel), Cosette Spirin explique : « Je pense qu'il a toute sa place comme un support de communication, comme tout autre média¹⁸⁹ ». Cela permet de définir ce média comme étant un support qui valorise au même titre l'activité du bibliothécaire, les collections, mais également la culture en offrant et

¹⁸⁷ Lettre d'information, *Bibliothèque Départementale Touraine*, [en ligne], consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://bibliotheque.touraine.fr/bibliothecaire/communications/publications/lettre-dinformation>

¹⁸⁸ « Les bibliothèques ont la parole grâce aux podcasts ! », *Médiathèque Départementale de l'Oise*, [en ligne], consulté le 06/03/2025, disponible sur : <https://mdo.oise.fr/numerique/ateliers-numeriques/774-webradio/2733-les-bibliotheques-ont-la-parole-grace-aux-webradios#:~:text=Lanc%C3%A9es%20dans%20le%20cadre%20des,actions%20men%C3%A9es%20par%20les%20biblioth%C3%A8ques.&text=Il%20permet%20%C3%A9galement%20de%20d%C3%A9velopper,et%20la%20confiance%20en%20soi.>

¹⁸⁹ Kbamenga, « La place des médias... », art.cit.

partageant des savoirs culturels et leur histoire comme pour le podcast Chandail et Chignon « à l'image d'une médiathèque¹⁹⁰ » tenue par l'équipe des médiathèques de Saint-Médard-en-Jalles qui a d'ailleurs candidaté au prix Livres Hebdo 2024 dans la catégorie animation en y présentant leur podcast.

Ainsi, en conclusion de cette partie, les outils de communication sont indispensables pour guider les stratégies de communication des bibliothèques en général, mais également pour leur permettre s'exprimer sur les prix auxquels elles participent. Il s'agit d'une certaine manière déjà de mettre en valeur l'expertise professionnelle qui est soulignée par l'obtention de ce prix d'excellence, qui légitime leur travail et leurs actions. Communiqué auprès des usagers qui ne sont pas forcément au courant de ces prix et de ces enjeux pour les bibliothèques, permet de les informer. Pour les tutelles, les partenaires il s'agit d'un enjeu différent puisqu'en tant qu'acteur généralement impliqué dans les démarches (et les usagers pour certains projets) le but est aussi de les remercier et de souligner la réussite de ce qu'ils ont entrepris ensemble. Finalement, l'impact peut aussi être sur les autres professionnels qui s'intéressent généralement beaucoup à ces réflexions pour les appliquer dans leur propre bibliothèque. Beaucoup de professionnels s'abonnent aux réseaux ou suivent les blogs, les podcasts de leurs collègues pour ces raisons. Cela leur permet aussi de faire des découvreurs des nouveautés sur les actualités bibliothéconomiques qui sont parfois partagées, mais également de s'inspirer de leur contenu (coups de cœur, présentation des lieux, des collections, des animations culturelles) et de la manière dont ils les présentent, pour s'inspirer.

L'avantage des réseaux sociaux et de ces médias est aussi la question de l'accessibilité. On est libre de lire, écouter, se renseigner à tout moment de la journée ou de la nuit, sur téléphone, tablette, ordinateur, liseuses et surtout en dehors des ouvertures de l'établissement et à condition d'avoir un accès internet. Ainsi la communication établie sur les prix peut être facilement accessible. Par exemple, on peut retrouver des publications à partir d'hashtags, trouver des articles, les sites internet sur internet et ceux-ci sont très facilement consultables.

Il y a de plus en plus la question de la marque qui s'impose. L'image de la bibliothèque se modernise et la marque s'inscrit comme un outil de fidélisation des publics. Il s'agit également de représenter une forme de fierté professionnelle, on est heureux du métier que l'on fait et l'on ne se cesse de le montrer. Les réseaux permettent de mettre en valeur leur travail, de montrer les coulisses de ce qu'ils font, valorisent les services de la bibliothèque en faveur de l'inclusion et de la socialisation. C'est aussi un bon moyen d'être connecté auprès d'autres professionnels ou des publics, de se mobiliser, mais surtout d'agir avec une touche d'humour pour présenter fièrement leur métier, promouvoir leurs coups de cœur littéraires, les animations qu'ils organisent... On voit régulièrement des bibliothécaires faire preuve de fierté derrière leurs réseaux comme à travers des hashtags tels que #viemaviedebibliothécaire. Il s'agit également d'un bon moyen pour combattre les clichés en les mettant en scène, en les détournant de leur sens. Bon nombre de bibliothécaires commencent d'ailleurs à le faire à travers les réseaux sociaux. En tout cas, les bibliothécaires qui participent à ces prix/concours sont généralement très fiers de leur travail et de la reconnaissance obtenue par le prix. Dans le même sens, elle ne cesse de le

¹⁹⁰ LANNEAU, Michel, « Guide de l'innovation 2024 : bibliothèques », *Livres Hebdo*, art. cit. p.42

montrer autour d'elle en le partageant sur leurs réseaux sociaux, en publiant des vidéos mettant en lumière leur projet, des photos de la cérémonie qui incarne le côté symbolique et chic de ces prix (dans le cadre notamment du Prix Livres Hebdo). Un autre symbole de cette distinction est représenté par le diplôme obtenu qui est affiché dans la bibliothèque et qu'elles partagent régulièrement sur leur site, sur les réseaux (et notamment des photos d'elles-mêmes posant avec le cadre dans les mains).

Mais finalement, la question que l'on peut se poser est de savoir si ces stratégies de communication fonctionnent bien ? Car après avoir développé en détail les différents services de communication qui existe on questionner leur fonctionnalité, car en réalité ces distinctions ne sont pas très répandues auprès des publics et en réalité comme on l'observera dans l'étude de cas de ce mémoire, elles ne suscitent que très peu leur intérêt. Il existe également d'autres outils médiatiques qui peuvent communiquer sur ces bibliothèques et les prix auxquelles elles ont participé, comme la télévision. Mais cela est tout de même assez rare. Par exemple, les bibliothécaires de Cavalaire-sur-Mer¹⁹¹ qui ont remporté le prix du bibliothécaire de l'année ont eu le droit à un court reportage sur M6, portant sur la distinction qu'elles ont remportée. Il existe ainsi tout de même d'autres outils qui peuvent être utilisés, qui peuvent avoir un impact différent en termes de visibilité pour l'établissement, les bibliothécaires, mais aussi sur ceux qui verront le reportage qui sont un public très différent (ce ne sont pas forcément des usagers).

¹⁹¹ *Les lectures de chamallow* (Bibliothèque de Cavalaire-sur-Mer), Page Tiktok @leslecturesdechamallow, [en ligne], publié le 11 janvier 2022, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://vm.tiktok.com/ZNdSeK1jS/>

CONCLUSION DE L'ÉTAT DE L'ART

En conclusion de cet état de l'art, le fonctionnement de ces démarches est souligné par une double approche. Il y a d'un côté le fait que les organisateurs de ces prix se servent de leur attachement personnelle en faveur des bibliothèques pour développer leur intérêt et leur volonté de vouloir soutenir les bibliothèques. De l'autre, les bibliothèques, guidées par des initiatives portées par des acteurs du domaine de la bibliothéconomie avec qui elles sont très proches : intègrent de plus en plus ces initiatives dans leur quotidien dans le cadre des prix (certaines y participent à plusieurs reprises, comme pour le prix Livres Hebdo) ou guident des innovations personnelles qui s'en inspirent.

Ses deux acteurs des prix sont indissociables puisque le prix fait vivre les bibliothèques, en les guidant dans un monde en pleine évolution, et à contrario, les bibliothèques font vivre les prix qui ont besoin de leur présence pour poursuivre.

Cela met en gage la notion de réputation. Les prix et concours sont médiatisés à différentes échelles par leurs acteurs, par l'organisateur qui publie beaucoup d'articles, par le jury interprofessionnel qui réunit dans plusieurs cas des représentants des différents métiers de la chaîne du livre ou encore par d'autres institutions professionnelles des métiers du livre... De l'autre côté, les bibliothèques s'engagent dans des initiatives en partie car il y a un gain de visibilité et de notoriété qui est mis en gage pour leur participation dans un premier temps, puisqu'elles candidatent en sachant que les organisateurs promettent à la clé de promouvoir les lauréats des prix et concours, par des articles, des vidéos, des interviews... Et en parallèle, elles inscrivent la communication au sujet de leurs démarches dans leur quotidien pour informer, raconter, s'exprimer, mais également gagner en notoriété et visibilité auprès des publics, professionnels, tutelles... pour améliorer leur image et souligner leur profession.

Ainsi, les prix sont largement médiatisés, mais on n'en retire que très peu de retours d'expérience des candidats, bien qu'un peu plus des lauréats qui communiquent beaucoup dessus et sont assez souvent médiatisés par les organisateurs ou d'autres institutions et instigateurs. L'étude de cas aura pour objectif, du coup, de récupérer les ressentis de ces bibliothécaires au sujet de leur candidature, de la formation de leur projet, des résultats et également des retombées de ses prix pour établir quels sont les réels retours d'expérience de ces établissements et ce qu'elles en retiennent.

BIBLIOGRAPHIE

Outils généraux :

Monographies :

- BARBIER, Frédéric, « Introduction », *Histoire des bibliothèques. D'Alexandrie aux Bibliothèques Virtuelles*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 3-18
- BERTRAND, Anne-Marie, BURGOS, Martine, POISSENOT, Claude, PRIVAT, Jean-Marie (dir.), *Les bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, Direction du livre et de la lecture, 2001, p.286
- BERTRAND, Anne-Marie, ALIX, Yves, *Les bibliothèques*, 5^e édition, Paris, La découverte, 2015, p.128
- BERTRAND, Anne-Marie, *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*, Edition du Cercle de la librairie, 2002, p.120.
- CARBONE, Pierre, *Les bibliothèques*, Presses Universitaires de France, 2012, p.128
- HENARD, Charlotte (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, 13^e édition, Paris, Editions du Cercle de la librairie, 2019, p.560
- SABY, Frédéric, « Chapitre IX. Quel est l'avenir de la bibliothéconomie », ROCHE, Florence, SABY, Frédéric, *L'avenir des bibliothèques. L'exemple des bibliothèques universitaires*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013, p. 189-204

Dictionnaires en ligne :

- Dico en ligne - Le Robert. <https://dictionnaire.lerobert.com/fr/>
- Dictionnaire Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>
- Dictionnaire La Langue française. <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire>
- Le dictionnaire.com. <https://www.le-dictionnaire.com/>
- TV5 Monde, « dictionnaire » Découvrir le français. Prix. [Prix : définition et synonyme de prix en français | TV5Monde-LangueFrancaise](#)

Article de loi :

- Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique relative - Article 310-1 A
- Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique relative - Article 330-2 deuxièmement - Code du patrimoine

Outils thématiques :

Les bibliothèques :

- BERTRAND, Anne-Marie, « La médiathèque questionnée », *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, 1994, n°2, p.8-12
- FRAPPIER, Désirée, « Bibliothèques et librairies : séquences et conséquences », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2008, n°2, p. 28-38
- JORRO, Anne, HOUOT, Isabelle, « Reconnaissance professionnelle », JORRO, Anne (dir.), *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation*, 2^e édition, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 2022, p.362
- LAHARY, Dominique, « Penser la bibliothèque en concurrence », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n°4, p.6-10
- LEPAN, Lila, « Bilan des usages et collections de fonds inclusifs et accessibles et définition d'axes de développement : Stage dans les bibliothèques municipales d'Angers », mémoire Master 2 Sciences de l'Information et des bibliothèques, Université d'Angers, sous la direction de Florence Alibert, 2021-2022
- POISSENOT, Claude, « Les raisons de l'absence », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1993, n°6, p.15-27

Les prix :

- LILE, Pierre. C, « Histoire des Prix de l'Académie (Organisation, sujets, lauréats), *Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, 2018
- DIALLO, Malik, « Limédia, prix de l'innovation numérique 2019 », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2020-1
- HEURTEMATTE, Véronique, « « Le but de Chouettes Toilettées est de lancer la réflexion sur l'accueil » Entretien avec Virginie Delrue », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2021-2
- « Le grand prix Livres Hebdo 2023 distingue quatre bibliothèques de Nouvelle-Aquitaine », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*
- MINOT, Christine, « Plume, chien de lecture », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2023-1

La communication en bibliothèque et par les bibliothèques :

- ACCART, Jean-Philippe (dir.), *Communiquer ! Les bibliothécaires, les décideurs et les journalistes*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, La boîte à outils n°21, 2010, p.176
- BONNET, Vincent, JACQUET, Amandine, « Entre marketing et branding, les bibliothèques en quête de visibilité », *NECTART*, 2019, n°9, p.52-61
- CHAIMBAULT, Thomas, « Du blog au wiki. Nouveaux, nouvelles ressources pour les bibliothécaires », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2007, n°4, p.86-87
- DE QUATREBARBES, Bertrand, « Bibliothèques : service public et service du public », KOENIG, Marie-Hélène, *Connaître les publics. Savoir pour agir*, Presses de l'ENSSIB, La Boîte à outils n°8, p.25-35 (paragraphe 10), 1998
- DE MIRIBEL, Marielle (dir.), « Concevoir des documents de communication à l'intention du public », Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2001, p.288
- DUJOL, Anne, « Les sites web des bibliothèques : trouver l'information ou la ronde des clics », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2006, n°3, p.38-42
- GARAMBOIS, Marie, *Le métier de bibliothécaire à l'épreuve des stéréotypes : changer d'image, un enjeu pour l'advocacy*, Mémoire d'étude pour le diplôme du conservateur des bibliothèques, sous la direction de Christopher Evans à l'Enssib, Université de Lyon, 2016
- GUINET, Sarah, *Clic par clic : bibliothèques, réseaux sociaux et advocacy*, Diplôme national de master mention sciences de l'Information et des bibliothèques, sous la direction de Marie-France Peyrelong à l'ENSSIB, 2018
- HELLY, Perrine, « Comment lancer et faire fonctionner un blog de bibliothèque ? Quelques pistes concrètes à partir de l'exemple du Buboblog », GALAUP, Xavier (dir.), *Développer la médiation documentaire numérique*, Presses de l'enssib, La boîte à outils n°25, 2012, p.135-147 (paragraphe 7)
- JOLY, Bruno, « Chapitre 1. Présentation de la communication », *La communication*, Bruxelles, De Boeck, 2009, p. 7 à 10
- LEJEUNE, Albane, *La dénomination des bibliothèques territoriales : analyse et perspectives*, Mémoire d'étude du diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Anne Marie Bertrand à l'ENSSIB, 2013
- PASSERON, Jean-Claude, « Image en bibliothèque, images de bibliothèques » *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1982, n°2, p.69-83
- PETIT, Christelle, DESRICHARD, Yves, « Les bibliothèques au défi de la communication : 57^e Congrès de l'ABF », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2011, n°5, p.110-111
- SEROR, Georges, « 1. Les médias », *Aide-mémoire : Communication*, Paris, DUNOD, 2016, p. 221-239
- TRIBOTE, Sabrina, *Une question d'image : les bibliothèques et leur visibilité au prisme des réseaux sociaux*, master 1 sciences de l'information et des bibliothèques, Université d'Angers, sous la direction de Florence Alibert, 2022-2023
- UTARD, Jean-Claude, « Les partenariats des bibliothèques », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2003, n° 6, p. 114
- VERRON, Pierre-Louis, *La notion de marque pour les bibliothèques*, Mémoire d'étude pour le diplôme de conservateur des bibliothèques, sous la direction de Philippe Père à l'ENSSIB, 2013
- VIDAL, Jean-Marc (dir.), *Faire connaître et valoriser sa bibliothèque*. Communiquer avec les publics, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, La boîte à outils n°27, 2012, p.180

SITOGRAPHIE

Les prix :

Historiques des prix (Introduction) :

- CARADONNA, Jeremy. L, « Prendre part au siècle des Lumières Le concours académique et la culture intellectuelle au XVIIIe siècle », dans *Annales : Histoire, Sciences Sociales*, [en ligne], 2009, pages 633 à 662
- CARTER, William. E, CARTER. Merri Sue, “The British Longitude Act Reconsidered”, *American Scientist*, [en ligne], consulté le 04/11/2024, disponible sur : <https://www.americanscientist.org/article/the-british-longitude-act-reconsidered>
- CHARLES, Lise, « Les académies », dans *BNF LES ESSENTIELS*, [en ligne], consulté le 07/11/2025, disponible sur : <https://essentiels.bnf.fr/fr/article/f7e962ed-8636-4ac5-b0b8-4094fb3ba6cf-academies>
- « Du sablier au chronomètre de Marine – La longue histoire du calcul de la longitude », dans *Site archives du ministère des armées*, [en ligne], mise à jour le 10 décembre 2021, consulté le 06/11/2024, disponible sur : <https://archives.defense.gouv.fr/marine/magazine2/planete-mer/du-sablier-au-chronometre-de-marine-la-longue-histoire-du-calcul-de-la-longitude.html>
- « John Harrison et la Révolution de la Longitude », dans *Tempus Nobilis*, [en ligne], consulté le 07/11/2024, disponible sur : <https://tempusnobilis.com/blogs/infos/john-harrison?srsId=AfmBOoeQBr1UnTUqPcChj6hJpZ9YrjPy2jh28AmBNx2saf9U5q41IY>
- « Le Longitude Act : le concours qui a permis de mesurer le temps », dans *Histoire de génie – Polytechnique Montréal*, [en ligne], publié le 4 août 2022, consulté le 07/11/2024, disponible sur : <https://polymtl.podbean.com/e/le-longitude-act-le-concours-qui-nous-permet-aujourd-hui-de-mesurer-le-temps/>
- « Les prix et fondations : Présentation », dans *Académie française*, [en ligne], consulté le 05/11/2025, disponible sur : <https://www.academie-francaise.fr/les-prix-prix-litteraires/historique>
- « Une histoire de prix littéraires en France », dans *ActuaLitté*, [en ligne], publié le 24/05/2017, consulté le 05/11/2025, disponible sur : <https://actualitte.com/article/24969/radio/une-histoire-de-prix-litteraires-en-france>

Livres Hebdo :

- ASLER, « partenaire du Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 31 octobre 2020, consulté le 03/03/2025, disponible sur : <https://asler.fr/asler-partenaire-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques/>
- ASLER DIFFUSION, Page Facebook, @ASLER, [en ligne], consulté le 03/03/2025, disponible sur : https://www.facebook.com/ASLER.DIFFUSION/?locale=fr_FR
- BONILLA DE LA PLATA, Christopher, « Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones », dans *AIFBD*, [en ligne], publié le 5 juillet 2023, consulté le 22/03/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-francophones/>
- BARUCQ, Romain, « « C’est la première fois qu’une si petite bibliothèque est ainsi distinguée » : un prix prestigieux pour la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans », dans *SUD OUEST*, [en ligne], publié le 28 octobre 2023, consulté le 18/03/2025, disponible sur : <https://www.sudouest.fr/landes/borderes-et-lamensans/c-est-la-premiere-fois-qu-une-si-petite-bibliotheque-est-ainsi-distinguee-un-prix-prestigieux-pour-la-ludo-mediatheque-de-borderes-et-lamensans-17214675.php>
- « Candidature au Prix Livres Hebdo 2024, Prix de l’animation « Deux fleurs en hiver » », de *Bibliothèques de Vienne*, [en ligne], consulté le 31/03/2025, disponible sur : [Livre-Hebdo-prix-animation-Vienne.pdf](#)
- « Cérémonie du Grand Prix des Bibliothèques 2023 : retour en images », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 27 octobre 2023, consulté le 04/11/2024, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=IzxUslakq4Q>

- « [Concours] Candidatez au Grand Prix Livres des Bibliothèques », dans *Interbibly*, [en ligne], consulté le 04/05/2025, disponible sur : <https://www.interbibly.fr/actualites/detail/concours-candidatez-au-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques>
- « Dans les coulisses du Grand Prix Livres Hebdo », dans *La fabrique à idées, le blog de la médiathèque de la Canopée*, [en ligne], publié le 21 novembre 2021, consulté le 04/01/2025, disponible sur : <https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2021/11/25/dans-les-coulisses-du-grand-prix-des-bibliotheques-livres-hebdo/>
- DION, Olivier, « Dans les coulisses du 8^e grand prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 30 novembre 2017, consulté le 13/11/2024, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/dans-les-coulisses-du-8e-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-francophones>
- FERRAND, Christine, « 3M et Dubich, sponsors du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 avril 2015, consulté le 02/03/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/3-m-et-dubich-sponsors-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques>
- FERRAND, Christine, « Amélie Nothomb présidente du Grand Prix des bibliothèques 2014 », dans *Livres Hebdo*, publié le 24 mars 2014, consulté le 18/03/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/amelie-nothomb-presidente-du-grand-prix-des-bibliotheques-2014>
- FERRAND, Christine, PIAULT, Fabrice, « Livres Hebdo, une rédaction bimédia », dans *Livres Hebdo*, no 745, 12 septembre 2008, p. 10-11.
- FERRAND, Christine, SANTANTONIOS, Laurence, « Le grand prix Livres Hebdo des Bibliothèques 2011 », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 19 mars 2015, mis à jour le 27 mars 2015, consulté le 03/02/2025, disponible sur : <https://js.livreshebdo.fr/article/le-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-2011>
- FORBOTEUX, Isabelle, « PORTRAIT. Élu "bibliothécaire de l'année 2023", cet ambassadeur de la lutte contre l'illettrisme défend la culture pour tous », dans *France 3 Grand Est*, [en ligne], publié le 20 décembre 2023, consulté le 07/04/2025 : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/ardennes/charleville-mezieres/portrait-elu-bibliothecaire-de-l-annee-2023-cet-ambassadeur-de-la-lutte-contre-l-illettrisme-defend-la-culture-pour-tous-2893538.html>
- « Grand Prix « Livres Hebdo » des bibliothèques », dans Agence Livre Cinéma & Audiovisuel en Nouvelle-Aquitaine, [en ligne], publié 1 juillet 2022, consulté le 03/02/2025, disponible sur : <https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/actualites/grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques>
- « Grand Prix livres hebdo des bibliothèques francophones », dans *France Culture*, [en ligne], publié le 16 septembre 2016, consulté le 12/12/2024, disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/evenement/grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-francophones-2548145>
- *Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques*, consulté le 04/11/2024, disponible sur : <https://www.grandprix-bibliotheques.fr/page/informations/>
- « Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2018 : la Médiathèque du Sud Sauvage récompensée », dans *LINFO.RE*, [en ligne], publié le 14 décembre 2018, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.linio.re/dossiers-partenaires/ville-de-saint-joseph/grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-2018-la-mediathèque-du-sud-sauvage-recompensee>
- « Grand prix livre hebdo : la bibliothèque de Toulouse récompensée pour son accueil », dans *France Info, Le blog à Lire : Les livres et leurs auteurs en Midi-Pyrénées*, [en ligne], publié le 8 décembre 2014, consulté le 15/03/2025, disponible sur : <https://france3-regions.blog.francetvinfo.fr/le-blog-a-lire/2014/12/08/grand-prix-livre-hebdo-la-bibliotheque-de-toulouse-recompensee-pour-son-accueil.html>
- GUYOMARD, Fanny, « Anne Berest : « J'ai écrit certains de mes romans dans des bibliothèques » », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 4 septembre 2023, consulté le 02/04/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/anne-berest-jai-ecrit-certains-de-mes-romans-dans-des-bibliotheques>
- GUYOMARD, Fanny, « Palmarès Le Grand Prix Livre Hebdo des Bibliothèques 2023 », *LH Magazine*, novembre 2023, n°36, pages 50-67

- GUYOMARD, Fanny, « Grand Prix Livre Hebdo des Bibliothèques 2024 », *LH Magazine*, novembre 2024, n°47, pages 30-47
- GUYOMARD, Fanny, « Grand Prix des bibliothèques », *LH Magazine*, [en ligne], novembre 2021, n°14, pages 60-83
- GUYOMARD, Fanny, « Catherine Meurisse : « Les bibliothèques sont le lieu de la découverte et de l'émancipation » », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 14 septembre 2021, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/catherine-meurisse-les-bibliotheques-sont-le-lieu-de-la-decouverte-et-de-lemancipation#:~:text=Catherine%20Meurisse%2C%20auteure%20et%20illustratrice,raconte%20son%20rapport%20aux%20biblioth%C3%A8ques>
- GUYOMARD, Fanny, « Laurent Binet : « Ma bibliothèque idéale serait ouverte 24h/24 » », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 23 juin 2024, mis à jour le 24 juin 2024, consulté le 04/04/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/laurent-binet-ma-bibliotheque-ideale-serait-ouverte-24h24>
- GUYOMARD, Fanny, « Le Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2021 sacre l'Echappée », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 novembre 2021, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-2021-sacre-lechappee>
- GUYOMARD, Fanny, « Le palmarès 2024 du Grand prix Livres Hebdo des bibliothèques », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 octobre 2024, consulté le 16/11/2024 : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-palmares-2024-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques>
- GUYOMARD, Fanny, « [Les bibliothécaires de l'année 2023] Jean-Rémi François, le relieur (5/5) », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 14 septembre 2023, consulté le 15/11/2024, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-bibliothecaires-de-lannee-2023-jean-remi-francois-le-relieur-55>
- HEURTEMATTE, Véronique, « Claude Ponti présidera le jury du Grand prix Livres Hebdo des bibliothèques 2016 », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 mars 2016, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/claude-ponti-presidera-le-jury-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-2016>
- HEURTEMATTE, Véronique, « Dominique de Saint Mars : « J'ai été connue grâce aux bibliothèques » », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 23 août 2019, consulté le 04/02/2025, disponible sur : [Dominique de Saint Mars : « J'ai été connue grâce aux bibliothèques » - Livres Hebdo](https://www.livreshebdo.fr/article/dominique-de-saint-mars-j-ai-ete-con nue-grace-aux-bibliotheques)
- HEURTEMATTE, Véronique, « Grand prix Livres Hebdo 2013 des Bibliothèques », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 29 novembre 2013, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/grand-prix-livres-hebdo-2013-des-bibliotheques>
- HEURTEMATTE, Véronique, « La bibliothèque m'a injecté le démon de la lecture », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 16 octobre 2018, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-bibliotheque-ma-injecte-le-demon-de-la-lecture>
- HEURTEMATTE, Véronique, « La médiathèque de Saint-Joseph, Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2018 », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 7 novembre décembre, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-mediatheque-de-saint-joseph-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-2018>
- HEURTEMATTE, Véronique, « Maylis de Kerangal : "En bibliothèque, tous les livres ont leur chance" », dans *Livres Hebdo*, publié le 16 juin 2017, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/maylis-de-kerangal-en-bibliotheque-tous-les-livres-ont-leur-chance>
- « Innovation numérique : la médiathèque des Landes primée à Paris », dans *Département des Landes*, [en ligne], publié le 12 octobre 2023, consulté le 12/03/2025, disponible sur : <https://www.xlandes-info.fr/actualites/actualite/innovation-numerique-la-mediatheque-des-landes-primee-a-paris>
- « La médiathèque de Fontaine-Etoupefour lauréate du Grand prix Livres Hebdo 2021 », dans *Ouest-France*, [en ligne], publié le 02 novembre 2021, consulté le 02/02/2025, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/normandie/fontaine-etoupefour-14790/la-mediatheque-de-fontaine-etoupefour-laureate-du-grand-prix-livres-hebdo-2021-f58930a6-3bfd-11ec-8618-abb34852b976>

- « La médiathèque de Fontaine-Etoupefour lauréate du Prix Livres Hebdo des petites bibliothèques ? », dans *La Bibliothèque du Calvados*, [en ligne], publié le 9 novembre 2021, consulté le 07/04/2025, disponible sur : <https://bibliotheque.calvados.fr/la-mediathèque-de-fontaine-etoupefour-laureate-du-prix-livres-hebdo-des-petites-bibliothèques.aspx?lg=fr-FR>
- « La médiathèque de Moulins Communauté remporte le Prix de l'Espace intérieur du Grand Prix Livres Hebdo 2014 », dans *Les bibliothécaires de l'Espace*, [en ligne], publié le 4 décembre 2014, consulté le 04/05/2025, disponible sur : <https://bibliothecairesdespace.wordpress.com/2014/12/04/la-mediathèque-de-moulins-communaute-remporte-le-prix-de-lespace-interieur-du-grand-prix-livres-hebdo-2014/>
- LANNEAU, Michel, « Guide de l'innovation 2024 : bibliothèques », *Livres Hebdo*, Paris, 2024
- « Le grand prix Livres Hebdo 2023 distingue quatre bibliothèques de Nouvelle-Aquitaine », dans *DRAC Nouvelle-Aquitaine*, [en ligne], publié le 24 novembre 2023, consulté le 12/11/2024, disponible sur : [Le grand prix Livres Hebdo 2023 distingue quatre bibliothèques de Nouvelle-Aquitaine | Ministère de la Culture](#)
- « Les bibliothèques de Vienne récompensées par un prix national », dans Vienne – Qualité de Ville, [en ligne], publié le 21 octobre 2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : [Les Bibliothèques de Vienne récompensées par un prix national - Ville de VIENNE](#)
- « Les bibliothèques-ludothèques de Sèvremoine reçoivent le prix Livres Hebdo de l'accueil », dans *Sèvremoine*, [en ligne], consulté le 03/04/2025, disponible sur : <https://www.sevremoine.fr/actualite/prix-hebdo-taiga/>
- « Le Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques avec la Sofia », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], consulté le 10/11/2024, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/page/le-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliothèques-avec-la-sofia>
- « Le Jury du Grand prix Livres Hebdo des Bibliothèques avec La Sofia 2024 présidé par Laurent Binet », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 15 octobre 2024, consulté le 07/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/IAyVyYKXCs?si=Kh1EIFstO-WkXBW5>
- « Le prix de l'innovation pour la bibliothèque universitaire Saint-Serge », dans *angers Loire métropole communauté urbaine*, [en ligne], publié le 29 novembre 2011, consulté le 11/03/2025, disponible sur : <https://www.angersloiremetropole.fr/medias/11417-le-prix-de-l-innovation-pour-la-bibliothèque-universitaire-saint-serge/index.html>
- *Les lectures de chamallow* (Bibliothèque de Cavalaire-sur-Mer), Page Tiktok @leslecturesdechamallow, [en ligne], publié le 11 janvier 2022, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://vm.tiktok.com/ZNdSeK1jS/>
- « LILLIAD, première BU lauréate du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques francophones », dans *ABDU*, [en ligne], publié le 11 décembre 2017, consulté le 05/02/2025, disponible sur : <https://adbu.fr/actualites/lilliad-premiere-bu-laureate-du-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliothèques-francophones>
- « Livres Hebdo remet son Grand Prix des Bibliothèques 2012 », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 avril 2015, consulté le 14/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/livres-hebdo-remet-son-grand-prix-des-bibliothèques-2012>
- « Masterclasse des lauréats du Grand prix des Bibliothèques 2022 », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 7 novembre 2022, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/e0bRbns4vwY?si=kH4TZ1HgWvxYri1O>
- « Masterclasse 2024 : Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique, Prix du Service innovant », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24/04/2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/AhnWMotZt5g?si=D-hhZbCrYjaP34BU>
- « Masterclasse 2024 : Centre de ressources du B3, Prix de la Bibliothèque francophone Hors de France », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24/04/2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/hEy61dlc-OU?si=5miEL-O9wN-d9G75>
- « Masterclasse 2024 : Katia Labayle pour le CFC », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/6LplvRmdp6s?si=6Xt20y9g8AfzBrNb>
- « Masterclasse 2024 : Kitabus, Bibliothèque mobile de l'Institut français de Bukavu, Mention spéciale », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : https://youtu.be/COLjf41MsaA?si=822ZRmUYuJf_8cBj

- « Masterclasse 2024 : La Ludo-Médiathèque L'Echappée, Prix de l'Espace intérieur », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : https://youtu.be/zcuRQFGejB0?si=L9J4G7OOQ9M_YVPR
- « Masterclasse 2024 : La Sofia », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24 octobre 2024, consulté le 16/11/2024, disponible sur : https://youtu.be/7Uy_nxulMQQ?si=p5zzFPmKBNeJUJW3
- « Masterclasse2024 : Médiathèque de Bazouges-la-Pérouse, Prix de la Petite bibliothèque », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : https://youtu.be/2SwMKMpbfoE?si=CeY4V4KmfHD_WhAI
- « Masterclasse 2024 : Médiathèque Le Trente (Vienne), Prix de l'Animation », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24/04/2024, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/TLjM0JbzX4c?si=TBcbEUYJw9pBRR64>
- « Masterclasse 2024 : Médiathèque-Ludothèque Taïga, Prix de l'Accueil », dans *Livres Hebdo*, YouTube, [en ligne], publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2024, disponible sur : <https://youtu.be/ZccOppNOIB4?si=KAyWsz83nKtMrvWL>
- « Masterclasse 2024 : Médiathèques de l'Eurométropole de Strasbourg, Prix de la Communication », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], YouTube, publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025 : <https://youtu.be/TOZk1p1F8Zs?si=KCQ3C3zW0bNkDuvL>
- « Masterclasse 2024 : Réseau des bibliothèques de la maison d'arrêt de Paris La Santé, Coup de cœur », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], YouTube, publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025 : <https://youtu.be/Xd-LYAjhy2Y?si=DQQWe3RGQ-pveL8j>
- « Masterclasse 2024 : Rouen Bibliothèques, Grand Prix », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], YouTube, publié le 24 octobre 2024, consulté le 04/03/2025 : <https://youtu.be/ZGSd2WQZibo?si=s0vOpSxoM6NmaNVp>
- « Médiathèque Canopée la fontaine », dans *Bibliothèque de Paris*, YouTube, [en ligne], publié le 14 octobre 2016, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/pgorxS9K9JI?si=juj3CmGHBmeql6d>
- MOULIN, Mylène, « Éric Reinhardt : "Les bibliothécaires sont des algorithmes humains" », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 7 juin 2020, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/eric-reinhardt-les-bibliothecaires-sont-des-algorithmes-humains>
- MOULIN, Mylène, Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques 2020, *LH Magazine*, novembre 2020, n°3, pages 60-83
- PIAULT, Fabrice, « Zep présidera le jury du 2e grand prix « Livres Hebdo » des bibliothèques », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 30 décembre 2013, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/zep-presidera-le-jury-du-2e-grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques>
- « Qui sommes-nous », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], consulté le 08/04/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/page/qui-sommes-nous>
- « Remise du prix de la petite bibliothèque de Livres Hebdo », dans *mediatheque La Coop'*, YouTube, [en ligne], publié le 5 novembre 2020, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://youtu.be/6e3NVIA0MOs?si=Nz8qtCYOeVLCfjF8>
- SANTANTONIOS, Laurence, « Dany Laferrière président du jury du Grand Prix des bibliothèques 2013 », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 avril 2015, consulté le 02/02/2025, disponible sur : <https://m.livreshebdo.fr/article/dany-laferriere-president-du-jury-du-grand-prix-des-bibliotheques-2013>
- SANTANTONIOS, Laurence, « Grand prix Livres Hebdo des bibliothèques : les cinq gagnantes 2012 », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 3 novembre 2014, mis à jour le 26 janvier 2015, consulté le 25/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/grand-prix-livres-hebdo-des-bibliotheques-les-cinq-gagnantes-2012>
- « « Service innovant et inclusif » : un prix national pour la nouvelle médiathèque des Mauges », dans *Ouest-France*, [en ligne], publié le 18/12/2024, modifié le 18/12/2014, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/sevremoine-49450/un-prix-national-pour-la-nouvelle-mediatheque-b99c997a-bc74-11ef-81dd-5a74bfe31944>
- « Une tiny library pour valoriser les livres numériques », dans *Médiathèque départementale de l'Oise*, [en ligne], consulté le 02/06/2025, disponible sur : [Une tiny library pour valoriser les livres numériques](#)

Chouettes Toilettes :

- *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, Page Facebook, Chouettes Toilettes, [en ligne], consulté le 07/03/2025, disponible sur : <https://www.facebook.com/ConcoursCT/>
- « A Saint-Agathon, la médiathèque aura de chouettes toilettes », dans *Le Télégramme*, [en ligne], publié le 01 juin 2021, consulté le 20/05/2025, disponible sur : [À Saint-Agathon, la médiathèque aura de chouettes toilettes | Le Télégramme](#)
- « BIOM Paris, l'éthique chic à portée de main », dans *BIOM Paris*, [en ligne], consulté le 08/04/2025, disponible sur : <https://biom.paris/pages/notre-histoire>
- « Chouettes Toilettes Contest 2022 », dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 05/04/2025, disponible sur : https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/chouettes_toilettes/2022/english_form_CT2022.pdf
- « Chouettes Toilettes : un nouveau concours pour les bibliothèques », dans *Auvergne-Rhône-Alpes : livre et lecture*, [en ligne], consulté le 07/03/2025, disponible sur : <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/chouettes-toilettes-un-nouveau-concours-pour-les-bibliotheques>
- CLERY, Gérard, « Bordères-et-Lamensans : la ludo-médiathèque une fois de plus distinguée... grâce à ses toilettes », dans *Sud Ouest*, [en ligne], publié 07 juillet 2021, consulté le 02/02/2025, disponible sur : [Bordères-et-Lamensans : la ludo-médiathèque une fois de plus distinguée... grâce à ses toilettes](#)
- Commission AccessibilitéS, dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 22/05/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/4/188/824/ABF/commission-accessibilites>
- Commission Légothèque, dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 22/05/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/4/117/239/ABF/commission-legotheque>
- « Concours Chouettes Toilettes 2022 », dans *Interbibly*, [en ligne], publié le 18 février 2022, consulté le 14/05/2025, disponible sur : <https://www.interbibly.fr/actualites/detail/concours-chouettes-toilettes->
- « Congrès ABF 2021 – R1 Les toilettes en bibliothèque, facteur d'inclusion ou de discrimination ? », dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, YouTube, [en ligne], publié le 24 juin 2021, consulté le 04/04/2025, disponible sur : <https://youtu.be/p2T79gYR3TI?si=WhGjp0cHdOBAXkDB>
- « Congrès ABF 2021 – R1 Remise des prix du concours Chouettes Toilettes », dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, YouTube, [en ligne], publié le 24 juin 2021, consulté le 04/04/2025, disponible sur : <https://youtu.be/17ktvV01PVw?si=8rD7-Lg5ca5VzrnC>
- « Concours Chouettes Toilettes 2021 », dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 17/01/2025, disponible sur : [Concours Chouettes Toilettes 2021 - Association des Bibliothécaires de France](#)
- « Concours Chouettes Toilettes 2022 », dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 17/01/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/4/200/950/ABF/concours-chouettes-toilettes-2022>
- « Concours Chouettes Toilettes 2023 », dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 17/01/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/4/200/1000/ABF/concours-chouettes-toilettes-2023>
- DE SEPAUSY, Victor, « Les bibliothèques se penchent sur leurs toilettes », dans *ActuaLitté*, [en ligne], publiée le 10 décembre 2022, consulté le 07/05/2025, disponible sur : <https://actualitte.com/article/109124/insolite/les-bibliotheques-se-penchent-sur-leurs-toilettes>
- « « Flush » : un magazine papier sur les toilettes », dans *Podcast L'instant M : France Inter*, [en ligne], publié le 28 décembre 2018, consulté le 01/02/2025, disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-instant-m/flush-un-magazine-papier-sur-les-toilettes-7181444>
- GUYOMARD, Fanny, « Concours chouettes toilettes : et la cuvette d'or est décernée à... », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 24 juin 2021, consulté le 29/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/concours-chouettes-toilettes-et-la-cuvette-dor-est-decernee>
- GUYOMARD, Fanny, « Chouettes toilettes : les candidatures 2023 sont ouvertes », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 7 février 2023, consulté le 05/04/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/chouettes-toilettes-les-candidatures-2023-sont-ouvertes>

- « Journée mondiale des Toilettes », dans *AFA Crohn-RCH-France*, [en ligne], consulté le 06/05/2025, disponible sur : <https://www.afa.asso.fr/association-mici/qui-sommes-nous/nos-campagnes-de-communication/journee-mondiale-des-toilettes/>
- « L'ABF rejoint le mouvement Urgence Toilettes », dans *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], publié le 22 mars 2021, consulté le 06/04/2025, disponible sur : [\[Communiqué\] L'ABF rejoint le mouvement Urgence Toilettes - Association des Bibliothécaires de France](#)
- « L'Association des Bibliothécaires de France c'est... », dans *Association des bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 05/03/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/1/113/228/ABF/l-association-des-bibliothe-caires-de-france-cest>
- « Le concours Chouettes toilettes », dans *Médiathèque Départementale D'Ille-et-Vilaine*, [en ligne], consulté le 07/04/2025, disponible sur : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/s-informer/boite-a-outils/accueil-inclusif-et-publics/1419-le-concours-chouettes-toilettes>
- « Les plus belles toilettes de l'Ouest : les toilettes des Champs Libres », dans *Louise & les canards sauvages*, [en ligne], publié le 12 octobre 2021, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://biblouisemichel.wordpress.com/2021/10/12/les-plus-belles-toilettes-de-louest-les-toilettes-des-champs-libres/>
- « Lire aux toilettes, secret d'alcôve », dans *Louise & les canards sauvages*, [en ligne], publié le 30 novembre 2021, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://biblouisemichel.wordpress.com/2021/11/30/lire-aux-toilettes-secret-dalcove/>
- « Merci de votre participation à nos « Chouettes Toilettes » », dans *La médiathèque de Saint-Agathon*, [en ligne], consulté le 06/05/2025, disponible sur : <http://mediatheque.saintagathon.fr/post/Aidez-nous-%C3%A0-imaginer-nos-%2A-CHOUETTES-TOILETTES%21-%2A>
- « Nos toilettes sont trop chouettes ! », dans *La fabrique à idée : le blog de la médiathèque de la Canopée*, [en ligne], publié le 14 juin 2022, consulté le 06/11/2024, disponible sur : <https://bibliothequecanopee.wordpress.com/2022/06/14/nos-toilettes-sont-trop-chouettes/>
- OURY, Antoine, « #ChouettesToilettes : les toilettes, porte d'entrée vers la bibliothèque », dans *ActuaLitté*, [en ligne], publié le 03 juin 2022, consulté le 06/04/2025, disponible sur : <https://actualitte.com/article/106315/bibliotheque/chouetesttoilettes-les-toilettes-porte-d-entree-vers-la-bibliotheque>
- *Pisse debout*, [en ligne], consulté le 08/05/2025, disponible sur : <https://pissedebout.fr/>
- « Saint-Agathon. De « Chouettes toilettes » pour la bibliothèque », dans *maville par Ouest France*, [en ligne], publié le 28 mai 2021, consulté le 27/05/2025, disponible sur : <https://guingamp.maville.com/actu/actudet --saint-agathon-de-chouettes-toilettes-pour-la-bibliotheque- -4646490 actu.Htm>
- VIRDEL, « Concours « Chouettes Toilettes » ou comment repenser l'accueil », dans *Légothèque (Bibliothèques, construction de soi et lutte contre les stéréotypes)*, [en ligne], publié le 2 février 2021, consulté le 02/02/2025, disponible sur : [Concours « Chouettes toilettes » ou comment repenser l'accueil... – Légothèque](#)
- VIRDEL, « Le concours Chouettes Toilettes 2023 : 3^{ème} et dernière édition », dans *Légothèque (Bibliothèques, construction de soi et lutte contre les stéréotypes)*, [en ligne], publié le 2 mai 2023, consulté le 02/02/2025, disponible sur : <https://legothequeabf.wordpress.com/2023/05/02/le-concours-chouettes-toilettes-2023-3eme-et-derniere-edition/>

Prix de l'AIFBD

- AIFBD, Page Facebook, @AIFBD, [en ligne], publié le 2 juin 2023, consulté le 06/06/2025, disponible sur : <https://www.facebook.com/aifbd.page.official/photos/le-prix-aifbd-biblioth%C3%A9cairedocumentaliste-francophone-de-lann%C3%A9e-%C3%A9dition-2023-es/627979979366416/?rdr>
- BATS, Raphaëlle, « Le prix AIFBD 2020 ! », dans *AIFBD*, [en ligne], publié le 16 février 2020, consulté le 03/03/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/https-www-aifbd-le-prix-aifbd-2020/>
- BATS, Raphaëlle, « Le prix AIFBD remis à Charlotte Hénard », dans *AIFBD*, [en ligne], publié le 27 août 2020, consulté le 05/04/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/le-prix-aifbd-remis-a-charlotte-henard/>

- BATS, Raphaëlle, « Visibilité des bibliothécaires francophones : le travail de Christopher Bonilla de la Plata au sein de l'AIFBD », dans *AIFBD*, [en ligne], publié le 15 mars 2020, consulté le 17/01/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/visibilite-des-bibliothecaires-francophones-le-travail-de-christopher-bonilla-de-la-plata-au-sein-de-laifbd/>
- BONILLA DE LA PLATA, Christopher, « Le prix AIFBD remis à Didier Jaurès Voïtan », dans *AIFBD*, [en ligne], publié le 2 juin 2023, consulté le 15/01/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/le-prix-aifbd-remis-a-didier-jaures-voitan/>
- BONILLA DE LA PLATA, Christopher, « Prix AIFBD Bibliothécaire/Documentaliste francophone de l'année édition 2023 », dans *AIFBD*, [en ligne], publié le 20 mars 2023, consulté le 22/01/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/prix-aifbd-du-bibliothecaire-documentaliste-francophone-de-lannee-edition-2023/>
- BONILLA DE LA PLATA, Christopher, « Portrait du lauréat du prix AIFBD 2023 Didier Jaurès Voïtan », dans *AIFBD*, [en ligne], publié le 31 mai 2023, consulté le 14/01/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/portrait-du-laureat-du-prix-aifbd-2023-didier-jaures-voitan/>
- Charlotte Hénard, Page LinkedIn, @Charlotte Hénard, [en ligne], publié en 2021, consulté le 07/06/2025, disponible sur : https://www.linkedin.com/posts/charlotte-henard-8b997410_un-beau-moment-d%C3%A9change-avec-cl%C3%A9mence-jost-activity-6743467483447078912-gpS3?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAFLANFgBN1X8en2s5oTUMeJgicEs9vAvj4
- JOST, Clémence, « Charlotte Hénard, bibliothécaire francophone 2020 : apprendre et transmettre », dans *Archimag*, publié le 18/01/2021, consulté le 06/02/2025, disponible sur : <https://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2021/01/18/charlotte-henard-bibliothecaire-francophone-2020-apprendre>
- MAHE, Julie, « Prix bibliothécaire francophone : tout un symbole pour une profession », dans *Actualitté*, [en ligne], publié le 23/03/2023, consulté le 14/12/2024, disponible sur : <https://actualitte.com/article/110856/international/prix-bibliothecaire-francophone-tout-un-symbole-pour-une-profession>
- MOULIN, Mylène, « AIFBD : Charlotte Hénard, bibliothécaire francophone de l'année », dans *AIFBD*, [en ligne], publié 23 juillet 2020, consulté le 06/05/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/aifbd-charlotte-henard-bibliothecaire-francophone-de-lannee>
- « Qu'est-ce que l'AIFBD ? », *AIFBD*, [en ligne], consulté le 07/05/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/quest-ce-que-laifbd/>
- OURY, Antoine, « Charlotte Hénard désignée bibliothécaire de l'année 2020 », dans *Actualitté*, [en ligne], publié le 20 juillet 2020, consulté le 08/03/2025, disponible sur : <https://actualitte.com/article/6549/bibliotheque/charlotte-henard-designee-bibliothecaire-francophone-de-lannee-2020>
- « Prix AIFBD du bibliothécaire documentaliste francophone », dans *Centre National du Livre (CNL)*, publié le 27 juillet 2020, consulté le 19/03/2025, disponible sur : <https://centrenationaldulivre.fr/actualites/prix-aifbd-du-bibliothecaire-documentaliste-francophone>
- « Prix AIFBD du bibliothécaire/documentaliste francophone de l'année », dans *AIFBD*, [en ligne], consulté le 14/01/2025, disponible sur : <https://www.aifbd.org/prix-aifbd-du-bibliothecaire-documentaliste-de-lannee/>
- THEBAULT, Didier, « Prix AIFBD du bibliothécaire de l'année 2020 », dans *Fédération des utilisateurs de logiciels pour Bibliothèques, information & documentation (FULBI)*, [en ligne], publié le 20 juillet 2020, consulté le 04/05/2025, disponible sur : <https://fulbi.fr/prix-aifbd-du-bibliothecaire-francophone-de-lannee-2020/>
- YAMA, Florent, BIO IDRISOU, Nasrine, « Lauréat du Prix AIFBD 2023 : Didier Jaurès Voïtan présente son trophée », dans *Daabaru*, [en ligne], consulté le 06/05/2025, disponible sur : <https://daabaaru.bj/laureat-du-prix-aifbd-2023-didier-jaures-voitan-presente-son-trophee/>

Les autres prix

- « Ahuy : les bibliothécaires municipales distingués », dans *Le Bien Public*, [en ligne], publié le 24 décembre 2013, consulté le 8/03/2025, disponible sur : [Récompense. Ahuy : les bibliothécaires municipales distingués](#)

- « Angers. Le prix "Tatoulu" des maternelles Parcheminerie et Cussoneau attribué », *Courrier de l'Ouest, Ouest France*, [en ligne], publié le 16/06/2013, consulté le 10/05/2025, disponible sur : [Angers. Le prix "Tatoulu" des maternelles Parcheminerie et Cussoneau attribué](#)
- « Beaucazoué. La médiathèque Anita-Conti reconnue pour ses animations », *Ouest-France*, [en ligne], publié le 18 juin 2023, consulté le 16/02/2025, disponible sur : [Beaucazoué. La médiathèque Anita-Conti reconnue pour ses animations](#)
- « Bibliogrill – Plus vertes les bibliothèques avec l'ABF ! », *Bibliothèque publique d'information (BPI)*, [en ligne], 25 mai 2023, [en ligne], consulté le 8/03/2025, disponible sur : <https://pro.bpi.fr/plus-vertes-bibliotheques-abf/>
- « Biennale du numérique. Le Web : vers une convergence des normes, formats, données ?, dans *Enssib*, [en ligne], consulté le 11/03/2025, disponible sur : <https://www.enssib.fr/biennale-du-numerique>
- « Biennale du numérique. Intelligence artificielle : écosystèmes, enjeux, usagers, une approche interprofessionnelle », dans *Enssib*, [en ligne], consulté le 11/03/2025, disponible sur : <https://www.enssib.fr/biennale-du-numerique-2023-intelligence-artificielle>
- BOUHADJERA, Hocine, « Une médiathèque française lauréate des IFLA Green Library Award 2022 », dans *ActuaLitté*, [en ligne], publié le 25 juillet 2022, consulté 04/11/2024, disponible sur : <https://actualitte.com/article/107107/bibliophilie/une-mediatheque-francaise-laureate-des-ifla-green-library-award-2022>
- *Enssib*, page Facebook, @Enssib, « « Manivelle », lauréat du Prix de l'innovation numérique en bibliothèque », [en ligne], publié le 12 décembre 2017, consulté le 06/03/2025, disponible sur : <https://www.facebook.com/watch/?v=1651192401604241>
- *Enssib*, page Instagram, @enssib, « Voici le poster de Limédia, lauréat du Prix de l'innovation 2019 », [en ligne], publié le 20 novembre 2019, consulté le 08/03/2025, disponible sur : <https://www.instagram.com/enssib/p/B5F12tCqjb/>
- « IFLA/Baker & Taylor Public Library of the Year Award », dans *International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA)*, consulté le 12/11/2024, disponible sur : <https://www.ifla.org/g/public-libraries/public-library-of-the-year-award/>
- « La bibliothèque départementale de la Somme (BDS) reçoit le Prix de l'innovation numérique pour son application Anuki » dans le *conseil départemental de la Somme* (dossier de presse), [en ligne], publié le 24 novembre 2015, consulté le 06/03/2025, disponible sur : [Dossier de presse - Prix de l'innovation numérique 2015 - Bibliothèque départementale de la Somme](#)
- « La bibliothèque d'Ennery récompensée », *Le Républicain Lorrain*, [en ligne], publié le 27 novembre 2015, consulté le 14/02/2025, disponible sur : <https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-metz-agglom-et-orne/2015/11/26/la-bibliotheque-d-ennery-recompensee>
- « La BNF lauréate du « Stanford Prize for Innovation in Research Libraries », *Ministère de la Culture et de la Communication*, [en ligne], consulté le 02/11/2024, disponible sur : <file:///C:/Users/wentl/Downloads/130301%20-%20cp%20Stanford%20Prize%20BNF.pdf>
- « La Bulle, lauréate du Prix de l'innovation de l'Association des bibliothèques américaines (ALA) », de Annemasse (Communiqué de presse), [en ligne], publié le 28 juin 2022, consulté le 02/03/2025, disponible sur : [Communiqué de presse - La Bulle à Annemasse lauréate d'un prix international.pdf](#)
- « La Charte du Prix Sorcières », *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 04/05/2025, disponible sur : https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/prix_sorcières/charte_prix_sorcières.pdf
- « La médiathèque de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille : bibliothèque citoyenne 2021 ! », dans *Conseil départemental de la Haute-Garonne*, [en ligne], publié le 7 mars 2022, consulté le 03/03/2025, disponible sur : <https://www.haute-garonne.fr/actualite/la-mediatheque-de-sainte-foy-daigrefeuille-bibliotheque-citoyenne-2021>
- « La médiathèque lauréate du prix de la bibliothèque citoyenne », *La Dépêche du Midi*, publié le 4 mars 2023, consulté le 03/03/2025, disponible sur : <https://www.ladepeche.fr/2023/03/04/la-mediatheque-laureate-du-prix-de-la-bibliotheque-citoyenne-11037060.php>
- « Le prix de la « Bibliothèque citoyenne de l'année » remis aux Tantines de Labastide-Saint-Sernin », *Conseil départemental de la Haute-Garonne*, [en ligne], 23 janvier 2021, 04/03/2025, disponible sur : <https://www.haute-garonne.fr/actualite/le-prix-de-la-bibliotheque-citoyenne-de-lannee-remis-aux-tantines-de-labastide-saint>

- « Le prix de la « Bibliothèque citoyenne de l'année » remis aux Tantines de Labastide-Saint-Sernin », dans *Haute-Garonne*, YouTube, [en ligne], publié le 2 février 2021, consulté le 05/03/2025, disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=Jr_gr8fHHls
- « Le Prix Sorcières : Pourquoi, comment, et son histoire », *Association des Bibliothécaires de France (ABF)*, [en ligne], consulté le 12/01/2025, disponible sur : <https://www.abf.asso.fr/4/25/13/ABF/le-prix-sorcières-pourquoi-comment-et-son-histoire>
- « Les bénévoles récompensés », dans *Le télégramme*, [en ligne], publié le 28 mars 2017, consulté le 8/03/2025, disponible sur : <https://www.letelegramme.fr/finistere/guilligomarch-29300/spanbibliothequespan-les-benevoles-recompenses 2912882.php>
- « Librarian of the year », dans *Library Journal*, [en ligne], consulté le 12/11/2024, disponible sur : <https://www.libraryjournal.com/section/librarianoftheyear>
- « L'offre de formation », *ENSSIB*, [en ligne], consulté le 10/04/2025, disponible sur : <https://www.enssib.fr/l-offre-de-formation>
- « Melvil Dewey Medal », dans *American Library Association*, [en ligne], consulté le 02/03/2025, disponible sur : <https://www.ala.org/awardsgrants/melvil-dewey-medal-0>
- « National Medal for Museum and Library Service », dans *Institute of Museum and Library Services*, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://www.ims.gov/our-work/national-medal-museum-and-library-service>
- « Prix de l'innovation numérique en bibliothèque 2017 », *Auvergne-Rhône-Alpes livres et lecture*, [en ligne], consulté le 04/05/2025, disponible sur : <https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/prix-de-l-innovation-numerique-en-bibliotheque-2017/pdf>
- « Prix Roman Cezam 2025 », *bibliothèques d'Angers*, [en ligne], consulté le 17/04/2025, disponible sur : [Livret PR NATIONAL 2025 -CPDL49 BD.pdf](#)
- « Règlement du prix imaginale des bibliothécaires 2024 », *Imaginales le festival des mondes imaginaires Epinal*, [en ligne], consulté le 06/05/2025, disponible sur : <https://www.imaginales.fr/wp-content/uploads/2024/04/Reglement-Prix-Imaginales-des-bibliothecaires-2024.pdf>
- « Remise du prix de la bibliothèque citoyenne de l'année », *Le Petit Journal*, [en ligne], publié le 21 janvier 2020, consulté le 08/03/2025, disponible sur : <https://www.lepetitjournal.net/31-haute-garonne/e31t-pays-tolosan/2020/01/21/remise-du-prix-de-la-bibliotheque-citoyenne-de-lannee/>
- « Remise du Prix de l'Innovation numérique en bibliothèque 2019 », dans *Enssib*, [en ligne], consulté le 05/03/2025, disponible sur : <https://www.enssib.fr/prix-innovation-numerique-2019>
- « Sainte-Foy-d'Aigrefeuille. Le prix Bibliothèque citoyenne 2021 », dans *La Dépêche*, [en ligne], publié le 11 février 2022, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://www.ladepeche.fr/2022/02/11/le-prix-bibliotheque-citoyenne-2021-10103235.php>
- SANTANTONIOS, Laurence, « Les prix de l'innovation numérique », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 27 mai 2015, consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/les-prix-de-linnovation-numerique>
- SANTANTONIOS, Laurence, « La BNF première lauréate du prix Stanford pour l'innovation », dans *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 15 avril 2015, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/la-bnf-premiere-laureate-du-prix-stanford-pour-linnovation>
- SOLYM, Clément, « Biennale du numérique 2017 : l'industrie du livre et les plateformes numériques », dans *ActuaLitté*, [en ligne], publié le 28 septembre 2017, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://actualitte.com/article/22928/reseaux-sociaux/biennale-du-numerique-2017-l-industrie-du-livre-et-les-plateformes-numeriques>
- TEXIER, Bruno, « La médiathèque parisienne de La Canopée reçoit le Prix IFLA du meilleur projet mondial de bibliothèque verte », dans *archimag*, [en ligne], publié le 26 juillet 2022, consulté le 04/12/2024, disponible sur : <https://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2022/07/26/mediatheque-la-canopee-recoit-prix-ifla-meilleur-projet-mondial>
- TOGNAZZI, Cécile, « limedia.fr la bibliothèque numérique du Sillon Lorrain récompensée par le prix de l'innovation numérique », *Franceinfo : France 3 Grand est*, [en ligne], publié le 21 octobre 2019, consulté le 03/03/2025, disponible sur : [limedia.fr la bibliothèque numérique du Sillon Lorrain récompensée par le prix de l'innovation numérique](#)
- « Une médiathèque du Lauragais remporte le prix de la Bibliothèque citoyenne de l'année 2021 », *Rédaction Lauragais : Voix du midi*, [en ligne], publié le 1er février 2022, consulté le 07/04/2025,

disponible sur : <https://actu.fr/occitanie/sainte-foy-d-aigrefeuille-31480/une-mediatheque-du-lauragais-remporte-le-prix-de-la-bibliotheque-citoyenne-de-l-annee-2021-48375160.html>

- « Y'a pas que les Grands Prix : vie et coulisses des médiathèques », *Les médiathèques Rennes Métropoles*, [en ligne], consulté le 04/04/25, disponible sur : <https://www.lesmediatheques-rennesmetropole.fr/actu/ya-pas-que-les-grands-prix>

Les métiers du livre

- CHETRIT, Judith, « Bibliothécaire et libraires jouent la carte de la proximité », *La gazette des communes*, [en ligne], publié le 13 septembre 2018, consulté le 29/05/2025, disponible sur : <https://www.lagazettedescommunes.com/579905/bibliothe-caires-et-libraires-jouent-la-carte-de-la-proximite/>
- GIRGIS, Dahlia, « Le palmarès du Grand prix Livres Hebdo des librairies 2022 », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 3 juillet 2022, consulté le 26/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-palmares-du-grand-prix-livres-hebdo-des-librairies-2022>
- KNAPPEK, Charles, « Le palmarès du Grand prix Livres Hebdo des librairies 2023 », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 16 juin 2023, consulté le 26/02/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/le-palmares-du-grand-prix-livres-hebdo-des-librairies-2023>
- ORSENNA, Erik, CORBIN, Noël, « Voyage aux pays des bibliothèques. Lire aujourd'hui, lire demain », *Ministère de la Culture*, [en ligne], publié en février 2018, p.9, consulté le 19/04/2025, disponible sur : [68043-voyage-au-pays-des-bibliotheques-lire-aujourd-hui-lire-demain.pdf](https://www.culture.gouv.fr/systeme-de-la-lecture/68043-voyage-au-pays-des-bibliotheques-lire-aujourd-hui-lire-demain.pdf)
- POISSENOT, Claude, « Bibliothécaires-libraires : vers une convergence des intérêts ? », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié 18 novembre 2013, consulté le 29/05/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/bibliothe-caires-libraires-vers-une-convergence-des-interets>

La communication :

- « Bibliothèques : des noms qui en disent long », dans *Fill*, [en ligne], consulté le 07/03/2025, disponible sur : <https://fill-livrelecture.org/egalite-femmes-hommes-dans-la-filiere-du-livre/bibliotheques-des-noms-qui-en-disent-long/>
- « Bibliothèques et réseaux sociaux », *Bibliomnivores Revues de presse professionnelle*, [en ligne], publié le 3 février 2019, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://bibliomnivoressite.wordpress.com/2019/02/03/bibliotheques-et-reseaux-sociaux/>
- CAHEN, Fabrice, « Soisy-sous-Montmorency. À la bibliothèque, un sac et des livres offerts cet été », *La Gazette Val d'Oise*, [en ligne], publié le 8 août 2022, consulté le 06/04/2025, disponible sur : <https://actu.fr/ile-de-france/soisy-sous-montmorency-95598/soisy-sous-montmorency-a-la-bibliotheque-un-sac-et-des-livres-offerts-cet-ete-52985204.html>
- « Challenge lecture Fantasy ! », *Moulins communauté*, [en ligne], consulté le 07/02/2025, disponible sur : [CP_Challenge_lecture.pdf](https://www.moulinscommunaute.fr/CP_Challenge_lecture.pdf)
- « Com' Une Image - La communication en bibliothèque : Trans'Faire IV », *Médiathèque Départementale D'Ille-et-Vilaine*, [en ligne], publié en 2019, consulté le 08/03/2025, disponible sur : <https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/trans-faire/1031-com-une-image-trans-faire-iv>
- DE MIRIBEL, Marielle, « L'information et la communication en Bibliothèque », *Communication & langages*, 1999, p. 55-80 (p.56)
- « Des noms de bibliothèques à l'image des valeurs grenobloises : féminisme et démocratie participative », dans *Grenoble en commun*, [en ligne], publié le 2 octobre 2024, consulté le 11/03/2025, disponible sur : <https://www.grenobleencommun.fr/des-noms-de-bibliotheques-a-l-image-des-valeurs-grenobloises-feminisme-et-democratie-participative/>
- « Des podcasts en bibliothèque », dans *Bibliopôle*, [en ligne], consulté le 03/03/2025, disponible sur : [Des podcasts en bibliothèque - Bibliopôle Maine-et-Loire](https://www.bibliopole.fr/Des-podcasts-en-bibliotheque-Bibliopole-Maine-et-Loire)
- « Faire de la veille informationnelle », *Université de Montréal : Les bibliothèques*, [en ligne], consulté le 04/04/2025, disponible sur : [Faire de la veille informationnelle - Bibliothèques - Université de Montréal](https://www.bibliothèques.umontreal.ca/faire-de-la-veille-informationnelle)
- « Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques 2024 : les médiathèques de la ville et de l'Eurométropole de Strasbourg lauréates dans la catégorie communication », *Strasbourg Capitale*

- Mondiale du Livre UNESCO 2024* (Communiqué de Presse), [en ligne], publié le 17 octobre, consulté le 07/02/2025, disponible sur : [Microsoft Word - 20241017 - CP - Grand Prix Livres Hebdo.docx](#)
- GUCHEREAU, Alexiane, « A Paris, la bibliothèque Chaptal change de nom », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié le 21 janvier 2020, consulté le 10/04/2025, disponible le : <https://www.livreshebdo.fr/article/paris-la-bibliotheque-chaptal-change-de-nom>
 - GUYOMARD, Fanny, « Bibliothèques et communication, mode d'emploi », *Livres Hebdo*, [en ligne], publié en 2025, consulté le 30/03/2025, disponible sur : <https://www.livreshebdo.fr/article/bibliotheques-et-communication-mode-demploi>
 - JOST, Clémence, « Bibliothèque : quelle est leur stratégie sur les réseaux sociaux », *archimag*, [en ligne], publié le 10 mai 2022, mis à jour le 29 septembre 2022, consulté le 05/03/2025, disponible sur : <https://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2022/05/10/bibliotheques-strategie-reseaux-sociaux>
 - Kbamenga, « La place des médias sociaux en médiathèque », *Archimed*, [en ligne], consulté le 08/02/2025, disponible sur : <https://www.archimed.fr/blog-view/9/le-blog/208/la-place-des-medias-sociaux-en-mediathèque>
 - LAHARY, Dominique, « Service public et personnel des bibliothèques : La notion de service public dépasse la notion de fonction publique », *BIBLIothèque(s), Revue de l'Association des bibliothécaires de France*, [en ligne], décembre 2010, n°53-54, consulté le 30/03/2025, disponible sur : <http://www.lahary.fr/pro/2010/BIBLIothèques53-servicepublicetpersonnel.htm>
 - « La communication sur l'activité du service en bibliothèque », *Wikiterritorial*, [en ligne], publié le 11 décembre 2023, consulté le 22/01/2025, disponible sur : [La communication sur l'activité du service en bibliothèque \(fiches.La communication sur l'activité du service \(bibliothèque\).WebHome\) - XWiki](#)
 - Lettre d'information, *Bibliothèque Départementale Touraine*, [en ligne], consulté le 04/02/2025, disponible sur : <https://bibliotheque.touraine.fr/bibliothecaire/communications/publications/lettre-dinformation>
 - « Les bibliothèques ont la parole grâce aux podcasts ! », *Médiathèque Départementale de l'Oise*, [en ligne], consulté le 06/03/2025, disponible sur : [Les bibliothèques ont la parole grâce aux podcasts !](#)
 - *Les lectures de chamallow* (Bibliothèque de Cavalaire-sur-Mer), Page Tiktok @leslecturesdechamallow, [en ligne], publié le 11 janvier 2022, consulté le 04/03/2025, disponible sur : <https://vm.tiktok.com/ZNdSeK1jS/>
 - *Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans*, Page Instagram @ludomediathèque_bl, [en ligne], publié le 16 octobre 2023, consulté le 05/04/2025, disponible sur : <https://www.instagram.com/reel/CydQRfcqtOd/?igsh=aDRvOXEwcmPuYW0w>
 - *Médiathèque de Landevant*, Page Instagram, @mediathequedelandevant, [en ligne], publié le 16 décembre 2023, consulté le 03/06/2025, disponible sur : <https://www.instagram.com/reel/C06hXM9KXPS/?igsh=NjlmCWV6MDFzcTg5>
 - OLLIER, Valentin, « Les bibliothèques changent de noms : aux Grenoblois de choisir », dans *Le Dauphiné Libéré*, [en ligne], publié le 25 juillet 2024, consulté le 12/03/2025, disponible sur : <https://www.ledauphine.com/culture-loisirs/2024/07/25/isere-grenoble-les-bibliotheques-changent-de-noms-aux-grenoblois-de-choisir>
 - « Podcast en bibliothèque, mode d'emploi », dans *Bibliothèque publique d'information (BPI)*, [en ligne], consulté le 06/03/2025, disponible sur : <https://pro.bpi.fr/podcast-bibliotheque-mode-demploi/>
 - TORREGROSA, Stéphane, « La communication en médiathèque », *Squid Impact*, [en ligne], consulté le 07/02/2025, disponible sur : <https://www.squid-impact.fr/la-comm-en-mediathèque/>
 - « Une médiathèque créative, participative et Do It Yourself ! », *Saint-Aubin du Pavail, Pays de Châteaugiron. Réseau des Médiathèques*, [en ligne], consulté le 03/06/2025, disponible sur : <https://mediatheques.pcc.bzh/le-reseau/les-mediatheques/saint-aubin-du-pavail>
 - « Une médiathèque du Lauragais remporte le prix de la Bibliothèque citoyenne de l'année 2021 », *Rédaction Lauragais, Voix du midi*, [en ligne], publié le 1^{er} février 2022, consulté le 07/04/2025, disponible sur : https://actu.fr/occitanie/sainte-foy-d-aigrefeuille_31480/une-mediathèque-du-lauragais-remporte-le-prix-de-la-bibliothèque-citoyenne-de-l-annee-2021_48375160.html

ETUDE DE CAS

Mon étude de cas va se centrer en partie sur les candidats qui participent à ces prix nationaux que j'ai déjà pu aborder lors de l'état de l'art et qui sont organisés pour récompenser les bibliothèques et bibliothécaires pour leurs multiples projets et actions en matière d'accueil et d'innovation... À travers deux questionnaires Google Forms et plusieurs entretiens, je me suis principalement concentrée sur deux prix nationaux, dont le Grand Prix Livres Hebdo des Bibliothèques organisé en France depuis 2010 et ouvert aux bibliothèques françaises et francophones. Pour le questionnaire, j'ai pu l'envoyer à énormément de lauréats des différentes années, mais également j'ai réussi à récolter des listes de candidats à partir des numéros du *LH magazine* dédiés aux résultats du prix (pour les années 2020, 2021 et 2023). De l'autre côté, j'ai également fait un questionnaire que j'ai adressé aux différents lauréats du concours Chouettes Toilettées.

Au total, pour mon premier questionnaire, j'ai pu réunir 48 réponses, de bibliothèques assez diverses et à la fois candidates et lauréates. Pour le questionnaire sur le concours Chouettes Toilettées, j'ai pu obtenir 10 réponses sur les 18 mails que j'avais pu envoyer. Finalement, pour mes entretiens, ceux-ci se sont concentrés sur le Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques. J'ai contacté 5 bibliothèques (quatre françaises et une francophone) et, plus précisément, 3 bibliothèques candidates (qui n'ont pas obtenu de prix) et deux bibliothèques lauréates (l'une ayant remporté le prix de la Bibliothèque Hors-de-France en 2024, le B3, et la seconde, le prix de petite bibliothèque en 2019 et le Grand Prix 2023). L'entretien avec la directrice de cette dernière (qui n'a d'ailleurs pas répondu au questionnaire), la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans, était assez particulier, car, en plus de questionner leur participation et l'obtention du prix, ils ont également été lauréats du concours Chouettes Toilettées. De plus, la directrice Claire Gourdon Baillet a été à deux reprises invitée au sein du jury des deux prix et nous avons pu parler de son expérience et de l'impact qu'elle a eu sur son établissement et pour sa carrière. Les autres bibliothécaires que j'ai pu contacter sont Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque Le Châtelard ; Bénédicte Dochain, responsable du service de lecture publique de la Province de Liège ; Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry ; et enfin Gaëlle Bourdon, co-responsable de la bibliothèque de Gallardon. Au total, j'ai ainsi eu 49 contacts avec des bibliothèques ayant participé au prix Livres Hebdo¹⁹².

En plus, j'ai pu récolter un bon nombre de documents, des dossiers de candidatures, des articles, des lettres de candidatures, Gaëlle Bourdon m'a également envoyé des photos du Guide de l'innovation 2024... qui m'ont ainsi permis de consolider mon étude.

Cette étude va avoir pour objectif de se questionner sur la participation des bibliothèques à ces prix, mais également de définir les enjeux de leur participation et ce que cela peut apporter à leur établissement. Il s'agit aussi d'effectuer un travail comparatif entre les bibliothèques lauréates et celles qui n'ont malheureusement pas été distinguées pour essayer de comparer leur retour d'expérience et quelles différences peuvent être établies. Il s'agira de déterminer quelles sont également les suites de leur participation, en

¹⁹² Graphique 1 : Graphique représentant le nombre de lauréats et de candidats ayant répondu au questionnaire Livres Hebdo

termes de communication, en termes de projet, et quels questionnements et réflexions bibliothéconomiques peuvent ainsi se poser.

I) Pourquoi et comment candidatent les bibliothèques ?

a. Comment les bibliothèques ont découvert ces prix ?

À travers l'analyse de l'état de l'art, le caractère novateur de ces prix a été particulièrement représenté, et la question est donc de comprendre comment les bibliothèques prennent connaissance de leur existence. Concernant dans un premier temps le prix Livres Hebdo des bibliothèques, comme le montre le sondage, c'est par le biais de Livres Hebdo que les bibliothèques ont connu l'existence du prix. Étant une revue spécialisée sur les métiers du livre, beaucoup de bibliothèques sont depuis longtemps abonnées à celle-ci, qui partage régulièrement des infos sur les prix et sur les lauréats. Comme le montre ce graphique¹⁹³, sur l'ensemble des bibliothèques ayant répondu (à savoir que quelques bibliothèques n'ont donné de réponses assez claires permettant de les intégrer), 50 % d'entre elles, soit un total de 18 établissements, ont pris connaissance du prix grâce à leur abonnement à la revue ou même, pour certaines, à la newsletter. Trois bibliothèques ont d'ailleurs précisément indiqué qu'elles connaissaient déjà l'existence du prix depuis quelque temps grâce à la presse professionnelle représentée par Livres Hebdo. La bibliothèque municipale de Bordeaux a d'ailleurs précisé connaître l'existence du prix depuis sa création.

Un nombre important de bibliothèques (on parle ici de 50 % des réponses) explique également être au courant de l'existence du prix car elles sont elles-mêmes abonnées à la revue Livres hebdo depuis un moment, ce qui leur a permis de s'y intéresser. Elles en sont elles-mêmes lectrices et certaines sont même inscrites à la newsletter, ce qui leur permet d'avoir des informations précises et à jour, comme pour la BU de Lyon 3, au centre de ressources du B3 à Liège, ou à la bibliothèque Samuel Paty (anciennement médiathèque de Moulins Communauté). Les bibliothèques suivent généralement la lecture professionnelle dont fait partie Livres Hebdo. C'est un prix très connu dans le monde des bibliothèques, un « incontournable » comme l'a écrit dans sa réponse mon interlocuteur de la bibliothèque de Sciences Po à Lille, ce qui explique que beaucoup de bibliothèques y soient abonnées. Dans le cadre de notre entretien, Sophie Caruso m'a expliqué qu'ayant travaillé pendant longtemps au sein du réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines, elle avait pu avoir accès à l'abonnement Livres Hebdo et que c'était devenu une habitude, en tant que professionnelle, d'y accorder un certain intérêt. Comme elle ajoute : « j'ai gardé l'habitude d'aller voir qui étaient les candidats, et qui étaient surtout les lauréats, pour prendre connaissance des projets qui fleurissaient sur le territoire français¹⁹⁴ ». Claire Gourdon-Baillet¹⁹⁵ m'a de son côté expliqué que c'était sa première collègue qui avait l'habitude de suivre chaque année les lauréats du prix, tel une veille documentaire.

¹⁹³ Graphique 3 : Graphique représentant comment les bibliothèques ayant répondues au sondage, ont pris connaissances du Prix Livres Hebdo des Bibliothèques

¹⁹⁴ Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry.

¹⁹⁵ Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

Sinon, c'est généralement par la sphère des bibliothèques, comme ici 18 %¹⁹⁶ des établissements ayant répondu à ce questionnaire, que les bibliothèques sont mises au courant de ces démarches. Cela passe par exemple par, les réseaux sociaux par lesquels elles découvrent l'existence du prix ; sur internet, ou alors par la veille professionnelle ; les canaux professionnels ; des réseaux comme celui d'E-bibdoc des bibliothécaires des Alliances et Instituts Français qui a été cité par mon interlocuteur de l'Alliance française de Singapour. Dans d'autres cas, l'appartenance à un réseau de bibliothèques (ou à un réseau au sein d'une même ville) peut permettre la découverte de ce prix, surtout lorsque l'une d'elles y a participé ou a été lauréate. La bibliothèque de Guy-Bélisle a découvert l'existence du prix car, justement, plusieurs bibliothèques québécoises y avaient déjà participé et même eu l'occasion, pour certaines, d'en être primées. Gaëlle Bourdon a quant à elle évoqué la médiathèque d'Épernon, située dans une commune attenante qui venait d'être distinguée du prix de la petite bibliothèque pour avoir construit une nouvelle bibliothèque. Les partenaires du prix assurent régulièrement une couverture médiatique importante, ce qui peut permettre à certains établissements d'être renseignés de cette manière. La médiathèque de Moulins Communauté en a par exemple également entendu parler lors de son passage au congrès de l'ABF, l'Association des Bibliothécaires de France qui fait partie des partenaires du prix. Bénédicte Dochain, directrice du B3, évoque également Bibliotheca qui est également l'un des partenaires majeurs du Grand Prix Livres Hebdo.

Finalement dans d'autres cas, les bibliothèques ont été encouragées par différents acteurs à candidater. Par exemple, Lucie Levillain qui est la directrice de la Ludo-médiathèque d'Etrépagny a évoqué que le directeur de la Médiathèque Départementale de l'Eure (dont ils dépendent) les avait convaincus à y participer. De la même manière, c'est par le biais de leur Médiathèque Départementale que la Médiathèque de Thiberville a décidé de candidater. Comme expliqué ci-dessous : ce fut un « encouragement à participer et profiter de notre ouverture pour montrer que même des petites communes rurales peuvent avoir accès à la culture¹⁹⁷ ». La médiathèque Colette de Valbonne Sophia Antipolis, a de son côté reçu une suggestion de leur inspectrice pour y participer. Mais ce n'est pas tout, la médiathèque de Brive-la-Gaillarde a été contactée via mail par Livres Hebdo directement alors que de son côté la bibliothèque de la Canopée comme me l'a expliqué sa directrice Gwladys Choynet a reçu un appel de l'équipe de Livres Hebdo. Au total, 8%¹⁹⁸ des bibliothèques ont affirmé avoir été informés de l'existence du prix par une personne extérieure, voire de Livres Hebdo ou de son jury.

Finalement, dans le cadre de mon questionnaire adressé à des lauréats du concours Chouettes Toilettes, 4 des 10 bibliothèques ont répondu avoir répondu appris l'existence de concours via l'ABF que cela soit en y suivant leur actualité, par prise de contact direct (c'est le cas de L'atelier de Pechbonnieu). La bibliothèque d'Aups a appris l'existence de ce concours à l'occasion d'un voyage d'étude dans le Var, organisé pour sillonner et découvrir les médiathèques du département. Au fil des échanges sur des projets qu'elle voulait installer (exposition sur "un humour noir" dans les toilettes qui est très appréciée et qu'elle a dès son retour mise en place avec un artiste local pour sensibiliser à la pollution

¹⁹⁶ Graphique 3 : Graphique représentant comment les bibliothèques ayant répondu au sondage, ont pris connaissance du Prix Livres Hebdo des Bibliothèques

¹⁹⁷ Réponse au questionnaire Livres Hebdo

¹⁹⁸ Graphique 3 : Graphique représentant comment les bibliothèques ayant répondues au sondage, ont pris connaissances du Prix Livres Hebdo des Bibliothèques

planétaire) et avait déjà mis en place (mise à disposition de protections hygiéniques, affichages de numéros d'urgence pour lutter contre les violences, ou organisation d'un coin Bébé avec tapis de change et un pot). Au cours de cet échange, c'est une bénévole qui leur a ainsi évoqué le concours et les a incités à candidater.

D'autres fois, ils ont été redirigés vers le concours et ses réflexions. C'est le cas de la Bibliothèque municipale François Mitterrand de Gières, qui commençait à s'intéresser à l'installation de distributeurs de protections périodiques et qui a été redirigée vers la checklist créée par le concours pour justement guider les bibliothèques dans des démarches d'inclusion dans leurs toilettes. De son côté, la médiathèque Michel Pimpie s'intéressait aux toilettes non genrées et c'est par l'intermédiaire d'une formatrice qu'ils ont été dirigés vers le concours, pour y participer.

Dans l'ensemble du coup, il y a un grand nombre de facteurs qui ont été identifiés comme ayant permis aux bibliothèques de prendre conscience de l'existence de ces démarches novatrices. Ce que l'on peut relever, c'est finalement que ce sont des acteurs provenant du domaine de la bibliothéconomie qui sont mis en lumière, ce qui souligne les liens forts qui y sont établis. Réagir ainsi aux raisons qui ont permis aux bibliothèques de connaître ses prix nous permet de poursuivre l'étude pour essayer de comprendre quelles sont les bibliothèques qui y participent et pour quelles raisons.

b. Qui y participe ? Pourquoi candidatent-elles à ces prix ?

Mon étude, me permet donc de réfléchir à la question de leur participation. Pour préciser, les bibliothèques en question sont réparties à l'échelle de la France, voire du monde puisque des bibliothèques francophones ont également répondu au sondage que j'ai partagé pour mon enquête. On y retrouve toutes sortes de bibliothèques (publiques, départementales, Ludo-médiathèques, bibliothèques de l'Alliance française, bibliothèques universitaires...) ce qui montre que ces prix et concours sont ouverts à tous types d'établissements du moment qu'elle est identifiée comme une bibliothèque. Le prix Livres Hebdo invite également les petites bibliothèques dans le cadre d'une catégorie spéciale (au même titre que le concours Chouettes Toilettes) et des bibliothèques francophones, venant du Canada ou encore de la Belgique...

Pour comprendre comment les bibliothèques prennent la décision de candidater au prix, j'ai demandé dans mon questionnaire aux différentes bibliothèques d'évoquer les raisons qui les ont poussées à poser leur candidature. Un peu plus tôt, j'ai par exemple évoqué le fait que c'était parfois Livres Hebdo ou l'ABF qui ont contacté certaines bibliothèques après avoir été mis au courant de leur projet (qui, selon eux, correspond aux attentes recherchées) et les ont encouragées du coup à aller candidater.

Certaines bibliothèques s'intéressent à ces démarches, et décident de réaliser des actions innovantes et ainsi de candidater pour donner de la visibilité à celles-ci. C'est ce qu'a indiqué Léna Braud, responsable de la Bibliothèque municipale François Mitterrand de Gières.

Dans certains cas, c'est le concours lui-même qui a inspiré les bibliothèques à y participer. À la bibliothèque Louise Michel, c'est l'originalité du concours Chouettes Toilettes qui leur a donné envie de vivre l'expérience. Pour la bibliothèque de Saint-Agathon, qui écrit « c'était un bon prétexte pour organiser une animation originale¹⁹⁹ », l'occasion fut de s'intéresser un peu plus à la question des toilettes des bibliothèques qui était très peu mise en avant et qui trouvait l'initiative intéressante et importante.

Globalement, dans le cadre du questionnaire Livres Hebdo, j'ai pu relever plusieurs axes qui se répètent assez régulièrement dans les réponses. Il y a dans un premier temps la question de la valorisation qui peut se décliner par la valorisation de l'établissement en soulignant leur dynamisme (c'est le cas de la bibliothèque de la Canopée qui avait obtenu le prix de la bibliothèque verte de l'année et qui évoque l'idée de vouloir offrir un "retour d'expérience"), de leur projet mis en place, de leurs services... Il y a sinon la question de la reconnaissance professionnelle, au regard des élus, des adhérents et des non-publics, sur l'échelle du territoire (et de son impact à cette échelle) ou encore à l'échelle nationale qui est recherchée. Par reconnaissance professionnelle, on entend donc gagner en visibilité pour consolider leur réflexion, montrer l'efficacité de leur projet, de leur démarche, l'intérêt de les poursuivre pour les tutelles. Comme le dit Mathilde Panet-Tourne de la médiathèque municipale Nelson Mandela, il y a : « volonté de postuler pour gagner en reconnaissance professionnelle et faire valoir nos actions auprès de nos élus locaux²⁰⁰ ». Alors que pour la médiathèque de Saint-Médard-en-Jalles, on parle de « Visibilité pour le public et les professionnels, plus une valorisation et une reconnaissance vis à vis des élus de la Ville qui ont pu se rendre compte de la qualité et de la perception de notre travail par les autres professionnels²⁰¹ ». Il s'agit aussi d'y participer pour les usagers, puisque beaucoup de projets nécessitent leur implication et celle de la communauté. Mais également, de prouver les efforts qui ont été faits par les équipes et par conséquent de les récompenser. La reconnaissance peut se faire aussi nationalement, ce que permet le prix et le concours, car elle permet à la bibliothèque de parfaire son image et de se faire un nom auprès des autres professionnels bibliothécaires ou non. Parfois, la bibliothèque utilise leur participation pour délivrer un message, que cela soit sur l'importance de la communication ou le fait que même les petites communes rurales peuvent avoir accès à la culture.

Dans d'autres cas, il s'agissait surtout de valoriser le projet mis en place, son aboutissement (comme pour la Bu de Sciences Po de Lille qui a participé au prix justement pour donner suite à l'aboutissement de projet de développement d'espace et de services pour faire valoriser ce travail, la bibliothèque et la communauté), ses initiatives originales (c'est ce qu'a fait la médiathèque du Grand Longwy, et leur cahier de vacances).

Sinon, cela peut aussi être le moyen de prouver l'essor de la bibliothèque dans le cas des nouveaux établissements qui viennent d'être ouverts et qui veulent se faire connaître et valoriser leurs services novateurs, atypiques comme c'est le cas pour la médiathèque d'Auvers-sur-Oise.

¹⁹⁹ Réponse au questionnaire Chouettes Toilettes

²⁰⁰ Réponse au questionnaire Livres Hebdo

²⁰¹ Ibid.

Et puis finalement, il y a le cas particulier de la bibliothèque Guy Bélisle qui a participé au prix, pour dans un premier temps souligner les 10 ans de leur bibliothèque mais également mettre en avant leur offre de services, d'animations et de collections.

Ainsi, il y a principalement des enjeux de valorisations, de reconnaissances de découvertes (présentation) des projets, des bibliothèques qui se développent dans chaque établissement expliquant leurs choix, puisque ces prix et concours, qui invitent tous types de bibliothèques à participer, sont guidés par des volontés différentes qui surviennent de contraintes très diverses. Vouloir gagner en reconnaissance peut signifier que la bibliothèque a du mal à se faire connaître des autres établissements dans sa ville, sur son territoire, auprès de sa tutelle et donc la volonté de faire valider leur projet et montrer qu'il n'a pas été fait en vain et que les résultats obtenus sont payants. Comme l'explique Sarah-Ann Brisson de la bibliothèque de Brossard « Nous espérons également obtenir une reconnaissance pour amener nos élus municipaux à voir que les investissements faits en bibliothèque sont payants²⁰² ». Alors qu'un établissement qui vient d'être ouvert, peut vouloir se créer un nom aussi car il n'a pas encore eu l'occasion de se faire connaître. Au cours de notre entretien, Sophie Caruso m'a expliqué avoir décidé de candidater immédiatement après l'ouverture de la médiathèque car cela permettait de les motiver pour la mise en valeur de leur structure (en sachant que l'absence de BD était un frein à l'apparition de nouvelles bibliothèques). « On souhaitait mettre en avant le projet, la mise en valeur des espaces également, parce que nous avons travaillé avec un artiste pour toute la signalétique, et puis mettre en valeur également tout le projet en termes de services, en termes d'accueil des usagers²⁰³ ». Sinon, il s'agit simplement de mettre en lumière les projets qu'ils ont décidés de présenter, qui sont très diversifiés grâce à la multitude de catégorie qui existe embrassant un champ immense de projets à pouvoir mettre en place répondant aux réflexions, attentes et besoins de chaque établissement.

Ainsi, tous types de bibliothèques sont invités à participer, ce que permet notamment la création de catégories spéciales. La diversité de ces catégories influe en partie sur les bibliothèques, car elles offrent un champ de possibilité pour les bibliothèques et les projets qu'elles souhaitent présenter. Ces bibliothèques, sinon, candidatent pour souligner une innovation qu'elles ont mise en place en soutien à leur profession et à leurs équipes, car elles sont en quête de visibilité, de reconnaissance, puisque c'est aussi le moyen pour les bibliothèques d'être reconnues professionnellement et également au sein de leur communauté et de leur tutelle. Finalement, ces démarches et initiatives sont aussi de bons moyens d'inviter les bibliothèques à participer, car elles les guident dans des démarches assez novatrices, qui leur sont inconnues et qui pourtant les attirent énormément.

c. La diversité des projets et des bibliothèques

Que cela soit pour le prix Livres Hebdo ou pour le concours Chouettes Toilettées, les bibliothèques peuvent proposer des projets très divers, uniques et personnels qui correspondent ou non à des catégories auxquelles elles souhaitent candidater. Dans le cadre de Livres Hebdo, on retrouve chaque année une liste de catégories thématiques et

²⁰² Réponse au questionnaire Livres Hebdo

²⁰³ Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry.

spéciales qui sont proposées aux bibliothèques. Chaque bibliothèque peut décider de candidater à une ou plusieurs catégories (en sachant que, pour être éligible au Grand Prix qui apporte une dotation de 5000€ offerte par La Sofia, il faut avoir candidaté à un minimum de trois prix thématiques). Les catégories prix du Bibliothécaire de l'année et Coup de cœur du jury sont également non éligibles aux candidatures. Du côté du concours Chouettes Toilettées, les catégories sont imaginées par le jury et les organisateurs à chaque édition pour s'adapter aux dossiers qui y sont proposés. De plus, les bibliothèques candidates n'ont pas selon une catégorie, mais de façon générale (elles sont libres d'en proposer un projet atypique et original).

Si je refais un point en amont sur les catégories, c'est aussi pour montrer qu'elles sont assez différentes en termes d'organisation, mais proposent le choix aux bibliothèques de s'exprimer selon leurs envies et de préparer un projet qui répond à leur envie et également à leur besoin.

Pour se rendre compte du nombre de candidats pour chaque catégorie qui ont répondu au questionnaire : cela va être assez compliqué d'analyser pour le concours Chouettes Toilettées puisque les catégories ne sont pas les mêmes sur ses trois années d'existences. Mais dans le cadre de Livres Hebdo, les réponses au questionnaire montrent déjà que la majorité des bibliothèques ayant répondu aux questionnaires sont des bibliothèques ayant participé aux dernières éditions. Il y en a 7 pour l'année 2024, 12 pour 2023, 6 de 2022 et aussi de 2021, et 4 pour 2020. Sinon à part pour 2016 où il y a eu 4 réponses, cela tourne entre 1 à 3 pour les autres années²⁰⁴. En sachant que les bibliothèques ne pouvaient indiquer qu'une seule de leur participation mais que certaines ont pu participer à plusieurs mais ne l'ont pas forcément évoqué. Sur l'ensemble des années du coup les catégories sont différentes et certaines ont pu candidater à plusieurs reprises. C'est le cas de la médiathèque de Moulins Communauté qui a été lauréate en 2021 en participant à la suite de la réouverture de l'établissement et en 2021 pour y présenter le Challenge lectures Fantasy.

Mais ce qui est intéressant, c'est surtout de voir la diversification des projets présentés par les bibliothèques et aussi par une même bibliothèque selon les catégories auxquelles elle candidate. En effet, sur l'ensemble des réponses obtenues lors de mon questionnaire, une a évoqué une grande diversité des projets. Il y a des projets de construction et d'ouverture de l'établissement. C'est le cas de la médiathèque-ludothèque Taïga ou encore de la médiathèque Odette Dubarry. Il y a aussi des projets qui sont centrés sur les rapports des bibliothèques à la lecture comme c'est le cas de la médiathèque de la médiathèque de Moulins Communauté avec son Challenge lecture Fantasy.

Cette grande diversité nous montre que les bibliothèques en candidatant sont libres de postuler pour tout type de projet et que l'intégration et l'adaptation des catégories permettent ainsi de laisser des chances à tout le monde. Cela permet également de se rendre compte des tendances et du panorama des initiatives qui sont mises en lumière par les bibliothèques. Parfois, ce sont des innovations sur des services assez communs de la bibliothèque, comme l'accueil, les horaires d'ouvertures, l'emprunt... mais qui peuvent être

²⁰⁴ Graphique 1 : Graphique représentant le nombre de lauréats et de candidats ayant répondu au questionnaire Livres Hebdo

remaniés pour être plus novateurs (comme l'ouverture des bibliothèques sans bibliothécaires ou l'illimité en bibliothèque qu'a présenté la médiathèque de Gallardon). Sinon, il y a vraiment des projets atypiques et uniques qui sont imaginés par la médiathèque en lien avec les usagers et les publics. C'est le cas, par exemple, de la médiathèque de Saint-Médard-en-Jalles avec son projet des Imaginaires ou alors d'un chien, Plume, premier chien d'accompagnement social de France, dans le quotidien de la bibliothèque Abbé-Grégoire. De son côté, la bibliothèque de Saint-Agathon, pour le concours Chouettes Toilettes, a fait réaménager ses toilettes avec l'aide de ses usagers. Ainsi, comme l'explique Marie Buchy, « C'est un fait, nos toilettes n'étaient pas chouettes. Nous avons donc demandé aux adhérents de les imaginer pour nous²⁰⁵ ». Avec l'intervention des habitants, les toilettes ont été réaménagées sur le thème de la jungle. Ils peuvent aussi dépendre d'un contexte qui leur est personnel. C'est le cas de la création du cahier de vacances de la médiathèque du Grand Longwy, qui s'inscrit dans le cadre de leur événement Festiv'Eté.

Ainsi je n'ai pas cherché à résumer en détail chaque projet ayant été évoqué dans les questionnaires et entretiens, certains (pour Livres Hebdo) ayant participé plusieurs années aux prix ou ayant candidaté une même année à plusieurs catégories, cela aurait pu en devenir long. Mais cela permet de réagir aussi à la bonne réputation du prix. Ceux-ci, comme déjà expliqué, concernent tous types de bibliothèque. Qu'importe leur taille, leur mission, leur position géographique ou bien le pays. Donc finalement l'analyse de ces candidats peut nous montrer que à la fois le prix a bien été réceptionné auprès des professionnels qui s'y intéressent vraiment mais également car les prix ont réussi leur mission qui était de toucher les bibliothèques dans leur diversité. Par exemple, sur les réponses aux questionnaires, il y a 4 bibliothèques universitaires (/Learning center) qui ont participé. Il y a également eu 6 Bibliothèques francophones et 7 Petites bibliothèques à avoir précisé avoir candidaté à cette catégorie (en sachant que la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans avec qui j'ai pu faire un entretien, a aussi remporté le prix de cette catégorie en 2019).

Ainsi, depuis 15 ans, tous types de bibliothèques comme on le voit, participent à ces démarches. Même si, dans le cadre de ce questionnaire, il y a énormément de bibliothèques municipales qui ont candidaté au prix Livres Hebdo. Les bibliothèques universitaires comme les catégories des petites bibliothèques et de la Bibliothèque hors-de-France ont été intégrées plus tardivement. Voir des bibliothèques différentes être lauréates, est aussi une source d'inspiration aux autres bibliothèques pour montrer qu'elles ont-elles aussi toutes leurs chances. Par exemple, la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans fut la première petite bibliothèque à être lauréate du Grand Prix. Mais, cela nous montre ainsi qu'il y a toutes sortes de bibliothèques intéressées par le prix (comme le veut la mission de Livres Hebdo d'ailleurs). Cela leur permet aussi de se renseigner sur les innovations des autres professionnels, qui deviennent un modèle en termes d'innovation, de diversité dans les initiatives. Cela peut ainsi faire émerger des réflexions intéressantes en termes de bibliothéconomie pour les prochaines années.

²⁰⁵ « A Saint-Agathon, la médiathèque aura de chouettes toilettes », Le Télégramme, [en ligne], publié le 01 juin 2021, consulté le 03/05/2025, disponible sur : <https://www.letelegramme.fr/cotes-d-armor/saint-agathon-22200/a-saint-agathon-la-mediathèque-aura-de-chouettes-toilettes-3798417.php>

II) Quelles sont les étapes entre la candidature et les résultats ?

a. Comment candidater ?

Que cela soit pour le concours Chouettes Toilettes ou alors le prix Livres Hebdo, les critères et informations demandées pour pouvoir candidater sont assez similaires, la différence étant principalement le fait que, pour le concours Chouettes Toilettes, les bibliothèques ne candidatent pas pour une catégorie spécifique. Dans le cadre de mon étude, j'ai principalement pu discuter des modalités de candidatures lors de mes entretiens, donc je vais pouvoir analyser les différentes candidatures du côté des candidats au prix Livres Hebdo.

Pour le concours Chouettes Toilettes, Claire Gourdon-Baillet qui y a également participé, a expliqué qu'il a fallu fournir des photos, remplir un formulaire, un dossier avec plusieurs catégories représentant la pluralité des toilettes. Il fallait ainsi cocher les cases correspondant à l'établissement et également écrire un petit argumentaire pour présenter le projet. L'approche est très différente de Livres Hebdo, et plus rapide, puisqu'elle a même précisé avoir découvert avec sa collègue l'existence du prix à peine quelques jours avant la fermeture des dépôts de dossiers. « Du coup, ça a été plié en deux heures²⁰⁶ » comme elle l'indique.

Pour revenir aux modalités de candidature de Livres Hebdo, comme me l'a à nouveau expliqué Claire Gourdon-Baillet, les bibliothèques doivent d'abord fournir une fiche d'information, un formulaire à remplir pour chaque établissement. Ensuite les bibliothèques envoient un dossier assez complet présentant l'établissement, présentant son projet... Ce dossier est directement lié à la catégorie choisie et, du coup, pour des bibliothèques candidates à différentes catégories, elles doivent en refaire des différents, adaptées à chacune des thématiques. Sophie Caruso a ajouté avoir obtenu une lettre d'intention du maire de la ville et avoir dû réunir des photos, des vidéos, des articles de presse à fournir. Il est également possible d'agrémenter le dossier de photos. Dans le cas de Livres Hebdo, chaque bibliothèque doit remplir un dossier pour chaque catégorie à laquelle elle pose sa candidature, puisque les projets sont souvent différents. Quelques-unes de ces bibliothèques m'ont d'ailleurs transmis leur dossier de candidature que j'ai pu analyser. C'est le cas de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans, des médiathèques de Charenton-le-Pont ou encore du B3...

Dans un dossier de 29 pages, la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans²⁰⁷ fait d'abord une courte présentation de la ville, de l'établissement, de ses services, de ses équipes... Ensuite, elle indique quelques chiffres importants sur l'année précédant leur participation (nombres d'habitants, d'adhérents, de visiteurs, d'animations sur l'année...). Puis après, elle explique en quelques pages le projet qui a été mis en place par rapport à chaque catégorie, puisqu'elle a candidaté en 2023 pour l'animation, le service innovant et l'accueil. Accompagnée par de nombreuses photos, elle explique par une véritable immersion dans les lieux l'importance de ce service pour la bibliothèque, puis fournit un panel d'exemples pour en expliquer et en détailler le projet. À la fin de son dossier, elle ajoute également des témoignages écrits des usagers. « Ce sont eux qui en parlent le

²⁰⁶ Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

²⁰⁷ Ibid.

mieux ». Ils racontent en détail leur avis personnel sur les projets qui ont été mis en place, sur leur rapport à la bibliothèque également. Elle a de plus inséré des liens vidéo de présentation de la bibliothèque et des services. Il y a trois vidéos, une pour découvrir les animations de la Ludo-Médiathèque, une pour découvrir pourquoi les usagers l'aiment, et une dernière pour découvrir la structure.

Les dossiers de candidature des médiathèques de Charenton-le-Pont²⁰⁸ sont très synthétiques. Il y a tout d'abord une présentation du projet de la bibliothèque et des services qu'elle offre en conséquence. Ici, la bibliothèque se concentre notamment sur la question des publics, et l'adaptation de ses services et de ses espaces aux publics empêchés. Puis elle ajoute des annexes pour compléter leur partie descriptive. Pour le dossier correspondant à la catégorie sur l'animation, on retrouve ainsi des photos représentant les différentes animations qui ont été précédemment présentées (création d'un livre d'artiste avec les patients des hôpitaux de Saint-Maurice, Je signe avec bébé...) et y intégrant leurs usagers, ainsi que des tableaux de suivi mensuel des portages à domiciles.

Dans certains cas, les bibliothèques se renseignent pour obtenir plus d'informations en termes de modalités de candidature. Le B3 a été en contact avec l'équipe d'organisation du prix pour cette raison. De son côté, la médiathèque Entre Dore et Allier a pris contact et a échangé avec le jury pour discuter du montage du dossier de candidature, ce qui leur fut très précieux. Cela montre que, comme le veut leur mission, ils essaient de guider au mieux les bibliothécaires dans leurs démarches d'innovation. Ils les motivent à participer, mais aussi les guident pour préparer de « bons dossiers » en les conseillant.

Ainsi, nous avons vu que, pour candidater, les modalités sont différentes selon les prix. Et même au sein d'un même prix, les dossiers sont assez libres, à part quelques demandes particulières (il faut moins de 20 annexes ou un texte de 3000 caractères maximum). L'analyse de ces dossiers de bibliothèques différentes m'a permis de voir que certains établissements établissent des dossiers beaucoup plus détaillés et esthétiques avec de la couleur, des images, des infographies, alors que d'autres sont beaucoup plus synthétiques et courts. En comparaison directe, les dossiers de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans font 15, 19 et 29 pages. Cela peut différer en fonction, par exemple, des informations à fournir ou du nombre d'annexes qui ont été intégrées. Alors que pour les médiathèques de Charenton-le-Pont, les dossiers font 5, 7 et 8 pages.

Les modalités principales de candidatures sont ainsi assez similaires, mais pour autant les bibliothèques sont libres de candidater à une ou plusieurs catégories spécifiques et ainsi d'adapter leur dossier de candidature selon leurs envies, en y rajoutant des photos, des annexes, en jouant sur l'ajout de couleurs pour rendre le document plus vivant... Le B3, par exemple, a intégré dans un dossier de 29 pages des éléments de présentation du bâtiment, de contexte de création, puisque le B3 a été créé à la suite de la fermeture de la bibliothèque de Chiroux, des images et photographies, des chiffres, de la couleur... Jouer sur sa présentation rend le dossier très complet et surtout cela donne envie aux jurys de le lire et de peut-être s'y intéresser plus en détail.

²⁰⁸ Annexe 12 : Exemple de dossier de candidature ; Médiathèque de Charenton-le-Pont pour la catégorie animation du prix Livres Hebdo

b. Comment se déroulent les candidatures (contrainte, communication) ?

Candidater nécessite donc d'effectuer un long travail pouvant prendre beaucoup de temps, car il faut préparer le projet, réunir tous les acteurs (partenaires, tutelles, collègues, usagers, habitants selon sa portée). Certains projets étaient parfois déjà établis et terminés au moment de la candidature de la bibliothèque ; c'est notamment le cas des ouvertures d'établissements ou des projets de réaménagement, puisque les bibliothèques s'inscrivent dans l'objectif d'y valoriser leur nouvel établissement. D'autres sont des projets sur le long, terme comme la bibliothèque de Gallardon qui milite pour l'illimité en bibliothèque (emprunt, plus de « retard » ...). La contrainte, est que pour récupérer des retours d'expérience, des chiffres, des statistiques, il faut pouvoir les faire remonter. Gaëlle Bourdon m'a expliqué que, dans leur cas, il y avait eu beaucoup de retours positifs malgré les quelques aprioris.

« il y a un accord tacite, on sait que c'est une bibliothèque, donc on sait qu'on emprunte des livres et que, forcément, bah il faut les rapporter. C'est le concept d'une bibliothèque. Donc, en fait, il n'y a pas eu de... bah déjà, on peut dire, par nos statistiques, qu'il n'y a pas eu plus de euh... d'abus, de durée de prêt... J'allais dire le mot retard, mais il n'existe plus. Non, voilà. Les livres, vraiment, circulent autant qu'avant²⁰⁹ ».

Il y a également des bibliothèques qui sont intéressées par ses démarches d'illimités qui sont pour l'instant peu connues et répandues comme elle l'a expliqué.

Régulièrement, il y a aussi beaucoup de personnes et des services différents qui sont impliqués dans la mise en place du projet, du dossier. Bénédicte Dochain, qui est à la tête du B3 (donc une très grande structure), a expliqué que, de leur côté, cela n'avait pas été envisageable d'impliquer toute l'équipe dans la mise en place du dossier (du fait des nombreux départs en vacances, mais aussi du manque de temps qui les a un peu bloqués), donc la participation a dû être restreinte à l'équipe de la direction. À la médiathèque Odette Dubarry, ils ont été 5 à travailler sur le projet en y comptant les trois bibliothécaires, le maire et l'élus à la culture. À la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans, ils sont 2 bibliothécaires à travailler sur place, mais la directrice a travaillé seule sur la mise en place des dossiers. Cela implique donc de communiquer avec ses équipes, ses services, ses tutelles...

Il est possible d'engager d'autres services pour mettre en place le dossier. Bénédicte Dochain évoque l'implication à part entière du service de la communication qui a pu leur fournir des dossiers de presse et toute sorte d'éléments visuels utiles pour compléter le dossier²¹⁰. À la bibliothèque municipale de Grenoble, ils ont insisté sur l'implication de la tutelle pour la relecture de la candidature. C'est assez régulier que la tutelle ait un rôle crucial à jouer, d'où le fait que parfois, elle puisse être assez opposée à leur participation. Lors de notre entretien, Sophie Caruso²¹¹ a d'ailleurs précisé que la mairie avait signé et relu la candidature en amont. Les bibliothèques ont d'ailleurs évoqué pour la plupart avoir fait de la communication au sujet de leur participation au prix, majoritairement avec leur

²⁰⁹ Annexe 8 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Gaëlle Bourdon, co-responsable de la Bibliothèque de Gallardon

²¹⁰ Annexe 10 : Compte rendu de l'entretien avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège.

²¹¹ Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry.

tutelle (pour la validation du projet, de leur participation...). Quelques bibliothèques ont ainsi insisté sur le fait qu'elles avaient communiqué en amont du prix et des résultats avec les élus également pour cette raison.

Candidater est normalement assez rapide. Sophie Caruso²¹² m'a précisé, dans son cas, cela avait pris une quinzaine de jours sans avoir rencontré beaucoup de problèmes (mis à part un léger délai pour obtenir la signature de la mairie). Mais comme il s'agit d'une petite commune, ça a été assez rapide. Claire Gourdon-Baillet²¹³ a indiqué avoir mis 80 heures au total pour la préparation des trois dossiers. Cela dépend du moment où la décision est prise, puisque le fait qu'il y ait une date limite pour envoyer sa candidature peut compliquer la tâche pour certains établissements.

Mais globalement, à la question : Avez-vous rencontré des contraintes à votre candidature ? Les réponses ont été majoritairement négatives. Dans le cadre du prix Livres Hebdo 36 des 48 bibliothèques ont répondu au questionnaire n'avoir rencontré aucune réelle contrainte à la réalisation de cette candidature. Sinon dans l'ensemble on retrouve des contraintes de temps, de moyens, qui sont cités. Parfois, comme évoqué, la tutelle peut avoir son mot à dire sur les actions de la bibliothèque et s'opposer à leur participation. La médiathèque de Saint-Agathon évoque « des ricanements gênés à l'énoncé du concours²¹⁴ », au sujet de leur envie de participer au concours Chouettes Toilettées, ayant pu être provoqués par l'aspect assez tabou et atypique du concours. Dans ce cas-là, cela peut être aussi les équipes et partenaires qui peuvent s'y opposer car craignent possiblement la mauvaise image que leur participation à ce concours peut leur apporter ? Le manque de temps sur la question de la collecte des données pour la mise en place du dossier final ou alors pouvoir le résumer le plus synthétiquement possible et rendre une rédaction qualitative peut aussi être un problème, surtout lorsque l'on manque de temps. Plusieurs bibliothèques ont aussi évoqué le fait qu'elles avaient décidé très tardivement de candidater pour le prix ce qui fait qu'elles manquaient encore plus de temps pour la mise en place d'un dossier qualitatif qui aurait pu en nécessiter plus pour éviter un certain stress supplémentaire par exemple. Bénédicte Dochain²¹⁵ a par ailleurs évoqué le fait que l'obtention d'un délai supplémentaire avant la fin du délai leur avait été bénéfique.

Il y a également la question des détails qui a été évoquée. Sophie Caruso²¹⁶ explique au cours de notre entretien que l'un des problèmes avait été de ne pas savoir jusqu'où ils devaient détailler les informations et les renseignements à fournir. De son côté, Claire Gourdon-Baillet²¹⁷ explique que le fait que ce soient des gros dossiers à fournir demande énormément de temps, d'attention et d'énergie (surtout lorsque l'on travaille seul dessus).

²¹² Ibid.

²¹³ Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet, directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

²¹⁴ Réponse au questionnaire Chouettes Toilettées

²¹⁵ Annexe 10 : Compte rendu de l'entretien avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège.

²¹⁶ Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry

²¹⁷ Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

Ainsi, le déroulement de la candidature des bibliothèques est assez particulier. Dans certains cas, comme me l'a expliqué Mathilde Tellier²¹⁸, c'est un véritable travail collectif (de relecture et d'approbation) même si une seule personne travaille sur la mise en place du dossier. Il y a aussi la tutelle qui peut jouer un rôle important, car parfois elle relit elle-même le dossier, fournit une lettre d'approbation (comme c'est le cas pour la médiathèque Odette Dubarry) ou alors doit la signer pour la faire valider. Ce n'est pas un travail qui se fait donc totalement seul (le B3 avait dû remettre un rapport administratif à leur collège provincial). Les contraintes peuvent ainsi être multiples, que ce soit pour la mise en place du projet ou le dossier de candidature. C'est donc un travail parfois assez long, compliqué, ou plutôt simple, mais qui mène du coup à l'arrivée des résultats qui vont susciter des réactions assez différentes.

c. L'obtention des résultats

Globalement, mon enquête m'a permis d'établir que la différence se faisait principalement entre les lauréats et les candidats. À partir du questionnaire Livres Hebdo, j'ai relevé au total 8 bibliothèques non lauréates pour 40 bibliothèques lauréates. Dans le cadre du concours Chouettes Toilettes, il y a seulement des bibliothèques lauréates, puisque qu'il n'y pas eu réellement de communication effectuée.

Ainsi, on observe que les bibliothèques obtiennent régulièrement des résultats en avance pour les lauréats. C'est principalement pour s'assurer de leur présence lors de la cérémonie de remise de prix où l'ensemble des candidats est invité à se rendre. Claire Gourdon-Baillet a évoqué l'aspect anecdotique lié aux deux fois où ils ont obtenu le prix. À chaque fois, elle a reçu un appel en amont, la différence étant qu'en 2019, ils connaissaient précisément la date des résultats, alors qu'en 2023, les organisateurs avaient décidé de ne pas la révéler pour éviter que les candidats s'impatientent. Il y avait un véritable effet de surprise et également moins de stress comme ça avait été la première fois : « j'ai surveillé mon mail, j'ai surveillé l'ordi. Il ne s'est rien passé²¹⁹ ». En plus de ne pas avoir su quand ils allaient recevoir les résultats (elle était en formation à ce moment précis), elle a également eu la surprise de recevoir le Grand Prix, qui est la distinction la plus importante non éligible aux candidatures. Elle se sentait même illégitime de le recevoir, et a eu du mal à y croire (elle a même dû leur renvoyer un mail pour avoir une confirmation). L'attente de l'appel était un moment très stressant, car ne pas en recevoir signifiait du coup ne pas avoir reçu de prix. C'est ce qu'elle explique en disant : « Je me suis dit bon bah c'est bon, c'est fini. Ils ont délibéré. On n'a pas eu d'appel. C'est mort quoi²²⁰ ».

Pour les bibliothèques non lauréates, elles ont pour beaucoup obtenu les résultats directement à la cérémonie. « Je n'avais pas connaissance des lauréats avant, même si je me doutais bien que les lauréats étaient prévenus en avance²²¹ ». Voilà ce qu'a indiqué Sophie Caruso à ce sujet. Cela confirme que les bibliothèques attendent souvent un appel

²¹⁸ Annexe 11 : Compte rendu de l'entretien avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney Voltaire

²¹⁹ Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

²²⁰ Ibid.

²²¹ Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry.

qui est signe assez significatif et comprennent que ne pas recevoir d'appel signifie d'une certaine façon ne pas avoir reçu de prix. Gaëlle Bourdon aussi se doutait ne pas avoir obtenu le prix à son arrivée à la cérémonie : « parce qu'en fait on avait vu avant que les bibliothèques qui remportent les prix, il y a des petits reportages qui sont sur les bibliothèques pour qui, justement sont diffusés le soir de la remise des prix²²² ».

Au sujet de leur ressenti à la suite de l'annonce des résultats ; les bibliothèques lauréates été de leur côté, évidemment très enchantées de leur nomination. C'est une véritable fierté comme elles l'expliquent d'avoir été récompensé, pour leurs équipes, pour leurs partenaires, pour leur communauté... Comme exprimé par la bu de Sciences Po de Lille, il y a : « De la joie et de la fierté. J'ai dû patienter pour l'annoncer à l'équipe, car les résultats doivent rester confidentiels jusqu'à la cérémonie de remise des prix²²³ ». La volonté de toutes ces bibliothèques était évidemment de partager les résultats autour d'elle le plus rapidement possible, d'en montrer leur fierté, ce qui a malheureusement dû attendre un peu, puisqu'il fallait attendre les annonces officielles lors de la cérémonie. Du côté des bibliothèques non lauréates. Il y a évidemment un léger sentiment de déception de ne pas avoir reçu de prix mais globalement elles restent très fières de leur expérience et de ce qu'elles ont entrepris. Comme l'explique Sophie Caruso²²⁴, il y a aussi une certaine compréhension dans le choix du jury puisqu'assister à la cérémonie permet de se rendre compte que les lauréats ont également présenté des projets très intéressants et qu'ils méritent amplement leur distinction. Mathilde Tellier explique dans la même tonalité, qu'il y a une véritable déception car beaucoup de travail a été effectué par les bibliothèques. Elle a rajouté avoir été un peu déçue car en comparaison aux autres années, le jury ne s'était pas déplacé pour visiter l'établissement (dû au Covid) et qu'ils n'avaient peut-être pas pu totalement se rendre compte de l'effet de la rénovation de la ferme patrimoniale qu'ils avaient entrepris, sur les usagers et les habitants de la région. Et puis comme elle ajoute : « honnêtement, je pense qu'on est un tout petit peu chauvin de notre espace. On le trouve tellement formidable qu'on a envie que la terre entière le reconnaisse²²⁵ ». Pour elles, leur bibliothèque est parfaite et c'est tout à fait normal de le penser mais du coup il y a forcément une légère déception, des questions à se poser pour se demander pourquoi ils n'ont pas été nominés. « Et puis après, quand on voit les lauréats, on se dit... Non, non, il y avait aussi d'autres très, très, très belles candidatures. Et bravo à eux, tant mieux pour eux. C'est tout à fait mérité²²⁶ ».

Finalement, il y a donc un moment d'incompréhension logique, mais qui change rapidement, car c'est aussi ce qui est intéressant : toutes les bibliothèques proposent des projets très différents, intéressants et sont méritantes d'obtenir ce prix. Mais les aprioris font que les résultats peuvent provoquer des déceptions autant que de la joie et de la fierté. Cela s'inscrit donc dans les retombées d'après prix, qui vont être étudiées dans cette dernière partie.

²²² Annexe 8 Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Gaëlle Bourdon, co-responsable de la Bibliothèque de Gallardon

²²³ Réponses au questionnaire Livres Hebdo

²²⁴ Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry.

²²⁵ Ibid.

²²⁶ Ibid.

III) Les retombées après le prix ?

a. Qu'est-ce qu'apporte le prix aux bibliothèques participantes (lauréates ou candidates) ?

Dans un premier temps, il y a la question de la cérémonie de remise de prix qui est importante. Toutes les bibliothèques ne s'y rendent pas forcément. À nouveau, ce sont plutôt les bibliothèques non lauréates qui ne s'y rendent pas. Cela demande un budget important, puisque les cérémonies s'effectuent dans des bibliothèques parisiennes. Paris est facile à rallier, mais certaines souhaiteraient peut-être connaître une décentralisation pour révéler aussi des bibliothèques symboliques qui existent en dehors de la capitale, ou alors pour faciliter les déplacements. Mais il peut y avoir des problèmes d'organisation, de s'étendre dans le reste de la France. Et, comme je l'ai dit, l'éloignement (et le manque de budget) peut être un véritable problème et en partie pour les bibliothèques francophones. Par exemple, l'Institut français de Madagascar s'est retrouvé à demander à la responsable de la médiathèque de l'IFM qui était en déplacement à Paris de s'y présenter à leur place. Pareil pour la bibliothèque de l'Alliance française de Singapour qui a été représentée sur place par une personne de l'Alliance française. Il en est de même pour l'Institut français de Roumanie qui a été représenté par le directeur de l'Institution. Ainsi, beaucoup de bibliothèques ayant détaillé les raisons pour lesquelles elles n'ont pas pu se rendre sur place sont des bibliothèques lauréates francophones. Mais globalement, les bibliothèques non lauréates ne se sont pas forcément déplacées et les entretiens me permettent d'obtenir plus de précisions à ce sujet. Mathilde Tellier²²⁷ a confirmé, ne pas s'être rendue sur place et de l'avoir un peu regretté, car cela reste une expérience très intéressante pour découvrir d'autres projets, d'autres bibliothèques et faire des rencontres. Certains établissements ont indiqué avoir dû faire un peu de logistique pour pouvoir s'y rendre, comme l'a expliqué Bénédicte Dochain²²⁸ dans le cadre de notre entretien, pour avoir les autorisations de quitter la Belgique.

En tout cas, cette cérémonie apporte énormément aux bibliothèques, dont de la visibilité. C'est un événement convivial, dans un lieu symbolique qui engage des rencontres avec les membres du jury, avec des invités, les lauréats et candidats... Il y a généralement beaucoup d'invités présents sur place, ce qui favorise ces échanges. Il est possible d'y découvrir des projets très intéressants, puisque, à l'occasion d'un discours, les membres du jury décernent les prix aux lauréats qui prennent la parole pour s'exprimer sur leur projet. Il est possible de rencontrer des grands noms de la bibliothéconomie et des bibliothèques (auteurs...) qui sont généralement réunis dans ce jury, mais aussi des représentants de grandes bibliothèques françaises et francophones. Claire Gourdon-Baillet a évoqué, dans le cadre du concours Chouettes Toilettes, la rencontre avec Amandine Jacquet qui est plutôt connu dans le domaine ou encore Claude Poissenot qui, lors de ses premières tentatives, l'avait beaucoup encouragée à poursuivre ses démarches innovantes. C'est aussi l'occasion de visiter, de découvrir le bâtiment, de profiter des espaces. De plus, pour reprendre les termes de Mathilde Tellier : « Moi, ça m'a permis, en tant que professionnelle des métiers du livre, de mettre des visages sur des noms. Voilà. Donc, des noms qui sont connus dans le milieu, que je n'avais jamais vus. Voilà. Et pour

²²⁷ Annexe 11 : Compte rendu de l'entretien avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney Voltaire

²²⁸ Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

certain, les entendre s'exprimer, c'était plutôt enrichissant²²⁹ ». Voilà donc comment définir l'enjeu de ces rencontres pour les bibliothécaires.

Des visites peuvent être également organisées dans des bibliothèques pour des bibliothécaires et qui ont entendu parler de ce prix et de ces lauréats qui sont intéressés de pouvoir découvrir leur établissement, leurs projets mais aussi de pouvoir discuter avec les porteurs de ces projets et de la candidature pour se renseigner et demander, par exemple, des conseils. Par exemple, il a évoqué un voyage d'étude de ma BPI qui va du coup se rendre au B3. Il y a aussi des correspondances qui sont faites de bibliothécaires intéressés de comprendre leur organisation, ou d'avoir des détails sur leur projet.

Ce prix est donc un signe de reconnaissance professionnelle, auprès des autres professionnels qui s'intéressent à ce qu'ils ont entrepris. Cela leur permet de renforcer leurs collaborations professionnelles. Bénédicte Dochain²³⁰ a notamment cité l'ABF, la BPI ou encore l'association des professionnels bibliothécaires en Belgique. Le prix relance les relations entre les bibliothèques françaises et belges (ou francophones en général) ce qui est très stimulant. Par exemple, la bibliothèque de Reims a pris contact car elle s'intéressait au programme Open+. Elle a également évoqué le fait qu'Erasmus+ l'avait contactée pour organiser une visite pour 75 bibliothécaires venant d'Europe, ce qui fut également une très bonne opportunité.

Mais aussi aux tutelles, partenaires, usagers qui ont été d'une certaine manière impliqués dedans. C'est une façon de reconnaître en interne les efforts qu'ils ont pu effectuer (symbole d'advocacy donc de défense des bibliothèques auprès de sa communauté). C'est l'occasion de recevoir des félicitations de leur part, mais aussi pour les bibliothèques de les remercier en conséquence. Certains viennent même accompagner lors de la cérémonie, des membres de la tutelle, des collègues, des partenaires qui ont joué un rôle majeur dans l'obtention de ce prix. C'est à cela que l'on fait référence lorsque les bibliothèques évoquent la valorisation collective que le prix met en exergue. C'est à cela que répond également la création des masterclasses de Livres Hebdo (qui saluent et honorent les lauréats) ainsi que le guide de l'innovation qui accorde également un court article pour certaines des bibliothèques n'ayant pas été primées, pour saluer tout de même l'immense travail qu'elles ont pu effectuer. Comme l'explique Gaëlle Bourdon :

« Et ce qui nous a fait plaisir quand même, c'est que on a été dans le petit livret, on a été retenus pour être dans le petit livret qui est sorti l'année suivante, le guide de l'innovation 2024 des bibliothèques. Et donc, dans ce petit livret, tous les projets ne sont pas retenus. Et, donc voilà, c'était une petite fierté à nous²³¹ ».

C'est une petite reconnaissance qui a peu de portée, mais pour ces bibliothèques qui n'ont pas pu être récompensées, cela agit tout comme, puisqu'elle souligne leurs actions, et en conséquence, cela permet aux bibliothèques de communiquer à ce sujet en

²²⁹ Annexe 11 : Compte rendu de l'entretien avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney Voltaire

²³⁰ Annexe 10 : Compte rendu de l'entretien avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège.

²³¹ Annexe 8 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Gaëlle Bourdon, co-responsable de la Bibliothèque de Gallardon

s'appuyant sur un exemple concret qui valide leur participation au prix. Comme elle ajoute : « ça nous a permis d'aller, de, de promouvoir à nouveau ça auprès de nos supérieurs hiérarchiques, de la mairie, des adjoints à la culture, et puis à l'animation, de la directrice des services, et puis aussi de la bibliothèque départementale²³² ».

Finalement, la participation à ce type de prix peut déboucher sur de nouvelles expériences. Claire Gourdon-Baillet a été invitée à siéger aux côtés du jury du prix Livres Hebdo en 2024 (les lauréats du Grand Prix sont souvent invités au jury l'année suivante) et du concours Chouettes Toilettes en 2022, après y avoir été lauréate. C'est une expérience unique qui lui a été offerte, puisque cela lui a permis de découvrir les coulisses derrière l'organisation du jury, de se rendre compte du travail qu'il effectue pour arriver au résultat que l'on connaît. Ces deux démarches sont également très différentes en termes d'organisation, d'impact. Il y a beaucoup moins de participants pour le concours (une dizaine de dossiers) contre une centaine pour le prix Livres Hebdo, et il fallait donc défendre ses points de vue, ses coups de cœurs et désigner tous ensemble les lauréats. Cela demande beaucoup de temps pour y arriver et il faut bien connaître les dossiers. Malgré des coups de cœurs il y a des critères qui sont avancés. Cela lui a aussi permis de comprendre plus en détails ce qu'attend le jury des futurs lauréats. Comme elle le dit :

« par exemple moi j'avais beaucoup aimé une petite bib je crois. Non elle avait postulé à un accueil. Où j'aimais la sensibilité, j'aimais ce qu'il partageait. Et en fait à juste titre elle avait peu d'heures d'ouverture. Donc c'était difficile par exemple de lui donner le prix de l'accueil avec un nombre pas, pas satisfaisant d'heures d'ouverture²³³ ».

Il faut vraiment prendre en compte chaque détail et c'est vraiment ce qui est compliqué en ce sens. Cela permet aussi de découvrir une divergence de vision, puisque travailler avec un jury interprofessionnel le permet.

Ainsi, voilà ce que ces prix apportent aux bibliothèques : en plus de lots pour le prix Chouettes Toilettes assez originaux et d'un financement de 5000 euros pour le Grand prix Livres Hebdo dont l'impact est bien plus important pour une petite bibliothèque, comme l'explique Claire Gourdon-Baillet. Mais aussi, de la notoriété, de la visibilité, une validation de leur travail... qui, peut mener à la mise en place de stratégies de communication qui, comme je vais le montrer, est assez nécessaire dans le cadre de ces prix.

b. Quel type de communication effectue la bibliothèque à ce sujet ? Pourquoi ?

La communication en bibliothèque, comme on l'a observé, est assez diversifiée selon les usages que l'on en fait. Ici, dans le cadre de l'obtention du prix, ce sont principalement les réseaux sociaux pour notamment 8 bibliothèques lauréates et 3 bibliothèques candidates qui l'ont évoqué dans le questionnaire²³⁴. Cela peut passer par des vidéos de présentation de la candidature (ou d'une explication du prix également), de photographies, ou alors d'articles de presse qui portent sur le sujet. Gaëlle Bourdon a évoqué ce point en

²³² Ibid.

²³³ Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

²³⁴ Graphique 2 : Graphique sur la communication des bibliothèques au sujet du prix, ayant répondues au questionnaire Livres Hebdo

confirmant l'importance des réseaux pour les bibliothèques qui sont vraiment rattachées à la communauté selon le réseau en question : « Alors, Facebook, c'est maintenant, on va dire, les plus de 50-60 ans. Instagram, les trentenaires, quarantenaires, et puis TikTok, les plus jeunes²³⁵ ». Elles ont fait avec sa collègue des formations, pour apprendre à en faire usage, et s'inspirent d'autres bibliothèques comme celle d'Épinal qui sont des sources d'inspiration d'après elle. Elles peuvent d'ailleurs faire usage de ces réseaux à leur guise, ce qui facilite leur champ d'action, puisque la tutelle leur laisse le champ libre. Si ce n'était pas le cas, cela serait plus compliqué de « bien » communiquer pour les publics.

Il y a aussi le site internet (avec 9 bibliothèques lauréates) et l'ensemble des principaux types de communication cités pour 9 autres bibliothèques lauréates qui ont été relevés. Les bibliothèques communiquent énormément à partir d'Internet probablement dû au fait que leurs usagers suivent régulièrement ce qu'il s'y passe. Mais pas seulement, comme l'a expliqué Gaëlle Bourdon : « certains nous suivent sur Instagram sans forcément être usagers de la bibliothèque²³⁶ ». Au sujet de la presse, c'est principalement de la presse locale qui a relaté l'information. Au total, 5 bibliothèques et 9 autres (qui ont utilisé l'ensemble de ces médias) ont indiqué l'usage de la presse pour communiquer sur leur participation au prix. La bibliothèque Saint-Raphaël a eu l'honneur d'apparaître dans un article recensant l'ensemble des bibliothèques canadiennes à avoir été primées par Livres Hebdo. Article qu'elle a ensuite transmis à sa tutelle. Bénédicte Dochain²³⁷ a pour sa part été invitée par la revue Lecture Culture qui s'appelle désormais Saison Culture pour y rédiger un article, ce qui est l'occasion aussi de valoriser l'équipe et leur travail qui a porté ce projet.

Cette étude et ce questionnaire m'ont permis dans un premier de remarquer que les bibliothèques non lauréates ne communiquent que très rarement sur ces prix. Mais certaines, comme la bibliothèque de Gallardon qui a écrit « nous avons partagé notre "déception" :) mais aussi notre fierté d'avoir participé à ce prix²³⁸ », l'ont quand même fait. En termes de reconnaissance pour ces bibliothèques non lauréates, c'est notamment grâce au guide de l'innovation que s'applique cette communication. Les bibliothèques le reçoivent avec reconnaissance et le partagent autour d'elles. C'est en quelque sortes leur propre reconnaissance de ce prix qui permet à leur bibliothèque d'être également valorisée malgré ne pas avoir été distincte. Mathilde Tellier rajoute que malgré la déception, et le fait de comprendre l'intérêt pour les lauréats de vouloir communiquer dessus, il faut souligner que c'est un travail collectif :

« c'est quelque chose qu'on remporte avec nos élus, avec les habitants, avec les partenaires. Parce qu'aujourd'hui, nos espaces sont portés par tellement de personnes. Sans les écoles, on n'a aucune raison d'être. Sans toutes les associations, on ne fait rien²³⁹ ».

²³⁵ Annexe 8 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Gaëlle Bourdon, co-responsable de la Bibliothèque de Gallardon

²³⁶ Annexe 8 : Ibid.

²³⁷ Annexe 10 : Compte rendu de l'entretien avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège.

²³⁸ Annexe 8 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Gaëlle Bourdon, co-responsable de la Bibliothèque de Gallardon

²³⁹ Annexe 11 : Compte rendu de l'entretien avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney Voltaire

Au contraire, les bibliothèques lauréates communiquent énormément sur cette question. Elles désirent partager leur fierté d'avoir reçu un tel prix qui récompense l'ensemble de leurs actions aux yeux de tout le monde. Ce prix, comme l'explique Hélène Zaremba de la médiathèque de Rillieux-la-Pape, est l'aboutissement et la validation de notre réflexion. Cela salue aussi les équipes qui ont travaillé, les usagers, les tutelles, les partenaires. Ce qui explique que cette communication s'adresse un peu à tout le monde. Pour la médiathèque de Moulins Communauté, ce prix est aussi un outil d'advocacy vis-à-vis de la collectivité de la ville. Le partage de cette information se fait donc principalement pour rendre publique cette fierté de la bibliothèque d'avoir remporté ce prix. Dans beaucoup de cas, c'est aussi une réussite collective puisque beaucoup de services, mais aussi la tutelle, les usagers ont pu d'une certaine manière y participer. Voilà pourquoi il est important pour ces bibliothèques de partager abondamment sur la question.

C'est un prix honorifique, ainsi les bibliothèques aiment beaucoup afficher leur fierté à travers le diplôme reçu à l'occasion de cette cérémonie, qui est donc une sorte de reflet physique de cette distinction. Il est régulièrement affiché dans la bibliothèque et parle plus aux usagers qui peuvent facilement le repérer. Au total, 18,37 % des bibliothèques ayant répondu au questionnaire ou ayant effectué un entretien (soit 9 bibliothèques sur 49) ont indiqué avoir fait afficher le prix dans l'établissement. La bibliothèque Abbé Grégoire a d'ailleurs encadré et affiché son diplôme à l'entrée de leur espace jeunesse. Il en est de même pour la médiathèque de Saint-Médard-en-Jalles qui a précisé qu'il était également régulièrement mis en avant dans les présentations de leurs actions. La Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans en plus d'avoir également encadré leurs trois diplômes (deux pour le Prix Livres Hebdo et un pour le concours Chouettes Toilettes obtenus en 2021), a également fait imprimer des marques pages qu'ils font régulièrement distribuer (et encore aujourd'hui) en libre accès aux usagers, pour le faire partager²⁴⁰. De plus, deux bibliothèques ayant été lauréates du concours Chouettes Toilettes ont confirmé avoir également affiché leur titre dans l'accueil de leur bibliothèque en guise de valorisation et pour le rendre visible. La médiathèque de Sennecey-lès-Dijon a d'ailleurs expliqué avoir remis le prix à leur maire, probablement pour souligner l'action collective que représente cette distinction.

Pourtant, ce qui ressort énormément et qui s'applique un peu comme une généralité selon un grand nombre de ces bibliothèques, c'est que les usagers ne s'intéressent que très peu à ces démarches. Ce prix offre principalement une reconnaissance professionnelle et ainsi il est très peu parlant pour le public, puisqu'ils ne sont pas directement concernés par celui-ci. D'ailleurs, il n'y a eu que très peu de communication faite en amont des résultats du prix auprès des usagers (au contraire de la tutelle) pour cette raison. Comme expliqué par la médiathèque du Grand Longwy, « nous attendions les résultats, s'il était positif nous aurions partagé notre Prix avec le public²⁴¹ ».

Ainsi, communiquer est assez compliqué pour les bibliothèques ; il faut le faire, mais surtout bien le faire. Comme l'explique Bénédicte Dochain :

²⁴⁰ Annexe 13 : Photographie représentant les marques pages imaginés par la médiathèque de Bordères-et-Lamensans pour communiquer sur les prix

²⁴¹ Réponse au questionnaire Chouettes Toilettes

« Ce qu'on dit souvent aussi, c'est que dans le secteur des bibliothèques, on a du mal à communiquer. C'est toujours un peu difficile. On ne se sent pas toujours légitime non plus pour communiquer sur nos actions et pour mettre un peu en valeur ce qu'on fait. Donc, voilà, là, c'est l'occasion de le faire²⁴² ».

De la communication est effectuée par les bibliothèques en amont des résultats principalement avec les tutelles. Après l'obtention de ces résultats et principalement pour les bibliothèques lauréates, la fierté collective des équipes est partagée de différentes manières, en physique à la bibliothèque, par les médias, la presse, pour qu'elle touche un maximum de monde. Pourtant les usagers sont très peu cités, car étant un prix de reconnaissance professionnelle, ils n'en connaissent pas forcément la valeur et ne s'y intéressent pas beaucoup. Certaines bibliothèques ont même attendu les résultats et n'ont ainsi pas communiqué particulièrement, car n'ayant pas reçu de prix (mais ont pour autant indiqué qu'une communication plus poussée aurait été adoptée dans le cas contraire). Voilà donc pourquoi et comment ces différentes bibliothèques ont communiqué à la suite de cette expérience qu'a été leur participation à ces prix et concours.

c. Quelle réflexion générale sur ces démarches de distinction des bibliothèques en a été dégagée ?

Dans le monde des bibliothèques, ses démarches deviennent récurrentes. Les bibliothèques y participent de plus en plus, certaines parfois à plusieurs reprises. D'une certaine manière du coup, ces prix et concours méconnus permettent à la bibliothèque de retravailler ses services en lien au prix ou non pour s'adapter et offrir encore plus à sa communauté. Comme le répond la bibliothèque d'Aups : « ces concours nous permettent de mettre en place un meilleur service aux usagers²⁴³ ». Cela invite les bibliothèques à se réinventer, à réfléchir différemment pour conforter encore plus l'association de la bibliothèque avec sa communauté, son côté social, et confirme la mission des bibliothèques comme lieu public, modernisé et ouvert à tous. Comme expliqué par la médiathèque de Sennecey-lès-Dijon : « Ce concours a conforté le rôle essentiel des bibliothèques dans l'évolution de notre société²⁴⁴ ». Cela a suscité également beaucoup de reconnaissance extérieure, comme expliqué plus tôt qui a permis la continuation de ces projets ou la mise en place de nouveaux. Cela attire également les professionnels qui prennent beaucoup de contact avec les lauréats pour avoir leur conseil, poser des questions. Comme l'explique Hélène Zaremba, cela afflue même 4 ans après. Comme rajoute la Médiathèque du Grand Longwy, « Ça permet de voir ce qui se fait ailleurs et ce qui fonctionne et peut être de l'adapter à sa propre structure²⁴⁵ ».

Sinon, pour les usagers, cela pourrait engager leur curiosité. Les bibliothèques aiment dans la plupart des cas (comme on l'a vu avec la communication) montrer qu'elles ont été récompensées pour avoir mis en place des services pour leurs usagers. Cela leur est bénéfique pour souligner leur présence au sein de la communauté et leur montrer,

²⁴² Annexe 10 : Compte rendu de l'entretien avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège.

²⁴³ Réponse au questionnaire Chouettes Toilettées

²⁴⁴ Réponse au questionnaire Chouettes Toilettées

²⁴⁵ Réponse au questionnaire Livres Hebdo

notamment aux non-usagers, qu'ils sont bien là. Mais cela souligne également les liens des bibliothèques avec leur usagers qui sont mis en lumière à travers ses projets. Claire Gourdon-Baillet a beaucoup appuyé sur ces aspects. Comme elle l'explique à travers quelques anecdotes très émouvantes, ils sont très présents aux côtés des usagers (c'est de là qu'est né le répit parental qu'ils ont présenté au prix). C'est un véritable lien qui est établi et qui prouve l'importance d'établir des rapports si profonds pour conforter les usagers à continuer de venir.

Finalement, comme l'explique Mathilde Tellier : « c'est vraiment quelque chose de très positif parce que c'est aussi une insertion dans un maillage plus large que celui de notre territoire propre²⁴⁶ ». La reconnaissance se fait en interne et à l'échelle de la communauté ou bien plus largement. Cela valide les échanges qui s'effectuent et permet aux bibliothèques de faire vivre leurs projets et leur établissement en confortant leurs actions. Gagner en visibilité est important, car cela confirme qu'ils sont sur la bonne voie et leur donne par conséquent envie de continuer leurs efforts.

Conclusion de l'étude de cas :

Pour conclure, l'exploitation des réponses de mes deux questionnaires ainsi que de mes cinq entretiens m'a permis dans un premier temps de me rendre compte que, de façon générale, les bibliothèques étaient peu médiatisées dans le cadre de ces démarches. Régulièrement, on les présente, on indique le prix qu'elles ont pu remporter, on y ajoute quelques images, mais généralement, ça s'arrête là. Quelques fois, des articles ou des interviews des lauréats leur permettent de prendre la parole, de présenter leur sujet, leur bibliothèque... mais cela ne va pas plus loin.

On a pu ainsi évoquer les enjeux, démarches et retombées de ces prix et concours sur les bibliothèques qui y candidatent. Pour reprendre ce qui a été évoqué, les bibliothèques apprennent principalement l'existence de ces démarches via la sphère professionnelle, leur médiatisation, des contacts extérieurs avec des personnes qui les redirigent vers ces prix, et par les organisateurs qui communiquent largement sur le sujet. Pour Livres Hebdo, un bon nombre de bibliothèques étant adhérentes de la revue leur a ainsi permis d'en apprendre l'existence. Il faut noter que pour autant, elles ne sont pas forcément ignorantes d'autres démarches récompensant les bibliothèques puisque 4 bibliothèques ont répondu avoir déjà eu l'occasion de participer à des prix de ce type. La Canopée a été lauréate du prix de l'IFLA « Green Library », la BM de Bordeaux a évoqué le prix EMI (Education aux Médias et à l'Information des assises du journalisme). Sinon deux bibliothèques québécoises ont expliqué avoir déjà participé à des prix organisés par l'association des bibliothèques publiques du Québec pour la bibliothèque Guy-Bélisle ou par exemple au prix Architecture de bibliothèques et de centre d'archives du Québec pour la bibliothèque de Brossard.

Ainsi, au sujet des démarches, selon la bibliothèque, selon le moment auquel elle candidate, selon le projet (il existe de multiples catégories qui permettent aux bibliothèques d'établir des projets très divers et originaux) et la nécessité de devoir récolter assez d'informations, de photos, de témoignages pour pouvoir répondre au formulaire (il

²⁴⁶ Annexe 11 : Compte rendu de l'entretien avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney Voltaire

existe d'ailleurs également un formulaire pour le concours Chouettes Toilettes qui est moins détaillé) ou remplir un dossier conséquent, les étapes sont très diverses. Cela dépend du temps, comme évoqué, mais aussi de la réceptivité de la tutelle qui dans certains cas, relit les documents, les valide et les signe. Les équipes aussi sont parfois intégrées dans le processus, ce qui peut rallonger le temps de préparation du dossier.

Finalement, sur la question des retombées, ce que les bibliothèques ont principalement évoqué se résume en quelques points. Il y a la question de la visibilité, auprès des usagers, de la tutelle, à l'échelle du département ou même nationale (c'est prestigieux de recevoir un prix à Paris et cela y participe). Il y a aussi la question de la reconnaissance professionnelle, puisque obtenir ce prix, ou bien même la participation (ou, pour les candidats de Livres Hebdo, l'intégration au sein du guide de l'innovation), engage les bibliothèques à se créer une réputation auprès des autres professionnels (cela mène à des rencontres, à des visites), mais aussi des tutelles, des usagers, des partenaires qui reconnaissent l'importance de la bibliothèque en tant que profession, au sein de la communauté, ce que tend à souligner leur participation à une telle initiative. En conséquent, les bibliothèques ont tendance à communiquer pour montrer leur fierté et partager ce qu'elles ont vécu. Cela passe par de la communication (réseaux sociaux, site internet, presse... qui sont consultés à la fois par des usagers, mais aussi par des non-publics intéressés). D'autres affichent tout simplement leur diplôme dans la médiathèque pour le présenter aux yeux du public. Certaines en parlent aussi avec les usagers pour montrer leur fierté d'une manière plus expressive. Pour reprendre les termes de Claire Gourdon-Baillet : « quand on fait visiter, quand ils nous disent ils beaux vos toilettes, on dit bah oui, on a gagné le prix Chouette Toilette²⁴⁷ ». Cela tend aussi à conforter le travail de la bibliothèque et, en parallèle, celles-ci essayent également d'agir en tant que modèle, pour donner envie aux autres bibliothèques de s'engager dans des démarches innovantes et même dans ces démarches de prix, car elles les considèrent capables de se lancer dedans. En d'autres termes, ses bibliothèques candidatent elles aussi souvent pour le Prix Livres Hebdo, et les bibliothèques non lauréates ont même évoqué le fait que la déception ne les décourageait pas de retenter leur chance et de perdre espoir de se voir un jour être distinguées.

Les retombées sont de leur côté, étroitement liées aux enjeux car souvent les bibliothèques ont conscience de ces notions avant même d'y candidater et comme elles l'ont pour beaucoup expliquer, c'est dans l'optique de gagner en visibilité, en reconnaissance... qu'elles ont pris la décision de candidater.

Ainsi, cette étude m'a permis de recueillir les impressions de chacun, de mieux comprendre les enjeux de leur participation et de leurs candidatures, qui sont assez similaires, mais également au sujet de leurs ressentis personnels sur les retombées et leur expérience, qui divergent entre les lauréats et les candidats du prix. Ainsi, cela m'a permis aussi de les confronter en relevant quelques chiffres et citations récupérées dans les questionnaires et les entretiens pour construire mon analyse. Le questionnaire au sujet du concours Chouettes Toilettes, bien que moins important dans le sens où il n'y avait que 10 réponses et uniquement des bibliothèques lauréates, m'a toutefois permis de compléter le rapport des « lauréats » à ses démarches.

²⁴⁷ Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

CONCLUSION

En conclusion de ce mémoire, l'objectif était d'établir comment se sont développées ces démarches de prix qui sont organisées pour récompenser les bibliothèques.

Celles-ci sont actuellement établies dans un monde en évolution constante, et cherchent ainsi à s'adapter à de nouvelles attentes qui se développent en termes de bibliothéconomie. Des nouveaux besoins sont identifiés, établissant que la collection ne se trouve désormais plus au centre des missions de la bibliothèque, qu'il faut ainsi repenser la notion de collection au sein de la bibliothèque pour s'adapter à cela et enfin qu'il faut articuler la bibliothèque et ses services en faveur des publics en y intégrant « un nouveau modèle bibliothéconomique qui prenne en compte la part essentielle des services rendus au public dans la notion même de bibliothèque²⁴⁸ ».

Ces nouveaux besoins qui répondent à une nouvelle approche de la bibliothèque liée aux publics et à leur accueil, sont des réflexions qui intéressent généralement des institutions liées aux domaines des livres et à la bibliothéconomie. S'il existe des démarches qui sont imaginées au niveau local et départemental pour distinguer ses bibliothécaires, bénévoles pour leurs actions et impacts au niveau de la communauté ou pour dynamiser leur réseau de bibliothèque, il existe également des initiatives qui sont imaginées au niveau national. L'Enssib, qui est une école spécialisée dans les sciences des bibliothèques et qui organise beaucoup de formations pour les bibliothécaires. L'ABF et l'AIFBD qui sont des associations dédiées aux bibliothécaires et à leur valorisation ou bien encore le journal Livres Hebdo, publié par Electre qui est une revue spécialisée pour les professionnels du livre (bibliothèques, libraires et éditions). Elles ont ainsi, commencé à développer, à partir d'une action débutée par Livres Hebdo en 2010, des prix ou des concours qui s'intéressent à distinguer les bibliothèques dans leur domaine, en les guidant pour développer leurs services, la configuration de leurs espaces... de façon créative et innovante. Les thématiques sont très diverses, il y a des prix de l'innovation numérique, un concours qui distinguent les plus belles toilettes des bibliothèques (avec pour objectif travaillé sur l'inclusion et l'accessibilité des toilettes). Le Grand Prix Livres Hebdo qui est la distinction la plus reconnue en France, a renouvelé les catégories de son prix, probablement pour s'adapter aux nouvelles évolutions, proposent un grand nombre de catégories, touchant la question de l'accueil, de l'animation, des espaces, de l'innovation numérique...

Et depuis récemment, ces démarches s'étendent à la francophonie par le prix Livres Hebdo ou le prix du Bibliothécaire de l'année de l'AIFBD. La démarche évolue pour intégrer plus d'établissements et récompenser la figure du professionnel des bibliothèques pour son travail et ses accomplissements. Les petites bibliothèques sont également mises en lumière, ainsi que les BU, les BD pour les intégrer dans ces démarches et souligner le fait que chacune d'entre-elles est invitée à y participer.

²⁴⁸ SABY, Frédéric, « Chapitre IX. Quel est l'avenir de la bibliothéconomie », ROCHE, Florence, SABY, Frédéric, *L'avenir des bibliothèques. L'exemple des bibliothèques universitaires*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2013, p. 189-204

Mais ces prix ne peuvent vivre sans la présence des bibliothèques. En leur offrant de la visibilité, de la reconnaissance : les bibliothèques s’y intéressent et prennent du plaisir à candidater (même assez régulièrement pour le prix Livres Hebdo). Ainsi étudier les enjeux des bibliothèques et comprendre les raisons qui les poussent à vouloir candidater, et ceux que ces prix peuvent leur apporter fut intéressant. Entre valorisation, légitimité, rencontres... plusieurs raisons ont pu être identifiées.

Mais cette réflexion fort intéressante a pu rencontrer quelques limites dans la recherche. S’il existe beaucoup d’articles dans le cadre du prix, de son organisation, des lauréats... notamment grâce aux organisateurs et à leurs partenaires qui communiquent énormément dessus. Il y a peu d’informations qui ressortent sur les bibliothèques lauréates, qui communiquent très peu à ce sujet malgré l’enjeu important de la communication sur les prix qui se développe chez les lauréats. Toutefois, l’existence de listes des candidats des prix que j’ai pu retrouver dans des numéros du *LH Magazine* dédié au prix, m’a permis de prendre contact avec un grand nombre de ces bibliothèques dans le cadre de mon étude de cas. Dans la même idée, l’accès à des dossiers de candidatures était assez restreint, mais j’ai pu en trouver quelques-uns que j’ai complétés par des documents que m’ont confiés les bibliothécaires que j’ai pu contacter dans le cadre d’entretien. Cela m’a permis d’étudier un peu plus en détail l’impact que ce prix a eu sur ces bibliothèques. Mon questionnaire et mes entretiens qui m’ont permis de comparer en quelque sorte l’impact que ces prix ont eu sur les lauréats et les non-lauréats m’ont ainsi permis de me rendre compte qu’elles communiquent de leur côté également même si elles le font très peu et surtout assez peu avec les publics. Le guide de l’innovation de Livres Hebdo, qu’ils publient pour mettre en lumière les meilleurs projets innovants qui ont été proposés, permet tout de même de valoriser ces bibliothèques, et de leur apporter une forme de reconnaissance comme elles l’ont évoqué.

Finalement, pour généraliser sur l’ensemble de ses démarches, mis à part le prix Livres Hebdo qui médiatise généralement l’ensemble du prix, des lauréats et parfois des candidats ; les autres prix et concours communiquent assez peu à ce sujet (et ont d’ailleurs connu très peu d’éditions à comparaison au Prix Livres Hebdo). Très généralement, on retrouve des articles sur les lauréats, mais peu d’informations sur les candidats ce qui explique que mon étude de cas est uniquement concernée par le prix Livres Hebdo pour les non-candidats (même si j’ai également contacté des bibliothèques lauréates du concours Chouettes Toilettes).

En termes d’ouverture finalement, ce mémoire peut offrir aux professionnels des bibliothèques ; une base pour les guider dans leurs recherches et dans leur réflexion. Le prix Livres Hebdo est assez reconnu dans le domaine mais les autres initiatives le sont pour leur part très peu. Cela peut leur permettre d’en prendre connaissance, de prendre conscience également de l’impact et de la portée de ses initiatives. Ce mémoire est une ressource pour inspirer les bibliothèques dans leurs démarches d’innovation, de valorisation et de stratégie de communication (dans le cadre de ses prix) mais prouve également leur bonne réception et le dynamisme qu’elle provoque.

Pour les futurs chercheurs, ce mémoire est un point de départ pour inciter à poursuivre les recherches sur le sujet, et à développer peut-être des démarches

comparatives avec les prix et concours américains ou alors internationaux qui sont pour leur part beaucoup plus développés et depuis bien plus de temps.

Par rapport à continuité de ces démarches dans le futur, il est compliqué de les rassembler en une généralité. Certains n'existent plus comme le Concours Chouettes Toilettes, d'autres ne sont pas annuels ou n'ont tout simplement pas obtenu la reconnaissance attendue. Le prix Livres Hebdo lui continue son avancée et vient d'ailleurs d'annoncer le début de leur seizième édition.

Ainsi ces démarches existent, à différentes échelles qui ne sont pas toutes autant reconnues et connues des professionnels, mais pour autant elles interrogent et représentent une réflexion très pertinente reconnue par les professionnels comme nécessitant d'être étudiée.

Finalement, pour un sujet futur, il pourrait être intéressant de se questionner plus précisément sur les bibliothèques qui candidatent à ses prix, et de mettre en place une étude comparative entre les lauréats et ceux qui n'ont malheureusement pas été distingués pour comprendre plus en détail comment sont dictées les modalités du jury. En comparant leurs projets, il pourrait également être intéressant de comprendre pour quelles raisons certaines bibliothèques sont choisies au dépend d'autres et déterminer ce qui pourrait être changé dans les dossiers pour améliorer ses chances d'obtenir un prix.

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Formulaire d'inscription au prix Livres Hebdo des Bibliothèques pour l'année 2025 disponible sur le site du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques

Annexe 2 : Tableau des présidents du jury Livres Hebdo

Annexe 3 : Tableau représentant les lieux de cérémonies pour le prix Livres Hebdo des Bibliothèques

Annexe 4 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Virginie Delrue.

Annexe 5 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Vincent de Lavenne.

Annexe 6 : Guide d'entretien complet (avec les questions adressées à Claire Gourdon-Baillet)

Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet, directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

Annexe 8 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Gaëlle Bourdon, co-responsable de la Bibliothèque de Gallardon

Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry.

Annexe 10 : Compte rendu de l'entretien avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège.

Annexe 11 : Compte rendu de l'entretien avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney Voltaire.

Annexe 12 : Exemple de dossier de candidature ; Médiathèque de Charenton-le-Pont pour la catégorie animation du prix Livres Hebdo

Annexe 13 : Photographie représentant les marques pages imaginés par la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans pour communiquer sur les prix

Annexe 1 : Formulaire d'inscription au prix Livres Hebdo des Bibliothèques pour l'année 2025 disponible sur le site du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques

GRAND PRIX LIVRES HEBDO DES BIBLIOTHÈQUES 2025 Dossier dûment rempli à retourner au plus tard le 20 juillet 2025 (candidature gratuite) par mail à : grandprixdesbibliotheques@livreshebdofr IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU RESPONSABLE DU DOSSIER : Prénom * Nom * Fonction * Téléphone mobile *  Email *	Nom de la bibliothèque * Adresse * Code postal * Ville * Pays * CATÉGORIES : Catégories thématiques : Veuillez choisir une option  0 / 6 sélectionnés Catégories spéciales : Veuillez choisir une option  0 / 2 sélectionnés
Le lauréat du Grand Prix sera sélectionné parmi les établissements dont le jury aura distingué la politique globale dans au moins trois (3) catégories thématiques. RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE ÉTABLISSEMENT : Date de construction * Surface des locaux en m² * Situation dans la localité (centre-ville ? excentrée ?) * Nombre de sites si vous faites partie d'un réseau * Nombre de salariés * Nombre d'habitants desservis *	Nombre d'emprunteurs actifs qui résident dans la Commune ou l'Intercommunalité * Fréquentation (nombre d'entrées) * Nombre de visites virtuelles * Collections * Budget * Budget d'acquisitions * Heures d'ouverture hebdomadaire *

Annexe 2 : Tableau des présidents du jury de Livres Hebdo

Liste des présidents du Jury depuis 2010, accompagnée de l'année et de leur profession :

Année	Nom	Profession
2010	Anna Gavalda (française)	Romancière et professeure de français
2011	Zep (suisse)	Auteur de bande dessinée, illustrateur
2012	Erik Orsenna (français)	Ecrivain et académicien
2013	Dany Laferrière (canadien-haïtien)	Poète, romancier
2014	Amélie Nothomb (belge)	Romancière
2015	David Foenkinos (français)	Romancier
2016	Claude Ponti (français)	Auteur de littérature jeunesse et illustrateur français
2017	Maylis de Kerangal (français)	Ecrivaine
2018	Philippe Jaenada (français)	Ecrivain
2019	Dominique de Saint- Mars (française née au Maroc)	Ecrivaine, autrice de littérature jeunesse et scénariste de bande dessinée
2020	Éric Reinhardt (français)	Ecrivain, dramaturge
2021	Catherine Meurisse (française)	Illustratrice, auteure de bande dessinée
2022	Hervé Le Tellier (français)	Journaliste, poète, écrivain
2023	Anne Berest	Romancière
2024	Laurent Binet	Ecrivain

Annexe 3 : Tableau représentant les lieux de cérémonies pour le prix Livres Hebdo des Bibliothèques

<u>Année</u>	<u>Lieu</u>
2010	Bibliothèque Mazarine de Paris
2011	Bibliothèque de l'hôtel de ville de Paris
2012	Hall des globes de la BNF
2013	Bibliothèque du Sénat
2014	Bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine
2015	Bibliothèque historique de la ville de Paris
2016	Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (Bulac)
2017	Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA)
2018	Institut du monde arabe
2019	Bibliothèque du CNAM
2020	Carré des feuillants à Paris
2021	Bibliothèque Sainte-Geneviève
2022	Maison de l'Amérique latine
2023	BNF
2024	BPI

Annexe 4 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Virginie Delrue.

1) Quels sont les origines du concours ? (Comment, par qui et pourquoi a-t-il été imaginé ?)

Un petit groupe de bibliothécaires se sont interrogés pendant la pandémie de Covid sur les toilettes publiques. De plus en plus de toilettes étaient condamnées dans les bibliothèques et ce lieu essentiel devenait extrêmement rare. De plus, c'est souvent dans les bibliothèques qu'on trouve les seules toilettes gratuites et accessibles de la ville ! Tout cela a posé question sur nos toilettes... et l'accueil en général.

Bref, les toilettes sont un symbole d'accessibilité et d'inclusion...

2) Quels sont les enjeux derrière la création du prix ?

Derrière un titre volontairement provocateur, il s'agit d'interroger l'accueil en bibliothèque. De nombreuses personnes viennent dans nos établissements pour les toilettes. Si l'accueil y est positif, elles resteront pour découvrir l'établissement. Et puis, si on a de « chouettes toilettes », c'est que l'équipe l'est aussi !

Nous avons mis un accent particulier sur l'accessibilité et l'inclusivité des toilettes. Nous avons vu des boîtes à dons pour les protections menstruelles par exemple un peu partout après la première édition.

3) Est-ce que de la communication a été faite autour du concours ?

Oui, nous avons profité du congrès et des blogs des commissions impliquées pour diffuser largement le concours. Nous avons contacté de nombreuses bibliothèques aussi pour expliquer le concept et à réfléchir sur leurs toilettes.

4) Comment la création de ce concours a-t-il été accueilli par les professionnels ?

D'abord timidement, on nous a reproché la futilité, volontaire, du titre. Cela nous a permis d'entamer la discussion et le fond de la démarche. Au final, nous avons été très bien accueillis et même plébiscités ! C'est le dialogue avec les professionnels qui était important pour nous.

5) Comment se déroule les candidatures ? Que faut-il faire et quel document faut-il transmettre ?

Il y a un dossier à remplir avec des photos à transmettre. Nous avons élaboré un règlement et un dossier de presse également. Tout est en ligne sur le site de l'ABF

6) Candidate-t-on pour une catégorie directement ou pour le concours en générale ?

Les candidatures se font pour le concours en général. Les catégories ont été adaptées ensuite. Nous savions combien de catégories nous aurions mais les titres ont été adaptés en fonction des dossiers, afin de mettre en valeur ce qui nous a le plus plu.

7) Quels sont les différentes catégories du concours ? Sont-elles les mêmes selon les années ?

Comme je le disais, nous avons adapté les titres en distinguant « petite » et « grosse » structure. Sont récompensés l'esthétique, services, le meilleur projet et également un prix du jury.

Là je vous invite à consulter les 3 pages du concours pour avoir l'ensemble des titres :

<https://www.abf.asso.fr/4/200/908/ABF/concours-chouettes-toilettes-2021>

<https://www.abf.asso.fr/4/200/950/ABF/concours-chouettes-toilettes-2022>

<https://www.abf.asso.fr/4/200/1000/ABF/concours-chouettes-toilettes-2023>

8) Quels ont été les partenaires du concours ? Ont-ils changé selon les années ? Quel est leur contribution au prix (contribution financière, lots...)

Dès le départ, nous voulions la représentation une association telle que l'Afa Crohn (<https://www.afa.asso.fr/>) qui a participé pleinement au jury. L'expérience a été riche pour nous, on a vraiment réalisé l'importance des toilettes pour la population. Pour l'essentiel des autres partenaires, ils ont fourni généreusement des lots de circonstance.

9) Quel est le rôle du jury ? Comment se déroule les délibérations ?

Nous avons répondu aux (nombreuses) questions sur la boîte mail, relancés les participant.e.s et choisis en concertation les élu.e.s. Nous nous sommes réunis plusieurs fois, avons délibéré et choisis ensemble les gagnant.e.s et les lots assortis. C'est à l'unanimité du jury que les bibliothèques gagnantes ont été désignées.

10) Quel a été votre rôle personnellement dans la création et au sein du jury ?

Je suis membre de la commission légèthèque, qui œuvre notamment à la construction de soi dans les bibliothèques. L'inclusivité est très importante pour nous. Dès que j'ai été informée de la volonté de créer ce concours, j'ai proposé de représenter la commission. Les toilettes sont souvent genrées ce qui est un héritage patriarcal et une vraie violence pour les personnes trans ou non binaires. De plus, elles sont rarement en conformité avec la loi qui impose des toilettes mixtes pour les personnes à mobilité réduite. Bref, il est bon de rappeler quelques conseils.

11) Que pouvez-vous dire sur la cérémonie de remise de prix ? Comment les lauréats sont-ils mis au courant ?

Nous avons fait la remise des prix lors du congrès, ce qui a permis une belle visibilité de l'action. Nous avons prévenu les lauréat.e.s d'être présent.e.s si possible lors de session. Nous avons ensuite envoyé des mails aux personnes qui n'étaient pas présentes.

12) Avez-vous des projets qui vous ont particulièrement marqués ?

Oui, mais c'est surtout le nombre de dossiers et les questions qui nous ont marqués. Franchement, on ne s'attendait pas à un tel succès.

13) Comment sont distribués les lots aux lauréats ?

Pour les personnes présentes sur le congrès, elles sont reparties avec les lots. Pour les autres, nous avons envoyé après le congrès. Tout le monde a reçu badge et autocollants « chouettes toilettes » ainsi qu'un assortiment de lots.

14) Est-ce que les bibliothèques non lauréates reçoivent quelque chose à la suite de leur participation ?

Faute de moyen, non, mais il me semble que nous avons envoyé des badges et des autocollants à toutes les bibliothèques qui en ont fait la demande.

15) Pourquoi le concours a-t-il été arrêté ?

Au bout de 3 ans, nous pensons avoir fait passer le message : les toilettes de bibliothèques sont importantes ! La réalisation de la check-list a été notre conclusion.

(<https://drive.google.com/file/d/16roYLLrKBc3tKYEEB6KrS0KtmTSPHUIM/view>)

Et puis nous voulions laisser la possibilité d'un autre concours organisé par une autre commission de l'ABF.

16) Votre rôle au sein du concours a-t-il eu un impact particulier sur votre profession (manque de temps par exemple, surplus de travail) ? Qu'est-ce que cela vous a appris sur l'importance des toilettes en bibliothèques ?

Aujourd'hui, je suis plus attentive aux toilettes en général. Partout où je vais, je remarque les côtés sexistes et souvent non légaux. Il y a encore du travail !

Pour les bibliothèques que je visite, je n'hésite pas à parler du concours pour signaler la check-list bien utile pour rendre les toilettes (et donc la bibliothèque) plus accueillantes.

C'est un investissement en termes de temps, c'est sur. Cela s'ajoute au temps donné pour la commission. Tout ce qui concerne la commission, y compris le concours, se fait hors temps de travail. Mais c'est notre côté militant.e.s !

17) Avez-vous des informations supplémentaires à rajouter ?

Le concours est arrêté mais pas le combat ! Vive les toilettes accueillantes, accessibles et neutres !

Annexe 5 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettes de Vincent de Lavenne.

Laura Moscato - Mémoire M1 SIB

« Les démarches (prix, concours, distinctions) récompensant les bibliothèques »

Question concours Chouettes Toilettes :

- 1) Quels sont les origines du concours ? (Comment, par qui et pourquoi a-t-il été imaginé ?)

Le concours a été créé à la suite d'une blague sur Twitter, de mémoire à l'été 2020, dans une discussion avec des collègues bibliothécaires (de mémoire, Nathalie Clot, directrice de la BUA, SCD d'Angers, qui avait déjà beaucoup travaillé sur les enjeux liés aux toilettes, et Amandine Jacquet). En l'occurrence, suite à une photo de toilettes improbables (intégrées à un donjon dans une muraille), l'idée était de dire "on devrait imaginer un concours des meilleures toilettes de bibliothèque !" ; Amandine Jacquet avait ensuite recontacté l'ensemble des personnes pour concrétiser l'idée.

- 2) Quels sont les enjeux derrière la création du prix ?

L'intérêt principal était de visibiliser les toilettes comme un espace méritant l'attention des professionnels que nous sommes dans une logique de la création ou du réaménagement de bibliothèques, mais aussi dans une logique d'amélioration de l'accueil et de soin des usagers. En 2020, mon impression est que le contexte professionnel était très installé autour de la notion déjà familière de troisième lieu, et j'avais été à mon niveau assez marqué par l'application de méthodes issues de l'UX design au sujet des toilettes dans un chapitre d'ouvrage aux presses de l'ENSSIB par N. Clot (l'extrait [est lisible ici](#), partie "Les vécés étaient fermés de l'intérieur"). Après lecture, il m'a semblé assez naturel, alors qu'une telle préoccupation se faisait sur les séjours longs des usagers, de considérer avec sérieux un espace qui sort souvent de notre zone d'analyse professionnelle, alors qu'il est généralement le premier sujet sur lequel on nous pose des questions à l'accueil, qu'il est souvent un sujet clivant de service public (sécurité ou dysfonctionnement du lieu, usages détournés ou problématiques, etc...).

Amandine Jacquet venait de terminer la rédaction du numéro 100 de la revue Bibliothèque(s) avec une collègue, qui était basé sur l'idée de donner 100 idées pour améliorer sa bibliothèque, il y était question de toilettes (au travers d'actions contre la précarité menstruelle) ; elle avait également une communication prévue avec Nathalie Clot sur le thème des toilettes au congrès de l'ABF cette année

- 3) Est-ce que de la communication a été faite autour du concours ?

Oui, communication sur Facebook, Twitter (qui était à l'époque assez bourgeonnant pour les échanges professionnels en bibliothèque) et Instagram

- 4) Comment la création de ce concours a-t-il été accueilli par les professionnels ?

De manière générale, entre circonspection et intérêt. L'idée était de toute manière d'interpeller, avant d'amener des collègues à réfléchir sur ce lieu, donc le fait de questionner des collègues faisait partie du projet. Les retours les plus réservés (et aussi les plus intéressants) concernaient surtout la non-prise en compte (ou le risque d'insuffisante prise en compte) de problématiques particulières, notamment liées à l'accessibilité. Auquel cas nous nous sommes adjoints la participation de collègues de la commission Accessibilité de l'ABF pour relire avec nous le cahier des charges demandé aux participants.

- 5) Comment se déroule les candidatures ? Que faut-il faire et quel document faut-il transmettre ?

Laura Moscato - Mémoire M1 SIB

« Les démarches (prix, concours, distinctions) récompensant les bibliothèques »

De mémoire, le protocole a changé chaque année, mais nous avions un questionnaire adressé à toutes les bibliothèques, qu'il fallait remplir, avec une partie libre pour expliquer (le cas échéant) le projet de la bibliothèque, ou en tous cas le narratif qui entoure ce qui se passe dans les toilettes des établissements répondants

6) Candidate-t-on pour une catégorie directement ou pour le concours en générale ?

On candidate pour le concours en général (cf réponse suivante)

7) Quels sont les différentes catégories du concours ? Sont-elles les mêmes selon les années ?

Les catégories ont évolué chaque année, selon l'état des discussions du jury mais aussi selon le nombre et la qualité des dossiers. Typiquement, la notion de "petite", "moyenne" bibliothèque n'était pas évidente à cerner, pas plus que "rurale" ou "urbaine", et pourtant l'intérêt pour nous était aussi de pouvoir récompenser des bibliothèques opérant à moyens nuls ou presque (sans quoi le concours récompenserait tout le temps des nouvelles constructions), notamment pour partager des bonnes idées envers toutes les bibliothèques, indépendamment de la taille et du budget.

8) Quels ont été les partenaires du concours ? Ont-ils changé selon les années ? Quel est leur contribution au prix (contribution financière, lots...)

L'ABF a toujours été partenaire du concours, et nous a fourni une contribution matérielle (lots) et organisationnelle (créneau horaire dans le programme du congrès, 1 fois en distanciel et 2 fois en présentiel).

Nous avons également eu des partenaires fournisseurs de lots, c-à-d des entreprises proposant des matériels autour des toilettes ([papier toilette Popee](#), [Pissedebout](#)...)

9) Quel est le rôle du jury ? Comment se déroule les délibérations ?

Le rôle du jury était de consulter tous les dossiers de candidatures et de décider des prix et de la répartition des lots. Les délibérations se sont toujours effectuées en visio, avec une discussion collégiale sur la qualité des dossiers, sur la manière d'organiser des comparaisons qui créaient elles-mêmes des catégories

10) Quel a été votre rôle personnellement dans la création et au sein du jury ?

J'ai répondu à la sollicitation d'Amandine quand elle nous a relancé pour créer effectivement le concours. Après ça, nous nous sommes découpés le travail entre elle, moi, Nathalie Clot, Virginie Delrue (commission Légothèque) et Nathalie Etienne la première année, puis il y a eu des changements dans l'équipe d'organisation mais le noyau Amandine-Virginie-Nathalie Etienne et moi sommes restés quasiment tout le temps

11) Que pouvez-vous dire sur la cérémonie de remise de prix ? Comment les lauréats sont-ils mis au courant ?

Elle a été chaotique la première année, sachant qu'elle s'est déroulée dans un congrès qui est passé du présentiel au distanciel (à cause du COVID) ; on essayait de ne pas mettre les lauréats au courant avant l'événement, mais on rappelait à chacun des déposants de se connecter pour suivre la remise. On a eu, en présentiel, peu de cas où les lauréats étaient effectivement présents (sachant que c'étaient parfois des petites bibliothèques qui avaient peu les moyens d'envoyer des agents au congrès de l'ABF). Les remises présentiels étaient pour ma part toujours chaotiques, puisque travaillant en BU, je n'ai jamais été envoyé par ma collectivité au congrès de l'ABF, et m'y trouvais à chaque fois à la fin de Cyclo-Biblio (dont

Laura Moscato - Mémoire M1 SIB

« Les démarches (prix, concours, distinctions) récompensant les bibliothèques »

j'étais membre de l'équipe d'organisation), avec des trains à reprendre et des timings assez serrés. La remise était pourtant souvent l'occasion d'une session de questions-réponses sur les toilettes en bibliothèque, avec des échanges parfois riches avec la salle ; pour autant, elle était largement improvisée...

12) Avez-vous des projets qui vous ont particulièrement marqués ?

Le dossier de l'Atelier à Pechbonnieu était absolument incroyable, dans le sens où il alliait des propositions complètement improbables (voire de goût douteux, si je me rappelle du consensus du jury) comme un dictaphone à l'entrée des toilettes, avec une vraie stratégie d'accueil du public adolescent qui était le leur ; dans les idées de génie, notamment, le prêt de vêtements en cas d'accidents, de règles abondantes imprévues ou autres. Le côté improbable était vraiment, dans leur argumentaire, lié à la manière d'accueillir un public spécifique et d'assurer une bonne utilisation des lieux.

13) Comment sont distribués les lots aux lauréats ?

Épineuse question : sachant qu'on a rarement eu l'occasion de croiser directement les lauréats, on a souvent du faire du colisage des lots pour les lauréats, et du coup se débrouiller pour que les lots arrivent dans un endroit unique pour faire ces colis, sachant que c'était l'ABF qui se chargeait financièrement de l'envoi. Ça a toujours été une étape compliquée et lente, et on a parfois fait des livraisons directes aux bibliothèques quand on avait l'occasion de s'y rendre (comme [à la Canopée](#))

14) Est-ce que les bibliothèques non lauréates reçoivent quelque chose à la suite de leur participation ?

De mémoire non, mais nous y avons réfléchi ; nous n'étions pas à ce point dotés en lots, de mémoire

15) Pourquoi le concours a-t-il été arrêté ?

Le temps, pour ma part. L'organisation du concours était fait en plus de trois autres engagements professionnels associatifs, au sein de Cyclo-Biblio, de la commission recherche de l'ADBU et d'un groupe pour le développement des ressources éducatives libres qui amenait des collaborations avec des associations européennes. Sur le temps long, ce n'était plus tenable...

16) Votre rôle au sein du concours a-t-il eu un impact particulier sur votre profession (manque de temps par exemple, surplus de travail) ? Qu'est-ce que cela vous a appris sur l'importance des toilettes en bibliothèques ?

C'était un engagement passionnant, toujours un peu frustrant car les mêmes écueils se sont reproduits d'année en année : stress de ne pas avoir assez de candidatures, recherche de lots et de partenaires consommatrice en temps, communication encore et toujours... En surplus de ça, deux choses qui me paraissaient importantes ne se sont jamais produites :

- ouvrir le sujet à l'international, avec des candidatures de bibliothèques nord ou sud américaines, africaines, asiatiques, océaniques ou même hors de la zone francophone européenne (ou bien même des retours de collègues de ces continents pour voir quelles problématiques communes ou différentes existaient)
- passer du concours à une phase de publication (avec une forme non claire) pour synthétiser les thématiques fortes et proposer des pistes à des collègues qui seraient intéressés par le concours mais pour lesquels la forme de concours n'aide pas à avancer sur le sujet

Laura Moscato - Mémoire M1 SIB

« Les démarches (prix, concours, distinctions) récompensant les bibliothèques »

17) Avez-vous des informations supplémentaires à rajouter ?

Hâte de lire votre mémoire pour voir si l'expérience Chouettes Toilettes est semblable aux autres, désolé du délai de réponse !!!

Annexe 6 : Guide d'entretien complet (avec les questions adressées à Claire Gourdon-Baillet)

<u>Titre de la partie</u>	<u>Questions</u>
Présentation	- Pouvez-vous présenter en quelques phrases (votre carrière, vos expériences...) ? - Pouvez-vous présenter l'établissement ? - En quelle année avez-vous participé au prix ? - Pour quel prix avez-vous candidaté ?
Pourquoi candidater ?	- Comment avez-vous découvert l'existence de ce prix ? - Pourquoi avez-vous pris la décision de candidater ? - Comment cette candidature a-t-elle été partagé autour de vous (collègues, tutelle ?)
La candidature	- Comment candidater ? Quels documents ont dû être fournis ? - Quel projet avez-vous présenté ? Comment la mise en place de ce projet s'est déroulée ? - Combien de temps cela a pris ? - La mise en place de ce projet ou la participation au prix a-t-il eu un grand impact sur la bibliothèque ? - Quelles contraintes avez-vous rencontré ? - Combien de personnes ont travaillé dessus ?
Les retombés après le prix ?	- Quel prix avez-vous remporté ? - Qu'est-ce-que votre participation au prix vous a fait gagner à vous, à votre bibliothèque ? (Notoriété, récompense...) - Comment avez-vous reçu les résultats ? - Vous êtes-vous rendus à la cérémonie ? Où et comment s'est-elle déroulée ? - Quel est votre avis sur le choix du lieu de cérémonie ? - Avez-vous poursuivi votre projet à la suite de l'obtention de votre prix ? Avez-vous fait des rencontres particulières ? - Est-ce que d'autres bibliothèques se sont montrées intéressées par votre projet ? - Selon vous quel est l'enjeu derrière l'organisation de ce genre de prix ?
<u>Prix Chouettes Toilettes</u>	- Comment avez-vous entendu parler de ce concours ? - Comment s'est passé la candidature ? - Comment avez-vous préparé votre projet ? Qui y a participé ? - Avez-vous fait de la communication dessus ? - Quel prix avez-vous remporté ?

	- Où s'est passé la cérémonie de remise des prix ? Qu'est-ce que vous avez apprécié ? - Quel impact votre participation au prix a-t-il eu sur la bibliothèque ?
<u>Jury Chouettes Toilettes et Livres Hebdo</u>	- Pourriez-vous me parler de votre expérience en tant que membre du Jury pour les deux prix ? - Comment et pourquoi avez-vous été invité à y participer ? - Comment cela s'est-il déroulé ? Qu'avez-vous apprécié de cette expérience ? - Comment les membres du jury ont-ils travaillé ensemble ? Quel temps y avait vous consacré ? - Qu'elles sont les critères d'évaluations des projets ? Comment se déroule les délibérations ? Suivent-elles une trame ? - Au sujet de la remise de prix, pensez-vous l'avoir vécu de la même manière en tant que candidat, qu'en tant que membre du jury ?
Bilan général	- Avez-vous fait de la communication autour de ces deux prix ? Si oui, pour qui ? Par quoi est-elle passé ? En quoi est-ce important selon vous de communiquer autour de ces prix ? - Seriez-vous intéressé de participer à nouveau au prix Livres Hebdo ? Ou à d'autres prix de ce type ? - Dernière question : Auriez-vous des documents susceptibles de m'intéresser que vous accepteriez de me confier dans le cadre de mon étude ? (Guide de l'innovation, articles, photos, dossiers de candidatures...)

Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet, directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans

Durée de l'entretien : 44.17.

Laura : Nous sommes le 27 mars 2025. Il est 15h06, en présence de Laura Moscato, étudiante en première année de Master SIB à l'Université d'Angers, pour recueillir le témoignage de madame Claire Gourdon-Baillet. Euh dans un premier temps, pourriez-vous euh vous présenter ?

Claire : Oui, je m'appelle Claire Gourdon-Baillet. Je travaille à la Ludo- Médiathèque de Bordères-et-Lamensans. Bordères-et-Lamensans qui est un petit village euh dans les Landes de 360 habitants. Je suis euh responsable de la médiathèque depuis 20 ans. La médiathèque qui a évolué au fil des années, qui est passé de médiathèque de 50 m² à Ludo-Médiathèque de 250 m².

Laura : Et euh par rapport à votre parcours professionnel ou vos études, est-ce que vous pourriez aussi en parler ?

Claire : Oui, alors j'ai été recrutée dans le cadre des emplois jeunes. Et mon profil de poste à l'époque, c'était animatrice de la vie culturelle, sociale et sportive. Euh puisque j'ai un DUT animation euh sociale et socio-culturelle, et j'ai des brevets d'état d'éducateur sportif. Donc en fait, quand j'ai été recrutée, j'ai eu à charge euh la mission de la médiathèque. Je faisais également euh la gym pour les seniors et les enfants. Et j'avais le côté euh social avec le transport en minibus pour les personnes isolées euh de la commune, pour les amener aux courses, au marché et au supermarché, deux fois par mois. Donc voilà pour l'intitulé de mon poste qui reprenait un peu toutes les facettes de mon profil. Donc un DUT animation sociale et socio-culturelle, des brevets fédéraux de gymnastique, un brevet d'état d'éducateur sportif et voilà.

Laura : D'accord. Euh du coup, par rapport au prix Livres Hebdo, en quelle année avez-vous participé au prix ?

Claire : Alors, on a postulé plusieurs fois, mais on a été, on a été gagnant de la Petite Bibliothèque en 2019 euh et gagnant du Grand Prix en 2023.

Laura : D'accord. Et euh du coup vous-avez euh, pour le Grand Prix en tout cas, vous aviez postulé (oui) à plusieurs prix ?

Claire : Oui, (lesquels ?) on a postulé à trois catégories. Donc j'avais postulé dans l'action innovante, puisqu'en fait on avait mis en place euh un lieu de, un projet tout autour du répit parental, avec un siège de massage à disposition dans la médiathèque, mais aussi des temps de relaxation pour les parents avec des baby-sitters qui gardent euh les enfants. Donc je trouvais ça très intéressant et je me disais, allez celui-là, on a envie d'en parler. Donc en service innovant, le répit parental. En animation, on avait beaucoup d'animations avec une forte fréquentation, mais on a surtout monté un projet avec une euh dizaine d'adolescents euh pour aller visiter les studios Harry Potter à Londres. Donc j'étais là, ça aussi c'est quand même pas mal et euh j'ai envie de le partager. Je me suis dit, quitte à faire deux dossiers, ben on essaye d'en faire un troisième pour postuler au Grand Prix, sans y croire hein. Et je me suis dit, mais qu'est-ce que je peux faire, qu'est-ce que je peux faire ? Et mon collègue qui venait d'arriver, qui remplacé Léa, qui était en congé maternité, il me dit, mais postule en animation, parce que tu ne te rends pas compte de tout ce qui se joue euh non, postule en accueil pardon (rire), postule en accueil parce que tu ne te rends pas compte de tout ce qui se joue euh dans ta médiathèque, en fait tu ne le vois même plus. Et on s'est assis, et c'est vrai qu'on a parlé, on a parlé, et je me suis dit, a bah ouais, donc dernier, dernière catégorie, postuler en accueil.

Laura : D'accord. Et euh comment avez-vous découvert l'existence euh du prix ?

Claire : Alors depuis très, très longtemps euh, c'était ma première collègue euh qui est arrivée en 2007, qui suivait tous les ans les euh, lauréats, en fait, pour s'inspirer, pour avoir des idées, pour voir ce qui se faisait. C'était sa veille documentaire. Et quand on a ouvert en Ludo-médiathèque, je trouvais ça sympa, je me suis dit, on va essayer de, de postuler.

Laura : Ok

Claire : Et la première année qu'on a postulé, on n'a pas gagné, mais on a reçu un mail euh de Claude Poissenot, qui nous, qui nous disait, vous n'avez pas gagné, certes, mais je vous trouve remarquable, et ça nous a super motivés. Donc voilà.

Laura : Comment euh cette candidature a-t-elle été partagée euh autour de vous, donc euh avec euh des collègues, avec euh la tutelle, les publics ?

Claire : Alors des, sur la structure, euh donc petite structure, on n'est que deux. Euh Léa était en congé mat, et son remplaçant euh n'avait pas été pris pour l'été, où on avait des horaires aménagés, donc j'étais toute seule. Donc euh j'ai préparé les dossiers toute seule, et j'ai à peu près compté, j'ai mis 80 heures pour les trois dossiers. (Ok) C'est quand (Oui) bon après euh, on le fait comme on veut, mais moi, sur ma finalité euh, j'ai mis 80 heures. Euh la tutelle, ben je crois que j'ai dit, ici, tout est facile, donc j'ai dit à monsieur le maire, je repostule à Livres Hebdo en lui racontant les, les trois thématiques que, que je voulais faire. Voilà. C'est facile, on n'a pas obligatoirement besoin de... on a des autorisations formelles, il n'y a pas de soucis de ce côté-là.

Laura : D'accord. Et euh ça se passe comment pour candidater ? Est-ce qu'il y a des documents euh obligatoires à fournir, par exemple ?

Claire : Oui. Vous avez une fiche de renseignement qui permet vraiment de, quand après on étudie les dossiers, de pouvoir comparer avec le nombre d'auteurs, le nombre de salariées, les mètres carrés, voilà pour se rendre compte. Et après, on peut ajouter un petit dossier euh qui euh correspond justement aux thématiques qu'on a choisi de postuler. Donc euh je crois qu'on peut dire qu'on n'aime qu'il y ait quand même des dossiers assez conséquents si on a envie de partager et de montrer aux membres du jury euh tout ce qu'on a envie de dire quoi.

Laura : OK. Et est-ce que vous avez rencontré des contraintes ?

Claire : Oui, c'était compliqué, c'était difficile. Je trouve que c'est quand même des gros dossiers et que ça demande du temps, beaucoup de temps, franchement, de l'énergie. Et la contrebalance, c'est qu'au moins pendant un moment, on s'arrête et on analyse nos pratiques. Et ça, j'ai trouvé ça fabuleux de pouvoir se poser, de pouvoir avoir euh des chiffres, des stats, euh voilà de recueillir des témoignages de gens. Et ça, c'était super intéressant. Donc c'était la contrebalance. C'est pas un dossier facile. Et quand ont été, quand cette année, j'ai été membre du jury, il y a un dossier, moi, que je trouvais trop léger. Et je disais que pour moi, ça ne peut pas représenter le prix Livres Hebdo. Pour moi, il n'y a pas assez de travail derrière quoi. Voilà, pour terminer.

Laura : Euh, les résultats, du coup, comment vous les avez reçus ? Est-ce que vous les avez découverts en même temps que tous les autres ou d'une autre façon ?

Claire Gourdon-Baillet : Non. On a eu un appel avant. Donc les deux fois, c'était assez anecdotique. C'est-à-dire que la première en 2019, pour le prix de la petite bibliothèque, on savait que les délibérations étaient tel jour. Donc toute la journée, j'ai surveillé mon mail, j'ai surveillé l'ordi. Il s'est rien passé. Et à 17 h, en fait, je pars faire de la gym et jeux d'éveils aux 3-6 ans, aux enfants de 3-6 ans. Je me suis dit bon bah c'est bon, c'est fini. Ils ont délibéré. On n'a pas eu d'appel. C'est mort quoi. Et je me rappelle très bien au même moment, j'étais en train de faire sauter euh une petite fille de 4 ans sur un trampoline qui me regardait avec des yeux émerveillés. Et je me disais « oh mais t'es con ma fille t'a attendu Livres Hebdo toute la journée mais euh la véritable valeur des choses, elle est là ». Regarde comment Clara elle te regarde. Enfin... Et au même moment, mais vraiment au même moment (exclamation), j'ai ma montre qui a vibré avec un message de ma collègue qui me disait on a eu un appel de Livres Hebdo, on a gagné. Voilà. Alors je me disais Clara, c'est fabuleux, c'est merveilleux. Mais à la fois Livres Hebdo, c'est encore mieux (rire). Donc ça, c'était en 2019. Et 2023, par contre, ils ont arrêté de donner les dates des délibérations pour éviter qu'on les appelle et qu'on leur pose des questions. Donc on ne savait pas du tout vers quelle période c'était. Et j'étais en formation. Et ma collègue m'envoie un message en me disant il y a une dame, elle veut vraiment te joindre, un texto. Il faudrait vraiment que tu la rappelles aujourd'hui. Donc elle me donne le numéro de téléphone. Bon je

m'échappe de la formation. Je me mets dans le couloir. Et là, elle me dit bon, ben c'est Livres hebdo [...] C'est pour vous dire que vous avez gagné le Grand Prix.

Laura : Ok.

Claire Gourdon-Baillet : Et du coup, j'ai eu un blanc. J'étais là. Le Grand Prix ? Vous êtes sûre ? (rire) Donc on a papoté. Je suis allée me rasseoir à ma formation. Et pendant ma formation, j'ai dit non mais tu as mal compris c'est pas possible. Donc j'ai renvoyé un texto sur le message en disant : j'ai bien gagné le Grand Prix, c'est ce que vous avez dit ? Elle m'a répondu oui, oui. Donc j'étais là. Bon, bien, là je crois que c'est bon. C'est écrit. C'est pas que entendu, c'est aussi écrit. Mais c'était à chaque fois une joie super immense parce que c'est un investissement et parce que c'est euh une reconnaissance. Moi, je me suis, j'ai des formations bibliothécaires, mais que dans le cadre de ma médiathèque départementale. Donc en fait, je me considère toujours euh comme un peu euh... C'est quoi le mot ? euh impostrice, quoi. (rire) Imposteur. Et (rire) je me dis toujours ouais, mais ce que tu fais, c'est peut-être pas bien euh. Et en fait, voilà, le fait de gagner les prix, ça me disait en fait, ouais, tu sais que ça marche ta structure. Tu le sais que, tu le vois. On parlera après de la fréquentation, mais on a énormément de demandes. Tu le sais, mais est-ce qu'aux yeux de tes professionnels, tu es dans le vrai ? Et en fait, le fait de gagner Livres Hebdo, ça me dit ben ouais, tu es dans le vrai quoi. Et ça, ça fait du bien.

Laura : C'est sûr. Euh du coup, qu'est-ce que votre participation aux prix vous a fait gagner à vous et votre bibliothèque, par exemple en termes de notoriété, de récompense

Claire : Ouais, alors tous les petits prix euh, il n'y a pas de récompense sur Livres Hebdo, c'est que de la notoriété. Le grand prix, on a gagné 5000 euros de la Sofia. Donc 5000 euros pour des grosses bibliothèques, c'est peut-être rien. Pour nous, c'est deux ans et demi euh d'acquisition en livre, par exemple. Donc euh ça, c'était pour le grand prix. Et après, on a énormément euh, ben on en a parlé sur les réseaux, on a fait un article. Voilà, le journal local s'en est emparé. Ouais, ça a fait une petite reconnaissance. Et on a aussi des contacts de l'extérieur, en fait, de gens qui suivent les grands prix et qui appellent pour des questions, pour des visites, pour échanger.

Laura : Ça arrive souvent, du coup ? Encore aujourd'hui ou c'était vraiment au moment euh de... ?

Claire : Non, encore, ouais. Encore, ouais, quand même, ouais. Parce qu'en fait, il y a toujours des professionnels qui font des interventions et qui me disent... et qu'en fait, ils nous citent. L'autre jour, j'ai eu une dame, Madame [Écart], je crois que c'était elle, en formation. Et donc, je lui ai dit, Ludo-médiathèque de Bordères et elle me dit, oh mais dans mes formations, je présente votre clip vidéo. Bon, voilà, c'était drôle, quoi (rire). Donc voilà, je me dis, il y a toujours un peu de réassort qui fait qu'il peut y avoir des questionnements ou des appels. (ok) Après, c'est trois ou quatre parents, c'est pas, c'est pas tous les jours.

Laura : Oui, oui. Euh, vous vous êtes rendue, du coup, à la cérémonie ? Où est-ce qu'elle s'est déroulée ?

Claire : Oui. Euh alors, à la... Le grand... Non, oh putain, je vais pas me rappeler. Attends. Euh C'était à la... Ça, il faudra peut-être vérifier sur Internet. En 2019, je crois que c'était au musée de l'école des arts ou un truc comme ça, sur Paris. Et le grand prix, c'était dans la super bibliothèque de Paris, là, avec une salle magnifique qui était dans la série Arsène Lupin. J'ai même pas pris mon téléphone pour chercher en même temps. Euh je sais plus. Il va falloir fouiller un peu. Je ne suis pas une parisienne. Je ne sais plus.

Laura : C'est pas grave.

Claire : En tout cas, deux fois sur Paris. Et en fait, c'est à chaque fois sur des bibliothèques à différents endroits. Mais le grand prix, c'était magnifique. Je me rappelle plus où c'était. La bibliothèque de Paris, je crois que c'était à la...

Laura : C'est pas la BNF 2023 ?

Claire : Oui. Oui, il me semble que c'est la BNF.

Laura : Ok. Euh du coup (ouais, ouais), c'est quoi un peu votre avis sur le choix de lieu de cérémonie ?

Claire : Ah, c'est chouette. Ça permet de découvrir des... Enfin, moi, j'ai fait la BNF. Donc, quand on a fait la BNF, c'est magnifique. Euh pour le prix de la petite bibliothèque en 2019, on était beaucoup plus collés les uns aux autres. Il n'y avait pas de recul. C'était beaucoup moins agréable. Mais là, la BNF, c'était sympa, ouais. (ok) Et cette année, quand j'ai fait le jury, on était à la BPI. Et là, c'est pareil, c'était grand. Donc, ça permettait un peu de s'étaler. C'est chouette. Ça fait découvrir des lieux de bibliothèques dans, dans tout Paris. C'est chouette.

Laura : Ok. Euh, du coup, comment s'est déroulée la cérémonie ?

Claire : Comment s'est déroulée la cérémonie. Eh bien, on est tous convoqués euh à l'heure du début. Et en fait, sont énumérés progressivement les gagnants de chaque catégorie pour finir jusqu'au grand prix. Et ensuite euh, il y a un partage, un partage dînatoire tous ensemble.

Laura : Ok. Euh...

Claire : Si je ne dis pas assez-vous pouvez me compléter.

Laura : Ah si. Non, non, pas de problème.

Claire : Oui.

Laura : Pas de problème.

Claire : Ok. N'hésitez pas.

Laura : Euh du coup, est-ce que vous avez poursuivi euh votre projet après l'obtention du prix ou est-ce que vous en avez commencé des nouveaux ?

Claire : Alors, Harry Potter, ça s'est terminé puisque c'était une action ponctuelle. Euh mais on a fait un projet l'année d'après autour du manga, qui était pour les enfants un peu plus jeunes et qui était plus départemental, au niveau d'une finalité départementale. Et là, cette année, on attend de voir si on a, si on obtient une subvention. On a fait un projet autour de la bande dessinée pour aller à Bruxelles voir les adaptations de bande dessinée. (ok) Donc là, on attend. Donc les gros projets, les projets autour des adolescents, on essaie d'en faire un par an. Concernant le répit, on a maintenu notre service avec les baby-sitters. On a fait les accords Toltèques. Enfin, on essaie vraiment de travailler dans cette, dans cette dynamique. Et l'accueil, et bien en fait c'est toujours le même état d'esprit et la même ambiance. Donc ça, ça ne change pas.

Laura : D'accord. Euh selon vous, c'est quoi un peu l'enjeu derrière l'organisation de ce type de prix ?

Claire : Ben c'est d'avoir une visibilité peut-être un peu plus nationale. C'est une valorisation.

Laura : Ok

Claire : Je dirais ça.

Laura : D'accord.

Claire : Et pour nous, c'est une reconnaissance euh de la part des pères. Moi, c'était vraiment ça.

Laura : Ok. Euh du coup euh, par rapport au concours Chouettes Toilettées, comment vous avez découvert euh l'existence de ce concours ?

Claire : Alors lui, on l'a découvert sur Insta. C'est ma collègue qui était très, qui était sur Insta qui m'a dit « Regarde ce qu'il y a comme concours ! ». Et en fait, je crois qu'il se terminait le lendemain au niveau des

dépôts des dossiers. [Exclamation] On a dit « On le fait ? Ouais, allez, on le fait ! ». Et voilà comment on s'est lancé pour Chouette Toilette.

Laura : Ok. Et du coup, ça s'est passé comment pour candidater ?

Claire : Alors là, c'est des photos, un petit argumentaire de mémoire qui explique. Euh un dossier qui est prérempli en fait où il y a plusieurs (j'ai du mal à trouver mes mots) ; plusieurs outils qui montrent la pluralité des toilettes. C'est pas que des toilettes propres, mais c'est des toilettes non genrées, c'est pas de stigmatisation, c'est des choses comme ça. Donc en fait, il faut cocher euh si on propose des périodiques, si on propose voilà, plein de choses comme ça. Et, et voilà, c'est assez facile, c'est assez rapide, c'est pas du tout la même approche que Livres Hebdo.

Laura : Du coup...

Claire : Donc ça a été plié en deux heures, le Chouette Toilette, avec les photos et tout le tralala.

Laura : Du coup, il n'y avait pas un projet précis à préparer, c'était vraiment expliquer un peu ce qui était mis en avant ?

Claire : Ouais c'était expliquer, voilà, nos toilettes. Alors nous avait, on n'a pas un public euh non genré, on n'a pas ces difficultés-là. On avait essayé que nos toilettes soient beaux, en fait, et le départ, je me rappelle de M. Le Maire qui disait « mais c'est que des toilettes ». Et nous ont dit « non mais c'est vraiment important, des toilettes ». Et ma collègue avait fait en place un atelier, elle avait proposé une animation via les réseaux d'un pliage papier qu'on allait ensuite utiliser à suspendre dans nos toilettes. Donc on a eu plein de gens qui ont participé et qui nous ont ramené des pliages d'origami. Voilà, c'était plus dans ce sens-là.

Laura : Ok.

Claire : Mais pour avoir été au jury de Chouette Toilette, on n'est pas du tout dans les mêmes exigences que Livres Hebdo quoi. Chouette Toilette, il y avait une dizaine de dossiers et on essayait quand même de récompenser, de mettre en valeur un peu tout le monde. Ce qui n'est pas du tout le cas dans ; dans Livres Hebdo qui a plus d'ancienneté, donc en fait il y a beaucoup plus de candidatures et qui gardent des exigences euh vraiment importantes.

Laura : Ok. Et vous avez fait de la communication un peu dessus ? Par exemple, la tutelle vous en avez un peu parlé, mais le public ?

Claire : Oui, oui, quand on gagne, on se la pète nous (rire). On en met, on le dit à tout le monde et on fait des articles de presse, sur les réseaux. Euh quand on fait visiter, quand ils nous disent ils beaux vos toilettes, on dit bah oui, on a gagné le prix Chouette Toilette. Voilà, sur nos réseaux et dans la presse départementale quoi.

Laura : Ok. Et vous avez fait des affiches, en interne ?

Claire : Des affiches pour ? Pour ce qu'on a gagné ?

Laura : Oui, dans la bibliothèque.

Claire : Non, on a accroché les prix, on a accroché les prix. On a, sur un mur, on a nos trois prix.

Laura : Ok.

Claire : À côté de la banque de prêts (rire).

Laura : Euh du coup, pour le concours Chouette Toilette toujours, quel prix avez-vous remporté ?

Claire : Ah, je me rappelle plus parce qu'en fait, pour être membre du jury, il cherche, on cherche un nombre de prix qui pourrait... Si vous voulez, il y a des toilettes qui nous plaisent et c'est en fonction de ça qu'on invente un prix.

Laura : Ok.

Claire : Donc je ne me rappelle plus quel était l'intitulé exact euh, sur le nôtre.

Laura : Ok, c'est pas grave.

Claire : Je ne me rappelle plus, désolée.

Laura : C'est pas grave eum...

Claire : On peut chercher après s'il y a besoin.

Laura : Ok. Euh où s'est passée la cérémonie et qu'est-ce que vous avez apprécié particulièrement ?

Claire : À Chouette Toilette ?

Laura : Oui.

Claire : Alors, il y a pas de cérémonie à Chouette Toilette en fait. Euh on a reçu un colis avec plein de, de pubs, de trucs autour des toilettes. Donc en fait par exemple, qu'est-ce qu'on a reçu ? Euh il y avait des cibles pour que les garçons visent bien dans les toilettes, il y avait une brosse de toilette, il pouvait y avoir un support fait en 3D voilà des... et de la documentation autour de la sexualité, des, des périodiques pour femmes, les choses comme ça.

Laura : Ok.

Claire : Ah oui, il y avait une pisse debout aussi. Vous savez ce que c'est une pisse debout ?

Laura : Oui.

Claire : (rire) C'était les genres de partenaires qui sont recherchés pour Chouette Toilette pour ensuite récompenser les participants.

Laura : Ok. Et est-ce que du coup votre participation à ce prix en particulier a apporté quelque chose à la bibliothèque ?

Claire : Alors la bibliothèque, concrètement je sais pas. Mais moi c'était intéressant et ça m'a permis de rencontrer des personnes qui l'avaient mis en place et qui étaient quand même renommées dans le monde des bibliothèques.

Laura : Ok.

Claire : Par exemple je sais que c'était chapeauté par Amandine Jacquet. Voilà, c'était quand même intéressant de connaître ces gens-là.

Laura : Ok. Du coup pour parler du jury, de votre participation aux deux jurys, euh est-ce que vous pourriez parler un peu de votre expérience pour les deux prix ?

Claire : Oui, oui. Alors Chouette Toilette, on avait reçu une dizaine de dossiers. On les avait regardés et après sur une vision on se mettait d'accord pour savoir qu'est-ce qu'on trouvait valorisant, honorable. Et du coup voilà, on assigné des prix en fonction. Livres Hebdo, on a reçu une centaine de dossiers en fait à peu près qui avaient déjà été un peu sélectionnés, présélectionnés en fait. On a reçu tous les dossiers et une présélection pour nous, nous en réduire un peu mais on pouvait toujours regarder tous les dossiers. Et en fait

on s'est retrouvés à Paris et on a débattu pendant toute une matinée pour voir lesquels on trouvait qui représentait bien chaque prix. Et chacun a défendu son point de vue et voilà.

Laura : Ok.

Claire : On a voté pour, pour décerner les différents prix.

Laura : Et euh, j'ai oublié de demander mais comment ou pourquoi avez-vous participé à ces, à ces jurys ?

Claire : Bah je n'en sais rien. Je crois que je suis un peu joueuse. Chouettes Toilette c'était vraiment pour rigoler parce qu'on trouvait nos toilettes sympas. Et Livres Hebdo, le tout premier c'est parce que je trouvais que notre Ludo-médiathèque en 2019 elle était chouette. Et c'est vrai que sur le département elle avait sa petite renommée et sa notoriété. C'était un exemple puisqu'on était dans les premières. Et le grand prix c'est vraiment parce qu'on avait vécu des moments très forts que ce soit au niveau du répit parental, que ce soit au niveau du voyage à Londres. Et j'avais vraiment envie de partager ça avec d'autres gens en fait. De montrer que dans une commune de 360 habitants, il y a quand même manière de faire des choses. Et voilà j'avais vraiment envie de partager.

Laura : Ok. Et du coup vous avez été invitée à être membre du jury c'est ça ?

Claire : Ouais. Quand on gagne le grand prix en fait après, l'année d'après on est dans les membres du jury.

Laura : Ok. Et pour Chouette Toilette ?

Claire : C'était bien. Euh je fini le grand prix (oui). C'était bien aussi de se rendre compte que ben par exemple le prix on l'a pas volé quoi. Que pour passer les différents membres du jury, euh Livres Hebdo c'est quand même assez pointu. Et je me dis quand même on a gagné quoi. Ça c'était super intéressant de voir l'autre côté. Et Chouette Toilette en fait on m'a proposé d'intégrer les membres du jury et l'organisation du concours.

Laura : Ok.

Claire : Donc voilà c'est ce que j'ai fait.

Laura : Euh et du coup est-ce qu'il y avait une bonne entente entre tous les membres du jury ? Est-ce que vous y avez aussi accordé beaucoup de temps par rapport à votre travail personnel ?

Claire : Euh, le fait de regarder un peu tous les dossiers dans les différents concours mais surtout Livres Hebdo oui ça a pris du temps. Et il y a quand même un super enjeu derrière. Donc l'intérêt c'était vraiment d'écouter tous les dossiers comme ça, quand on arrive à la fin des délibérations...

Laura : Euh j'ai du mal à vous entendre là.

Claire : Ah j'ai pas bougé pourtant.

Laura : Je sais pas il y a...

Claire : Attendez. Ouais je rebouge. Je me change de pièce. Je vais me rapprocher du téléphone. Hop. Voilà je suis mieux par là. Est-ce que par là c'est mieux ?

Laura : Ouais là je vous entends bien.

Claire : Bien ! Je disais oui il y avait quand même l'importance du choix du gagnant et ça je voulais vraiment pas le laisser au gré du vent. Donc il y avait quand même une connaissance à avoir des dossiers pour que le jour des délibérations et bien on puisse en parler pleinement et défendre nos coups de cœurs. Et voilà. Et donc oui ça a quand même sollicité euh beaucoup de temps.

Laura : Et du coup est-ce que vous savez à peu près c'est quoi les critères d'évaluation euh des différents euh projets ?

Claire : Ah oui ça je l'ai su. Euh, ah oui vous demandiez s'il y avait une bonne ambiance c'est ça que je voulais dire. Je voulais dire en fait qu'il y a quand même un public pluridisciplinaire. C'est à dire que vous allez avoir une librairie, vous allez avoir un auteur. Vous voyez donc chacun après à sa vision un peu des choses et des dossiers. Et donc c'est intéressant mais ça lance des débats. Voilà c'est ça que je voulais dire. Et votre autre question là c'était ?

Laura : Euh, s'il y avait des critères particuliers pour l'évaluation des, des projets ?

Claire : Alors par exemple moi j'avais beaucoup aimé une petite bib je crois. Non elle avait postulé à un accueil. Où j'aimais la sensibilité, j'aimais ce qu'il partageait. Et en fait à juste titre elle avait peu d'heures d'ouverture. Donc c'était difficile par exemple de lui donner le prix de l'accueil avec un nombre pas, pas satisfaisant d'heures d'ouverture.

Laura : Ok.

Claire : Donc en fait tout était quand même regardé. Le nombre de personnes, on essayait quand même de comparer. Parce que nous on a gagné par exemple le grand prix. Mais on est la seule petite structure à avoir gagné le grand prix. Souvent c'est des mastodontes. L'année d'après ça a été Rouen. Donc voilà, si on met plusieurs bibliothèques dans les mêmes catégories, il faut vraiment qu'on prenne en considération les différentes particularités de chacun.

Laura : Ok. Et du coup pour en finir avec le jury. Est-ce que vous avez vécu euh de la même manière euh être jury pour Livres Hebdo ou pour le concours Chouette Toilette ?

Claire : Non, ça n'a rien à voir. C'est pas gentil mais (rire) ça n'a rien à voir. Chouettes Toilette c'est vraiment, comment dire... c'est plus gentil en fait. Il y a, il y avait peu de candidatures donc on essayait comme c'était remarquable d'essayer de récompenser un peu tout le monde. Et on n'était pas arrêté au nombre de prix qu'on pouvait définir. C'est les lots qui allaient se partager. Livres Hebdo c'est quand même quelque chose de, de plus connu, plus honorable, plus, plus exigeant en fait. Donc au niveau des membres du jury, c'était pas, c'était pas la même implication. Je vous dis, Livres Hebdo quand je suis partie à Paris, j'avais bossé tous mes dossiers pour vraiment maîtriser parce que je savais que ça allait jouer euh en quelque sorte l'avenir de certaines bib. Donc c'était important.

Laura : Ok. Et euh par rapport à la communication, en quoi pour vous c'est important de faire de la communication autour des prix ?

Claire : Ça valorise le lieu. Ça montre que ben nous on est dans le sud-ouest, dans les Landes de Biens Profondes, dans un petit village. Et ça montre qu'on peut être reconnu par les instances parisiennes. C'est, c'est agréable. Ça crédibilise le, le projet.

Laura : Ok.

Claire : Ça crédite le projet.

Laura : Et euh que reprenez-vous un peu de ces expériences ? Est-ce que vous avez fait des rencontres particulières qui vous ont marquées ?

Claire : Ouais, j'ai rencontré... Dès le départ il y avait eu ce mail de Claude Poissenot qui nous avait encouragé à continuer, même si on n'était pas lauréat. Donc l'année, euh deux ans après, je crois que j'avais postulé dans le service innovant, on avait fait tout un truc au, autour du zéro déchet. Donc toute une cabane à dons, une journée manifestation des familles témoins. Là on n'avait pas été sélectionnés. Et l'année d'après, quand on a gagné le prix de la petite bibliothèque, on était ravis de rencontrer Claude Poissenot en direct. Du coup en disant ça y est, on est là, on va enfin se rencontrer. Voilà, donc Claude Poissenot, qu'on a revu après au Grand Prix. On était très contents de se retrouver. Et après au jury. Donc ça c'était chouette. Et dans

les membres du jury, quand on a gagné le grand prix, j'ai rencontré euh Gildas [Carrillo]. Gildas, Gildas, Gildas. Son nom de famille, je sais plus. Qui est bibliothécaire un peu dans le même profil que moi. Et en fait, on s'est eu au téléphone après pour échanger sur notre structure et tout ça. Et j'ai vraiment eu l'impression de rencontrer mon alter ego. C'était... on se finissait les phrases. On avait vraiment la même vision du, du travail.

Laura : Alors, je reviens juste sur quelque chose, sur une chose que vous avez dit. Euh du coup, vous avez participé combien de fois au total, sans avoir forcément euh été lauréat ?

Claire : Euh une, deux. Je ne me souviens plus. J'ai postulé en tout quatre fois et on a été lauréats deux fois.

Laura : Ok, d'accord. Euh du coup...

Claire : Et M. le Maire, il me disait, vas-y, continue, tu les auras à l'usure. (rire)

Laura : Euh du coup, est-ce que sinon, vous avez aussi euh eu des contacts avec d'autres bibliothèques, par exemple, qui se sont montrées intéressées par vos projets, et notamment après avoir été lauréat ?

Claire : Oui, on a eu des appels pour savoir comment on s'organisait, euh comment on faisait tel chose... Oui, ça on peut en avoir.

Laura : Ok.

Claire : Après, je ne les ai pas notées parce qu'elles m'appellent ou on fait la visite, on fait l'appel, mais, je, je laisse courir, quoi.

Laura : Oui.

Claire : Il y en a deux-là qui m'ont téléphoné pour avoir des indications un peu sur le grand prix, parce qu'ils veulent postuler, voilà.

Laura : D'accord. Et vous seriez intéressée de participer à nouveau au prix ou même à d'autres prix qui récompensent les bibliothèques ?

Claire : Oui d'autres prix on serait joueuses. A Livres Hebdo je crois qu'il ne faut pas rêver. Je suis déjà surprise qu'on ait eue... Je pense qu'on doit être la seule ville à avoir eu deux prix, en fait, sur toute la création du, du concours. Donc là, le fait d'avoir gagné le grand prix, ça sabre (rire) votre participation pour un long moment, quand même. Voilà.

Laura : C'est sûr. Et euh...

Claire : Mais on serez joueuses oui.

Laura : Et vous avez des idées, peut-être, de prix ou des prix qui vous ont déjà intéressé mais auxquels vous n'avez pas encore participé ?

Claire : Non, j'en ai pas connaissance, en fait. Bon, on n'a pas trop le temps de s'y pencher dessus, mais on n'a pas eu d'opportunité. On s'est dit, celui-là, à on pourrait participer. Donc, non, je n'en connais pas.

Laura : Ok. Du coup, dernière question. Est-ce que vous auriez des documents qui seraient susceptibles de m'intéresser euh et que vous seriez d'accord, du coup, de me confier pour mon étude ? Par exemple, des photos, des dossiers de candidature, des articles ?

Claire : Oui, si vous voulez. Oui. Qu'est-ce qui pourrait vous être utile ? Après, le dossier, je n'aime pas trop l'envoyer, mais c'est pas parce que je ne veux pas que les gens fassent un coquet collé, mais c'est pour, c'est que pour votre dossier d'étude.

Laura : Après, par exemple, si vous ne voulez pas que je le mette dans mon mémoire, je peux très bien juste l'observer, voilà.

Claire : Et mettre des passages ?

Laura : Oui, voilà. Mais je veux dire, ne pas le mettre directement dedans.

Claire : Parce que ce n'est pas rendre service aux gens que... Quand on m'appelle, je ne propose surtout pas d'envoyer mon dossier, parce qu'en fait, il n'y a pas de critères quand on postule à Livres Hebdo. Et quand on reçoit la centaine de dossiers, ils sont tous différents les uns aux autres, en fait. Et je trouve que chacun doit y mettre sa touche et chacun doit y mettre son cœur.

Laura : Ok.

Claire : Mais je veux bien vous l'envoyer, mais à la limite, qu'il soit par petits passages où ça vous permettra de comprendre nos projets.

Laura : D'accord, oui, bah il n'y a pas de problème.

Claire : Et après, des photos, vous pouvez en trouver tous pleins, sur notre Facebook ou Insta.

Laura : D'accord.

Claire : Je vous mettrai le lien tout à l'heure.

Laura : D'accord, bah merci.

Claire : Parce que là, vous allez tout retrouver.

Laura : Oui. Et du coup, bah...

Claire : Et moi je m'étais, oui, je m'étais noté des petites choses à vous préciser qui pouvaient être intéressantes. Euh bon, c'est des anecdotes, mais je me dis que pour votre rapport, ça pourrait être sympa.

Laura : Oui.

Claire : En fait, pour montrer un peu la mentalité, quand on a gagné le prix de la petite bibliothèque, on était là, on va faire un pot pour le fêter avec la population. Puis on s'est dit, mais non, c'est nul, on n'aura jamais tout le monde. Donc, en fait, on a fait faire des marque-pages aimantés avec le prix marqué, qu'on était lauréat de la petite bibliothèque et qu'on distribue encore, voilà. Au lieu de faire un truc super officiel, grain de pompe, on a préféré mettre le budget dans les marque-pages. Et qu'est-ce que j'avais marqué ? Oui, donc le grand prix, généralement, il est gagné par des grosses bibs, si vous regardez. Et au niveau de Bordères, on a 360 habitants. On a une fréquentation en 2024 à 9000 personnes, en fait.

Laura : Ok.

Claire : On a 26 fois le village qui est venu sur l'année 2024 à la médiathèque. Et la médiathèque de Bordères, dans le village, il n'y a rien. C'est-à-dire qu'on ne peut pas profiter pour venir à la poste, chercher le pain ou quelque chose comme ça. Quand on vient à Bordères, on vient pour la médiathèque.

Laura : D'accord.

Claire : On ne peut pas faire autrement. Donc voilà, ça me semblait important de le, de le mettre en valeur puisque c'est vrai qu'on a des stats à 100... Je crois qu'on a 103 % de normes pro-interactif.

Laura : Ok.

Claire : On a beaucoup, beaucoup de monde. Et après, je crois que du coup, j'avais commencé à vous répondre sur... Vous aviez envoyé le questionnaire.

Laura : Oui.

Claire : Il y a le questionnaire Google Forms. J'avais répondu. Il y avait pas une question par rapport aux relations avec les adhérents ?

Laura : Oui, c'est possible.

Claire : Et ça, je voulais vous raconter un truc, mais c'était trop long, je... C'est pour ça... Donc dans la petite histoire, quand mon collègue il me dit que l'accueil, il est particulier à Bordères, c'est qu'on est deux salariés à travailler, mais il y en a une qui est en haut sur nos bureaux, en train de travailler, et l'autre est toujours en accueil public. Et quand on est en accueil public, on n'est disponible que pour le public. On ne descend pas de travail. Donc ça peut être de faire un jeu, papoter, boire un café, n'importe. Donc en fait, on crée le lien avec nos adhérents assez facilement. Et il y a quelques années, il y a... c'est mon plus grand coup de bibliothèque, que je vais vous raconter ce que j'ai fait. Il y a un petit garçon qui vient, de deux ans, avec sa maman, Justin. « Et maman, pourquoi ? Pourquoi ? ». Très sympa. On commence à faire connaissance. Et un jour, c'est sa grand-mère qui me ramène tous les emprunts et qui me dit, Justin, vous n'êtes pas près de le revoir. Je lui dis, « Ah bon ? ». Je lui dis il s'est cassé la jambe ? Il faisait un peu téméraire, comme un petit garçon. Alors j'imaginai ça. Elle me dit non. Ils l'ont découvert une leucémie. J'étais là, putain, merde. Donc ça nous a quand même vachement secoué, avec ma collègue. On a eu l'accord de M. le Maire pour lui faire un petit colis, pour l'y envoyer à l'hôpital, avec des thématiques qu'on savait qu'il aimait, les dinosaures, les voitures, ce genre de choses. Donc petit à petit, on a appris. On a gardé le lien, en fait, tout au long de ses soins, de la chimio et tout ça. Et Justin, il vient encore. Et il vient, mais sur les moments calmes, où il n'y a pas grand monde, parce qu'il ne peut pas se mélanger, il ne peut pas prendre le risque d'avoir un microbe. Donc voilà. Donc on papote avec sa maman. Il ne va pas à l'école. Et un jour, elle me dit, je n'en ai marre. C'est toujours pareil. Euh j'avais pris des places pour aller voir le chanteur, Aldebert, pour les enfants. Aldebert. Justin, il adore, mais c'est au mauvais moment du protocole. On pourra pas y aller. Heureusement qu'on lui a rien dit, au moins, comme ça, il est pas triste. Et je suis remontée à mon bureau. Et j'ai dit, mais putain, ça fait quand même chiant quoi. C'est quand même triste. Les pauvres, ils ont même pas des petits moments de bonheur. Et je ne sais pas pourquoi, et j'ai pris ma feuille et mon crayon et j'ai écrit à Aldebert. Donc j'ai envoyé mon courrier à Sony Music en disant, je ne sais pas pourquoi je fais ça. Je ne sais pas si je suis légitime de le faire. Je suis que la bibliothécaire de Justin, mais franchement, euh est-ce qu'on ne pourrait pas arriver à faire quelque chose ? Bon. Donc j'envoie à Sony Music à Paris. Pas de réponse. Bon, l'été passe, je laisse tomber. Et en fait, quand j'étais aux délibérations de Livres Hebdo. Le matin avant les délibérations, je me réveille tôt à l'hôtel à Paris. Et je fais, punaise, Aldebert, il est dans 15 jours près de chez nous. J'ai pas de réponse. Bon, ben je renvoie. Je renvoie pour refaire un mot. Et là, je passe par Messenger. Et trois minutes après, le téléphone fait ding. Alors je me suis dit, c'est l'automatisme. Nous avons bien reçu votre message, on va le traiter. Eh bien, en fait, non. C'était le manager d'Aldebert qui me dit « il faut qu'on s'appelle dans la journée ». Alors, j'avais l'excitation du jury de Livres Hebdo (rire) et j'avais l'excitation d'essayer de joindre le manager de Aldebert. Donc, je lui dit, OK, je fais les choses dans l'ordre. Je fais Livres Hebdo. Je vous appelle avant d'aller à la gare. Donc, on fait la matinée. On fait Livres Hebdo. A la gare, je m'assoie, je l'appelle. Il me dit, bon, ben évidemment qu'on va faire quelque chose pour Justin. Est-ce que Justin, il habite loin du zénith ? Ah j'étais là, il est quand même à trois quarts d'heure. Bon, Aldebert, il peut pas aller chez lui. Il aura pas le temps. Moi qui... j'étais là, mais on n'attendait pas autant. Moi, j'attendais une photo dédicacée. Fin (rire) je ne savais même pas ce que j'attendais. Il me dit, bon, ben ce que je vous propose, (14:30) c'est que Justin, et ben il vienne à... vous veniez pendant la répétition, la répétition des balances. La salle sera vide. Il n'y aura que Justin. Il va voir 4 ou 5 chansons. Et il pourra sûrement rencontrer Aldebert. Donc, je suis sortie de là, j'avais plus de jambes (rire). J'étais là, à mais c'est trop bien. Donc, j'ai appelé... J'ai cherché les numéros de la mère. Je lui ai dit, il faut que je t'appelle. Et donc, je lui ai expliqué. Elle m'a dit, « oh » je suis toute chamboulée. Il faut que j'appelle mon mari : parce que je ne sais pas au niveau du protocole. Bon, voilà. Je dis, tu me rappelles ! Dix minutes après, elle me rappela. Elle était en larmes. Son mari était en larmes. J'étais en larmes dans la gare Montparnasse. Voilà. Et donc, on est allé rendre, voir Aldebert, avant le spectacle, sur la répétition. Et Justin a pu rencontrer Aldebert. Et pour finir la petite histoire, depuis Justin il a fini son protocole, il est allé voir le vrai comme il dit, un vrai concert d'Aldebert avec plein de monde autour. Et ça, je crois que ça ne restera plus beau coup de bibliothécaires (rire). Avec le public.

Laura : C'est une histoire très incroyable.

Claire : Elle est folle.

Laura : C'est sûr.

Claire : C'est pour ça que je ne voyais pas comment l'écrire. Enfin, je me suis dit, tu vas te faire chier à l'écrire, ce sera plus facile à l'oral.

Laura : Ben en plus c'est très émouvant. Oui.

Claire : Et en fait, on a ce lien avec nos usagers. C'est qu'on a des bons et on a des mauvais moments aussi. On a des ados qui sont souvent présents à la biblio. Qui, la maman est décédée brutalement. Et en fait, le papa m'appelle et je lui dis comment vont les enfants. Il me dit, écoute, on fait la crémation dans l'intimité familiale. On a proposé aux enfants d'inviter deux personnes qu'ils ont envie d'avoir avec eux pour ce moment-là. Je lui dis : oui, très bien. Il m'a dit, Charlène, elle te veut. Ah, Charlène, elle me veut ? Bon, voilà. Donc, deux salles, deux ambiances. Mais on a ce lien avec nos usagers. Vraiment, le fait d'être petite bibliothèque proche des gens. On a énormément de... c'est ça qui se joue et que je ne voyais plus, que je trouvais que c'était normal et que mon collègue, il m'a dit, non, mais ce n'est pas normal tout ce qui se passe ici. D'accord. Voilà. C'était des petites anecdotes.

Laura : Très intéressantes en tout cas. Merci.

Claire : Bon, mais tant mieux (rire).

Laura : Et du coup, juste, vous avez parlé avant des marque-pages que vous avez...

Claire : Oui.

Laura : ... faits. Est-ce que vous avez des photos ou pas que vous pourriez...

Claire : Oui, je vais vous les prendre.

Laura : Ben, c'est gentil, merci.

Claire : Je vais vous les prendre. Et ça, c'était un moyen de partager avec tout le monde et pas de faire qu'un pot avec 50 personnes qui seraient venues. C'est qu'on en distribue, il nous en reste encore. Et pour fêter le Grand Prix, ça tombait bien parce qu'en fait, on fêtait nos 10 ans en Ludo-Médiathèque et 20 ans en Médiathèque. Donc, on a fait une énorme bamboula.

Laura : Ok.

Claire : Et il y a eu 500 personnes, enfin, plus que le village, sur la journée quoi.

Laura : OK.

Claire : Voilà, on essaie de partager. En fait, j'ai souvent... ce que je dis, c'est que je ne me considère pas comme une pure bibliothécaire. Mais moi, je dis que je mets ce mouvement en vie, en fait. Je fais rencontrer. Le but de la, de notre Ludo-Médiathèque, c'est que les gens se rencontrent, que les gens échangent et que les gens découvrent de nouvelles expériences. Et à chaque fois, quand on fait des choses, c'est ce qu'on se dit. Qu'est-ce qu'on peut leur apporter ? Qu'est-ce qu'on... comment on peut faire découvrir de nouvelles choses, de nouvelles expériences ? Et c'est vraiment sur ça qu'on part. Le répit-parental, il s'est créé, mais vous le verrez dans le dossier, une maman qui a eu 4 enfants très rapprochés, et la dernière grossesse, c'était des jumeaux. Et en fait, elle me parlait, elle me disait j'en peux plus, le seul moment où je suis tranquille, c'est à 6h du matin, quand ils dorment encore, je vais faire mon footing, parce que sinon, j'ai pas de temps pour moi. Et là, je me suis dit, bah dans ma tête, je me suis dit, je vais lui proposer d'aller au siège de massage, et moi, surveiller ses enfants, en plus de l'accueil, quoi. Je me disais, allez, je peux y arriver.

Sauf qu'au même moment où je me dis ça, elle a mouché un nez, elle a sorti un Playmobil d'une bouche, elle a rattrapé un de ses enfants qui était sur la chaise. Et là, je me suis dit, mais c'est pas possible, je peux pas prendre cette responsabilité, en plus de la gestion des prêts, et tout ce genre de choses. Mais j'étais là quand même, on a le lieu pour faire quelque chose de bien. Et le projet de répit-parental, il est né de ça, c'est que sur notre communauté de communes, on a le point de formation jeunesse, qui fait des stages de formation au babysitting, donc euh une fois par an. Et en fait, on a... je suis rentrée en contact avec l'animatrice, et on a rajouté, après la théorie qu'ils font sur les trois jours, et avant d'aller dans les familles, potentiellement, on a rajouté une matinée par trimestre dans la ludo-médiathèque. Donc les baby-sitters, ça les permet de garder des enfants tout avec la sécurité d'avoir des adultes référents autour d'elles. Et ça permet aussi de mettre en relation des parents avec des baby-sitters. Donc les baby-sitters gardent les enfants pendant une heure, et les parents, ils sont dans la salle annexe à profiter d'une méditation guidée, de relaxation au bol tibétain, on change la thématique à chaque fois. Voilà un peu le gros du répit-parental. Mais tout est parti, en fait, de, de cette maman qui pétait un boulon avec les quatre enfants, (rire) et qui avait plus de temps pour elle quoi.

Laura : Ok.

Claire : Voilà. Et le fait qu'on soit une petite structure, ça nous permet de mettre les choses facilement en place, et de réajuster, et de changer et de... voilà. Et après, on a une super municipalité qui nous suit dans tout ce qu'on fait, quoi en fait. Donc on a une facilité d'action qui, qui est incomparable et qui est vraiment très agréable.

Laura : D'accord. (silence) Bon, bah est-ce que vous avez d'autres informations à rajouter, du coup ?

Claire : Non, j'ai tout dit, tout ce qui était sur mon post-it.

Laura : D'accord. Bon, bah du coup, l'entretien est terminé.

Claire : Oui, je vous envoie le dossier de Livres Hebdo, les photos des marque-pages, et après, n'hésitez pas à aller sur le Facebook et Insta, vous allez retrouver toute, toute l'animation et toutes les photos. Alors, le Facebook est pas très vieux, c'est parce qu'on l'avait depuis 20 ans, mais Facebook nous l'a fermé.

Laura : Ah.

Claire : Subitement. Donc, on a tout perdu.

Laura : OK.

Claire : Voilà. Donc, ça remonte pas autant que l'ancien, mais bon. C'est déjà pas... On essaye de le remettre en vie, quoi.

Laura : Ok.

Claire : Le mettre en valeur. Est-ce que ça vous va pour vous ?

Laura : Euh pour moi, oui. Alors, je vais juste, du coup, dire ma phrase. L'entretien est terminé. Merci de votre témoignage. Il est 15h50.

Annexe 8 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Gaëlle Bourdon, co-responsable de la Bibliothèque de Gallardon

Durée de l'entretien : 50.39.

Laura : Nous sommes le 10 avril 2025. Il est 14h06 en présence de Laura Moscato, étudiante en première année de Master SIB à l'Université d'Angers, pour recueillir le témoignage de madame Gaëlle Bourdon. Est-ce que dans un premier temps, vous pourriez vous présenter, votre carrière, vos expériences ?

Gaëlle : Oui, très bien. Je suis Gaëlle Bourdon, euh j'ai 48 ans et je travaille à la bibliothèque de Gallardon euh depuis 2006. Et en fait, avec ma collègue Anne Gauthier, on est toutes les deux co-responsables de la bibliothèque. En fait, c'est une bibliothèque, on va dire, de taille moyenne, euh donc qui est dans l'Eure-et-Loire. Gallardon, c'est une commune de 3500 habitants et donc, voilà, on fait partie de, d'un réseau. En fait, la bibliothèque de Gallardon, elle ; elle est en partenariat, enfin, elle est reliée, pardon, au, à la bibliothèque départementale, donc comme dans beaucoup de départements, donc on bénéficie de toutes les aides des, de la bibliothèque départementale. Et donc pourquoi je dis ça ? Pour dire, oui, que c'est une bibliothèque qui est de taille moyenne, donc elle fait 100 mètres carrés, et voilà. Et moi, en fait, si je me présente personnellement, donc, moi j'ai fait des études de communication, j'ai une maîtrise de communication, et j'étais pas du tout, je n'avais pas du tout euh imaginé travailler dans le monde des bibliothèques. J'étais plutôt partie dans le monde du journalisme, voilà, j'ai commencé à travailler à France Inter en tant qu'assistante d'émission. Et puis, un peu par hasard, je me suis retrouvée aidée, à être bénévole, en fait, dans la bibliothèque du petit village où mes enfants allaient à l'école. Et grâce à la bibliothèque départementale, donc qui est..., voilà, j'ai pour être un peu plus bénévole, pour pouvoir m'y connaître un peu plus dans le fonctionnement de la bibliothèque, j'ai fait quelques formations. Et là, je me suis dit, ah, en fait, c'est un... il y a plein d'univers...

Attention, hop, pause, je pense... (téléphone sonne)

Donc, c'est un univers que je ne connaissais pas, que j'ai découvert, et je me suis dit, bah pourquoi pas, allons voir plus loin. Et donc, j'ai fait des formations, et puis je me suis dit, bah, en fait, changeons tout. Et j'ai passé bah le premier concours d'adjoint, le premier là, le catégorisé, et puis j'ai ensuite trouvé... En fait, on a été embauchés toutes les deux avec ma collègue, c'est vraiment un poste... Voilà, le maire qui nous a embauchés voulait vraiment qu'on soit toutes les deux. Et puis après, j'ai passé l'assistant, le... Attends, comment ça s'appelle, celui-là, assistant de conservation des bibliothèques et du patrimoine. Donc, voilà, catégorie B. Voilà. Et donc, voilà. C'est pas très concis, mais en gros, voilà mon parcours.

Laura : D'accord. Euh, du coup, par rapport au prix, en quelle année vous avez participé ?

Gaëlle : Alors, ça, je crois que je l'ai bien écrit sur la... Bon, tu reprendras exactement, mais on a participé... On a participé en 2023. En 2023. Eh et en fait, parce qu'on en avait... En fait, on a... Donc, nous, on est à Gallardon, et à 10 kilomètres, il y a une commune qui s'appelle Épernon, qui a construit, là, tout récemment, une nouvelle... Il y a eu vraiment une création d'une médiathèque, et ils avaient eu le prix de la petite bibliothèque. Donc, en fait, c'est comme ça qu'on a découvert ce prix-là.

Laura : Ok

Gaëlle : Parce que, donc voilà, nos collègues avaient gagné ce prix-là, et on s'est dit, mais mais tiens, c'est quoi ça ? Et on a regardé. C'est là qu'on a un peu vu qu'il y avait plusieurs catégories. Et puis, on s'est dit, ben voilà, pourquoi pas tenter notre chance, puisqu'on venait de proposer quelque chose d'un peu innovant, d'où, d'où notre participation dans les services innovants.

Laura : D'accord. Et du coup, vous avez pris cette décision euh toute seule, de participer au prix, ou avec votre collègue, ou la tutelle ?

Gaëlle : Oui, alors non, toutes les deux, avec Anne. Non, alors on en a parlé, bien sûr, à notre tutelle, à l'adjointe à la culture, à la directrice des services, et puis au maire, mais ça, en fait, on leur, on leur en a

parlé une fois qu'on avait établi notre dossier. On a d'abord fait notre dossier, pour savoir si c'était un dossier qui tenait la route. Une fois qu'on a eu notre dossier.

Oui, entrez. Ah, Dominique, merci beaucoup. Merci. Ok, merci.

Et donc, on leur a dit qu'on allait, bah qu'on projetait d'y participer. Ils nous ont dit, ben oui, allez-y, bien sûr. Et voilà, on s'est, on s'est lancés dans l'aventure. Bon, on n'a pas gagné, mais bon, voilà, je te laisse poser une autre question.

Laura : Euh du coup, euh la candidature, comment ça s'est passé ? Qu'est-ce que vous avez dû donner comme informations ? Est-ce qu'il y a des documents, par exemple, que vous avez dû fournir ?

Gaëlle : Ah, alors, ça c'est une très bonne question. Si tu veux, je pourrais même t'envoyer... C'est intéressant que je t'envoie le dossier ?

Laura : Ben oui, si ça ne vous dérange pas.

Gaëlle : Ouais. Pas du tout, pas du tout. Euh, alors, oui, il y avait quelques petites contraintes. Euh... Attends, je vais faire en même temps une recherche sur l'ordi. Mais oui, je crois me souvenir... En fait, je me souviens que c'était, qu'il fallait que ce soit fin juillet. Je crois bien qu'il fallait, c'était la date limite. On rajoutait à chaque fois des choses. On était... Moi, j'étais déjà partie en vacances. Euh bon, je vais t'envoyer le dossier.

Laura : D'accord.

Gaëlle : Je vais t'envoyer le dossier. Ce sera plus simple.

Laura : OK.

Gaëlle : Attends, je vais quand même...Sauf si. Là, je pense que là, je peux le trouver. (Toc, toc, toc). Livres Hebdo. Si je fais une petite recherche rapide là-dedans. Je pense que c'est ça. Voilà. Euh il y avait peut-être une histoire de... Il ne fallait pas qu'on dépasse un certain nombre de caractères. Il y avait une histoire de... Oui. En tout cas, je l'ai là. Euh, bon. Je te l'enverrai après.

Laura : D'accord.

Gaëlle : Ou je te l'envoie maintenant. Ouais je te l'envoie après.

Laura : Non, après, oui, c'est très bien. Mais, du coup, quel projet avez-vous présenté ... (pour votre participation) ?

Gaëlle : Alors, le projet, en fait, c'est ce qu'on appelle un peu... Ce que nous, on a appelé à Gallardon l'illimité. Donc en fait, alors, ça, c'était suite à une formation euh qu'on avait suivie avec une personne qui s'appelle Laetitia Jenn, qui est euh une bibliothécaire, en fait, qui, qui aime beaucoup un peu bousculer euh les, les, les bibliothèques aujourd'hui, en fait, qui militent, entre guillemets, vraiment pour que les bibliothèques soient le plus possible euh proches de leur public.

Laura : D'accord.

Gaëlle : C'est-à-dire que elle, elle est plus pour... 'Fin, si je veux caricaturer, ça, c'est moins de livres, plus de convivialité, plus d'endroits où on pourrait..., voilà. Ça, c'est vraiment comme... Je ne sais pas si tu as entendu parler de la bibliothèque 3e lieu.

Laura : Ouais.

Gaëlle : Voilà. Donc elle, elle est à fond là-dedans en, en disant qu'il faut euh ben... et puis qu'il faut vraiment se réinventer tout le temps pour être plus proche euh du public et ce qu'elle appelle aussi le non-

public, c'est-à-dire essayer vraiment de faire venir le plus de monde possible. Et donc, c'est suite à cette formation sur la mise en avant des livres, (nanana) euh supprimer, bah que tu vois sur les étagères, que ce soit assez, assez light, (ouais) qu'il y ait beaucoup plus de facing que de livres. Que voilà. On s'en fiche qu'il y ait beaucoup de livres. Ce qu'il faut, c'est que les livres, ça donne envie de les prendre, qu'on soit là. Et donc, il y a... elle avait dit euh deux choses qui nous avaient un peu fait tilt. C'est sur les contraintes. Et qu'en fait, dans les bibliothèques, sans s'en rendre compte, en fait, quelquefois, on ne se rend pas trop compte, mais il y a quand même beaucoup de contraintes. Il y a les contraintes horaires, déjà. Évidemment, c'est pas ouvert tout le temps. Donc, euh voilà. Comme tout service public, il faut essayer d'être au plus proche des habitudes du public. Donc, essayer d'avoir des horaires... Donc, nous, on avait déjà fait ça avant. Donc, on a une ouverture maintenant continue le mercredi. Donc, de 10h30 à 18h30. Donc, avec cette ouverture sur le temps du midi, ou voilà. Comme ça, les gens, ils n'ont pas à dire, ah mince, c'est fermé là. Mince, je reviendrai à 14h. Tant pis. Bon, voilà. Donc, essayer d'être le plus... Euh bon après, nous, on ne peut pas trop étendre nos horaires. Mais bon, on avait déjà fait ça. Et la gratuité. Bon, ça, on est déjà passé à la gratuité aussi. Et sur la [...], ce qu'on a présenté, c'est l'illimités. Donc, on peut prendre autant de documents qu'on souhaite pour le temps qu'on souhaite.

Laura : ok.

Gaëlle : Donc, il n'y a plus de notion de retard. En fait, on n'est... On ne peut plus se dire, mince, je suis en retard pour mon livre. Voilà. Non. Il n'y a plus de retard à la bibliothèque de Gallardon. C'est-à-dire que tu prends un livre ou un jeu de société ou ce que tu veux. Voilà, tu l'emprunes. Et puis, nous, on envoie. C'est un mail automatique via le logiciel Orphée, qui est notre logiciel de gestion des bibliothèques. Qui, donc au bout de, euh alors au bout de trois mois, en fait, à partir du troisième mois où tu l'as emprunté, tu reçois un mail qui fait le point sur tes emprunts. Donc, il te dit ce que tu as chez toi. Voilà c'est un petit mail vraiment... Vous avez chez vous... Si vous avez fini de les lire, de jouer (nanana), pensez à les rapporter à la bibliothèque. C'est mieux dit que ça. Si je pourrais te l'envoyer, parce que justement, ça, ça a été un travail assez compliqué pour ne pas que les publics le ressentent, vous savez que les usagers le ressentent comme une lettre de retard.

Laura : Oui.

Gaëlle : Donc, on a vraiment travaillé notre... On l'a modifié plusieurs fois au début, parce que c'était toujours quand même perçu comme... Voilà, un peu... Pensez à apporter vos livres. Non, nous, c'était juste un petit mémo, comme quand on va sur le site de la médiathèque où on a tous les livres qu'on a empruntés. Bon, ceux qui y vont régulièrement, ils le savent. Mais sinon, après, on oublie un peu ce qu'on a pris, si on a pris plein de BD pour ses enfants ou plein d'albums. Voilà, c'est posé dans un coin de la maison. Donc, c'est plutôt un mémo pour savoir ce qu'on a chez soi. Et si toutefois, nous, donc toutes les semaines, comme on est en réseau avec la bibliothèque départementale et toutes les bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants dans le [...], donc, euh les livres circulent de bibliothèque en bibliothèque. Donc, toutes les semaines, on édite une euh comment dire, un état des réservations. Donc, si les livres sont réservés, et bien on envoie un petit mail ou texto où on appelle les personnes qui ont les documents pour leur dire que les documents qu'ils ont sont réservés. Et si ça fait très longtemps qu'ils les ont, entre guillemets, longtemps, de les rapporter ou bien de les lire en priorité.

Laura : D'accord, ok.

Gaëlle : Et voilà, l'idée, c'était vraiment qu'il y ait le plus de... Alors, c'est le nom qui a été mis sur l'article dans le petit livre de Livres Hebdo, « Gagner en fluidité ». Mais c'est ça, c'est aussi gagner en... Et surtout, gagner en fluidité, mais surtout, lever des barrières, quoi.

Laura : Ok.

Gaëlle : Être le... Voilà. Et parce que voilà, il y a quand même beaucoup de freins auprès à la visite en bibliothèque. Sans qu'on s'en rende compte, il y en a quand même beaucoup. Donc, nous, c'était ça. Voilà.

Laura : Et du coup, ce projet, vous avez dit, ça a mis du temps à le mettre en place. Est-ce qu'il y a eu des contraintes ?

Gaëlle : Euh, il y a eu un peu des... bah dans l'équipe, c'est passé... Parce qu'en fait, on en est deux salariés et puis six bénévoles, donc c'est... Il y a eu un peu de surprises au début, parce qu'on est... Voilà, surtout sur le côté... Voilà, plus de limites de... Enfin, de durée d'emprunt.

Laura : Ok

Gaëlle : Mais voilà, vous allez revoir les documents, etc. Alors que non. En fait, là, maintenant, ça fait plus de, presque deux ans. Euh, en fait, oui, les, les, les... petites difficultés qu'on a eues, c'était sur des apriori. Deux personnes, soit des membres de l'équipe bénévole, soit de lecteurs, voilà qui disaient, mais voilà, il va y avoir des abus. Or, nous, parce que on y croyait et que vraiment, qu'on était un peu persuadés du truc, on se disait, non, de toute façon, ceux qui "abusent" en bibliothèque, c'est-à-dire que les peu de personnes qui mettent un an à rapporter leurs livres, malgré... Voilà, ce seront les mêmes. C'est pas parce que... En fait, ceux qui empruntent en bibliothèque, ils ont... il y a un accord tacite, on sait que c'est une bibliothèque, donc on sait qu'on emprunte des livres et que, forcément, bah il faut les rapporter. C'est le concept d'une bibliothèque. Donc, en fait, il n'y a pas eu de... bah déjà, on peut dire, par nos statistiques, qu'il n'y a pas eu plus de euh... d'abus, de durée de prêt... J'allais dire le mot retard, mais il n'existe plus. Non, voilà. Les livres, vraiment, circulent autant qu'avant.

Laura : OK.

Gaëlle : Et avec, et en revanche, nous, on a eu des retours ultra positifs de, d'usagers qui nous disent "Ah, mais c'est cool, parce que maintenant, voilà il n'y a plus de stress, je peux prendre le temps qu'il me faut", je peux prendre une saga, je ne vais pas me dire « Oh là là, mais il faut que je rapporte les bouquins, après, je vais être, je vais recevoir un mail de retard... ». Donc, il y a ça. Et, d'un autre côté, il y a aussi... Euh, on a revu, parce qu'on a communiqué bon sur nos réseaux et au-delà un peu, donc, articles de journaux, Instagram, enfin parce que certains nous suivent sur Instagram sans forcément être usagers de la bibliothèque. Et on a eu aussi des gens qui sont revenus nous voir en disant « Moi, je ne venais plus, parce que ça me stressait la de devoir rendre les bouquins et ils reviennent emprunter des livres à la bibliothèque. »

Laura : Ok

Gaëlle : Voilà, ça, on est super contentes, c'est vraiment, c'est vraiment top.

Laura : Bah ça prouve que le projet fonctionne plutôt bien aussi, du coup.

Gaëlle : Exactement, oui. Et euh, et on a eu aussi deux bibliothèques du réseau qui, qui aimeraient en fait se lancer dans cette aventure de l'illimité. Et pour l'instant qui, donc ils nous voilà ont demandé, une qui est venue nous voir pour nous poser des questions vraiment concrètement sur comment, comment ça se fait, parce qu'on est vraiment les seuls du réseau. Donc, nous, on a dû aussi créer sur le logiciel Orphée euh des états d'édition un peu particuliers pour voilà que le mot « retard » ne soit plus affiché. On se bat aussi pour que sur le site mediatheque.eurelien, qui est en fait le site départemental sur lequel tous les usagers de toutes les bibliothèques du réseau vont pour chercher dans le catalogue, réserver des livres de la bibliothèque départementale, etc., ou bien profiter des différents services, livres numériques, bon etc. On se bataille encore, parce qu'en fait, quand tu, quand tu arrives sur ce site, la première chose qui ne t'es pas bienvenue, c'est quand tu es sur le site en page d'accueil et tu as « attention, vous avez des livres en retard ».

Laura : Ah.

Gaëlle : Voilà. Et nous, on se dit « mais non, il n'y a plus ». Donc là, c'est en cours.

Laura : Ok

Gaëlle : Normalement. Normalement, ça, ça ne sera plus.

Laura : Euh du coup, par rapport au prix, vous avez dit que vous n'aviez pas remporté, que vous ne l'aviez pas remporté.

Gaëlle : Non, on ne l'a pas remporté.

Laura : Quel a été votre ressenti à l'annonce des résultats ?

Gaëlle : Bah en fait, alors oui on est un petit peu... on n'est pas naïfs, mais en fait quand on est allé au prix, euh on se doutait qu'on n'avait pas remporté le prix, parce qu'en fait on avait vu avant que les bibliothèques qui remportent les prix, il y a des petits reportages qui sont sur les bibliothèques pour qui, justement sont diffusés le soir de la remise des prix.

Laura : Ok

Gaëlle : Donc bon. En gros, on ne savait pas, mais on est allé à la remise des prix quand même.

Laura : Ok

Gaëlle : Euh, ça nous a fait aussi euh rencontrer d'autres bibliothèques, voir justement les bibliothèques qui ont eu les prix. Et ce qui nous a fait plaisir quand même, c'est que on a été dans le petit livret, on a été retenu pour être dans le petit livret qui est sorti l'année suivante, le guide de l'innovation 2024 des bibliothèques. Et donc, dans ce petit livret, tous les projets ne sont pas retenus. Et, donc voilà, c'était une petite fierté à nous, c'était d'être dans le livret, même s'il y a une erreur qui s'est glissée sur notre page, sur le nombre de livres, euh comment dire, sur le nombre de nos... des collections. Il manque un 5 devant, comme s'il n'y avait que 900 documents, alors que bon, on en a un peu plus. Mais bon, bref, c'était un peu, voilà, on n'était, on n'était pas déçus, mais on était vraiment contentes d'avoir. Et contentes d'avoir aussi, ça nous faisait, ça nous a permis aussi de continuer à communiquer, parce que ça, ce petit article-là, dans le guide de l'innovation, bah bien sûr qu'on l'a comment..., ça nous a permis d'aller, de, de promouvoir à nouveau ça auprès de nos supérieurs hiérarchiques, de la mairie, des adjoints à la culture, et puis à l'animation, de la directrice des services, et puis aussi de la bibliothèque départementale. Voilà. Ça nous a permis de faire savoir un peu tout ça.

Laura : OK.

Gaëlle : Et voilà.

Laura : Du coup, vous avez dit que vous êtes rendue à la cérémonie. Comment elle s'est déroulée ?

Gaëlle : Alors, bah c'était très, très, très beau. Enfin c'est très... C'est un endroit, c'est... Attends, j'ai un... J'ai un trou de mémoire, c'est à la bibliothèque... à la bibliothèque historique à Paris.

Laura : C'était à la BNF ?

Gaëlle : Non.

Laura : Non ?

Gaëlle : Non, c'est pas à la BNF, mais c'est à... Enfin, tu veux dire à la BNF sur le site François Mitterrand ?

Laura : Euh oui, je...

Gaëlle : Non, c'était à l'autre, justement.

Laura : Ah, ok.

Gaëlle : Attends. Richelieu.

Laura : Ok.

Gaëlle : Donc, voilà. Donc s'était là, dans la magnifique salle. Donc, c'était très, très beau. Euh dans la salle ovale, voilà. Euh et donc bah, c'était... Voilà, on a eu les petits discours de chaque bibliothèque euh qui réceptionnaient leurs prix. Les petits reportages sur chaque bibliothèque. Euh et puis... Et puis, il y avait... Alors, attends, qui était parmi les jurys ? En tout cas, elle n'était pas là. C'était un petit visio, c'était une autrice. Ah, c'est pareil, j'ai oublié le nom. Euh bon, voilà. Après, il y a eu un petit pot. Très, très classe, très bien. Euh non, c'était... Voilà, on sentait... On sentait aussi que c'était chouette de voir aussi, justement, toutes ces bibliothèques qui... Justement, en fait, c'est un monde des bibliothèques qui évolue constamment et qui est tout le temps en train de se remettre en question. Bon, après, voilà, on était entre nous, mais on, on ne se rend pas compte, en fait. Parce que nous, on connaît les bibliothèques de notre réseau, de notre département. À quel point... Moi, j'avais participé il y a quelques années, il y a 12 ans, peut-être, à quelque chose qui s'appelle CycloBiblio et qui est une sorte de conférence à vélo. Et donc, ça regroupe des bibliothèques du monde entier. Et donc, quand j'y ai participé, on était partis de Montpellier et on était allés jusqu'à Lyon avec 100 bibliothécaires du monde entier. Et le concept, c'était déjà de se rencontrer entre bibliothécaires et à chaque étape, de visiter des bibliothèques, justement, sur voilà des bibliothèques qui sortent de l'ordinaire, qui ont des projets innovants.

Laura : Ok.

Gaëlle : Et c'était assez, voilà, boostant, parce qu'on se rend compte qu'il y a des bibliothèques qui ont... Enfin, voilà, tout peut se faire en bibliothèque. C'est assez fou. Voilà, c'est un monde, pas infini, mais presque, ...

Laura : Ok.

Gaëlle : ...dans les propositions voilà, d'accueil, d'animation, voilà.

Laura : Et du coup, euh est-ce que votre participation au prix, vous avez fait gagner quelque chose à vous et à la bibliothèque, par exemple, en termes de notoriété ?

Gaëlle : Alors, oui, parce que ça peut être... Oui, en notoriété, on a... Oui, parce qu'en fait, euh dans notre... Ça aussi, je pourrais te l'envoyer, s'il est encore sur l'ordi. On avait mis en avant, lors de la journée des Bibliothèques de Rélois, déjà en juin... Euh donc, nous, on avait notre projet en juillet, mais en juin, on avait été un peu mis en avant aussi dans notre démarche par le département, et donc, on avait été interviewés et ça avait été filmé. Et on était passés, donc ensuite, lors de cette journée d'études, devant toutes les bibliothèques et les élus du département pour cet, pour ce projet-là. Et en fait, ce qui est bien avec le prix, c'est que ça a, comme ça a un côté un peu officiel, un peu une reconnaissance entre bibliothèques. Et ça nous fait... Effectivement, ça nous a... Ça a donné un nouvel éclairage, un peu plus, peut-être, professionnel, euh à notre initiative.

Laura : OK.

Gaëlle. B : Ouais.

Laura : Euh, selon vous, c'est quoi un peu l'enjeu derrière l'organisation de ce type de prix ?

Gaëlle : Ben, moi, je sais pas trop... Enfin, moi, je pense que c'est quand même un peu comme tous les prix des différentes... des différents métiers, etc. Déjà, c'est une reconnaissance, comme on dit, par nos pères. Donc, c'est une reconnaissance de ce qu'on... de... Ben, de... Comment dire ? Des... des... Ben, de notre travail, de notre... de l'investissement, de notre... Voilà, de tout ce qu'on propose. Et aussi... par aussi le milieu culturel un peu élargi. C'est pas que les bibliothèques, parce que le Livres Hebdo, c'est aussi euh les libraires. La Sofia, c'est aussi bien sûr les auteurs. Donc, c'est un peu le monde, même un peu élargi, de la culture. Euh

c'est une reconnaissance. Moi, je pense que c'est mettre en avant la... les... C'est pas le mot de ce que je veux dire, mais mettre en avant... l'évolution, les initiatives des bibliothèques. Et puis, c'est surtout mettre en avant ce... le côté toujours un peu mouvant et dans la... et dans le... dans l'ère qui suit les évolutions. Les bibliothèques, c'est vivant, quoi.

Laura : Ok

Gaëlle : C'est toujours en... Voilà.

Laura : Ok

Gaëlle : C'était pas très clair, ce que j'ai dit. Je te laisserai...

Laura : Ok. Euh, du coup, vous avez fait de la communication autour... autour du prix. Vous en avez fait plus... enfin pour quel but ? Est-ce que vous en avez fait beaucoup pour le public ? Est-ce que le public s'est montré intéressé, un peu ?

Gaëlle : Oui. Alors euh... En fait, très longtemps, on a eu ce petit livret, là, que j'ai dans les mains quand je peux parler, de... dans l'accueil. Sur le bureau d'accueil. Et en fait, voilà. C'était un peu notre... À chaque fois, on disait, "voilà on est même là". Parce que... euh ça donnait aussi un peu quelque chose de concret et de... Pour notre public, c'était aussi... Voilà. C'est pas Gaëlle et Anne, les... qui se lancent dans quelque chose un peu hors du commun. C'était aussi, voilà, reconnu. C'est pas non plus quelque chose de, "fou-fou". Voilà. Et... Et c'est vrai que... Oui. Ça, on a communiqué avec ça. Et puis aussi, surtout, nous ce qu'on aime beaucoup, notre moyen de communiquer qui, depuis... enfin qu'on utilise beaucoup depuis deux ans, c'est Instagram. Donc... Voilà. Alors... Pas forcément... Bon, autour du prix, on l'a fait. Mais après, autour de l'illimité, ça, on est beaucoup. Et même encore, on continue à communiquer. C'est un peu notre cheval de bataille, on va dire. C'est d'essayer vraiment de... d'influer aussi sur... sur d'autres bibliothèques. Parce qu'en fait, c'est aussi... Instagram, c'est un petit réseau bibliothèque un peu... active sur Instagram. Je sais pas si parfois tu vas faire des tours sur les bibliothèques sur Instagram, non ?

Laura : Euh un peu, oui. Ça m'arrive.

Gaëlle : Ouais alors, nous, on aime beaucoup la bibliothèque d'Épinal. Là, ils sont... Elles sont vraiment au top. Elles font des petites vidéos sur TikTok. Elles le mettent après sur Instagram. Et elles sont... Elles ont vraiment un truc voilà qui est... voilà très drôle. Et donc, nous on a fait une petite formation parce qu'on était un peu pas trop dans notre génération Instagram. On s'est un peu mises... On s'est un peu obligées. Donc, on a une formation qu'on a faite. Et voilà ... On voit que voilà ... On a des retours parfois de bibliothèques qui disent « Ah bon, mais comment ça marche ? ». Oui, ça, je voulais te le dire tout à l'heure aussi. Mais ça, c'était surtout sur les réseaux. Même des bibliothèques qui nous demandent comment ça fonctionne l'illimité. Parce que je pense qu'on n'a pas fait d'études sur toute la France. Mais je pense quand même qu'on est très peu euh à fonctionner comme ça.

Laura : Ouais. Enfin, je connais pas vraiment de bibliothèques, je crois, qui fonctionnent de cette façon.

Gaëlle : Ben ouais, c'est euh... Après, non. Enfin, nous, on n'en connaît pas non plus. Euh et en fait, je, je pense que... Et en fait, tu vois, nous, quand on entend aujourd'hui des bibliothèques qui, qui envoient encore, bien sûr, enfin, pas bien sûr, mais qui envoient des mails de retard, et après, des courriers de retard, et après, des amendes, on se dit, mais "on n'est plus dans le même monde". On a l'impression que c'est, que c'était le siècle... Enfin, que ça appartient plus à, au monde d'aujourd'hui des bibliothèques. C'est... Et ouais, c'est... Tu vois, quand on nous dit, ben oui, mais les livres, vous n'allez jamais les voir revenir, c'est... Ouais, on est... Après, je disais, après, sur d'autres trucs, on... Après, voilà, donc justement, dans le guide de l'innovation, là, il y a des trucs super, il y a des bibliothèques qui ouvrent sans bibliothécaire, tu vois, pour élargir les horaires. Enfin, voilà, il y a plein de trucs géniaux qui sont... Donc nous ça nous sert aussi pour prendre des idées... Voilà. Bon, je m'éloigne de la question (rire). Quel est l'autre question ?

Laura : Et du coup, oui, par rapport aux réseaux sociaux, vous avez le droit de communiquer un peu librement dessus ou... Est-ce que la tutelle, elle a un peu son mot à dire sur ce que vous faites dessus ?

Gaëlle : Alors, ben écoute nous, franchement, nous, depuis qu'on... Donc d'abord, on a eu Facebook. Maintenant, on a Instagram. Et en fait, on a une très grande liberté. On nous a jamais fait aucune remarque. On n'a jamais non plus demandé... Parce que voilà, si on devait demander une autorisation de poster voilà quelque chose, quand tu fais une story, c'est sur l'instant, parfois. Voilà, ça serait plus le principe même des réseaux sociaux. C'est aussi le côté un peu pas instantané, mais presque. Enfin c'est... Parfois, c'est des choses un peu plus réfléchies, mais euh il y a quand même des choses assez sur le vif. Et donc non. Alors en tout cas, euh pour ça, on est quand même conscients qu'on a une grande chance, même si je pense euh, que les bibliothèques comme Epinal ou Grandville, voilà, d'autres qui sont assez présentes sur les, sur les réseaux et qui font des trucs un peu... des petites vidéos un peu, voilà un peu rigolotes, fofoles, euh je pense qu'elles ont comme nous un peu un accord de principe au départ sur... Voilà, vous êtes présente sur les réseaux. Évidemment, comme aussi... Enfin, c'est comme dans notre fonctionnement dans la bibliothèque. On, on va pas... Enfin voilà, tout ce qui est en lien avec le service public, etc. et notre mission de service public, on va pas se mettre tout d'un coup à mettre de la promotion pour des... je sais pas quoi, des trucs qui seraient complètement rien à voir, voilà, avec la bibliothèque. Et, et quand on fait... Même quand on fait des vidéos un peu décalées, ben si. T'es allé voir sur notre Instagram, non ?

Laura : Euh... Non, je crois pas. Je pourrais aller voir après.

Gaëlle : Voilà, on fait parfois des petites vidéos un peu... Enfin que nous, trouve drôle (rire). Et bon voilà, c'est juste... C'est drôle, y a rien de... Ben voilà, y a aucun... On reste donc sur les rails, y a pas de... Comment... Je sais pas, on sort pas des clous de... Voilà, du service public, c'est, c'est... Je... Ben je sais pas, je veux pas te ressortir le manifeste de l'UNESCO, mais voilà, parce que... Voilà, on reste... Ah, j'ai pas les mots ! Ah, j'étais trop... Euh... Alors, attends, non, attends. C'était quoi la question que je voulais poser à Anne tout à l'heure ?

Laura : Euh...

Gaëlle : Alors... Non, je sais plus.

Laura : Je sais plus du tout.

Gaëlle : Bon non, ben c'est pas grave, euh tu vois ce que je veux dire, Laura ? Qu'on, qu'on respecte voilà nos missions de service public.

Laura : Oui, oui. Et du coup euh, c'est quoi un peu le but de faire ce type de vidéo un peu drôle, pour vous, dans votre intérêt ? Qu'est-ce que ça vous apporte ?

Gaëlle : Ben notre intérêt ... alors ça, nous ce qu'on veut c'est changer l'image justement (ok), de, des bibliothèques en général. Et de voilà de, c'est surtout sur... Ben voilà, de toute façon, les réseaux sociaux, c'est l'image. (Ouais) C'est ce qu'on peut... Et donc, c'est surtout ça, c'est donner une autre image à travers un autre média que... voilà et se mettre un peu... C'est aussi... Alors, y a donner une autre image, y a aussi... « attirer l'attention », donc attirer aussi des nouveaux followers, et voilà. Pour ensuite, à d'autres moments, pouvoir, voilà, euh communiquer sur des choses, voilà, euh vraiment, des événements, et donc capter un public plus large.

Laura : Ok.

Gaëlle : Donc, en... après, on s'est jamais mis sur TikTok, parce que ça, les bibliothèques qui le font, en fait, sont des bibliothèques plus... Enfin, après, y a des exceptions, très certainement, mais celles qu'on connaît qui sont sur TikTok, ce sont des bibliothèques qui ont euh vraiment dans leur équipe des personnes qui, dans leur, dans leur poste, y a des heures vraiment dédiées à la communication et aux réseaux sociaux.

Laura : Ok.

Gaëlle : Parce qu'en fait, il faut pouvoir alimenter, en fait, les réseaux sociaux, et, et si on veut être un peu originaux, etc., bah il faut trouver des idées, et après, il faut pouvoir faire des petites mises en scène, ou voilà. Tu regarderas à la bibliothèque d'Épinal, vraiment, eux sont, elles sont vraiment, moi, je trouve, au top, et donc, en fait, elles font très souvent des vidéos drôles sur c'est quoi euh être une bibliothécaire, ou là, ou... Après, c'est un nom qu'elles mettent, en fait, sur leur... Elles se mettent en scène, et en fait, c'est euh une voix, par exemple, d'un film.

Laura : Oui, oui, je vois, ouais.

Gaëlle : Voilà, bon, je sais pas comment ça s'appelle. Bon, mais bon, elles aussi, elles sont jeunes, enfin, tu vois, je sais pas, qu'elles... elles ont une toute petite trentaine, les filles qui font ça [...]. Donc, bon, ça doit être un peu aussi dans leur... Donc, voilà, Anne et moi, on n'est pas... (rire). Ils nous manquent, voilà, jeunes, jeunes dans l'équipe, peut-être, pour faire plus que ce qu'on fait, mais voilà, parce que ça prend du temps, en fait, la communication.

Laura : Oui.

Gaëlle : Beaucoup.

Laura : C'est sûr.

Gaëlle : Voilà, mais après, c'est vrai que c'est sympa d'avoir aussi des... Quand on a des retours sur des vidéos, voilà, bah ça donne, ouais, une... C'est aussi, ouais, une image de bibliothèque sympa, accueillante, voilà, ce qu'on, ce qu'on veut donner comme image.

Laura : Ok. Euh du coup bah, est-ce que, peut-être à l'avenir, vous seriez intéressée de participer à nouveau au prix Livres Hebdo ou alors de participer à d'autres prix qui récompensent les bibliothèques ?

Gaëlle : Ben, oui, parce que là, en fait, on... Oui, on est... Là, on n'a pas... On n'a pas innové depuis 2023, mais en fait, il y a une... Par exemple, sur le numérique, il y a... Comment ça s'appelle, cette catégorie ? Le prix... Le prix coup de cœur... Ah non, ou alors, avant de te dire ça, attends, animation... C'est quoi, le truc numérique ? Ah oui, c'est communication. Non, c'est communication. Voilà, en fait, si on avait été... Ah non, innovation numérique et communication. Bon, si on avait été vraiment... Vraiment, comme au début, on avait imaginé pouvoir faire des trucs sur Instagram beaucoup plus, etc. On s'était dit, bon, tiens, pourquoi pas, voilà, on mettrait ça en avant parce qu'on trouve que c'est vraiment important. Nous, la présence des bibliothèques sur les réseaux sociaux parce que c'est... Les réseaux sociaux, c'est beaucoup plus... Alors, Facebook, c'est maintenant, on va dire, les plus de 50-60 ans. Instagram, les trentenaires, quarantenaires, et puis TikTok, les plus jeunes. Et en fait, comme c'est vraiment des médias qui sont... Enfin voilà, tout le monde, maintenant, voilà prend des infos sur les réseaux sociaux et que c'est vraiment une place, nous, qu'on ne voulait pas... Enfin, on ne voulait pas aller passer à côté de ça. Et en fait, on voulait, mais... En fait, déjà, bon, on se dit que... qu'il y a beaucoup mieux que nous sur les réseaux sociaux. Euh, mais voilà, ça, c'est... On trouve que c'est hyper important. Donc, on ne va pas le faire, mais... Et en tout cas, oui, on a, on encourage... Il y a une petite bibliothèque dans le département, d'une petite commune plus petite que la nôtre. Qui est très originale, parce que c'est une bibliothèque verger conservatoire. Donc en fait, elle a... elle a derrière chez elle... enfin, d'ailleurs, j'ai l'impression de dire n'importe quoi. Derrière, la bibliothèque, elle a restauré euh avec l'équipe euh de la bibliothèque euh un verger avec euh des, des variétés de pommes euh donc très anciennes. Bon et avec beaucoup d'ateliers autour de la taille des pommes, taille des vergers. Et elle fait plein de trucs autour de la nature, plein d'ateliers, plein d'ateliers. Et elle, on se dit qu'elle pourrait avoir le prix de la petite bibliothèque. Donc, on la booste pour qu'elle ait... Voilà.

Laura : Ok.

Gaëlle : Mais non, nous, cette année, non. Après, d'autres prix, pourquoi pas. Mais euh mais c'est à toi de nous dire s'il y a d'autres prix. Qu'est-ce qu'il y a d'autre comme...

Laura : Ben, il y en a. Après, je sais que des fois, il y a les bibliothèques départementales qui en font. Mais...

Gaëlle : Ah ben, nous, non.

Laura : Ben, du coup, pour le coup, je ne sais, je ne sais pas chez vous. Mais je sais que dans certaines bibliothèques départementales, pardon, elles font ça un peu pour dynamiser le réseau.

Gaëlle : D'accord, oui. Euh, ben, ça, c'est bien. Mais non, nous, on n'a pas ça.

Laura : Après, il y a des prix euh un peu plus nationaux. Je sais qu'il y a un de la... prix des bibliothécaires. Il y a un prix... Alors le prix-là, du coup, il n'existe plus. Mais il y a eu le prix Chouette Toilette, du coup, pour récompenser les toilettes euh en bibliothèque.

Gaëlle : Ah oui, c'est vrai. Je me souviens. Oui, oui, c'est vrai. C'est vrai. Ça, je me souviens (rire). Ouais.

Laura : Après, je sais qu'il y a aussi un prix de l'innovation numérique, je crois.

Gaëlle : Ah.

Laura : Enfin spécialement sur l'innovation numérique. Et je pense qu'il y en a énormément. Après, j'ai plus étudié, du coup, concentré mon étude sur Livres Hebdo et le prix Chouette Toilette, du coup.

Gaëlle : D'accord.

Laura : Mais il y en a énormément, je pense, mais qui n'ont pas forcément la même portée que l'a eu euh le prix Livres Hebdo. Enfin il l'a encore, vu que le prix, ça fait 15 ans qu'il existe (oui) et il continue d'exister.

Gaëlle : Oui. Après, oui, ça, je suis d'accord. Et après, je, juste si je peux quand même mettre un tout petit bémol quand même, bien ça n'a pas grand rapport avec [...], c'est quand même que c'est quand même pas très médiatisé hors du monde des bibliothèques. (oui) Et voilà. Et hors du monde de la culture. Or, en fait, quand, il y a eu il y a quelques années Éric Orsenna qui avait fait tout un truc pour les bibliothèques, surtout du [...] des bibliothèques, etc. Voilà, on avait parlé un peu des bibliothèques. Après, et très souvent, en fait, c'est quand même le parent... Pas le parent pour de la culture, mais on reste encore euh les bibliothèques un peu dans... Il y a même la campagne qui avait été faite, là, qui est passée à la télé euh ou sur YouTube, je sais plus. C'était pas très clair. En fait, on est... je pense que ceux qui communiquent sur les bibliothèques sont pas forcément déjà comme souvent ceux qui viennent en bibliothèque. Et, et on a encore besoin justement de changer notre image. Alors que quand on est le nez dedans et qu'on voit tout ce qui se fait en bibliothèque, on se dit mais quand même c'est un chouette... Enfin voilà, les bibliothécaires, on est vraiment à toujours vouloir que ça, que ça change, que ça évolue. Mais malgré tout, on se rend compte que dans la tête des gens, des gens qui ne viennent pas en bibliothèque, on conserve encore une image assez résidue, assez vieillot, assez : la bibliothécaire qui a ses lunettes. On est encore un peu en déficit d'images euh. A part, par exemple, là, je sais pas, j'étais il y a pas très longtemps à Rennes et au Champs-Libre, qui est une bibliothèque qui est vraiment... Je sais pas si tu connais, en centre-ville. Ils ont, ils ont un espace qui s'appelle les cafés citoyens. Donc là, c'est vraiment... t'as vraiment des fauteuils-clubs. C'est vraiment comme dans la série Friends, enfin je sais pas comment dire.

Laura : Ouais !

Gaëlle : Là, t'es vraiment... Tu t'installes, t'es super cool. Plein de gens enlèvent leurs chaussures, se mettent en chaussettes et ils sont là, ils font leur clico. C'est un peu vraiment là, t'es là-bas comme chez toi. Mais il y a encore... voilà c'est... déjà, il faut passer par la porte d'une bibliothèque. Et on... Voilà, je pense qu'il y a encore du travail à faire en communication pour qu'on, pour qu'on soit vraiment, voilà vraiment une continuité dans le quotidien des gens quoi. Voilà que ce soit un passage voilà qui y ait pas de barrière pour venir en bibliothèque, c'est voilà on y est, on vient, on se pose, tranquille, on repart. Voilà.

Laura : Ok.

Gaëlle : Il y a encore un peu de... Bah voilà, tu vois, des personnes comme toi vont me dire plein de choses après.

Laura : Euh du coup, je sais pas si vous avez d'autres euh d'autres informations à donner.

Gaëlle : Euh, non. Alors oui, juste parce qu'effectivement, il y avait l'illimité. Donc ça, c'est vraiment ce qu'on voulait mettre en avant. Et bah tu verras, dans le... dans le message enfin le texte que je vais t'envoyer là (oui), ce qu'on avait envoyé pour Livres Hebdo, on mettait aussi un peu en avant notre côté euh qu'on couvrait plutôt les livres pour gagner en fluidité aussi pour quand les livres arrivent. Quand on commande tous les livres tous les mois à la librairie, quand la commande arrive, pour que ce soit le plus rapide pour le public.

Laura : Ok.

Gaëlle : Et ça, en fait, on est, on est un peu revenu dessus en fait. Alors, c'est-à-dire qu'on ne couvre plus tous les livres, ça oui, mais on couvre à nouveau tous les... toutes les banques dessinées, tous les albums de jeunesse.

Laura : Ok.

Gaëlle : Euh ça c'est, on est... on couvre plus, euh les mangas, on les couvre déjà. On ne les couvre plus du tout, ça oui. Les BD adultes, on ne les couvre plus. Les doc adultes non plus. Mais certains romans adultes, oui, parce que tu vois ceux qui ont, ceux qui vont beaucoup, beaucoup tourné. Donc, en fait, on est un peu... Et pareil,... elle était très pour... Dans une bibliothèque, voilà il faut... c'est pour le public. Le public, il veut. Qu'est-ce qu'il veut ? C'est avoir une nouveauté tout de suite plutôt que d'attendre et avoir un livre tout bien couvert. Donc, on est un tout petit peu revenu, euh on va dire, à moitié sur notre, voilà... Et, et l'autre chose, c'est qu'on avait... Oui, ça oui, ça c'est sûr. Ça, on le fait d'ailleurs tout le temps. Euh bon, ça c'est un petit détail mais qui, en fait, est quand même assez important. C'est que, bon les magazines, c'est quand même un secteur qui sort beaucoup moins. Un peu comme les DVD, les CD, c'est des, c'est des secteurs un peu... qui bah qui sont moins importants. Mais pour redonner un petit peu de boost pour les magazines, on a laissé tomber tous nos abonnements. Et en fait, on achète au numéro. Donc tous les mois, on va à la maison de la presse de la petite ville d'à côté. Et voilà. En fait, pour être au plus près aussi des, des demandes, des intérêts des usagers. Voilà. Et être aussi plus réactif avec l'actualité. Et donc voilà. Donc ça, c'est pas mal parce que ça a redonné une petite vie à ce, ce petit secteur qu'on a aussi beaucoup divisé en termes d'espace dans la bibliothèque. On a mis les magazines dans un, dans un bac à BD. Donc tu vois, on les garde comme ça, tac, tac, tac. Et donc c'est plus... et elles sont un peu mélangées. Et donc ça donne voilà une façon de voir... Tu vois, c'est pas tout. Quand on a un numéro, on n'a pas tous les numéros. Voilà, mais ça, on s'en fiche. Parce que ce qu'on veut, c'est des choses les plus récentes et puis les plus... qui voilà intéressent notre public.

Laura : Ok.

Gaëlle : Et pas être bloqué avec un abonnement pendant un an. Donc voilà, je crois que j'ai fait le tour.

Laura : Ok. Bon bah du coup, si vous n'avez plus d'informations à rajouter...

Gaëlle : Euh non. Je pense que c'est tout bon. Je t'envoie comme ça. Hop, c'est fait. Je te l'envoie sans rien mettre sous l'objet, le texte qu'on avait envoyé. Et puis, bah euh voilà.

Laura : Ok. Voilà. Voilà.

Gaëlle : Bon bah écoute, super. Donc tu présentes ça quand toi...

Laura : Bah du coup, euh l'écrit, on doit le rendre vers début juin. Et après du coup à la soutenance à la fin du mois.

Gaëlle : D'accord. Ok. Et quelles autres bibliothèques t'as contacté ?

Laura : Euh il y avait Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans qui avait remporté le grand prix.

Gaëlle : Ok. Ouais. Ils sont d'ailleurs en première page. Je les vois. Le grand prix.

Laura : Il y aussi, faut que je retrouve les noms parce que je ne veux pas dire de bêtises. Euh il y a aussi... Alors je ne l'ai pas encore... L'entretien c'est pas tout de suite. Mais le B3 c'est une bibliothèque... Enfin un centre de ressources belge qui avait remporté le prix...

Gaëlle : Ah, hors France ?

Laura : Oui, c'est ça.

Gaëlle : Ouais, ok.

Laura : Euh et les autres... Je vais faire du coup 5 entretiens en tout.

Gaëlle : D'accord. Super.

Laura : Euh du coup, je vais juste clôturer l'entretien. L'entretien est terminé. Merci de votre témoignage. Il est 14h57.

Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry.

Dans le cadre de mon entretien de mon mémoire de recherche sur les démarches de prix récompensant les bibliothèques, et en particulier sur le prix Livres Hebdo des Bibliothèques. J'ai eu l'occasion d'échanger le 1^{er} avril 2025 au cours d'un entretien d'une durée de 20min 08, avec Sophie Caruso, directrice des affaires culturelles de la commune de Buchelay, responsable de la médiathèque Odette Dubarry, pour discuter de sa candidature au prix Livres Hebdo des Bibliothèques.

Il s'agit d'un compte rendu dans lequel j'ai réécrit mes questions (ici en gras) et indiqué en dessous les réponses qui m'ont été donné, en les réécrivant, les reformulant et en enlevant quelques informations qui s'éloignaient un peu du contexte de l'entretien. Cela s'applique d'ailleurs pour l'ensemble des comptes rendus.

Est-ce que vous pourriez, dans un premier temps, vous présenter ?

Sophie : Bien sûr, je suis Sophie Caruso, directrice des affaires culturelles de la commune de Buchelay, est responsable de la médiathèque Odette Dubarry, à Buchelay.

Est-ce que vous pouvez présenter un peu votre l'établissement ?

Sophie : Alors, la médiathèque Odette Dubarry, dont je suis responsable, a ouvert ses portes en avril 2023, au sein d'une commune de 3 300 habitants, et donc cet équipement est un véritable choix politique et financier de la part de la commune. La médiathèque occupe une surface utile à peu près de 470 m², et se situe en plein cœur du village, et à proximité immédiate des établissements scolaires, périscolaires et petites enfance, et également gériatriques.

Par rapport au prix, en quelle année avez-vous participé ?

Sophie : On a envoyé une candidature en août 2023, tout de suite après l'ouverture de la médiathèque au prix Livres Hebdo, catégorie petite bibliothèque, avec comme motivation de mettre en valeur cette nouvelle structure, sachant que dans les Yvelines, les nouvelles bibliothèques ne sont pas si fréquentes, puisque nous n'avons plus de bibliothèques départementales en soutien. Et donc voilà, on souhaitait mettre en avant le projet, la mise en valeur des espaces également, parce que nous avons travaillé avec un artiste pour toute la signalétique, et puis mettre en valeur également tout le projet en termes de services, en termes d'accueil des usagers.

Et comment avez-vous découvert l'existence de ce prix ?

Sophie : Alors, en ayant travaillé pendant des années au sein du réseau de Saint-Quentin en Yvelines, nous étions abonnés à Livres Hebdo, et c'est un prix qu'on suivait de très près en tant que professionnel sur place, donc j'ai gardé l'habitude d'aller voir qui étaient les candidats, et qui étaient surtout les lauréats, pour prendre connaissance des projets qui fleurissaient sur le territoire français.

Cette candidature, l'avez-vous partagée un peu autour de vous, avec vos collègues, avec votre tutelle, avant de prendre la décision finale ?

Sophie : Alors, la candidature a été littéralement signée par le maire, donc oui, tout à fait. De toute manière, le courrier de candidature que j'ai rédigé, le dossier que j'ai monté a été validé par les conseils municipaux, notamment les lieux à la culture, et puis le maire. C'est un travail d'équipe. On a travaillé sur le contenu avec l'équipe sur place, et on n'a pas forcément diffusé ni avant ni après, d'ailleurs, on va dire dans le réseau de bibliothécaires alentour. En revanche, on était ravis d'être dans le fascicule qui est sorti par la suite en termes d'innovation en bibliothèque. Ça, on l'a diffusé sur les réseaux sociaux et sur le site municipal.

Par rapport à la candidature, vous pouvez un peu expliquer comment vous avez fait pour candidater ? Est-ce qu'il y a eu des documents à fournir, ce genre de choses ?

Sophie : Alors, de mémoire, il y avait une lettre d'intention de monsieur le maire, un dossier explicatif du projet global de la structure, des services, etc., un peu type PCSES, mais en allégé. J'ai également fourni des photos, des vidéos, des articles de presse. Voilà, je crois que c'est tout, globalement.

Et combien de temps ça a pris à peu près pour poser cette candidature ?

Sophie : Alors, je dirai une quinzaine de jours pour moi, c'est-à-dire qu'il y a le délai de signature en mairie, mais comme nous sommes une petite commune, c'était relativement rapide. Une fois l'intention validée par l' élu à la culture, le montage du dossier s'est fait en une quinzaine de jours.

Et du coup, il y a combien de personnes qui ont travaillé pour ce projet ?

Sophie : Alors, globalement, avec l' élu à la culture et le maire, qui peuvent être comptés puisqu'ils ont relu le dossier et l'ont validé, donc ça fait deux. J'ai deux personnes sur site en médiathèque, ça fait quatre et avec moi, on est cinq.

Est-ce que vous avez rencontré des contraintes pour la mise en place de ce dossier ?

Sophie : Alors, la contrainte principale, je dirais, c'est qu'on ne sait pas vraiment jusqu'où on doit pousser les détails dans ce qu'on fournit pour le dossier. C'est-à-dire qu'on nous demande par exemple des visuels, enfin photos, vidéos, articles de presse, mais du coup, jusqu'où ? C'est pareil, le détail dans le dossier, c'était un peu flou, on ne savait pas trop s'il fallait beaucoup détailler, pas beaucoup détailler. La seule contrainte pour moi, ça a été ça. C'était un peu flou au niveau des renseignements à fournir.

Et du coup, est-ce que la mise en place de ce projet ou même votre participation au prix a eu un impact important sur la bibliothèque ?

Sophie : De fait, oui et non. Non, parce que nous ne sommes pas lauréats, donc nous n'avons pas eu la visibilité du lauréat, grosso modo. En revanche, le fait d'être paru dans le guide de l'innovation en bibliothèque quelques mois plus tard de Livres Hebdo, a eu un impact au niveau des élus. Ça a légitimé en quelque sorte le travail effectué pour l'ouverture de cet équipement, légitimé le travail de l'équipe en place qui fait vivre la médiathèque au quotidien. Et puis, pour les élus, c'était une preuve du bon choix qu'ils avaient fait en ouvrant cet équipement.

Et comment avez-vous reçu les résultats du prix ?

Sophie : Alors, de mémoire, j'ai eu les résultats finaux sur place à la cérémonie de remise des prix. Je n'avais pas connaissance des lauréats avant, même si je me doutais bien que les lauréats étaient prévenus en avance. Mais c'est tout, en fait. J'ai reçu une invitation pour la cérémonie de remise de prix et j'ai appris qui étaient les lauréats sur place.

Et quel est votre avis sur le choix du lieu de cérémonie ?

Sophie : Alors, celui-ci me semble plutôt convenir. On est à la BNF, lieu central. Tant en termes de géographie qu'en termes de symbolique. Voilà. En plus, c'était dans cette superbe salle qui est refaite depuis pas très longtemps, en fait. Je me suis déplacée avec mon élu à la culture. Ça lui a permis de mettre un pied dans une autre structure, avec une autre aura que notre bibliothèque de petit village. Et puis, ça a donné un côté prestigieux à la remise de prix qui est plutôt positif à mon sens.

Et du coup, la remise des prix, la cérémonie, comment elle s'est déroulée ?

Sophie : Alors là, par contre, c'est une question piège. De mémoire, on avait... Tout le monde est arrivé. Et après, il y a eu divers discours. Un discours d'un représentant de Livres Hebdo, un discours d'un représentant de la Sofia, un discours de la directrice de la BNF. Et après, les prix ont été remis par catégorie. Enfin, le prix, les lauréats ont été appelés et ont à leur tour pris la parole. Et en fait, à chaque catégorie, c'était un membre du jury différent qui prenait la parole pour expliquer le choix de ce lauréat. Et ça s'est terminé sur un cocktail de fin de remise de prix.

Et du coup, est-ce que par rapport au projet que vous avez mis en place, il a été un peu poursuivi ? Ou est-ce que vous avez eu d'autres idées de projets ?

Sophie : Alors, pour être transparente, l'année 2024 a été, ici à Buchelay, dans les Yvelines, un petit peu surchargé. Donc non, il n'y a pas eu de projet de se représenter. Mais ça reste une possibilité. Dans tous les cas, il est possible que nous représentions un dossier plus poussé, je pense, cette fois-ci. Alors, peut-être pas cet été, mais l'année prochaine.

Et est-ce que vous avez fait des rencontres marquantes ?

Sophie : Moi, ça m'a permis, en tant que professionnelle des métiers du livre, de mettre des visages sur des noms. Voilà. Donc, des noms qui sont connus dans le milieu, que je n'avais jamais vus. Voilà. Et pour certains, les entendre s'exprimer, c'était plutôt enrichissant. Maintenant, cette soirée de remise de prix ne m'a pas permis de faire plus réseau que ça.

Et est-ce que par la suite, d'autres bibliothèques ont pu s'intéresser un peu à votre projet ou pas du tout ? Parce que, vous avez dit, ne pas avoir communiqué particulièrement dessus.

Sophie : Alors, non. Par contre, en étant un nouvel établissement ici, sur le territoire, et en ayant participé, on a des collègues des médiathèques alentour qui ont des projets en cours ou futurs qui sont venus visiter. Par exemple, on a un filet de catamarans dans la médiathèque, même si elle est petite, parce qu'on a parlé de signalétique, d'aménagement d'espace, voilà. Pour diverses raisons, voilà. En tout cas, j'ai été contactée pour assurer des visites.

Et selon vous, c'est quoi un peu l'enjeu derrière l'organisation de ce type de prix ?

Sophie : Alors, pour ceux qui y participent, clairement, et là je parle au nom de la bibliothèque que je dirige en tout cas, c'est la visibilité essentiellement. Mettre en valeur l'établissement, l'équipe, le travail effectué, et de fait, profiter de la large audience de livrets hebdo pour mettre en valeur la bibliothèque globalement, et pas que celle de Buchelay, mettre en valeur les bibliothèques plus largement. Et je pense que ce type de prix, enfin voilà, le prix Livres Hebdo a quand même pignon sur rue, permet de faire connaître des projets qu'en fait on fait tous dans notre coin, et voilà, qui sont valorisés au niveau national, et ça permet d'asseoir en plus ces établissements-là aux yeux des élus, quels qu'ils soient. Voilà, ça permet pour les professionnels de prendre connaissance de ce qui se fait ailleurs, à l'autre bout de la France, notamment par exemple, je pense aux bibliothèques qui gagnent souvent dans certains coins, dans certaines régions françaises, ça permet d'aller voir ce qui se fait en fait, comment les bibliothèques évoluent, voilà, et d'être au courant aussi de ce qui se passe. Du côté des organisateurs, je ne vais pas m'avancer, je ne suis pas organisatrice, mais voilà, principalement en tout cas pour les participants de mon côté, je pense visibilité, légitimité pour les élus, et puis au final, simplement récompense pour le travail effectué.

Du coup, est-ce que vous avez fait un peu de communication avec les publics ? Est-ce que vous avez communiqué de différentes manières, par exemple par la presse, par les réseaux sociaux, ou même directement avec des affiches ?

Sophie : On n'a pas communiqué dans la presse, en revanche, voilà, le fait de figurer dans le guide 2023 de l'innovation, du coup, ça nous a permis de rebondir dessus sur les réseaux sociaux et sur, enfin, sur les réseaux de la mairie, et locaux, essentiellement. On en a parlé en local à nos publics, on a affiché, on a mis le guide, on l'a mis en valeur, on l'a mis en présentation, on a expliqué, mais ça s'est arrêté là.

Et pour vous, en quoi c'est important de communiquer ou non sur ces prix pour les bibliothèques, du coup, sur votre participation, ou par exemple si vous êtes lauréat ?

Sophie : Ce qui est important, on revient toujours au même postulat, visibilité, légitimité, et puis au final, récompense. Même pour un lecteur lambda qui se rend compte que sa bibliothèque a été primée parce que, pour x ou x raisons, pour un service particulier, pour un type d'aménagement d'espace, etc., Je pense que c'est positif, juste en termes d'images, de pouvoir dire, voilà, votre bibliothèque où vous venez tous les jours a été récompensée. Et communiquer dessus, ça communique sur l'image positive de la bibliothèque, ça

renvoie toujours à la légitimité par rapport aux élus de ce type d'établissement, et de nouveau, ça récompense les équipes.

Qu'est-ce que vous reprenez de cette expérience ? Qu'est-ce que vous reprenez de cette expérience ? Que ce soit positif ou négatif ?

Sophie : Oui, bien sûr, je réfléchis. Ce qui est positif, c'est que le fait d'avoir participé à moi en tant que professionnelle m'a permis de me rendre compte peut-être du niveau de projet qui était attendu dans certaines catégories. Et c'est aussi le point négatif, au final. Ça m'a permis de me rendre compte que, par exemple, le lauréat, je ne me souviens plus du nom de la commune, mais le lauréat de la catégorie à laquelle nous avons participé, il était fort probable que le dossier, par exemple, était bien plus poussé que le nôtre, et qu'on n'avait pas forcément fait autant le nécessaire que cette bibliothèque-là, par exemple. Ce que je reprenez surtout, c'est que n'importe quelle bibliothèque peut y participer, et qu'on ne s'empêchera pas de le refaire.

Et du coup, si jamais vous avez parlé de l'intention de peut-être y reparticiper dans les prochaines années, ça serait dans la même catégorie, ou vous essayeriez de candidater à d'autres ?

Sophie : Alors, je pense que cette fois-là, on se positionnera toujours sur la catégorie de la petite bibliothèque, mais sur deux autres catégories, peut-être. On aurait une candidature sur la petite bibliothèque, une qui est plus sur l'accueil, et éventuellement une sur l'action culturelle.

Est-ce que vous avez déjà entendu parler d'autres prix, peut-être, qui récompensent les bibliothèques ?

Sophie : Moi, je n'ai pas cherché, en fait. Pour être honnête, comment dire, notre participation à Livres Hebdo, c'est un peu le fruit d'une opportunité que j'ai saisie au vol, parce qu'en fait, j'ai reçu un mail disant que le dépôt des dossiers était reporté de 15 jours. En fait, c'est parti de là. Et quand je me suis rendu compte que j'avais encore 15 jours et que c'était possible et que j'avais un peu de temps pour m'y consacrer, c'est comme ça que c'est né. Voilà.

J'ai clôturé l'entretien en lui demandant si elle avait en sa possession des documents qui seraient susceptibles de m'aider à compléter mes recherches (guide de l'innovation, dossier de candidature...). Ce à quoi elle m'a répondu positivement. Nous avons ainsi finalisé cet entretien à la suite de cette dernière question.

Annexe 10 : Compte rendu de l'entretien avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège.

Dans le cadre de mon entretien de mon mémoire de recherche sur les démarches de prix récompensant les bibliothèques, et en particulier sur le prix Livres Hebdo des Bibliothèques. J'ai eu l'occasion d'échanger, le 15 avril 2025, au cours d'un entretien de 31min 18, avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège, au B3.

Est-ce que dans un premier temps vous pourriez commencer par vous présenter et présenter un peu votre parcours, vos expériences ?

Bénédicte : Oui, alors je suis responsable de ce qu'on appelle le service de lecture publique à la province de Liège. Une province c'est un peu l'équivalent des départementales au niveau français. Ce service est composé de trois secteurs. Alors il y a un premier secteur qu'on appelle la bibliothèque centrale ou opérateur d'appui qui est un peu l'équivalent des bibliothèques départementales. Et qui travaillent donc avec un réseau de bibliothèques, environ 50 bibliothèques sur le territoire de la province de Liège, avec un catalogue collectif, avec la circulation des documents via le prêt inter-bibliothèque, avec des animations qui tournent, etc. etc. Le deuxième secteur, c'est le secteur des bibliobus et donc là on a quatre bibliobus qui sillonnent aussi le territoire de la Province de Liège pour aller dans les zones blanches donc là où il n'y a pas de bibliothèque, et pour vraiment assurer un maillage territorial en termes de lecture publique. Et le troisième qui va plus nous concerner à mon avis pour l'entretien, c'est le centre de ressources du B3, qui est dans, ce qu'on appelle aussi un opérateur direct dans le décret de la lecture publique en Belgique, donc c'est-à-dire une bibliothèque qui s'adresse à tous les publics directement avec des services à leur proposer.

Et du coup par rapport un peu euh à votre parcours, comment vous êtes arrivé à travailler là.

Bénédicte : Alors, au départ j'ai une formation de ce que l'on appelle langue et littérature romaine à l'université. Donc ça c'est un master que j'ai complété avec une spécialisation en sciences et métiers du livre qui pouvait aborder voilà l'aspect aussi bien bibliothèque, librairie, etc. J'ai travaillé quelques années en librairie jeunesse, mais l'idée moi au départ, c'était vraiment de pouvoir rentrer dans le secteur des bibliothèques publiques, donc j'ai eu l'opportunité d'y rentrer en 2009. C'était à la bibliothèque Chiroux en plein centre-ville de Liège où j'ai pu m'occuper, notamment de la coordination des animations, et puis prendre des postes à responsabilité en gérant différentes équipes à la bibliothèque Chiroux et puis en 2017, reprendre la direction de la bibliothèque qui était déjà dans un projet de déménagement. Donc je suis arrivée en cours de projet, et donc ce déménagement qui a été effectif avec une ouverture en juin 2023, alors sur le site ici du B3. Et le centre de ressources est une des parties du B3, parce qu'il y a aussi deux autres secteurs.

Du coup par rapport au prix en quelle année avez-vous participé ?

Bénédicte : Donc c'était l'année dernière. On avait déposé la candidature en 2024.

Du coup c'était pour quel prix que vous avez candidaté ou est-ce que vous avez candidaté pour plusieurs prix ?

Bénédicte : Alors bah nous c'était surtout pour le prix spécial de la bibliothèque hors de France vu qu'on est situé en Belgique. Et alors on avait rentré quand même une candidature aussi pour d'autres prix, il y avait le prix, de mémoire parce que je n'ai pas mes notes sous les yeux de l'espace intérieur, le prix de la communication. Il me semble qu'on avait encore tenté pour un autre prix, qui ne me revient plus là maintenant bon bah voilà pour deux trois autres prix sachant que oui c'était surtout pour le prix spécial de la bibliothèque hors de France.

Comment avez-vous découvert l'existence de ce prix Livres Hebdo ?

Bénédicte : Alors en fait on est abonné nous ici à la bibliothèque au niveau de Livres Hebdo donc on avait déjà repéré ce prix il y a déjà quelques années. Et ici plus particulièrement en 2024, notre attention a

été davantage attirée par le fait qu'il nous semblait qu'on pouvait rentrer dans les conditions pour postuler surtout depuis l'aménagement de la nouvelle bibliothèque sur le site du B3 et avec l'accent un peu plus particulier du projet sur tout ce qui est écriture numérique, pépinière d'entreprise qui nous semblait une belle approche, voilà pour pouvoir candidater. D'autant plus que on était en train de travailler à ce moment-là aussi sur un autre projet qui s'appelle Open + ou c'est Bibliotheca qui a remporté le marché pour mettre en place ce service en août 2024. Et Bibliotheca a attiré notre attention sur le fait que ça valait peut-être la peine de candidater à ce prix-là. Donc voilà on a, on a tenté notre chance.

Et du coup vous avez un peu partagé par rapport à votre décision de candidater autour enfin au niveau de la tutelle au niveau de vos collègues ou même des publics ?

Bénédicte : Oui donc en fait ce qu'on a dû faire nous, il y a quand même une procédure administrative pour pouvoir candidater donc il fallait informer notre collège provincial. Donc ça veut dire mettre en place un rapport administratif en présentant l'enjeu de notre candidature et avoir un soutien au niveau administratif et politique. Voilà qui est arrivé assez vite donc de là on a pu alors rentrer la candidature. On n'a pas eu le temps, cependant au moment de la candidature, de communiquer vers les publics. Ça nous semblait un peu juste, et puis on était un peu serré au niveau des délais. Euh ben parce que voilà on était dans notre première année d'ouverture avec énormément d'aspects à gérer. En interne, c'était une année bien chargée. Donc à ce niveau-là, au niveau des publics, au moment de la candidature, du dépôt de candidature, ça, c'est vrai qu'on n'a pas beaucoup communiqué. Et même en interne, on l'a fait plus au niveau des responsables. Voilà, sachant qu'on était dans la période estivale, au moment où on a déposé notre candidature. Puis on s'est dit, on va tenter de voir si on a nos chances ou pas avant de communiquer plus largement.

Du coup, comment ça s'est passé pour candidater ? Est-ce que vous avez dû remplir des documents ? Est-ce que vous avez dû fournir aussi des documents ?

Bénédicte : Oui, en fait, ça s'est travaillé au niveau d'un dossier de candidature, principalement avec l'équipe des responsables pour mettre en place une lettre de candidature. Et donc là, c'est vrai que j'ai eu des contacts avec l'équipe d'organisation du Grand Prix qui m'a un peu expliqué ce qu'ils attendaient en tous les cas de ce dossier de candidature. Et alors, on a interpellé aussi notre service communication, qui a pu aussi nous donner des éléments par rapport à tout ce qui est dossier de presse, éléments visuels, qui pouvaient aider aussi pour rentrer le dossier. Donc voilà, ça s'est travaillé avec le service communication aussi, principalement.

Du coup, est-ce qu'il y a un projet précis que vous avez présenté pour candidater ?

Bénédicte : Oui, c'était surtout le projet du B3, avec principalement son articulation dans le cadre d'une réhabilitation du quartier, puisqu'on est arrivé sur un terrain en friche et qu'on a pu bénéficier de fonds européens dans le cadre de ce projet. Donc c'est assez intéressant de pouvoir expliquer aussi la démarche qui a eu lieu à ce niveau-là, en sachant que ce n'était pas uniquement un projet de déménagement de bibliothèque, mais que c'était repensé aussi toute la philosophie, en incluant un exploratoire des possibles avec un Fab Lab, des outils numériques, à mettre à disposition aussi du public dans le cadre de projets. Et puis, l'autre aspect qui était un peu particulier, c'est d'articuler aussi cette bibliothèque avec une pépinière d'entreprise. Donc en gros, c'est une start-up qui accueille des jeunes entrepreneurs qui ont des projets en lien avec l'écriture et le numérique, et d'expliquer aussi toute l'articulation avec les possibilités qui sont offertes par le centre de ressources et par l'exploratoire, et qui attirent des jeunes créatifs. Parce que pour eux, clairement, c'est un argument supplémentaire de pouvoir se dire « je vais rentrer dans une structure qui n'est pas qu'une entreprise de start-up, mais qui apporte quelque chose ». Il va nourrir aussi leur créativité, que ce soit par les documents qui sont présents, par les personnes-projets aussi, qui peuvent les accompagner, par la structure d'outils numériques qu'ils peuvent tester, etc. Donc voilà, ça c'était un peu la plus-value et l'originalité du projet qu'on voulait mettre en avant, dans cet esprit de comment faire revivre aussi tout un quartier, comment essayer d'un point de vue économique aussi que ce quartier puisse être moteur au niveau de l'emploi, et faire en sorte que ça donne envie peut-être à d'autres structures dans le quartier de s'installer, de venir avec d'autres propositions. C'était surtout ça qu'on voulait mettre en avant, voilà.

Et du coup, la mise en place de ce projet, du dossier de candidature, est-ce que ça vous a pris du temps ?

Bénédicte : Alors, ça a pris quand même un peu de temps, oui. Pour remettre un petit peu toutes les idées en forme et travailler ça avec le service communication. Voilà, donc ça a pris du temps, mais en même temps, le choix a été pris à un moment donné de ne pas appliquer non plus tout le monde, parce qu'on n'avait pas le temps, en revanche, d'appliquer tous les collègues par rapport au dépôt de cette candidature. Et heureusement que le Grand Prix a prolongé aussi le délai, parce que sinon je crois que là, on n'y arrivait pas. Donc voilà, c'est vrai que c'est un choix qui a été posé à un moment donné, d'être plutôt dans l'équipe de direction pour déposer ce dossier de candidature. Et puis parce que la période estivale faisait que tous les collègues n'étaient pas disponibles, pour la plupart en congé aussi à ce moment-là. Donc voilà, on aurait préféré pouvoir impliquer tout le monde et que tout le monde participe à l'élaboration de ce dossier, mais concrètement, ça n'a pas été faisable. Je m'entends être transparente là-dessus, globalement.

Et du coup, vous avez rencontré des contraintes, ou pas, à cette mise en place du projet, ou même au dossier de candidature ?

Bénédicte : Pas spécialement, non. C'est assez clair au niveau des consignes, dans tous les cas. Non, voilà, c'était aussi la réactivité du service com aussi pour avoir tous les éléments à temps. Mais bon, voilà, on a eu un retour aussi de nos collègues à ce niveau-là. Donc ça s'est bien passé.

Du coup, vous avez remporté le prix de la Bibliothèque hors France, c'est ça ?

Bénédicte : Oui, c'est ça.

Comment vous avez reçu les résultats ?

Bénédicte : Donc on a été prévenu un petit peu de temps avant la cérémonie de remise de prix. Et c'est vrai que moi, il fallait que j'organise aussi d'un point de vue administratif le déplacement, parce qu'il y a eu des autorisations de nos autorités aussi pour quitter le territoire belge. Donc voilà, ça complique un petit peu la donne. Donc le fait d'avoir été prévenu un peu en avance, c'était quand même précieux, parce que voilà, on a pu tout de suite lancer les autorisations de quitter le territoire et pouvoir mettre en place le déplacement. En fait, c'est ma collègue qui est responsable chef de service du centre de ressources qui a pu m'accompagner à la remise des prix au mois d'octobre. Donc voilà, ça s'est passé de cette manière-là.

Et du coup, est-ce que vous vous souvenez où s'était déroulée la remise des prix ?

Bénédicte : C'était à la BPI, ce qui était super intéressant pour nous, parce qu'on en a profité au moment du déplacement pour prendre des contacts avec les collègues de la BPI et pouvoir les rencontrer, combiner le voyage avec des rencontres professionnelles aussi. Et ce qui est très chouette, c'est que là maintenant, ils vont venir faire une journée d'études ici le 14 mai au B3 à Liège. Donc on a des collègues de la BPI qui vont se déplacer, puisqu'ils sont aussi dans des projets de travaux de réaménagement des espaces. Donc ça les intéressait de pouvoir échanger sur le sujet et ils vont en profiter pour visiter aussi d'autres bibliothèques belges. Donc ça, c'était super intéressant pour nous, d'être dans ces échanges. On a eu pas mal d'échanges aussi à la suite de ça avec l'ABF et notamment les Hauts-de-France, où ils sont venus aussi au mois d'octobre visiter le B3. Donc voilà, c'étaient des belles opportunités professionnelles en tous les cas.

Et par rapport au choix du lieu, pourquoi ont-ils décidé de choisir la BPI ? Qu'est-ce que ça apporte un peu comme lieu de cérémonie, pour un prix de ce style ?

Bénédicte : Pour nous, en tous les cas, c'était super intéressant, parce que c'est un lieu quand même symboliquement qui reste important, qui est central, facile d'accès aussi au niveau du train. Pour nous, Liège-Paris, c'est deux heures, donc c'est vrai que ça facilite quand même aussi. Et puis je trouvais que c'était assez intéressant qu'ils puissent le faire aussi avant leur déménagement. Je ne sais pas si ça a joué dans leur décision ou pas. Je n'ai pas eu les infos. Et alors, la petite anecdote qui était assez comique aussi, c'est que le jour où on est arrivés, en fait, le roi et la reine des Belges étaient en visite justement ce jour-là à Beaubourg, et qu'ils ont bloqué l'entrée. Donc voilà, on s'est retrouvés en même temps que le roi et la reine dans le même

bâtiment. C'était assez comique, c'était assez cocasse. Quand même, sur la BPI, on trouvait ça pertinent en tous les cas comme lieu d'accueil.

Et qu'est-ce que votre participation au prix vous a fait gagner en termes, par exemple, de récompense, de notoriété ?

Bénédicte : C'est qu'on a énormément sollicité depuis qu'on a reçu le prix par pas mal d'autres bibliothèques. Il y a déjà des actions très, très concrètes qui ont été mises en place. On a eu plusieurs visites de bibliothèques françaises, comme visites de découvertes. On a eu aussi une visite de la bibliothèque de Reims qui se posait beaucoup de questions par rapport au système Open +. Ils sont venus voir sur place, ça a été l'occasion pour eux de voir un petit peu comment ça fonctionnait, de poser toutes leurs questions. On a eu aussi une visite des conseillers culture qui sont venus visiter le B3 et qui ont pu poser aussi beaucoup de questions. C'est super intéressant, il y a eu des échanges vraiment très, très chouettes. Je vous dis, la BPI qui va venir en délégation pour leur voyage d'études. On a renforcé nos collaborations avec l'ABF aussi. Ça nous a permis aussi de relayer vers l'association des professionnels bibliothécaires en Belgique. Il y a eu des échanges aussi avec des collègues des associations professionnelles qui ont pu par après aller à Paris et échanger aussi sur des enjeux qui sont plutôt liés à la défense du métier, sur comment on peut mutualiser aussi en tant qu'association professionnelle de bibliothécaires entre la Belgique et la France. Donc, c'est plus sur un niveau contact professionnel qu'on a eu des retours. Le public, liégeois était quand même content. On a mis le cadre dans le hall d'accueil du B3. Mais ce n'est pas tellement à ce niveau-là. Les retours qu'on a eus, c'est vraiment plus au niveau professionnel. Et de manière assez forte. Je ne m'attendais pas à ce qu'on soit autant sollicité. J'ai été aussi sollicité pour des projets Erasmus+, aussi. Je pense à la suite de ça et suite aux articles qui sont sortis. Donc là, maintenant, Erasmus+, nous interpelle aussi pour une visite du B3 fin novembre pour 75 bibliothécaires qui vont venir d'un peu partout en Europe. Ils nous demandaient si on pouvait les accueillir pour leur présenter aussi la structure. On ne s'attendait pas du tout à ça. C'est très chouette. Ça veut dire que comme on n'a pas de cellules, de contacts internationaux ici en interne, c'est plus ici, moi, au niveau de la direction qui gère un peu tous ces contacts-là. C'est super stimulant. Mais c'est vrai que c'est une charge de travail aussi à laquelle on ne s'attendait pas forcément.

Du coup, vous avez poursuivi ou pas votre projet après l'obtention du prix ou est-ce que vous avez essayé de faire des changements, des améliorations ?

Bénédicte : C'est une évaluation constante. Tous ces contacts-là qu'on a pu avoir avec d'autres professionnels, on s'interroge sur certains points particuliers. Moi, ça m'a permis aussi d'avoir des contacts par rapport au public jeune, d'avoir des contacts aussi par rapport à un service web kiosque qu'on utilise aussi. Ou à Reims, ils nous ont expliqué un petit peu le paramétrage qu'on mettait en place. Donc, c'est plus des échanges de pratiques professionnelles qui nourrissent un peu notre projet au quotidien. C'est très précieux.

Et du coup, selon vous, quel est l'enjeu pour les organisateurs de ce type de prix ? Quel est l'enjeu derrière leur décision de les organiser ?

Bénédicte : Il y a un enjeu déjà de visibilité. Ça, c'est vraiment le premier enjeu. Je pense qu'au niveau de nos autorités, c'est ce qu'ils voyaient aussi comme avantage à participer à ce prix, se pouvoir positionner aussi une bibliothèque à un niveau beaucoup plus large qu'une échelle locale, donc pouvoir développer aussi une visibilité hors des frontières. Ça, c'est en tous les cas un premier enjeu. Et puis, il y a un autre enjeu aussi, qui est quelque part la défense du secteur des bibliothèques. C'est rappeler aussi aux élus, aux autorités, toute l'importance des bibliothèques. Et mettre un peu un focus aussi sur les services qui sont rendus par ces structures sur les territoires. Donc ça, je pense que c'est toujours utile de le rappeler. Et même au niveau belge ici, le fait d'avoir reçu ce prix, parce que je pense qu'on est la première bibliothèque belge à avoir reçu ce prix, ça a donné envie, et j'espère qu'il y a d'autres bibliothèques maintenant belges qui vont candidater aussi pour l'édition 2025. Mais c'est pouvoir dire aussi, allez-y, n'hésitez pas, candidatez. Ça peut être un bel enjeu sur vos territoires. Et ce qui a eu aussi comme impact après la remise de ce prix, c'est qu'on m'a demandé de rédiger un article aussi dans le cadre d'une revue professionnelle belge à destination des acteurs culturels. C'est la revue Lecture Culture. Qui a changé de nom maintenant, qui s'appelle Saison Culture. Et donc voilà, c'est l'occasion de valoriser aussi, valoriser ça dans le secteur culturel de manière générale. Voilà, en gros, je veux dire, les enjeux. Et puis évidemment, c'est l'occasion de valoriser tout le

travail de l'équipe, qui a mené aussi et qui a porté le projet ici. Parce que nous, c'est un projet sur plusieurs années, qui s'est travaillé avec tout le monde. Et donc, je pense que les équipes étaient fières aussi de pouvoir se dire qu'on a remporté un prix et qu'elles ont participé aussi à la réussite du projet.

Du coup, est-ce que vous avez fait beaucoup de communications donc après avoir obtenu le prix auprès des publics ? Et justement, vous disiez qu'avant, vous n'en aviez pas beaucoup fait de la communication dessus.

Bénédicte : Oui. Donc après, oui, une fois que ça a été officiel, on a travaillé un plan de com' avec nos collègues du service communication, qui ont relayé sur le site Internet, sur les réseaux sociaux. Il y a eu un communiqué de presse aussi qui a été mis en place avec un retour dans les médias locaux, je vais dire, et des articles sur le sujet. Je vous dis, voilà, des revues professionnelles aussi, puisque j'ai été interpellée pour un article dans le cadre de cette revue professionnelle. Donc oui, il y a eu plus de retombées, évidemment. Après, une fois qu'on a reçu le prix, on a plus communiqué à ce moment-là.

Selon vous, c'est quoi un peu l'enjeu, justement, de communiquer autour de ces prix auprès, on a parlé de la tutelle, des publics ?

Bénédicte : C'est un focus sur les missions qui sont mises en place dans les bibliothèques et sur la lecture publique et l'importance de la lecture publique sur les territoires. Ce qu'on dit souvent aussi, c'est que dans le secteur des bibliothèques, on a du mal à communiquer. C'est toujours un peu difficile. On ne se sent pas toujours légitime non plus pour communiquer sur nos actions et pour mettre un peu en valeur ce qu'on fait. Donc, voilà, là, c'est l'occasion de le faire. Et ça, je trouve que c'est vraiment un bel enjeu et c'est peut-être déculpabiliser par rapport à cette posture qu'on peut avoir, parfois modeste aussi. Par rapport à d'autres secteurs, je le vois dans les secteurs des théâtres, centres culturels, etc., ils n'ont pas peur d'être très actifs au niveau de leur communication et de leur valorisation auprès des élus. Moi, je parle ici de la situation en Belgique, je connais un peu moins bien la situation en France. Mais voilà, on peut être parfois vraiment, nous, on appelle ça frileux, je ne sais pas si vous dites ça. Mais voilà, on n'est pas toujours à l'aise. On ne va pas toujours oser. Donc, ici, le message, c'est peut-être d'oser candidater, oser mettre en lumière aussi ce qui est mis en place dans les bibliothèques parce que ça en vaut vraiment la peine.

Du coup, qu'est-ce que vous reprenez de ces expériences ?

Bénédicte : Que c'est de beaux moments, quand même, après des années où on a travaillé sur un projet, de se dire qu'il y a quand même quelque part une récompense. Enfin, voilà, c'est une récompense symbolique, mais c'est la valorisation de tous les efforts qui ont été menés. Donc, en ça, ça fait toujours plaisir, évidemment, on ne va pas se le cacher. Et puis, ce que j'en retiens aussi, c'est cet enjeu d'échange entre professionnels, de réseautage, c'est continuer à s'interroger sur nos pratiques professionnelles et poursuivre en tous les cas nos missions en échangeant une échelle surtout plus large que l'échelle locale. Ça, c'est vraiment précieux.

Est-ce que vous seriez intéressée de reparticiper à Livres Hebdo, pas forcément là, mais dans quelques années, ou de participer à d'autres prix qui récompensent justement, qui valorisent un peu le travail et les missions des bibliothèques ?

Bénédicte : C'est vrai que là, on ne va pas recandidater tout de suite. Mais en tous les cas, si ce n'est pas nous qui candidaterons au niveau du centre de ressources du B3, moi, je n'hésiterai pas à aider des collègues qui ne sont peut-être pas trop à l'aise pour le faire et à analyser peut-être avec eux sur quels projets ils pourraient mettre le focus et peut-être candidater parce que ça fait partie des rôles aussi d'une bibliothèque centrale, donc l'équivalent d'une bibliothèque départementale. Et sur la question de la visibilité des bibliothèques, c'est peut-être un accompagnement en tous les cas qu'on pourrait amener, même d'autres bibliothèques belges qui voudraient bénéficier peut-être de conseils. Et sans souci, dans tous les cas, nous pour partager, les aider, les encourager en tous les cas à le faire. Et puis après, à voir dans les années à venir ce qui se développe. Pourquoi pas candidater à nouveau, même si moi, je suis plutôt dans l'idée qu'il faut essayer de laisser sa place à un maximum de monde et donner sa chance surtout à ceux qui ont des projets là maintenant. Et pourquoi pas candidater à d'autres prix. Après, c'est vrai qu'on n'a pas beaucoup de connaissances de prix pour les bibliothèques, donc avoir un petit répertoire peut-être des prix qui existent

pour les bibliothèques, ça pourrait être intéressant parce que c'est vrai qu'on n'est pas toujours informé de ça. Oui, pourquoi pas tenter du coup.

Est-ce qu'il y a eu, parce que j'ai surtout interrogé des bibliothèques françaises, une difficulté particulière pour une bibliothèque qui n'est pas française de s'inscrire, de candidater pour ce prix ?

Bénédicte : Alors, la facilité plutôt qu'on avait, c'est la langue, puisqu'on est sur la partie francophone de la Belgique, donc ça c'est vrai que c'est quand même un axe facilitateur pour pouvoir candidater. Au niveau des contraintes, je vous dis, nous c'étaient plus des contraintes d'ordre administratif, le fait de quitter le territoire et de candidater par rapport à un autre pays. Mais voilà qu'on a réussi à lever, quand même, pas trop difficilement. Mais voilà, c'est une petite contrainte, c'est vrai, supplémentaire. Non, sinon, pas de difficulté particulière par rapport à d'autres bibliothèques françaises, je pense que non.

Du coup, est-ce que vous avez d'autres informations à donner ?

Bénédicte : Peut-être dire aussi que ça a été l'occasion, la remise de ce prix, qu'on m'interpelle aussi pour participer à des colloques ou des journées d'études en France. Donc là, le 15 mai, il y a une journée qui s'appelle « Oser l'international » à Arras. Et on m'a demandé voilà, de présenter le projet du B3, justement dans cette idée de coopération internationale. Et je trouvais que c'était un bel enjeu aussi même pour nous en tous les cas au niveau de la Belgique de se dire que c'est l'occasion de s'ouvrir aussi à ce qu'il se passe peut-être ailleurs sur d'autres territoires et de faire des échanges, des rencontres. Donc que du positif.

J'ai clôturé l'entretien en lui demandant si elle avait en sa possession des documents qui seraient susceptibles de m'aider à compléter mes recherches (guide de l'innovation, dossier de candidature...). Ce à quoi elle m'a répondu positivement. Nous avons ainsi finalisé cet entretien à la suite de cette dernière question.

Annexe 11 : Compte rendu de l'entretien avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney Voltaire.

Dans le cadre de mon entretien de mon mémoire de recherche sur les démarches de prix récompensant les bibliothèques. J'ai eu l'occasion d'échanger le 27 mars 2025, au cours d'un entretien d'une durée de 34min 32, avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney-Voltaire pour discuter de sa candidature au prix Livres Hebdo des Bibliothèques.

Dans un premier temps, pourriez-vous vous présenter, présenter votre parcours, vos expériences ?

Mathilde : Oui, bien sûr. Je m'appelle Mathilde Tellier et je suis directrice de la médiathèque Le Châtelard à Ferney-Voltaire. C'est une ville qui se situe à la frontière de Genève, dans le département de l'Ain. C'est une médiathèque relativement nouvelle puisqu'elle a ouvert ses portes en février 2020. Elle a fêté cette année ses 5 ans d'ouverture et qui donc est un établissement qui est relativement nouveau, donc, qui s'est construit avec les évolutions de nos espaces. Et donc, c'est une médiathèque qui a été construite dans une volonté d'être dans un état d'esprit théorique et qui, en fait, a la particularité d'être un établissement double puisqu'il y a une médiathèque et un théâtre qui sont dans un établissement unique, c'est-à-dire qu'il y a une direction unique qui règle les deux espaces. Et pour mon parcours. Alors, c'est un parcours assez atypique, dirons-nous, puisque j'ai une formation littéraire, j'ai fait un premier master de médiation des savoirs et du multilinguisme, ce qui m'a menée à travailler dans un univers plutôt autour de la création de contenu, de la communication, etc. Et puis, je me suis réorientée il y a 6 ans, donc j'ai voyagé, j'ai habité à l'étranger, à Londres, j'ai travaillé dans un théâtre. Enfin, voilà, j'ai eu pas mal de vies différentes. Et puis, finalement, en déménageant dans le Pays de Gex, la région où j'habite à présent, j'ai vu qu'il y avait la création d'une médiathèque. Je me suis dit génial parce que moi, je fréquente les médiathèques depuis que je suis petite. J'aime énormément ces établissements et j'ai éprouvé un immense bonheur à voir l'évolution de ces espaces. J'ai fréquenté des espaces à Londres, notamment, qui étaient très, très, très vivants, créatifs, basés sur les expériences des utilisateurs, des usagers, des lecteurs, spectateurs, etc. Donc, ça m'a pas mal inspirée. Donc, quand j'ai vu une annonce, initialement, plutôt autour de la médiation numérique, j'ai postulé. Puis, finalement, j'ai pris la direction de l'établissement avant sa création, donc en 2007.

Du coup, en quelle année avez-vous participé au prix Livres Hebdo ?

Mathilde : Alors, en 2020, pourquoi avoir participé en 2020 ? Tout simplement, c'était l'aboutissement d'une somme de travail assez extraordinaire en amont pour arriver à l'ouverture de cet espace qui faisait notre joie et notre fierté. Et donc, du coup, on avait juste envie de le dire au monde entier que cette médiathèque était si belle qu'elle méritait d'être visitée et célébrée, tout simplement.

Et du coup, vous avez candidaté pour quel prix en particulier ?

Mathilde : Alors, il me semble qu'on a candidaté pour l'espace intérieur. Ce n'était pas pour l'accueil, parce qu'en fait, on était trop jeunes, donc on n'avait pas assez de recul. Et pour être très honnête, quand on a ouvert, on a été confinés directement. Donc l'accueil du public, ce n'était pas très significatif. Quand je vois les bibliothèques qui ont été primées sur le prix général, on me dit qu'on est quand même une toute petite ville, une toute petite structure. Donc je pense qu'on est tout à fait assez fous et présomptueux pour concourir dans cette catégorie. Donc pourquoi pas, mais il me semble de mémoire qu'on était plutôt sur les espaces intérieurs.

Par rapport à la candidature, du coup, comment avez-vous découvert l'existence du prix ?

Mathilde : C'est parce qu'on est lecteurs du réseau, donc j'ai dû voir une dépêche ou peut-être même un prix d'une année précédente. Pour être très honnête, je ne me souviens plus.

Et du coup, comment avez-vous partagé cette décision auprès, par exemple, de votre tutelle ou alors si vous l'avez fait auprès de collègues ?

Mathilde : Alors, j'en ai parlé à la directrice des affaires culturelles, qui a soutenu cette ambition. J'en ai parlé également avec l' élu, qui trouvait que c'était tout à fait pertinent, qui a soutenu immédiatement cette initiative, puisque c'était quand même la valorisation d'une action qui a été menée, voulue et soutenue par l'équipe municipale. Et puis derrière, je me souviens que pour la constitution du dossier, puisqu'on travaillait pas mal avec la DLP, de nouveau, je me suis tournée vers eux, pour avoir des commentaires de leur part, pour recueillir des témoignages, etc., qui m'aident à participer en fait à la création de la candidature.

Et du coup, comment avez-vous candidaté ? Qu'est-ce que vous avez dû envoyer, par exemple, comme papier, comme document, comme dossier ? Comment a été constitué le dossier ?

Mathilde : Alors, je me souviens très bien qu'il fallait apporter différentes pièces, en effet. Il me semble, de mémoire, qu'il y avait un document écrit assez descriptif. Il fallait envoyer des images. Et puis il fallait envoyer aussi, justement, des témoignages d'habitants, de partenaires, etc.

Et pourriez-vous un peu évoquer le projet, du coup, que vous avez présenté ?

Mathilde : Oui, bien sûr. Alors, si ça ne vous ennuie pas, je pense que je vous l'ai déjà dit par mail, mais je voudrais le redire. C'est que c'était en 2020, donc on était confinés. Et j'avoue que ma grande frustration, c'était que le jury, je ne sais pas s'il se déplace aujourd'hui, mais il ne s'était pas déplacé, il n'était pas venu voir les espaces. Et je vous avoue que ça reste un regret dans la mesure où je vois bien l'effet que produit cet espace sur les visiteurs, qu'ils soient habitants de la région, qu'ils soient visiteurs de passage. Il y a systématiquement un petit peu une admiration des paroles mélioratives, etc. Et ça, ça ne se rendra jamais, je pense, totalement par les écrits et par les photos. Alors, en fait, on a présenté un projet d'une rénovation d'une ferme patrimoniale. Puisqu'en fait, dans la ville de Ferney-Voltaire, il y a environ 12 000 habitants, qui est, comme je vous le disais précédemment, une ville frontalière, donc avec la Suisse. En fait, il y avait une bibliothèque associative, mais il n'y avait pas d'équipement municipal, ce qui, dans la ville, paraissait quand même comme une anomalie. Et donc le projet de créer une médiathèque était un peu une réflexion depuis des années. Et puis la décision a donc pris du temps. Jusqu'à ce que quelqu'un propose l'idée de récupérer un bâtiment patrimonial, qui est donc une grange qui appartenait au domaine de Voltaire, qui est donc une grange qui a 400 ans, qui a traversé vraiment les époques, qui est porteuse de mémoires et d'histoires dans ces murs. Et donc l'idée, c'était de partir de ce bâtiment avec de nombreuses contraintes, puisque le bâtiment est classé. Donc les architectes des bâtiments de France ont refusé l'ouverture de fenêtres latérales pour apporter de la lumière. Donc il y a eu évidemment une très large étude qui a été menée avec un cabinet d'architecture qui s'appelle Basalt, qui a remporté le projet, qui a proposé d'allier l'ossature de bois originale du bâtiment, qui était une véritable cathédrale de poutres, avec une ossature contemporaine d'acier dans les teintes de gris très foncé, presque noir, et dit adjoindre une verrière pour avoir une lumière zénithale. Ce qui fait qu'aujourd'hui, on a un bâtiment qui a à la fois le charme magnifique de ces poutres qui ont été conservées (pour l'esthétique avec des poutrelles d'acier qui ont été adjointes pour la structure du bâtiment. Donc le bâtiment est ultra lumineux, très aéré. Et en fait, c'est vrai qu'aujourd'hui, c'est un bâtiment qui a pu être sauvé et qui est vraiment rendu accessible au public et qui est aujourd'hui un des bâtiments culturels phares de la ville de Ferney-Voltaire. C'est un bâtiment qui a été complètement rénové dans un esprit, comme je vous le disais, de troisième lieu, c'est-à-dire très aéré. Il y a un grand atrium central, un grand puits de lumière descendant jusqu'en bas. Finalement, il y a des travées. On est sur trois étages, un rez-de-chaussée, un premier, un deuxième, avec un esprit très cosy, des éclairages très adaptés à la lecture et des espaces à la fois communs, de pratiques culturelles très diverses. On a des espaces de jeux vidéo. On a des salles de travail. On a des ateliers où on peut peindre, faire de la cuisine, planter des graines et tout ce qu'on veut. L'idée, c'était d'avoir un lieu qui célèbre vraiment les pratiques culturelles en direction de l'exercice des droits culturels des citoyens de la ville, vraiment avec une célébration des pratiques multiples que l'on vienne, en effet, pour regarder un film, faire un atelier de conversation. L'idée, c'était de fédérer dans un lieu des pratiques diverses avec une vraie volonté de faire participer également les habitants, puisqu'aujourd'hui, il y a plusieurs propositions culturelles qui sont vraiment animées et menées de fond par les habitants, que ce soit des ateliers pour aider les allophones à avoir quelques conversations en français. Il y a des clubs de lecture dans des langues étrangères que nous ne parlons pas, nous, les bibliothécaires. Il y a des ateliers de sensibilisation à l'autisme par les associations locales. L'idée, c'était de transmettre par ce prix une démarche de faire évoluer les lieux de lecture auprès des habitants et également une démarche de réhabilitation d'un lieu patrimonial en un lieu de vie accueillant et ouvert à tous.

Du coup, combien de temps a mis la mise en place de ce projet (ouverture) ?

Mathilde : C'est assez difficile de répondre à cette question, parce que comme je vous dis, ça fait assez longtemps que le projet est en maturation. Ensuite, les premières personnes qui ont été recrutées, ça a été dès 2018. L'équipe complète est arrivée en 2019. Il y a eu le projet Architectura, donc là, c'est un travail de très longue haleine, depuis 2017. Je dirais que l'écriture du projet, en mettant les bouchées doubles, ça a été toute l'année 2019 à 100% une équipe dédiée, avant l'ouverture en février 2019.

Et sur la candidature, est-ce que tout le personnel de la médiathèque a participé ?

Mathilde : Non, je ne dirais pas ça. C'est moi qui ai rédigé la candidature. Évidemment, j'ai consulté mes collègues, je leur ai demandé des relectures. C'est quelque chose qui, évidemment, a été dans la consultation. Après, c'est un dossier, donc c'est un dossier qui n'est pas à son compte pour le rédiger, je pense. C'est moi qui ai porté la rédaction, mais c'est toujours une démarche qui reste collégiale.

Et, est-ce que vous avez rencontré des contraintes à cette candidature ?

Mathilde : Il y a toujours des contraintes, des contraintes formelles. Après, comme je vous dis, il me semble qu'il y avait un peu des contraintes de confinement, le fait de ne pas pouvoir accueillir de personnes. C'est un petit peu loin, donc je ne me souviens plus exactement. Mais aujourd'hui, ce serait à faire, par exemple, si jamais je ne peux pas faire visiter mieux. C'est sûr et certain que je demanderais aux services de communication de réaliser une vidéo pour mieux servir le projet.

Et du coup, est-ce que vous avez été lauréat ou non du prix ?

Mathilde : Et non, malheureusement. Alors, C'est une énorme déception, c'est sûr, parce que d'abord, je croyais vraiment en la probité de notre débat. Je crois qu'on était vraiment honnête en se disant qu'on avait fait une belle candidature, que c'était une belle proposition. Donc voilà, oui, on est toujours déçus, parce que c'est un concours. Comme dans tout concours, on y va en s'habillant le cœur, en se préparant. On a sollicité des partenaires, on a travaillé. Et puis honnêtement, je pense qu'on est un tout petit peu chauvin de notre espace. On le trouve tellement formidable qu'on a envie que la terre entière le reconnaisse. Mais derrière, ça m'a permis de voir d'autres lauréats primés. Et du coup, de découvrir d'autres espaces. Donc ça, c'était chouette. Et j'ai trouvé aussi... Je ne suis pas sûre que j'avais compris dès le départ qu'il y avait un opus qui était rédigé, qui reprenait les candidatures. Et ça, j'ai quand même trouvé que c'était un très beau lot de consolation. Que d'avoir quand même eu le sentiment de ne pas travailler tout à fait pour rien et pour remplir des stats. Mais pour voir le travail accompli quand même reconnu et partagé avec d'autres. Donc voilà, j'avoue qu'il y a un moment... Enfin, je reviens toujours un peu là-dessus. Mais je me suis dit... Ah mince, est-ce que c'est parce qu'on est trop loin ? Est-ce que c'est parce qu'on est trop ruraux ? Même si on est urbains, comme dirait cette affreuse expression. Est-ce que c'est parce qu'on est trop loin de Paris ? Est-ce que c'est parce qu'on ne connaît personne ? Est-ce que c'est parce qu'on ne fait pas partie de l'ABF ? Vous voyez, forcément, on passe un peu par toutes ces interrogations. Et puis après, quand on voit les lauréats, on se dit... Non, non, il y avait aussi d'autres très belles candidatures. Et bravo à eux, tant mieux pour eux. C'est tout à fait mérité. Mais vous voyez, alors évidemment, je pense qu'il y a des contraintes budgétaires partout. Pour moi, c'était compliqué d'aller à Paris à la remise des prix, surtout en n'étant pas lauréat. J'ai un peu regretté. Je me disais, par exemple, ce serait vraiment génial de faire quelque chose autour des candidatures et de faire une espèce de tour des candidats où on pourrait visiter les autres espaces. Parce qu'en fait, moi, c'est quelque chose que je trouve vraiment génial dans notre métier. C'est qu'on est tous des immenses curieux et qu'on aime vraiment fondamentalement les partages de toutes espèces, mais d'expériences en particulier. Et j'aurais trouvé génial comme, "récompense de participation" qu'on puisse aussi être amené, être invité à faire un tour des espaces, par exemple. Ce qu'on fait, après, à titre personnel. Mais ça aurait été chouette de faire visiter les équipes et les équipements.

Et du coup, comment vous avez reçu les résultats ?

Mathilde : Je ne me souviens plus. C'était soit un mail, soit une lettre.

Mais vous n'avez pas été sur place à la cérémonie, c'est ça ?

Mathilde : Non, non, non. Mais, je me souviens que c'était à Paris. Je ne me souviens même plus où c'était. Oui, c'est très souvent à Paris. L'avantage, c'est que tout le monde peut rallier Paris sans trop de difficultés. Donc, on aimerait bien une décentralisation quelque part. Mais d'un autre côté, vous voyez, pour les congrès de l'ABF qui se promènent à droite à gauche, il y a des années, on se dit « Ah ouais, ça va me prendre une journée pour y aller ! » Donc voilà, Paris, le symbole n'est peut-être pas le meilleur, cependant, pratiquement, c'est vraiment imbattable.

Qu'est-ce que votre participation au prix vous a fait gagner à vous et à votre bibliothèque en termes, par exemple, de notoriété ou de récompense ?

Mathilde : Rien, je dirais. Après, en termes de notoriété, comme je vous le disais, il y a peut-être le fait d'avoir été dans ce fameux Livres Hebdo qui nous a apporté de la notoriété. Puisque, bon, après, des nouvelles bibliothèques qui ouvrent de cette taille, il n'y en a pas non plus 156 par an, mais il y en a quand même quelques-unes. Et nous, derrière, on a quand même été pas mal sollicités par le métier pour des visites, etc. Donc si, ça nous a certainement apporté, ça a contribué à faire connaître l'ouverture de la médiathèque.

Du coup, vous avez fait quand même beaucoup de rencontres. D'autres professionnels ?

Mathilde : Oui, alors uniquement par ce biais, c'est difficile de savoir parce que je ne vais pas forcément interroger les personnes, mais je pense que ça a contribué, oui.

Et est-ce que vous avez poursuivi votre projet ? Ou avez-vous mis en place d'autres projets, un peu, à la suite de votre candidature ?

Mathilde : Alors nous, oui, on ne s'arrête jamais vraiment dans cette équipe. Donc on aime beaucoup, essayer des choses. Il y a un moment, je me suis posé la question, par rapport à l'accueil des publics, de recandidater. Parce qu'on a vraiment eu une démarche assez volontaire par rapport au public en situation de handicap physique et psychique, mentaux, etc. Donc voilà, par exemple, ça ce sont vraiment des actions envers les publics sur lesquelles on travaille pas mal. Et après, on peut toujours s'améliorer. Et je pense qu'on n'est pas arrivé à un niveau d'innovation, me semble-t-il, suffisant pour candidater à nouveau. Mais c'est quelque chose que je garde en tête quand même.

Question un peu plus générale, mais selon vous, c'est quoi l'enjeu derrière l'organisation de ce type de prix ? Pourquoi Livres Hebdo a pris la décision, il y a 15 ans, de commencer à organiser un prix qui récompenserait les bibliothèques ?

Mathilde : Je pense que pour Livres Hebdo, il est quand même indéniable que les bibliothécaires ont toujours été et sont, peut-être plus encore aujourd'hui, des grands prescripteurs. Je pense que depuis 15 ans, il y a eu une profonde mutation du métier, des pratiques et du métier, des espaces. Et je pense que ça n'est que lucidité que de se dire que visibiliser ces espaces, c'est vraiment être un peu au point du bon sens. En tout cas, pour moi, c'est une démarche à la fois de bon sens et de responsabilité. Et il me semble que vraiment, encore une fois, j'aime énormément notre métier et je pense qu'on a quand même souvent été en dessous des radars. Parce que les bibliothécaires sont des gens souvent discrets, modestes. On va faire des grandes généralités. Même s'il y a plein d'exceptions, il y a une grande population différente. Mais qui font quand même un travail de proximité avec les habitants qui est fou, qui est quotidien, qui est profond. Et je pense que les bibliothèques sont vraiment des espaces d'écoute des mutations, des territoires, des pratiques culturelles, des habitants. Et je pense qu'il y a quelqu'un, un jour, qui s'en est rendu compte. Non, mais je pense plus sérieusement que, probablement, que Livres Hebdo travaille évidemment dans une collaboration très étroite avec les bibliothèques. Et qu'en travaillant de façon étroite, je pense qu'ils ont constaté qu'il y avait quand même un mouvement de fond, d'évolution du métier et des espaces. Et que c'était quand même chouette de ne pas en faire le secret, le mieux gardé, mais de partager l'enthousiasme de voir cette mutation. Et que les chiffres sur les pratiques, année après année, évoluent. Alors aujourd'hui, on se rend compte, par exemple, que mesurer le prêt, c'est absolument insatisfaisant. Parce que l'efficacité, la performance d'une médiathèque, elle ne doit plus se mesurer à cette haute seule. Et que du coup, ça passe beaucoup justement par les pratiques et par les espaces. Et c'est vraiment, je pense, ce que Livres Hebdo a souhaité visibiliser. Et franchement, bravo et merci à eux.

Et par rapport à la communication, pour vous, est-ce que c'est important de communiquer avec le public sur votre participation au prix ? Est-ce que vous l'avez fait ? Est-ce que vous l'auriez plus fait si par exemple vous aviez été lauréat ?

Mathilde : Alors, en fait, on ne l'a pas beaucoup fait pour plein de raisons. D'abord parce que la période n'était quand même pas géniale. Dans la mesure où le public ne vote pas, je pense que vraiment l'informer d'une candidature, ça ne me paraît vraiment pas pertinent. Je ne vois pas ce que... ça ne les intéresse pas je pense. Par contre, c'est sûr que si on allait gagner, on aurait fait des casques. Bien sûr. Et c'est normal. Je veux dire, c'est comme tout concours. Quand on gagne, on est fier. Et surtout, nos espaces, c'est nos espaces aux habitants et à nous, professionnels et au territoire. Et du coup, c'est une façon de nouveau, de faire corps et de dire, regardez, on a gagné. Vous, nous, tout le monde. Ça aurait été génial. Et franchement, je comprends. Je me souviens de la bibliothèque de... Comment ça s'appelle ? L'échappée. Ils ont gagné le grand prix. Ils le mettaient partout, mais je les comprends une mille fois. Je trouve que c'est génial parce qu'encore une fois, il y a des candidatures tellement belles. Il y a des projets tellement géniaux qu'être le plus génial de tous les géniaux, c'est quand même super chouette. Je comprends que ce soit une fierté, vraiment. Et franchement, c'est quelque chose qu'on remporte avec nos élus, avec les habitants, avec les partenaires. Parce qu'aujourd'hui, nos espaces sont portés par tellement de personnes. Sans les écoles, on n'a aucune raison d'être. Sans toutes les associations, on ne fait rien. Donc voilà. Remporter une victoire sur ce genre de prix, c'est tellement collectif qu'évidemment, je comprends mille fois l'envie de le faire savoir. Moi, j'avoue que vis-à-vis de nos élus, j'ai quand même communiqué, le fait que les résultats étaient tombés. J'ai communiqué les gagnants. J'ai partagé avec eux pour qu'ils puissent aller voir. Et puis je leur ai transmis évidemment le livret de la participation sur l'innovation. Et je dois avouer que nos élus étaient quand même finalement très fiers qu'on fasse partie de ce panel parce qu'ils voyaient bien la qualité des candidats. Donc, ça reste une expérience très positive. Moi, je n'ai à aucun moment eu le sentiment d'avoir perdu mon temps.

Et du coup, globalement, vous reprenez de cette expérience quelque chose de très positif ?

Mathilde : Oui, vraiment quelque chose de très positif parce que c'est aussi une insertion dans un maillage plus large que celui de notre territoire propre et puis c'est aussi une mise à l'écoute de la capacité d'innovation de nos équipements.

Et du coup, vous avez parlé du fait que vous pourriez éventuellement dans le futur à nouveau participer au prix Livres Hebdo, si l'occasion se présentait, est-ce que d'autres prix vous ont déjà intéressé ?

Mathilde : Non, je n'en ai pas repéré. En fait, je ne suis pas à l'affût des prix, si vous voulez, donc voilà, celui-là est peut-être le plus visible, je pense, pour nos métiers. Donc voilà, non, il n'y a pas vraiment d'autres prix. Comme je vous ai dit, c'est plutôt d'autres catégories au sein du même. Je trouve que récompenser des espaces, c'est vraiment super parce que derrière les espaces, ce n'est pas vraiment que les espaces, c'est comment on a pensé à les mettre au service des habitants, mais récompenser des services et des actions, ça, je trouve ça génial. Et pour tout dire, moi, je regarde beaucoup du côté de la Suisse puisqu'ils sont plus voisins. Et là-bas, c'est des fous de l'innovation des services aux habitants, donc c'est tellement inspirant, c'est trop chouette.

J'ai ainsi clôturé l'entretien en lui demandant si elle avait en sa possession des documents qui seraient susceptibles de m'aider à compléter mes recherches (guide de l'innovation, dossier de candidature...). Nous avons ainsi finalisé cet entretien à la suite de cette dernière question. Cet entretien fut très intéressant et utile et m'a ainsi permis de prendre conscience de l'enjeu pour les bibliothèques de participer à ces prix. Mais également d'avoir le recul d'une personne ayant vécu l'expérience, et de connaître ses appréciations, ses anecdotes pour mieux comprendre l'impact que le prix a eu de façon générale sur eux.

Annexe 12 : Exemple de dossier de candidature ; Médiathèques de Charenton-le-Pont pour la catégorie Animation du Prix Livres Hebdo

Candidature des médiathèques de Charenton-le-Pont (94) Prix Livres Hebdo de l'animation

La programmation culturelle des médiathèques de Charenton fait **des publics éloignés de la culture, et notamment des personnes en situation de handicap**, une priorité. A notre sens, l'animation spécifique n'est pas suffisante car elle peut tendre à enfermer et priver ces usagers de l'appropriation d'un service commun. L'équipe des médiathèques tient à entretenir une vigilance soutenue et constante à l'égard de l'inclusivité des animations proposées.

Cette priorité est mise en œuvre par le biais de différents outils :

- **Un travail partenarial, de la construction à la réalisation du projet**, avec des structures publiques, médico-sociales et associatives pour s'adapter au mieux aux besoins spécifiques de ces publics et demander conseil : CCAS et sa responsable Handicap, résidences de personnes âgées, hôpital psychiatrique...
- **Des adaptations à la communication** : l'envoi de lettre d'information électronique permet d'informer régulièrement les personnes qui ne peuvent pas se déplacer des actions et animations mises en place par les médiathèques. Des informations complémentaires sont apportées sur les outils de communications (programmes et affiches) signalant les animations accessibles.
- **Une sensibilisation de l'ensemble du public** aux thématiques relatives au handicap et à la lutte contre les discriminations par le biais d'animations abordant ces sujets. Exemple : ateliers d'initiation au braille avec l'association « Les doigts qui rêvent ».
- **Des visites individuelles ou en groupe** des médiathèques sont proposées aux personnes ayant des besoins spécifiques au moment de l'inscription.

Durant la saison culturelle 2022-2023, les médiathèques ont proposé **des animations relatives à ces sujets, pour tous les publics, de 0 à 99 ans** :

Pour les 0-3 ans, **Je signe avec bébé**, des séances d'apprentissage de petits mots en langue des signes. De nouvelles séances thématiques sont prévues en 2023-2024, tout au long de l'année, pour les enfants de 6 à 9 ans.

Un partenariat avec le centre socio-culturel de l'unité psychiatrique des Hôpitaux de Saint-Maurice (94) a été mis en place. En 2022, une résidence-action de 6 mois a eu lieu ayant pour visée l'écriture et la fabrication d'un livre d'artiste sensoriel avec les patients portée par une artiste plasticienne et une autrice. Ce travail a abouti à l'inauguration du livre d'artiste en juin 2022 à l'hôpital et une exposition de juillet à septembre 2022 dans les médiathèques.

Une nouvelle résidence-action, avec une conteuse, est prévue au cours de la saison 2023-24 autour de la création d'un kamishibai. Il donnera lieu à des lectures pour les enfants par les bibliothécaires dans les médiathèques.

De plus, nous accueillons dans nos locaux, sur les postes informatiques, des patients et des intervenants des Hôpitaux pour des ateliers informatiques tous les mercredi matin.

Les médiathèques proposent aussi **des ateliers individuels d'accompagnement à la maîtrise d'outils informatiques**. L'individualisation de ces ateliers permet de répondre à des besoins spécifiques, ce qui facilite l'apprentissage du numérique et l'autonomisation rapide des usagers, notamment en situation de handicap.

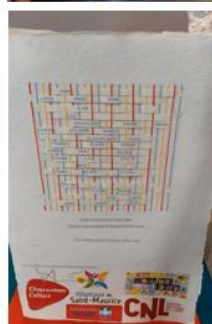
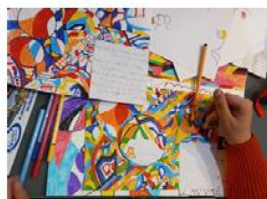
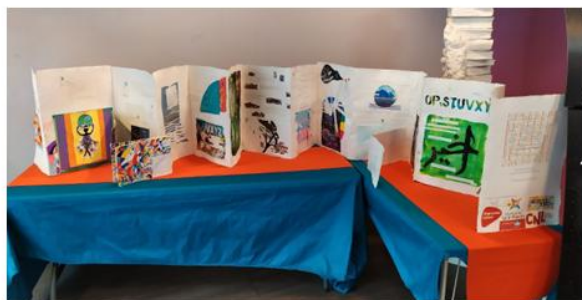
Depuis octobre 2022, en partenariat avec l'association des Familles charentonnaises des **ateliers de conversation en français**, animés par des bibliothécaires formés sur le sujet, pour les personnes ayant déjà des bases de français se tiennent de manière hebdomadaire.

Enfin, les médiathèques proposent du portage à domicile et dans les résidences de personnes âgées.

(2996 caractères)

ANNEXE 1

Création du livre d'artiste avec les patients des hôpitaux de Saint-Maurice



ANNEXE 2

Je signe avec bébé



ANNEXE 3

Ateliers sensoriels, découverte du braille, par les enfants de 6 à 9 ans
avec l'Association « les doigts qui rêvent »



ANNEXE 4

Affiche pour les ateliers de conversation en français



ANNEXE 5

Exemple - Tableau de suivi mensuel des portages à domiciles. Un soin particulier est apporté au recensement des goûts des usagers et à une offre diversifiée de documents (livres, magazines, cd, dvd...).

PORTAGE A DOMICILE JANVIER 2023					
NOM	PRENOM	ADRESSE	TEL	DATE	NOM AGENT
				05/01/2023	Marlène et Yamina
				12/01/2023	Marlène et Yamina
				19/01/2023	Marlène et Yamina
				20/01/2023	Zoé et Marlène
				27/01/2023	Yamina et Marlène

HEURE VISITE	NOMBRE PRETS	
10h30	10	Romans : histoires, suspenses, aventures, romances. 2 magazines terre sauvage et antiquités, Histoire Mary Higgins Clark, Musso, Levy, Guy Des Cars, romans historiques, Ken Folett, Daniel Steel.
11h00	6	Romans de marc Levy, Nora Roberts, romans familial...
11h00	4	Romans policiers
10h45	6	
11h30	7	

Annexe 13 : Photographie représentant les marques pages imaginés par la ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans pour communiquer sur les prix



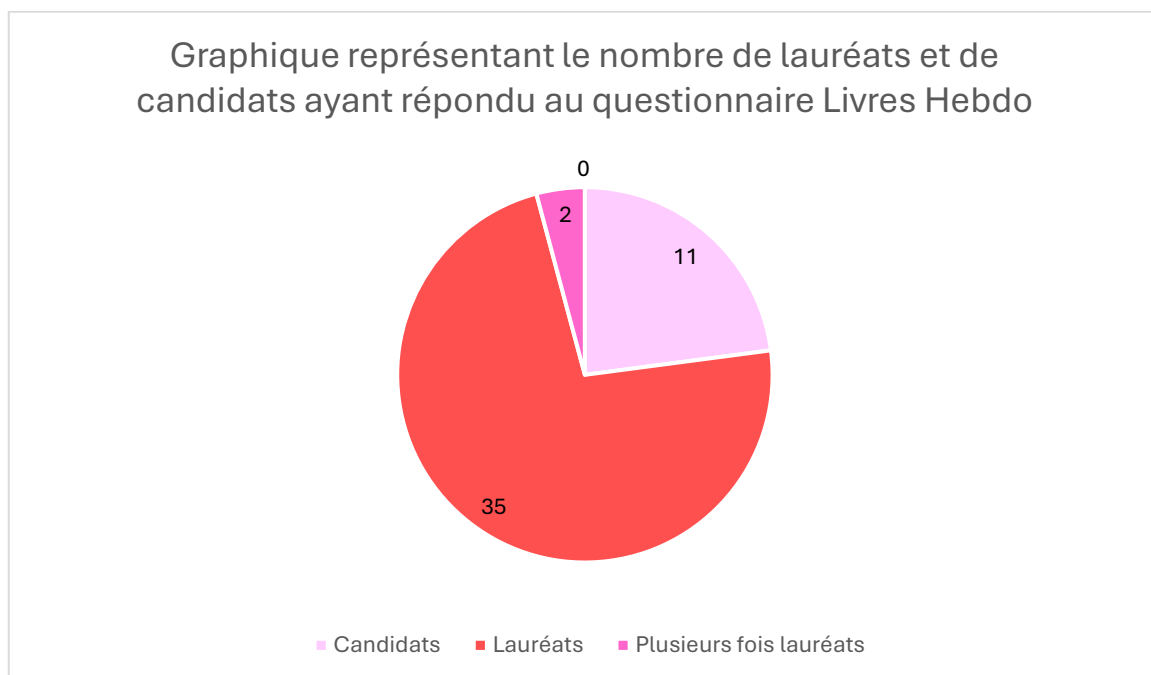
TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Graphique représentant le taux de lauréats et de candidats au prix Livres Hebdo

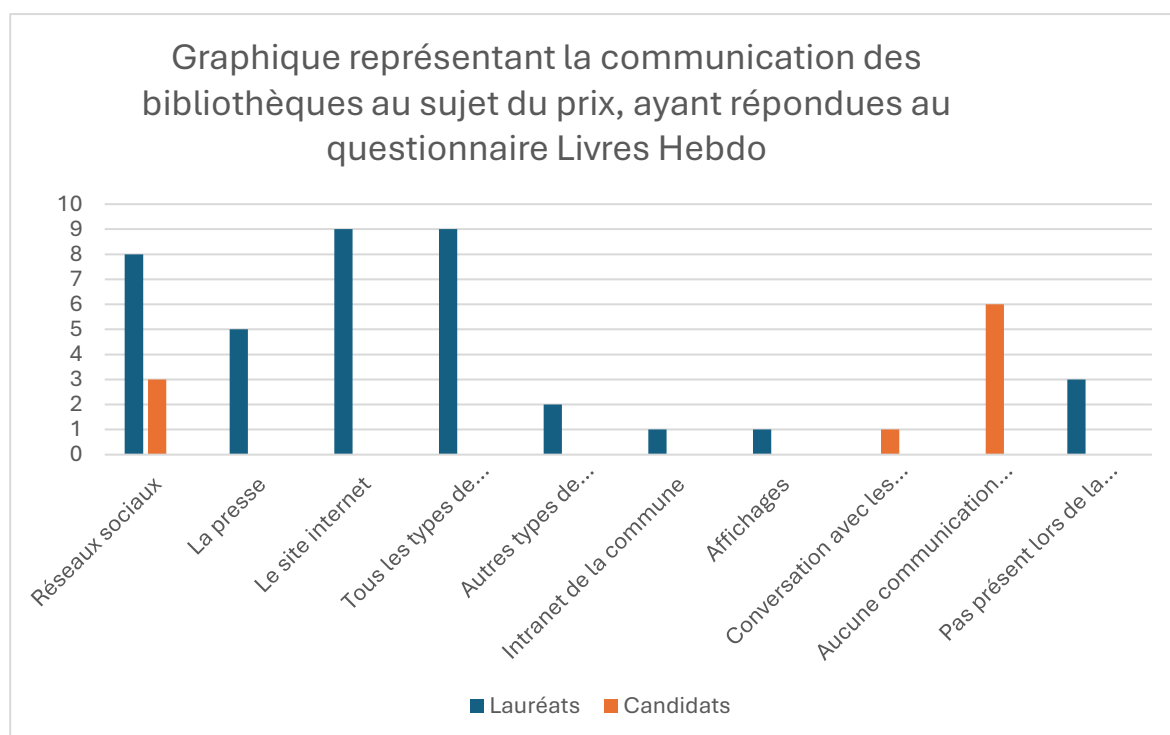
Graphique 2 : Graphique sur la communication des bibliothèques ayant répondues au questionnaire Livres Hebdo

Graphique 3 : représentant comment les bibliothèques ayant répondu au sondage, ont pris connaissance du Prix Livres Hebdo des Bibliothèques

Graphique 1 : Graphique représentant le nombre de lauréats et de candidats ayant répondu au questionnaire Livres Hebdo



Graphique 2 : Graphique sur la communication des bibliothèques au sujet du prix, ayant répondues au questionnaire Livres Hebdo



Graphique 3 : représentant comment les bibliothèques ayant répondu au sondage, ont pris connaissance du Prix Livres Hebdo des Bibliothèques

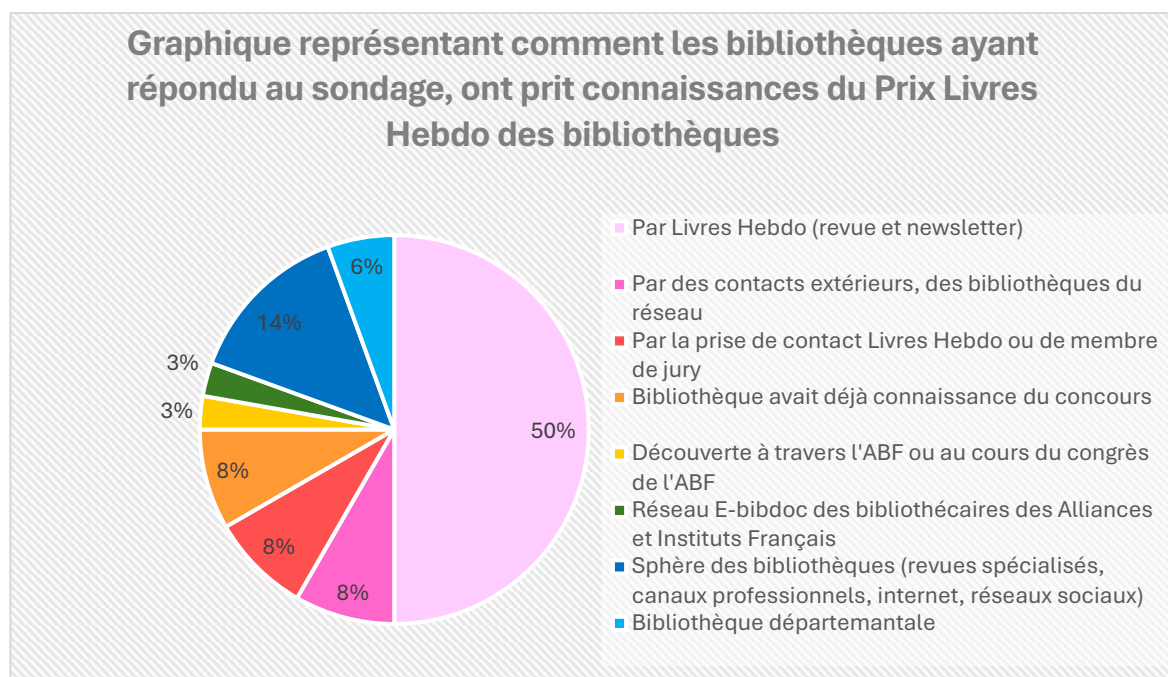


TABLE DES MATIERES

Avertissement	2
ENGAGEMENT de NON-PLAGIAT	3
Remerciements	4
Liste des abréviations	5
Sommaire	6
Introduction	7
Partie I : La démarche des prix récompensant les bibliothèques	9
1. Présentation des prix récompensant les bibliothèques françaises et francophones	9
2. Quels sont les différents acteurs intervenant dans l'organisation de ces prix ?	18
3. Quel est le rôle du jury	29
4. Quel est l'enjeu derrière l'organisation de ses prix ?	30
Partie II : Les candidats, enjeux et retombées.....	36
1. Quel est l'enjeu derrière la participation des bibliothèques à ces prix	37
2. Comment participer à ces prix ? Quels en sont les critères ?	41
3. Quels sont les retombés de ces prix pour les bibliothèques	49
4. Des démarches de prix familières en bibliothèque	55
Partie III : Communiquer sur les prix en bibliothèques	62
1. Comment définir la communication en bibliothèque ? Pourquoi en faire ? Pour qui ?	62
2. Comment et par quels outils passe la communication des bibliothèques par rapport à ces prix ?	66
2.1. Les médias comme outils de communication utilisés par et pour la médiathèque.....	66
2.1.1. Le site web.....	67
2.1.2. Les blogs	68
2.1.3. Les réseaux sociaux	70
2.2. Les outils que la médiathèque ne contrôle pas	73
2.2.1. La presse écrite	73
2.2.2. La communication externe	76
2.2.3. La cérémonie de remise des prix	76
2.2.4. La marque	78
3. Les outils de communications qui sont peu utilisés par rapport à ces prix....	84
3.1. Les bibliogoodies	84
3.2. Les supports internes (affichage...)	85
3.3. La newsletter	86
3.4. Le podcast	87

Conclusion de l'état de l'art	90
Bibliographie	91
Sitographie	93
Etude de cas	105
I) Pourquoi et comment candidatent les bibliothèques ?	106
a. Comment les bibliothèques ont découvert ces prix ?	106
b. Qui y participe ? Pourquoi candidatent-elles à ces prix ?	108
c. La diversité des projets et des bibliothèques	110
II) Quels sont les étapes entre la candidature et les résultats ?	113
a. Comment candidater ?	113
b. Comment se déroulent les candidatures (contrainte, communication) ?	115
c. L'obtention des résultats	117
III) Les retombées après le prix ?	119
a. Qu'est-ce qu'apporte le prix aux bibliothèques participantes (lauréates ou candidates) ? 119	
b. Quel type de communication effectue la bibliothèque à ce sujet ? Pourquoi ?	121
c. Quelle réflexion générale sur ces démarches de distinction des bibliothèques en a été dégagée ?	124
Conclusion de l'étude de cas :	125
Conclusion	127
Table des Annexes	130
Annexe 1 : Formulaire d'inscription au prix Livres Hebdo des Bibliothèques pour l'année 2025 disponible sur le site du Grand Prix Livres Hebdo des bibliothèques	131
Annexe 2 : Tableau des présidents du jury de Livres Hebdo	132
Annexe 3 : Tableau représentant les lieux de cérémonies pour le prix Livres Hebdo des Bibliothèques	133
Annexe 4 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettées de Virginie Delrue.	134
Annexe 5 : Réponses aux questions au sujet de l'organisation du Concours Chouettes Toilettées de Vincent de Lavenne.	137
Annexe 6 : Guide d'entretien complet (avec les questions adressées à Claire Gourdon-Baillet)	140
Annexe 7 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Claire Gourdon-Baillet, directrice de la Ludo-médiathèque de Bordères-et-Lamensans	142
Annexe 8 : Retranscription intégrale de l'entretien semi-directif avec Gaëlle Bourdon, co-responsable de la Bibliothèque de Gallardon	155
Annexe 9 : Compte rendu de l'entretien avec Sophie Caruso, responsable de la médiathèque Odette Dubarry	167
Annexe 10 : Compte rendu de l'entretien avec Bénédicte Dochain, responsable du service de la lecture publique à la province de Liège.	171
Annexe 11 : Compte rendu de l'entretien avec Mathilde Tellier, directrice de la médiathèque le Châtelard à Ferney Voltaire	177

Annexe 12 : Exemple de dossier de candidature ; Médiathèques de Charenton-le-Pont pour la catégorie Animation du Prix Livres Hebdo.....	182
Annexe 13 : Tableau des présidents du jury de Livres Hebdo	185
Table des graphiques	186
Graphique 1 : Graphique représentant le nombre de lauréats et de candidats ayant répondu au questionnaire Livres Hebdo	187
Graphique 2 : Graphique sur la communication des bibliothèques au sujet du prix, ayant répondues au questionnaire Livres Hebdo	188
Graphique 3 : représentant comment les bibliothèques ayant répondu au sondage, ont pris connaissance du Prix Livres Hebdo des Bibliothèques ...	189
Table des matières	190
Résumé	193
Abstract	193

RESUME

Les prix récompensant les bibliothèques entre enjeux, démarches et retombées.

Dans un monde où les bibliothèques sont en constante évolution, les institutions prennent de plus en plus conscience de leur importance et de la nécessité de commencer à engager des initiatives pour les récompenser. Ses démarches sont très diversifiées et touchent tous types de bibliothèques mais également un grand nombre de thématiques répandues dans le domaine de la bibliothéconomie. Leur objectif est donc de faire prendre conscience à ces bibliothèques qu'elles sont légitimes et invitées à candidater, pour engager des démarches et réflexions sur l'innovation et gagner en reconnaissance. Les bibliothèques, de leur côté, prennent conscience de ses enjeux et commencent à intégrer ses réflexions dans leur quotidien, prouvant la réussite de ces démarches. C'est un symbole de visibilité qu'elles exploitent, notamment à travers leur stratégie de communication. Ainsi, prix et bibliothèques sont indissociables car agissent comme un symbole de visibilité, reconnaissance et notoriété pour les bibliothèques et car les prix et concours ne peuvent pas se poursuivre sans les bibliothèques.

Ainsi l'objectif de ce mémoire est d'identifier l'ensemble de ces initiatives innovantes existantes en France et pour monde de la francophonie, et d'en décerner les enjeux d'organisation et de participation ainsi que les retombées et l'impact qu'il peut avoir sur eux.

Mots-clefs : Prix des bibliothèques, concours, Livres Hebdo, bibliothèques, communication, innovation, mise en visibilité, bibliothèques municipales, bibliothèques universitaires, bibliothèques francophones, petites bibliothèques, bibliothécaires

ABSTRACT

Rewarding prizes given to libraries, between challenges, approaches and benefits.

In a world where libraries are constantly evolving, institutions are starting to be aware of their importance. They are starting to initiate rewarding prizes for them. These initiatives are highly diversified, covering all types of libraries as well as a wide range of themes common to the field of librarianship. Their aim is for libraries to become aware of their legitimacy in applying, so that they can start reflecting on innovation and gain recognition. Libraries, for their part, are starting to be aware of the issues at stake and are beginning to incorporate these ideas into their day-to-day work, proving the success of these initiatives. It's a symbol of visibility that they are exploiting, particularly through their communications strategy. In this way, prizes and libraries are inextricably linked, because they act as a symbol of visibility, recognition and notoriety for libraries, and because prizes and competitions cannot continue without libraries.

The aim of this memoir is to identify each innovative initiatives that exist in France and the French-speaking world, and to determine the challenges given with the organization and participation of libraries, as well as the impact it may have on them.

Keywords: Library awards, Livres Hebdo, libraries, communication, innovation, visibility, municipal libraries, university libraries, French-speaking libraries, small libraries, librarians